

LIBER SACRAMENTORUM

NOTES HISTORIQUES ET LITURGIQUES
SUR LE
MISSEL ROMAIN

PAR DOM I. SCHUSTER, O. S. B.
Abbé de Saint-Paul hors les Murs.

TOME DEUXIÈME
LA SAINTE LITURGIE
DE L'AVENT A LA SEPTUAGÈSIME
(L'inauguration du Royaume Messianique.)



BRUXELLES
VROMANT & C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
3, RUE DE LA CHAPELLE
Dépôt à Paris : 37, rue de Lille (VII^e)

1929



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

**LIBER
SACRAMENTORUM**

**NOTES HISTORIQUES & LITURGIQUES
SUR LE MISSEL ROMAIN**

**TRADUIT DE L'ITALIÉN
AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR**

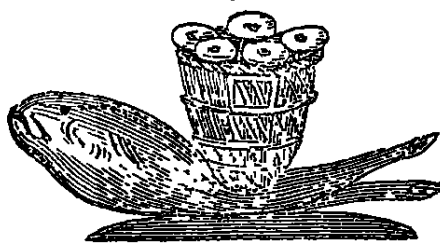


Fragment de sarcophage du IV^e siècle conservé au Campo Santo teutonique à Rome.

IMPRIMATUR :
Mechliniae, 4 Septembris 1928.
J. THYS, can., lib. cens.

DES PRESSES DE L'IMPRIMERIE VROMANT & C^o
3, RUE DE LA CHAPELLE, BRUXELLES

L'INAUGURATION DU ROYAUME MESSIANIQUE



NOMEN MIHI ABERCIVS
DISCIPVLVS PASTORIS CASTI
QVI PASCIT OVIVM GREGES
IN MONTIBVS ET AGRIS
CVI OCULI SVNT GRANDES
VBIQVE CONSPICIENTES.
IS ME DOCVIT
LITTERAS FIDELES
QVI ROMAM ME MISIT
REGNVM CONTEMPLATVRVM
VISVRVMQVE REGINAM AVREA —
STOLA AVREIS CALCEIS DECORAM.
IBIQVE VIDI POPVLVM SPLENDIDO
SIGILLO INSIGNEM.....
..... PAVLVM HABENS (comitem).

Epitaph. Abercii ant. ann. 216 post Christ.

CHAPITRE PREMIER

HIÉRARCHIE ET CULTE PENDANT LES PREMIERS SIÈCLES CHRÉTIENS A ROME

AINSI qu'Isaïe l'avait prophétisé, une fleur ravissante apparut sur la tige de Jessé, et cette fleur, c'est le Christ. Il n'y a donc rien de plus naturel que la continuité entre la liturgie de la Synagogue et la liturgie chrétienne, en sorte que la révélation évangélique représente, non pas la réaction révolutionnaire de la Diaspora paulinienne contre l'intransigeance israélite, mais le développement intrinsèque et vital du culte révélé par Yahweh, son légitime accomplissement à la douce chaleur du Soleil de justice apparu sur l'horizon de Jérusalem.

Il y eut une première période, où l'Église apostolique usa de tous les égards pour ne pas anticiper précipitamment sa séparation d'avec le vieux tronc du Sanhédrin. Pierre à Antioche et Paul à Jérusalem poussèrent la condescendance jusqu'aux extrêmes limites du possible; mais la haine des Juifs contre Jésus fut irréductible, et la Synagogue, non pas mère, mais perfide marâtre, assumait la tâche infâme, suivie ensuite pendant plus de trois siècles, de pousser le monde païen à étouffer dans le sang l'Église naissante. C'est toujours l'ancienne tactique du Sanhédrin, qui assassine le Christ par l'intermédiaire de Pilate.

Au commencement, en effet, les autorités impériales romaines, comme saint Luc en fait foi, avaient confondu les chrétiens avec les Israélites, si bien que, au dire de Tertullien, les premiers vagissements de l'Église naissante avaient été protégés *umbra-culo religionis insignissimae, certo licitae*. Ce fut durant cette période de transition que la famille chrétienne, prenant l'aspect extérieur et légal de communauté israélite, en adopta aussi une quantité d'éléments liturgiques qui, aujourd'hui encore, font partie de son patrimoine sacré, et sont, pour ainsi dire, comme l'attestation de son origine et de sa descendance de la race d'Abraham et d'Israël.

Nous avons déjà vu dans le volume précédent, comment le plan général de la synaxe catéchétique chrétienne, avec sa double lecture scripturaire séparée par le *psalmus responsorius*, avec l'homélie du président et la prière litanique finale pour les divers besoins de la communauté, était calquée exactement sur le service religieux du sabbat dans les synagogues; nous devons maintenant ajouter que l'aspect extérieur lui-même du culte et de la hiérarchie catholique, spécialement à Rome où l'élément juif était très puissant, refléta en beaucoup de points le fonctionnement de la hiérarchie israélite des grandes cités de la Diaspora et sembla s'en inspirer.

La constitution interne des synagogues est assez connue. Pour en ériger une, il suffisait d'une dizaine d'hommes de bonne volonté; à Rome, il y en avait plusieurs, présidées chacune par un *gévousiarque* ou par un « Ange de l'Église », assisté d'une *gévousie* ou conseil presbytéral. L'administration économique du patrimoine commun était gérée par sept personnes, chargées aussi de l'assistance des pauvres dans leur quartier respectif. Toute zone urbaine habitée par les fils d'Israël avait son cimetière correspondant, hors les murs. On connaît bien les nécropoles juives de la voie Appienne, de *Porta Portese*, de l'Esquilin, etc. qui nous démontrent que l'organisation des cimetières chrétiens, avec *cubicula*, *arcosolia*, *loculi*, etc., fut imitée des Hébreux, avec qui les chrétiens partageaient l'espérance de la résurrection finale et l'horreur pour la crémation des cadavres.

Or, qu'observons-nous dans l'aspect extérieur de la hiérarchie romaine des premiers siècles? La communauté chrétienne de Rome est présidée par son *episcopus* monarchique, successeur de Pierre et chef visible de l'Église entière, lequel a la divine mission d'exercer son épiscopat sur toute la chrétienté. Dès le temps immédiatement postérieur aux Apôtres, il enseigne tous les chrétiens, et il intervient pour dirimer les questions qui surgissent dans les Églises particulières, par exemple à Corinthe; il menace de priver de sa communion les lointains évêques d'Asie, s'ils ne s'accordent avec lui en matière purement rituelle. Son prestige est tel qu'un disciple de Jean l'Évangéliste, saint Polycarpe, fait le voyage de Smyrne à Rome dans le but d'incliner le Pape à son opinion; de toutes

les parties du monde, c'est une venue continuelle à Rome de docteurs catholiques et d'hérétiques, sollicitant la faveur du *Papa benedictus*, lequel n'est pas simplement l'organe nécessaire formant un lien pour l'Église entière, comme l'enseigne Irénée; mais, au dire du sarcastique Tertullien, il est le *Pontifex Maximus, episcopus episcoporum*, qui met son autorité au-dessus de celle de tous les évêques, de tous les usages, de toutes les coutumes. Ces prérogatives de la Primauté pontificale, les catholiques et les hétérodoxes des premiers siècles de l'Église en ont conscience; elles sont librement exercées, et souvent même invoquées, sans que jamais surgisse aucune discussion à ce propos, si bien qu'Irénée, pour prouver l'apostolicité de l'Église universelle, cite le simple catalogue de la succession épiscopale de Rome, ajoutant qu'avec Rome *propter potiozem principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam*. Il s'agit donc d'une prérogative personnelle du Pape, et non d'une prééminence ou d'une prérogative de l'Église romaine, bien que, dans quelques anciens documents, par exemple chez Ignace d'Antioche et Clément I^{er}, la personne du Pape reste presque cachée derrière la traditionnelle forme collective qu'assumait parfois la hiérarchie catholique, tout comme saint Paul associait à ses lettres les noms de ses disciples. Ainsi, dans l'épître clémentine aux Corinthiens, la signataire est l'Église romaine qui écrit à celle de Corinthe, afin de conjurer le schisme qui la déchire. C'était précisément la forme épistolaire en usage dans les diverses synagogues judaïques, qui maintenaient entre elles un commerce épistolaire actif; mais à Corinthe, les destinataires comprenaient exactement la vraie valeur de ce style conventionnel de bureaucratie, si bien que, près d'un siècle plus tard, l'évêque Denys de Corinthe nous assure du grand crédit dont jouissait encore dans son Église la lettre du pape Clément, qui était lue périodiquement dans les synaxes liturgiques.

En outre des sept diacres pour l'administration du patrimoine ecclésiastique et pour la distribution des secours aux pauvres, le Pape était assisté dans l'exercice de son ministère par un collège presbytéral qui, au temps de saint Corneille, se composait de quarante-deux membres. Le nombre toujours

croissant des fidèles, bien avant Justin, avait amené les Pontifes à répartir le ministère paroissial de Rome en diverses zones ou districts, érigeant en chaque région quelques titres ou sièges cultuels, avec clergé, patrimoines et cimetières distincts. A Alexandrie, au temps d'Arius, la même organisation était en vigueur, si bien que les prêtres titulaires étaient presque comme autant d'évêques dans le territoire de leurs paroisses.

Les noms de ces titres romains, à l'égal de ceux des cimetières, révèlent leur origine première.

Il s'agit de propriétés privées, généralement de propriétés de matrones chrétiennes, passées au domaine collectif de l'Église, quand celle-ci fut légalement capable de posséder. Au III^e siècle, il y avait vingt-cinq titres; ils montèrent plus tard à vingt-huit, et leur liste peut s'établir par le nom des signataires du Concile romain sous le pape Symmaque.

Nous donnons la préséance à la *domestica ecclesia* d'Aquila et Priscille sur l'Aventin, qui réclame l'honneur d'avoir été mentionnée par l'apôtre Paul dans l'épître aux Romains (xvi, 3-5); une certaine prééminence sur toutes les Églises de Rome convient pourtant au *titulus Pastoris* ou *Ecclesia Pudentiana*, sur le Viminal, parce que, nonobstant l'obscurité de la légende relativement aux relations de saint Pierre avec les *Pudens*, il semble toutefois certain que l'Apôtre a, pendant quelque temps, accepté l'hospitalité dans leur maison. Bien plus, les souvenirs des relations de saint Pierre avec Aquila et Priscille et avec la *gens Pudentiana* se retrouvent tous dans l'histoire du cimetière priscillien de la *via Salaria* qui fut certainement inauguré par la prédication de saint Pierre et accueillit les dépouilles mortelles de ses premiers disciples du patriciat romain.

En tenant compte de la division de la Ville en sept régions ecclésiastiques, dont chacune comprenait deux régions ou plus, des quatorze régions civiles instituées par Auguste, voici la liste des anciens titres urbains mentionnés pour la plupart, aujourd'hui encore, dans le missel et dans le bréviaire romain.

La *Regio I* correspondait, en partie du moins, à la I^{re}, à la XII^e et à la XIII^e d'Auguste, et comprenait cinq titres, dont la

juridiction ecclésiastique s'étendait sur les cimetières des voies d'Ostie, Appienne et Ardéatine :

- 1^o *Titulus Sabinae* ;
- 2^o *Titulus Priscae* ;
- 3^o *Titulus de fasciola* ;
- 4^o *Titulus Balbinae* ;
- 5^o *Titulus Tigridis* (Saint-Sixte).

Le souvenir de ce groupement de clergé dura longtemps, puisque les prêtres cardinaux de ces titres, jusqu'au delà du XI^e siècle, furent chargés de faire successivement fonction d'hebdomadier pour la célébration de la messe solennelle dans la basilique de Saint-Paul.

La *Regio II, Coelium et Forum*, correspondait à la II^e et à la VIII^e régions d'Auguste, et avait trois titres avec juridiction sur les cimetières de la voie Latine, et sur ceux de Prétextat et *ad Catacumbas* sur la voie Appienne :

- 1^o *Titulus Byzantis* (Saints-Jean-et-Paul) ;
- 2^o *Titulus de Belabro* (Saint-Georges) ;
- 3^o *Titulus Anastasiae*.

La *Regio III, Esquilinum et Coelium*, correspondait aux régions III^e et V^e d'Auguste, et comprenait cinq titres avec juridiction sur les cimetières de Cyriaque, d'Hippolyte sur la voie Tiburtine, et des Saints-Pierre-et-Marcellin sur la voie Labicane.

- 1^o *Titulus Clementis* ;
- 2^o *Titulus Eusebii* ;
- 3^o *Titulus Apostolorum* (Eudoxiae) ;
- 4^o *Titulus Aequitii* (Saint-Martin) ;
- 5^o *Titulus Praxedis* ;
- 6^o *Titulus Matthaei in Merulana*.

La *Regio IV, Quirinalis et Viminalis*, correspondait aux régions IV^e et VI^e d'Auguste, avec quatre titres, et exerçait la juridiction sur les cimetières de la voie Nomentane :

- 1^o *Titulus Vestinae* (Saint-Vital) ;
- 2^o *Titulus Cyriaci* ;
- 3^o *Titulus Susannae* ;
- 4^o *Ecclesia pudentiana*.

La *Regio V, Via Lata, Pallacines*, correspondait à la VII^e région d'Auguste et, en partie, à la IX^e, avec deux titres qui

exerçaient leur juridiction sur les cimetières des voies *Salaria*, *Pinciana* et *Flaminia* :

- 1^o *Titulus Marcelli* ;
- 2^o *Titulus Marci iuxta Pallacinas*.

La *Regio VI*, correspondant à la IX^e d'Auguste, avait, elle aussi, deux titres seulement :

- 1^o *Titulus Lucinae* ;
- 2^o *Titulus Damasi*.

La *Regio VII*, comprenant le Vatican, le Transtévère, etc., avait trois titres avec juridiction sur les cimetières des voies Triomphale, de Porto et Aurélienne :

- 1^o *Titulus Chrysogoni* ;
- 2^o *Titulus Caeciliae* ;
- 3^o *Titulus Callisti (Iulii)*.

A ces titres, il faut ajouter plusieurs églises de moindre importance, telles que l'église de Sainte-Bonose, de Saint-Hippolyte, de Saint-Saturnin, de Sainte-Rufine, etc., comme aussi les chapelles de famille érigées dans les palais des patriciens.

Presque tous ces titres urbains remontent aux premières années du IV^e siècle, peu avant la paix constantinienne. Plusieurs d'entre eux durent certainement tomber sous le coup de la confiscation durant la persécution de Dioclétien, puisque Eusèbe affirme que ce fut seulement Constantin qui rendit aux chrétiens les édifices où ils avaient coutume de se réunir, et qui appartenaient, non point aux particuliers, mais à la communauté.

Il semble que, à l'origine, on ait attaché à chaque titre, comme à Carthage, deux prêtres ; l'un était le titulaire et l'autre le coadjuteur. Une épigraphe de 521-525, dans le cimetière de Saint-Pancrace, mentionne, il est vrai, un prêtre *prior*, un *secundus*, un *tertius*, un *quartus* ; mais dans les trois premiers siècles, le clergé était en très petit nombre, et les quarante-six prêtres du temps du pape Corneille pouvaient à peine suffire pour que chaque titre eût l'assistance de deux prêtres.

Tandis qu'à Rome, les prêtres, les acolytes et les lecteurs prenaient leur nom de l'église à laquelle ils étaient attachés,

les diacres et les sous-diacres recevaient au contraire le leur de la région à laquelle ils étaient préposés. De là vient que dans les épigraphes antiques, à côté des prêtres *tituli Sabinae, Nicomedis, de Velabro*, etc., sont mentionnés les diacres *regionis quartae, secundae*, etc. Plus tard seulement on érigea des églises à côté des diaconies de la période byzantine, quand le but premier de la diaconie, qui était celui de servir de magasin et d'office pour la *frumentatio* gratuite aux pauvres, vint à manquer, faute de ressources, durant la période lombarde; alors on substitua exclusivement un but religieux et liturgique au but philanthropique. L'administration ordinaire des sacrements avait régulièrement lieu dans les titres urbains; pendant les quatre premiers siècles, les catacombes servaient simplement à un but funéraire, et, en temps normal, on ne s'y réunissait que pour les sépultures, auxquelles se rattachait, d'une certaine façon, la mémoire solennelle des martyrs, au jour anniversaire de leur mort. L'opinion vulgaire qui prétend que les chrétiens, durant les premiers siècles, célébraient leur culte dans les cimetières souterrains manque donc complètement de preuves; comme celle qui veut qu'ils s'y cachassent en temps de persécution, et qu'ils vécussent presque, pareils à des taupes, dans ces ténèbres de mort. Outre que la précaution aurait été parfaitement inutile, puisque l'État devait certainement avoir la liste des immeubles ecclésiastiques avec celle des chefs et représentants de la communauté chrétienne, elle paraît invraisemblable, quand on réfléchit au nombre énorme de fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui, dès le temps de Tertullien, auraient dû rompre avec Rome, pour s'enfuir sous terre vivre dans les catacombes.

Les sources historiques nous tracent un tableau tout autre de la vie culturelle chrétienne, telle qu'elle se déroula à Rome dans les trois premiers siècles. Au début les patriciens mirent à la disposition de l'*Ecclesia fratrum* quelque salle de leur palais, et là, à l'ombre du droit sacré de la propriété privée, *sub titulo* donc d'un nom puissant et du *ius domiciliare*, les fidèles du voisinage se réunissaient à des périodes déterminées, pour les cérémonies du culte. C'est là la signification légale du nom du propriétaire primitif, toujours associé à celui de son

titre : *titulus Tigridis*, *titulus Nicomedis*, etc., sans aucune dédicace à un saint. Plus tard seulement les titres romains prirent le nom de leurs patrons célestes, et à cela contribua en partie le fait que, un culte hagiographique ayant été attribué à plusieurs parmi les fondateurs des titres primitifs, par exemple le *titulus Eusebii*, *titulus Susannae*, *titulus Cyriaci*, *titulus Caeciliae*, etc., les autres églises aussi, qui avaient pris leur nom de simples particuliers, *titulus Sabinae*, *titulus Balbinae*, etc., furent, avec le temps, dédiées aux martyrs homonymes, dont les reliques, précisément à cause de cette homonymie, furent transférées en ces antiques sanctuaires. Ainsi *titulus Sabinae*, *titulus Balbinae*, *titulus Anastasiae*, devinrent à leur tour *titulus Sanctae Sabinae*, *titulus Sanctae Balbinae*, *titulus Sanctae Anastasiae*, etc., sans que ces saintes aient eu aucune relation avec les fondatrices respectives de ces églises.

Et puisque nous parlons de titres domestiques, ayant reçu leurs noms de leurs premiers possesseurs, il convient d'avertir le lecteur qu'à Rome un bon nombre d'anciennes églises, même non titulaires, dédiées à des martyrs, conservent encore le souvenir de leur habitation privée. En ces premiers temps, le culte des martyrs avait un caractère éminemment local. Hors du « Pomoerium » romain, nous le voyons localisé presque exclusivement dans les cimetières suburbains, autour de leurs tombes, tandis que si nous trouvons dans l'intérieur de la cité quelque église érigée sous le nom d'un martyr, la raison en est toujours que là se conservait le souvenir de son habitation; en sorte que l'édifice lui-même était en quelque sorte considéré comme un sanctuaire et une relique du saint. Les recherches et les fouilles les plus récentes ne font que confirmer cet antique principe liturgique romain mis en évidence par De Rossi, en sorte que nous pouvons conclure que toutes les anciennes églises urbaines dédiées aux martyrs indiquent régulièrement le lieu de leur habitation.

Voici une liste des principales de ces églises, élevées sur l'emplacement de la maison du saint titulaire respectif :

- 1^o *Basilica Apostolorum ad Catacumbas*, sur la voie Appienne,
- 2^o *Dominicum Clementis*, près du Latran;
- 3^o *Titulus Caeciliae*, au Transtévère;

- 4° *Memoria S. Martyris Hyppoliti*, près du titre de Pudentielle;
 5° *Basilica S. Bonosae*, au Transtévère;
 6° *Titulus Chrysogoni* » »
 7° *Titulus Byzantii* (SS. Iohannis et Pauli), sur le Coelius;
 8° *Titulus Callisti*, au Transtévère;
 9° *Titulus Cyriaci*, près des Thermes de Dioclétien;
 10° *Titulus Susannae*, » »
 11° *Titulus Praxedis*, sur le Viminal;
 12° *Titulus Pudentis*, » »
 13° *Oratorium ubi Decollatus est Xystus*, sur le cimetière de Callixte;
 14° *Ecclesia SS. Rufinae et Secundae* (?), près du titre de Callixte;
 15° *Basilica S. Bibianae*, sur l'Esquilin, près du Nymphée d'Alexandre Sévère;
 16° *Titulus Aequitii*, près des thermes de Trajan;
 17° *Titulus Nicomedis*;
 18° *Ecclesia S. Felicitatis*, près du titre de Clément;
 19° *Dominicum Eusebii*, sur l'Esquilin, près du Nymphée d'Alexandre Sévère;
 20° *Titulus Lucinae*, sur la *Via Lata*;
 21° *Titulus Damasi* (S. Laurentii), près du théâtre de Pompée, où étaient les antiques archives de l'Église, et où, peut-être, le grand archidiacre avait résidé en raison de sa charge;
 22° *S. Saturnini*, sur le Quirinal, détruite sous Paul V;
 23° *S. Basilidis*, sur la *Via Merulana* (détruite).

* * *

Pour que le concept de l'unité de l'Église sous l'unique *Episcopus* ne fût pas trop affaibli par la multiplication de tous ces centres mineurs de culte avec clergé et cimetières spéciaux, le pape, en chaque jour de fête, avait l'habitude de transmettre aux prêtres titulaires, par l'intermédiaire des acolytes, une parcelle de sa propre *Eucharistie*, afin que, déposée dans leur calice consacré, elle symbolisât comme un *sacrum fermentum* qui, atteignant toute la masse des fidèles, donnât goût et saveur d'unité catholique à leur sacrifice. Cette discipline devait exister déjà au II^e siècle, à la naissance des titres romains, et c'est à elle que se rapporte probablement l'épisode de l'acolyte Tarcius tombé victime de la brutalité païenne, parce qu'il ne voulut pas dévoiler aux infidèles les saints Mystères qu'il portait cachés sur sa poitrine.

Au V^e siècle cette discipline était encore en vigueur, et peut-être, pour quelques solennités au moins, par exemple pour la semaine pascale, se prolongea-t-elle bien avant dans le moyen

âge. D'une lettre d'Innocent I^{er} à l'évêque Decentius de Gubbio, il résulte qu'à cette transmission de la parcelle de l'Eucharistie de la part de l'évêque, s'attachait cette signification que, sans l'autorisation épiscopale, il n'était pas licite aux simples prêtres de célébrer dans la ville les synaxes eucharistiques. Cette discipline a son pendant dans l'autre prescription qui, encore aujourd'hui, impose aux prêtres d'administrer la *Chrismatio* et l'Extrême-Onction avec l'Huile consacrée annuellement par leur évêque.

Une autre institution rituelle destinée à garantir le magnifique concept de l'unité liturgique à Rome, était celle des stations. Comme Tertullien l'observe, *Statio de militari exemplo nomen accipit, nam et militia Dei sumus*¹. En effet, à Rome, depuis le temps d'Hermas, la discipline stationnaire comportait, outre la prière collective, le jeûne prolongé jusqu'à None, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où la synaxe eucharistique étant célébrée, les fidèles retournaient prendre leur nourriture chez eux. Le concept de l'imminence de la parousie a peut-être contribué à donner le nom spécial de station à l'attitude des fidèles « montant la garde » dans l'attente de l'arrivée du Seigneur qui vient à l'improviste, comme un voleur nocturne. A Rome, par exemple, nous connaissons les classiques *statio I cohortis*, *statio annonae*, *statio aquarum*, et par ces noms on désignait la caserne ou le lieu où résidaient les employés d'une administration; si bien que le *στατίονα ἔχειν* d'Hermas devrait être traduit, au sens spirituel, par : *monter la garde, faire sentinelle*.

* * *

Le triomphe du christianisme à l'époque constantinienne, apporta un immense développement à ces *eucharisties* collectives, célébrées dans les sanctuaires les plus vénérés de la Ville, souvent présidées par le pape, avec l'intervention d'un grand concours de fidèles.

Vers l'an 460, Hilaire en confia particulièrement la charge aux *ministeriales* : *constituit in Urbe ministeriales, qui circumirent constitutas stationes*² : ce qui nous autorise à croire que

1. *De Oratione*, XIX; P. L., I, col. 1287-1288.

2. *Liber Pontif.* Édit. Duchesne, I.

le clergé paroissial n'était point dérangé pour la station; celle-ci, après le iv^e siècle, comportait simplement la procession liturgique suivie de l'offrande du sacrifice, son élément pénitentiel primitif, avec le jeûne prolongé jusqu'à None, étant désormais oublié. Cette procession populaire est vraiment l'élément nouveau qui caractérise le type postérieur de la station romaine, telle qu'elle se déroula après la paix constantinienne. Litanie et cortège ne peuvent pourtant être considérés isolément, mais font partie de tout un ensemble de rites désignés, très improprement, sous le nom d'antiphonie, et inaugurés à Antioche dans la lutte contre le parti des arianisants. Cette nouvelle forme d'antiphonie comportait des chants populaires de propagande catholique, au milieu d'un déploiement d'étendards et de croix ornées de cierges avec chœurs de musiciens, processions à travers les rues de la ville; c'était la liturgie qui, pour les besoins nouveaux de la famille de Dieu, sortait du huis clos et descendait sur la place, afin de s'imposer à l'opinion populaire avec une bruyante mise en scène. Cette heureuse innovation, venue des rives de l'Oronte, fut, par les soins de saint Chrysostome, introduite à Constantinople et, de là, à Milan sous saint Ambroise.

Étant donnée l'influence que ce saint Docteur exerça sur l'esprit du pape Damase, il est très probable que le Pontife des Martyrs, qui consacra sa douce muse à chanter les louanges des témoins de la Foi ensevelis dans les catacombes, qui accomplit d'immenses travaux de déblaiement, de renfort, d'ornementation, pour remettre en vénération leurs sépulcres oubliés, lui enfin, qui prit à Milan et introduisit à Rome la prière psalmodique et l'ordonnance liturgique, il est très probable, dis-je, que le pape Damase ait emprunté à l'Église ambrosienne non seulement le chant des psaumes, mais intégralement le *mos orientalium partium*, comme s'exprime le biographe d'Ambroise, c'est-à-dire la procession stationnelle avec le rite eucharistique qui la suivait. Il est certain que les processions nocturnes avec les images de la Vierge, les croix stationnelles et les célèbres défilés aux flambeaux à travers les voies de la Ville, décrits par les *Ordines Romani* dans les vigiles des plus grandes solennités de Notre-Dame, rappellent trop les usages d'Antioche et de Constantinople pour qu'on ne pense pas tout de suite que ces rites

sont précisément venus de là jusqu'aux rives du Tibre. Mais même la procession stationnale ordinaire qui, à Rome, part de l'église de la « Collecte » avec la croix élevée, le livre des Évangiles, la cassette contenant la sainte Eucharistie, les encensoirs fumants, et se dirige, au chant de la litanie, vers la basilique désignée pour la station, ne diffère substantiellement pas assez des précédentes théories nocturnes, pour qu'on ne doive reconnaître dans le rite stationnal romain, tel qu'il fut célébré après le iv^e siècle, une forte influence des coutumes orientales.

Saint Grégoire le Grand, au vii^e siècle, donna une nouvelle impulsion à l'observance des processions stationnales, il en réordonna définitivement la série, si bien que, sauf peu d'exceptions, aujourd'hui encore, la liste des basiliques où se célèbre la station est précisément celle décrite dans le sacramentaire grégorien. On ne comprend pas toujours le critérium suivi dans la distribution des différentes stations, spécialement de celles du Carême; mais pour les plus grandes solennités, le rédacteur a certainement dû se conformer à des règles uniformes et traditionnelles.

Saint-Pierre est l'ancienne et la vraie cathédrale de Rome. C'est là qu'on gardait la chaire de l'Apôtre; qu'on administrait le baptême; que, le samedi des Quatre-Temps, on célébrait les vigiles nocturnes avec les saintes Ordinations; là qu'on consacrait le Pape; là, qu'autour de la confession apostolique, dans leur sommeil de mort, reposaient les Pontifes. En un mot, le Vatican, avec ses souvenirs historiques et avec sa liturgie, était, bien mieux que le Latran, résidence ordinaire du Pape au moyen âge, l'expression vivante et autorisée du pontificat romain. Cette idée fut très élégamment traduite dans les vers suivants que les pieux pèlerins du vii^e siècle copièrent dans le baptistère damasien, près du sépulcre de saint Pierre :

*Auxit Apostolicae geminatum Sedis honorem
Christus, et ad caelum hanc dedit esse viam;
Nam cui siderei commisit limina regni,
Hic habet in terris altera claustra poli.*

C'est pourquoi une autre épigraphe du même baptistère vatican, rapprochant les deux idées, celle du bain de la régé-

nération administré par le successeur de saint Pierre, et celle de la chaire de bois de l'Apôtre, conservée dans le baptistère, donnait sans hésiter au temple vatican le titre de *Petri sedes*, au sens que nous avons indiqué plus haut :

*Una Petri Sedes, unum verumque lavacrum,
Vincula nulla tenent quem liquor iste lavat.*

Conformément à ce principe, la Messe stationnale était toujours à Saint-Pierre dans toutes les plus grandes solennités de l'année : Noël, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, etc. Au Latran restait la gloire d'être la demeure habituelle du Pontife, qui, par exception seulement, célébrait les offices solennels dans la basilique du Sauveur, quand quelque raison conseillait d'épargner au peuple la fatigue de la procession stationnale.

Ainsi, par exemple, dans la grande *feria quinta in Coena Domini*, les trois messes pour la réconciliation des pénitents, pour la consécration du Chrême et pour la communion pascale, se célébraient toutes dans la basilique du Sauveur; car il n'aurait pas été possible aux fidèles de se rendre en ce jour par trois fois à Saint-Pierre qui était alors en dehors de l'enceinte de la ville.

Au iv^e siècle, le baptême pascal fut certainement administré au Vatican; mais dans la suite, à mesure que le génie et la puissance des Pontifes eurent accru la splendeur et l'importance du Latran, l'usage prévalut de conférer le sacrement de la régénération dans le baptistère de Sixte III au Latran, et ce rite est en effet celui que nous trouvons codifié dans les *Ordines Romani*. Pourtant, pour donner une compensation à Saint-Pierre, comme à l'origine, à Rome, le jour de Pâques ne comportait sans doute pas de Messe stationnale, à cause de la veillée qui avait duré toute la nuit, l'on réserva au Vatican la station du lundi suivant.

Un autre accroc aux privilèges de Saint-Pierre fut fait vers le xi^e siècle. Durant les jours pluvieux et courts qui attristent la fin de décembre à Rome, la troisième messe, ou mieux, l'unique et véritable Messe stationnale à Saint-Pierre, *in die sancto* de Noël, devait être extrêmement incommode; d'autant

plus que, durant les schismes occasionnés par la lutte contre les investitures, Hildebrand et ses premiers successeurs ne pouvaient pas très facilement se hasarder à sortir de Rome pour se rendre à Saint-Pierre, sans risquer leur vie, ou s'exposer au danger de trouver à leur retour les portes de la cité fermées et barricadées.

C'est pourquoi, au détriment des droits de la basilique Vaticane, la station fut définitivement fixée à Sainte-Marie-Majeure, où la pensée liturgique était, en ce jour, spécialement attirée par la crèche de Sixte III.

Pour la basilique du Sauveur au Latran, on doit compter comme primitives les célèbres stations de l'*initium quadragesimae*, du commencement de l'*hebdomada paschalis*, le dimanche appelé plus tard « des palmes », les trois messes du jeudi-saint et celle de la conclusion de la solennité pascale, samedi *in albis*. Il est étrange au contraire que le jour de Pâques la station se célèbre dans la basilique Libérienne et non dans celle du Sauveur; mais, probablement, cette ordonnance n'est-elle pas primitive, et le choix de Sainte-Marie-Majeure peut avoir été suggéré par un certain critérium de commode variété, puisque la basilique Libérienne s'élève à peu de distance du Latran, où précisément depuis le VI^e siècle on avait coutume de célébrer la vigile baptismale.

La basilique de Saint-Paul a régulièrement l'honneur de la Messe stationnale en l'un des premiers jours qui suivent les grandes solennités de Pâques et de Noël. Mais elle est trop éloignée du centre habité, en sorte que, si au mercredi après le IV^e dimanche de Carême, par spéciale dévotion envers l'Apôtre, type des convertis, on y célèbre les grands scrutins baptismaux; si, en outre, la bonne volonté de Grégoire le Grand, qui y avait sa tombe de famille, réussit à y instituer une station pénitentielle le dimanche de Sexagésime; toutefois, dans la semaine de Pentecôte, le long chemin et la chaleur du soleil de Rome au mois de juin détournèrent les Pontifes d'y célébrer la station, qui fut transférée au titre byzantin de Sainte-Anastasie, près du Vélabre.

La basilique Libérienne, en outre des stations solennelles de la vigile de Noël, de la fête de saint Jean Évangéliste, du jour

de Pâques et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge, a, régulièrement, la Messe stationnale chaque mercredi des Quatre-Temps. Le surlendemain, la station se célébrait normalement dans l'*Apostoleion* de Narsès, tandis que la *pannuchis* dominicale constituait un privilège exclusif de la basilique de Saint-Pierre.

Saint-Laurent-hors-les-Murs a, malgré sa distance du centre habité, une quantité de fêtes stationnales qui nous attestent l'antique célébrité du culte du martyr, dont la basilique, de préférence à Sainte-Marie-Majeure, fut de tout temps comptée parmi les patriarcales. C'est pourquoi, dès l'aurore de la Septuagésime, au milieu du cycle quadragésimal, le mercredi des semaines de Pâques et de Pentecôte, la liturgie romaine avait coutume de guider les fidèles en pieux pèlerinage à la tombe du Staurophore de l'Église aux prières duquel, dès le temps de Prudence, on attribuait le triomphe du christianisme qui ouvre l'époque constantinienne.

Si l'*Apostoleion* de Narsès a eu, à l'égal du titre d'Anastasie, son heure de célébrité, cela fut dû spécialement à la cour byzantine. Partant, tous les vendredis des Quatre-Temps, le missel assigne la station à la basilique des Douze-Apôtres, au pied du Quirinal, et l'on y célèbre également la synaxe du jeudi de Pâques. Les Sacramentaires du moyen âge ont attribué à l'*Apostoleion* une synaxe stationnale le IV^e dimanche (*vacat*) de l'Avent. Mais il s'agit d'une innovation postérieure, qui avait pour objet la fête de sainte Eugénie, dont les reliques étaient précisément gardées en cette splendide église. Comme son *dies natalis* tombe le 25 décembre, on en anticipait la solennité au dimanche précédent.

Le titre de Sainte-Anastasie, à l'époque byzantine, tenait presque lieu d'église de la cour. Il ne faut donc pas s'étonner si on lui attribua aussi de notables privilèges, en sorte que, le second jour de la première semaine du Carême, aussitôt après la synaxe du lundi à Saint-Pierre-aux-Liens, avait lieu la station au titre anastasien. Une autre station célèbre de Sainte-Anastasie était celle de la troisième fête de Pentecôte, quand c'eut été le tour de la basilique de Saint-Paul, si la saison estivale ne s'y fut opposée.

Après la dédicace du Panthéon par Boniface IV, la rotonde de Sainte-Marie *ad Martyres*, ou de *Sainte-Maria Martyra* comme on l'appelait, acquit elle aussi une grande célébrité. On y tenait la station pour l'octave de Noël, le vendredi de Pâques et le dimanche précédant la fête de la Pentecôte, quand, du haut de l'immense coupole, on faisait tomber sur le peuple une pluie de roses *in figuram Spiritus Sancti*.

Le titre de Pammachius sur le Coelius avait, lui aussi, le privilège d'une triple station annuelle : c'est-à-dire après la Théophanie, le vendredi de Quinquagésime et le mercredi de Pentecôte. La première et la dernière station ont pourtant disparu depuis longtemps de notre missel, qui, au moyen âge, a pareillement dépouillé de la solennité stationnale le temple antique *de fasciola* sur la voie Appienne pour l'attribuer, le lundi-saint, au titre de Praxède sur l'Esquilin qui avait vainement, jusqu'alors, désiré cet honneur. Un autre dépouillement liturgique, à la charge du missel actuel, est celui infligé, le samedi *Sitientes*, à la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs, pour concéder en échange la célébrité stationnale à l'église de Saint-Nicolas *in Carcere*, laquelle, grâce à la famille des Pierleoni qui résidait tout auprès, avait acquis une grande importance dans la Ville vers le XI^e siècle.

On cherche toutefois inutilement, dans la liste grégorienne des stations, les antiques sanctuaires des martyrs aux cimetières suburbains. Tandis que le sacramentaire léonien tient un compte exact des messes traditionnelles qui se célébraient dans les catacombes, par exemple sur la tombe de saint Sylvestre, ou sur celles des sept Frères Martyrs, dans le grégorien au contraire il n'y a aucune indication relative à ces synaxes *extra muros*, en sorte que les quatre messes du 10 juillet, assignées par le léonien aux quatre cimetières distincts dans lesquels reposaient les fils de sainte Félicité, sont réduites, dans le sacramentaire grégorien, ou mieux, dans celui d'Hadrien, à une seule synaxe collective, en mémoire de tout le groupe des sept Frères.

On sait toutefois que saint Grégoire I^{er}, lui aussi, célébrait régulièrement dans les cimetières les fêtes traditionnelles des martyrs; et plusieurs de ses homélies ont même été prononcées précisément en ces solennelles occasions. Des quarante homélies

dont se compose la collection grégorienne, dix ont été prononcées dans les catacombes suburbaines. En voici la liste :

- 1^o *Homil. III in basilica S. Felicitatis, die natal. eius*, cimetière de Maxime, sur la voie Salaria;
- 2^o *Homil. VI in basilica SS. Marcellini et Petri, Dominica III Adventus*, voie Labicane;
- 3^o *Homil. IX in basilica S. Silvestri, die natal. eius*, cimetière de Priscille, voie Salaria;
- 4^o *Homil. XI in basilica S. Agnetis, die natal. eius*, cimetière « Agelli », voie Nomentane;
- 5^o *Homil. XII in basilica S. Agnetis, die natal. eius*, cimetière « Agelli », voie Nomentane;
- 6^o *Homil. XIII in basilica S. Felicis, die natal. eius*, cimetière de la voie de Porto, *ad duos Felices*;
- 7^o *Homil. XXVII in basilica S. Pancrati, die natal. eius*, cimetière de Calépode, voie Aurélienne;
- 8^o *Homil. XXVIII in basilica SS. Nerei et Achillei, die natal. eorum*, cimetière de Domitille, voie Ardéatine;
- 9^o *Homil. XXXII in basilica SS. Processi et Martiniani, die natal. eor.*, voie Aurélienne;
- 10^o *Homil. XXXVII in basilica S. Sebastiani, die natal. eius*, aux Catacombes, voie Appienne.

L'examen de l'homiliaire grégorien nous conduit aussi à une autre constatation. Les stations mentionnées dans les titres des prédications — à moins que les manuscrits ne soient erronés, chose qu'il n'est pas toujours facile de déterminer — ne correspondent pas, assez souvent, à celles du sacramentaire. Cette circonstance, rapprochée du fait que le sacramentaire ne dit rien des stations cémétériales fréquentées par le saint, nous induit à supposer que la liste stationnale actuelle, qui nous est transmise par le missel, ou bien, est pour le moins postérieure à la rédaction de l'homiliaire, ou bien que saint Grégoire ne s'y conforma pas rigoureusement. L'ordre même des péripécies évangéliques n'est pas toujours identique et accuse en outre un remaniement survenu peut-être dans les derniers temps du pontificat du grand docteur.

Pour l'histoire de la liturgie stationnale, la liste de ces divergences a son importance.

HOMILIAIRE DE SAINT GRÉGOIRE.

II^e dimanche de l'Avent. *Prédication aux Saints-Pierre-et-Marcellin.*

MISSEL ROMAIN.

Station à Sainte-Croix en Jérusalem.

HOMILIAIRE DE SAINT GRÉGOIRE.

Samedi des IV-Temps d'Avent. *Prédication au Latran.*

Jedi de Pâques. *Prédication au Latran.*

Dimanche « in Albis ». *Prédication au Latran.*

Vendredi des IV-Temps de septembre. *Prédication à Saint-Clément.*

Dimanche d'automne. *Prédication aux Saints-Jean-et-Paul.*

II^e dimanche après la Pentecôte. *Prédication aux Saints-XII-Apôtres.*

XIX^e dimanche après la Pentecôte. *Prédication à Saint-Clément.*

IX^e dimanche après la Pentecôte. *Prédication au Latran.*

Prédication à Saint-Laurent sur l'évangile du mauvais riche.

MISSEL ROMAIN.

Station à Saint-Pierre.

Station aux Saints - XII - Apôtres.

Station à Saint-Pancrace.

Station aux Saints - XII - Apôtres.

L'Évangile correspond au III^e dimanche après la Pentecôte.

Rien.

Rien.

Rien.

Péricope rejetée hors de sa place et remise par Grégoire II au jeudi de la II^e semaine de Carême.

Mais quelle qu'ait été la série des synaxes stationnelles en usage avant saint Grégoire le Grand, il est opportun de constater que celle du sacramentaire d'Hadrien exclut systématiquement les stations suburbaines des cimetières, lesquels, du reste, depuis le temps des Lombards, étaient devenus peu sûrs.

Sous Jean III (560-573), dans le but d'assurer en quelque façon le service religieux sur les tombes les plus vénérées des martyrs, l'administration pontificale du *Patriarchium* avait dû évoquer l'affaire à soi, en chargeant les prêtres à tour de rôle, et subvenant aux dépenses de ces synaxes rurales. La proximité du cimetière d'Octavilla, sur la voie Aurélia, et la célébrité du culte de saint Pancrace, firent à grand'peine trouver grâce à ce jeune martyr de quatorze ans, qui, encore aujourd'hui, conserve dans le missel l'honneur de la station le dimanche *in Albis*.

Mais, sauf les tombes apostoliques des saints Pierre et Paul, et celle de saint Laurent, les autres sanctuaires *extra muros*, celui de Saint-Sébastien par exemple, de Saint-Hippolyte, de Sainte-Agnès, et jusqu'aux antiques cénotaphes de saint

Pierre et de saint Paul *ad catacumbas*, furent exclus des listes stationnales.

Il serait intéressant de découvrir le critérium selon lequel furent distribuées les stations du cycle quadragésimal. Il semble parfois qu'on ait voulu tenir compte des différentes régions urbaines, mais la liste primitive a certainement subi des altérations, et le fil conducteur est très souvent interrompu.

Pour la commodité du lecteur j'en transcris la liste selon la recension poétique qu'en fit jadis le célèbre humaniste de la Renaissance, Pomponius Letus. Le texte est celui qui a été édité par D. Morin, dans la *Revue Bénédictine* (janvier 1923, pp. 20-23), d'après un manuscrit (cod. sign. f. 36. sup. f^{os} 83-84) de l'Ambrosienne.

Qui tua praesidio Sanctorum crimina tolli

Quaesieris, voti, me duce, compos eris.

Festa quadragenae, nec sit grave, tempora serva,

Quaque dies veniam continuata dabit.

Primus Aventinum labor est conscendere montem,

Audiat ut primas diva Sabina preces.

Proximus ut subeas quae templa Georgius offert,

Quae fora nunc etiam de bove nomen habent.

Hinc Paulum fratremque simul venerare Iohannem

Inde Triphon humili voce rogandus erit.

Mox subeunda genu Laterana palatia flexo,

Templa quae Petri ferrea vincla tenent.

Sit tibi Anastasiae post hos venerabile numen,

Virgoque maiori culta sub aede parens.

Teque in pansperna excipiat Laurentius ara,

Dictaque Apostolico nomine sana petas.

Et Vaticani venereris limina Petri,

Huic dedit in terris iura superna Deus.

Hinc adeas Mariae templum cui Domnica nomen,

Cui iacet ante ipsas parvula cymba fores.

Clementis subeunda etiam delubra benigni,

Qua Nero deductas stare coegit aquas.

Et tibi Balbinae visenda est virginis ara,

Edita Aventini quam iuga montis habent.

Caeciliaeque sacrum flavas trans Tybridis undas

Te vocat, et Christi transtyberina Parens.

Subque Quirinali, Vitalis, colle rogeris,

Et Marcelline, tu quoque, Petre comes.

Mercredi des Cendres.

I^{re} région.

d'introduction post.

II^e région

d'introduction post.

I^{er} dim. de Carême.

III^e région.

II^e région.

III^e région.

d'introduction post.

V^e région.

II^e dim. de Carême.

II^e région.

III^e région.

I^{re} région.

VII^e région.

d'introduction post.

IV^e région.

III^e région.

*Te sacer hinc extra videat Laurentius urbem,
Terreat accessus nec via longa tuos.
Inde colas Marcum, cui celsa palatia surgunt,
Fundata auspiciis, Paule secunde, tuis.
Est quoque patricio veneranda Pudentia vico,
Et piscina fuit publica Xystus ubi.
Fratreque cum Cosma Damiani numen adora,
Quorum sunt sacrae fana propinqua viae.
Mox in Lucina Laurentius aede colendus,
Flaminiae Triphali qua legit arcus iter.
Inde Quirinalem, cum sol remearit, adibis,
Annuat ut precibus virgo Susanna tuis.*

III^e dimanche.
Hors du *Pomœrium*.
V^e région.
IV^e région.
I^{re} région.
d'introduction post.
VI^e région.
IV^e région.

*Atque Crucis Domini sacras accesseris aras,
Post ubi Sanctorum quatuor ossa iacent.
Et pete qua colitur Damasi Laurentius aedem,
Huic fuerant Magni iuncta theatra loco.
Nec pigeat Tyberis, per quam petis Hostia, porta
Efferre ad Pauli maxima templa pedem.
Quaeque tibi in summis fuerat, Martine, carinis
Silvestro nunc est rite dicata dies.
Fana quoque Eusebii, Marii vicina trophaeis,
Carcere sacratum Nicoleonque petas.*

IV^e dimanche.
II^e région.
VI^e région.
Hors du *Pomœrium*.
III^e région.
III^e région.
II^e région.

*Ecce autem Petrus revocat tua vota precesque,
Post quem Chrysogoni numina sancta colis.
Iulitam pro Cyriaco Quiricumque rogabis,
Quis data sunt Nervae proxima templa foro.
Et quod Marcello posuit Lucina sacellum
In Lata tibi sit cura subire via.
Mox in Flaminiis pratis pete Apollinis aedem.
Haec Apollinaris dicere metra vetant.
Sphaerica dehinc Stephani studiosus fana requiras,
Coelius in summo mons habet illa iugo.
Templa Iohannis adi portae mox iuncta Latinae,*

Dimanche de Passion.
Hors du *Pomœrium*.
VII^e région.
II^e région.
V^e région.
VI^e région.
II^e région.
I^{re} région.

*Et Lateranensi tecta colenda solo.
Confer in Exquiliis hinc te Praxedis ad aram,
Priscaque Aventino colle roganda tibi est;
Maioremque Parens te Virgo reposcit ad aedem,
Et Laterana domus tertia vota petit.
Crux repetenda etiam, cui Nevia proxima porta est,
Templa habeant quartas et Laterana preces.
Adiice praemissis pascalia festa diebus,
Ut veniae referas uberius opem.*

Dimanche des Palmes.
III^e région.
III^e région.
I^{re} région.
III^e région.
III^e région.
III^e région.
III^e région.

| | |
|--|--------------------------|
| <i>Curvae maiorem sit tertia visere Matrem,</i> | <i>Pâques.</i> |
| <i>Tertius et Petri templa subire labor.</i> | III ^e région. |
| <i>Expedit et Paulum geminato accedere voto,</i> | Hors du <i>Pomœrium.</i> |
| <i>Est labor, at meriti gratia maior erit.</i> | Hors du <i>Pomœrium.</i> |
| <i>Moenia teque etiam vocat Laurentius extra,</i> | Hors du <i>Pomœrium.</i> |
| <i>Et bis Apostolici nominis arca petit.</i> | V ^e région. |
| <i>Pantheon hinc adeas, Mariae nunc templa rotundae,</i> | VI ^e région. |
| <i>Clarum opus Agrippae, conspicuumque decus.</i> | |
| <i>Et Lateranensi celebratus in aede Iohannes,</i> | III ^e région. |
| <i>Excipiat quintas qua prius aure preces.</i> | |
| <i>Ultimus emerito Pancratius ore rogetur,</i> | Hors du <i>Pomœrium.</i> |
| <i>Et tua sic tolli crimina posse puta.</i> | |

Comme il ressort de cette liste, la distribution des synaxes stationnales selon les régions est un critérium qui trompe trop souvent; peut-être faudra-t-il se contenter de savoir que les stations, sans aucun ordre de topographie ou de hiérarchie, se suivent et se succèdent de manière que, durant le Carême, les titres les plus vastes et les plus insignes de la Ville soient visités.

Cette distribution du service liturgique dans les divers sanctuaires de la cité n'est pas exclusivement propre à Rome. Au moyen âge, les plus célèbres villes d'Italie, de France et d'Allemagne, avaient aussi leurs propres listes stationnales, ce qui contribuait grandement à imprimer à la liturgie un certain aspect dramatique populaire et vivant, qui la rendait accessible et chère aux masses. En cela, le culte chrétien n'a fait que bénéficier de ce qui était déjà dans la tradition classique latine, car ceux qui connaissent les anciens calendriers romains savent bien que, à côté des lettres alphabétiques correspondant aux jours du mois, étaient indiqués les cérémonies religieuses, les sacrifices et les autels où ils devaient être célébrés, précisément comme notre Férial philocalien marque les lieux où se fêtait le *dies natalis* des martyrs et des Pontifes, près de leurs tombes cémétérielles.

Et il doit en être ainsi, car, pour tout peuple vraiment civilisé, c'est-à-dire qui comprend et honore la liberté, le problème religieux n'est pas quelque chose qui regarde exclusivement l'individu dans les replis intimes de sa conscience, mais il est le premier postulat de tout véritable progrès social. Il faut donc que

la liturgie, non seulement jaillisse du cœur de tous les fidèles, mais soit comme l'atmosphère sociale qui en enveloppe l'esprit¹; qu'elle sorte, par conséquent, des temples et des sacristies, et qu'elle s'avance, majestueuse, sur les places et par les rues, afin d'élever, de raffermir les consciences trop timides, contribuant ainsi puissamment, comme dans les anciens temps, à ce travail de christianisation intime de toute la vie contemporaine qui ignore presque totalement le Christ, par qui seulement elle peut espérer le salut.

1. La prudence suggérera dans chaque cas ce qu'il est expédient de faire. Mais certainement nous ne saurions approuver sans conditions pour nos pays catholiques une trop commode politique de renonciation, poussée à ce point que, même dans de petites localités, s'introduit l'usage de porter le saint Viatique aux malades en forme absolument privée, comme si nous étions en pays infidèle.

CHAPITRE II

LE CALENDRIER ROMAIN

LE cycle liturgique annuel a pour objet essentiel l'adoration en esprit et en vérité, la louange, la propitiation et l'action de grâces envers Dieu, un et trine, à cause de son immense gloire et de sa bonté. Cette gloire et cette bonté se manifestent par-dessus tout dans l'œuvre de la création cosmique et de la rédemption humaine. Aussi, dans l'antiquité, de même que ces deux *théophanies* (appelons-les ainsi) de la magnificence divine fournissaient le thème essentiel de l'anaphore eucharistique, ainsi inspirèrent-elles également le cycle liturgique, tant hebdomadaire qu'annuel.

Dans l'ancienne liturgie italienne, à Rome, à Milan, pour ne rien dire des autres Églises, le service religieux de la semaine et de l'année constituait donc deux cycles distincts, de caractères absolument déterminés. Les jours de la semaine commémorent l'*Hexaméron* du Créateur dans la formation de l'univers; le cours annuel rappelle au contraire l'œuvre de la Rédemption. L'interprète classique de l'*Hexaméron* reste toujours saint Ambroise, avec ses splendides hymnes vespérales, où est décrite l'œuvre de chacun des jours de la création. Les mystères accomplis par le Sauveur le long du chemin de la Rédemption sont au contraire vénérés moyennant le cycle des fêtes qui, commençant avec l'Avent, embrasse Noël, le Carême, Pâques, les vingt-quatre dimanches après la Pentecôte et l'année tout entière, mettant admirablement en harmonie l'ordre logique avec la succession chronologique des faits. Le *cursus* hebdomadaire a, en conséquence, un caractère éminemment trinitaire, tandis que le *cursus* annuel est plutôt sotériologique et eschatologique; l'un et l'autre ont toutefois pour objet, d'une manière bien déterminée, Dieu Lui-même, dans ses manifestations de puissance et d'amour.

Sur ce premier fond théologique s'enchâssent dès le II^e siècle

quelques rares commémorations de martyrs qui se distinguaient des rites funéraires communs, en usage pour les simples défunts, surtout par leur caractère triomphal et joyeux ; aussi, tandis que l'on offrait le divin Sacrifice en suffrage pour ceux-ci, c'est en l'honneur des martyrs, au contraire, qu'il était célébré, et en action de grâces à Dieu qui avait triomphé en eux et les avait couronnés. Pour les défunts on priait ; aux martyrs, comme l'observe saint Ambroise, c'eût été presque faire une injure que d'intercéder pour eux, alors que c'est eux qui, réunis dans le ciel au Chef des Martyrs, le Christ, intercèdent pour les péchés des peuples.

La première impulsion du culte envers les martyrs provenant de la liturgie funéraire des catacombes, il n'y a rien d'étonnant si dans les premiers siècles, celui-ci en conserva partiellement les caractères. Ici nous entendons parler exclusivement du culte liturgique, qui, à la différence de la vénération privée, eut au commencement un caractère local, c'est-à-dire restreint au cimetière où se trouvait la tombe vénérée du Confesseur de la foi. Sa fête, le *Natalis*, était bornée et localisée par son sépulcre, et c'est la raison pour laquelle l'antique Férial philocalien ne tient pas compte, en général, des martyrs des deux premiers siècles, ni de ceux de la persécution de Néron, ni de Justin et d'Ignace, la tradition ecclésiastique n'ayant conservé aucun souvenir de leurs tombes dans les catacombes. A l'institution d'un culte liturgique manquait, pour ainsi dire, le signe matériel autour duquel il pût se déployer.

Ce caractère local primitif, je dirais presque sépulcral, des solennités des martyrs, se déduit facilement des antiques Fériaux où chaque *depositio* ou *dies natalis* porte régulièrement l'indication du lieu où devait se faire la station : *Romae in Callisti, Xysti episcopi* ; ou bien : *via Ostiensi VII ballistaria, Cyriaci, Largi etc.* Hors du cimetière, dans les titres urbains par exemple, la fête n'avait pour ainsi dire pas de raison d'être, à ce point que, tandis que les fidèles se rendaient en foule hors du *Pomœrium* pour prendre part à la solennité cémétériale, le clergé attaché au service des églises titulaires continuait dans la Ville la célébration des divins Offices, selon le cycle hebdomadaire habituel. Ce fut seulement dans la suite, vers le VIII^e siècle,

c'est-à-dire quand, dans les églises de la Ville même, commencent à se multiplier les autels avec les reliques des saints, que l'ancien principe de localiser le culte liturgique des martyrs dans les seuls sanctuaires sépulcraux, reçut une plus large interprétation, si bien que partout où il y avait un autel avec des reliques de quelque saint, — généralement de simples voiles posés sur leur tombeau primitif, — on en célébrait la *Depositio*. Il était pourtant toujours nécessaire qu'il y eût un autel ou quelque autre souvenir du saint, pour que la fête eût, au moins par une certaine *fictio iuris*, un caractère sépulcral et, par suite, local.

L'*Ordo Romanus* de Montpellier est l'écho de l'antique discipline du siège apostolique, quand, à la messe papale, peu avant la Communion, il met sur les lèvres de l'archidiacre cette intimation : *Illa feria... veniente, natalis est illius... Sancti, sive Martyrum, sive Confessorum, in illo loco* ¹.

Plus tard, Grégoire III (731-741) érigea une chapelle dans Saint-Pierre et il voulut que les moines y célébrassent chaque jour un office supplémentaire en l'honneur des saints *quorum natalicia fuerint* ², lesquels couraient le risque d'être oubliés, les catacombes étant tombées dans l'abandon. En outre : *Passiones sanctorum vel gesta ipsorum usque ad Hadriani tempora tantummodo ibi legebantur ubi ecclesia ipsius sancti, vel titulus erat. Ipse vero a tempore suo renuere iussit, ut (et) in ecclesia sancti Petri legendas esse constituit*. C'était une extension de la loi et une espèce de privilège accordé à l'oratoire vatican, dédié par Grégoire III *en l'honneur du Sauveur, de la Vierge Marie, des apôtres, des martyrs, des confesseurs et de tous les justes*. Les autres églises s'en servirent dans la suite, mais très sobrement, en sorte que le calendrier vatican du XII^e siècle est encore un calendrier essentiellement romain et de caractère local; on y trouve presque exclusivement les fêtes des saints romains ou qui, à cause de leur église, avaient contracté à Rome un quasi-domicile.

Il serait trop long de faire ici l'histoire générale du calendrier de l'Église romaine. Étant donné le but de notre travail, il

1. BATIFFOL, *Histoire du Bréviaire romain*, p. 96, note 2.

2. BATIFFOL, *loc. cit.*, p. 99.

suffira de présenter au lecteur, dans les pages suivantes, comme un tableau synoptique de la formation et du développement du calendrier de Rome jusqu'au jour où, grâce surtout aux Ordres mendiants du XIII^e siècle, il se transforma en Férial de l'Église universelle.

Commençons par la nomenclature des documents suivants :

a) *Épigraphie cémétériale*. Bien souvent, aux notes chronologiques des épigraphes cémétériales, s'ajoute la mention du saint au *natalis* duquel le défunt descendit dans la tombe. Parfois les *graffiti* des pèlerins sur les parois des catacombes contiennent des notices hagiographiques très précieuses;

b) *Férial philocalien*. Le plus ancien calendrier romain que nous ayons est celui qui est contenu dans l'almanach de Furius Dionysius Philocalus, le calligraphe du pape Damase. Il comprend deux listes, l'une avec les *depositiones episcoporum*, l'autre avec les *natalitia Martyrum*; toutes deux durent être rédigées vers l'an 336, mais ne reçurent leur forme définitive qu'en 354, quand on y ajouta la mort du pape Jules († 352);

c) *Sacramentaires Léonien, Gélasien et Grégorien*. Nous connaissons déjà la valeur de ces noms donnés aux trois sacramentaires romains connus jusqu'ici. Nous les distinguerons dans les tables suivantes au moyen de lettres : Léonien = *L.*; Gélasien = *G.*; Grégorien = *Gr.*; nous leur ajoutons les noms des saints contenus dans le *Capitulare Evangeliorum* de Würzbourg, qui date du VIII^e siècle = *W.*;

d) *Calendrier de Saint-Pierre*. C'est celui qui se trouve dans le célèbre antiphonaire du XII^e siècle de la basilique vaticane. Il a été illustré par Mgr Batiffol dans son *Histoire du Bréviaire romain*¹.

1. *Histoire du Bréviaire romain*, 3^e éd., pp. 155 et suiv.

TABLE DE LA FORMATION
ET DU
DÉVELOPPEMENT DU CALENDRIER ROMAIN

Epigraph. Coemeter.

ann. 348, 16 janv. cimet. *ad Catacumbas*
 (Saint Marcel).
 STUDENTIAE Depositae
 MARCELLI - DIE Natali
 CONS SALLIES

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

10. Miltiadis *in Cal-*
*listi.*15. Marcellini (?) *in*
Priscillae.

20.

Fabiani *in Callisti*
et Sebastiani *in*
catacumbas.

21.

Agnētis *in Nomen-*
tana.

JANVIER

Sacramentaria.

1. G. In Oct. Dñi. — Gr. In Oct. Dñi.
5. G. In Vigiliis de Theophania — W. Vig. de Theophania in eccles. S. Petri.
6. G. In Theophania — Gr. Epiphania. — W. Theophania.
14. G. S. Felicis Conf. — Gr. S. Felicis Conf. — W. S. Felicis in Pincis.
16. G. S. Marcelli Conf. — Gr. S. Marcelli Mart.
18. Gr. S. Priscæ — W. S. Priscæ.
19. G. SS. Marii etc.
20. G. S. Sebastiani. S. Fabiani — Gr. S. Fabiani, S. Sebastiani — W. Nat. S. Sebastiani, Nat. S. Fabiani.
21. G. S. Agnetis de passione sua — Gr. S. Agnæ — W. S. Agnæ de pass.
22. Gr. S. Vincentii — W. S. Vincentii, S. Anastasii.
28. G. In nat. S. Agnetis de nativitate — Gr. S. Agnæ II^o — W. S. Agnæ de nativit.

Kalend. Vaticanum.

1. Oct. Dñi. — S. Martinæ — *Dans son église au Forum I.*
2. S. Telesphori Pap. — *A Saint-Pierre.*
6. Epiphania.
13. Octav. Epiph.
14. S. Felicis — *Dans son église « in Pincis ».*
15. S. Mauri — *Dans les diverses abbayes romaines.*
16. S. Marcelli — *A son Titre sur la via Lata.*
17. S. Antonii — *A son église, naguère basilique de Junius Bassus, « in Exquiliis ».*
18. SS. Aquilæ et Priscæ — *A leur Titre sur l'Aventin.*
19. SS. Marii et Marthæ — *Dans leur cimetière sur la via Aurelia.*
20. SS. Fabiani et Sebastiani — *« Ad Catacumbas » sur la voie Appienne.*
21. S. Agnetis — *Dans sa basilique sur la via Nomentana.*
22. SS. Vincentii et Anastasii — *« Ad aquas Salvias », sur la voie d'Ostie.*
23. S. Emerentianæ — *A la basilique de la via Nomentana.*
25. Convers. S. Pauli — *A la basilique de Saint-Paul.*
28. S. Agnetis secundo — *A la basilique de la via Nomentana.*
29. SS. Papiæ et Mauri — *A la basilique de la via Nomentana.*
31. SS. Cyri et Johannis — *A leur basilique sur la voie de Porto.*

1. Ces indications topographiques montrent le caractère local des fêtes portées dans le calendrier de Saint-Pierre.

MOIS DE

| Epigraph. Coemeter. | Laterculus Philocalian. | |
|--|-------------------------|--------------------------------|
| | Deposit. Episc. | Natalitia Martyr. |
| <p>ann. 401, 11 février, cimet. de Saint-Paul (sainte Sotère). HIC · POSITVS · EST BITALIS · PISTOR MIA HIC ES RG XII QVI BICKIT AN · NVS PL MINVS N XLV DEPO SITVS IN PACI . . . DEP · IN NATALE · D OMNE SITIRETIS TERT TIVM IDVS FEBR · CONSVLA TVM FL VINCENTI · VVC CONSS</p> | 22 | Natale Petri de Ca- thedra. |

MOIS DE

| | | |
|--|----------------------------------|---|
| | 5. Luci <i>in Calisti.</i> 7. | Perpetuae et Feli- citatiss Africae. |
|--|----------------------------------|---|

MOIS

| | | |
|--|---|--|
| <p>Cimetière de Calixte (saint Caius). Ϟ Γ α ι ο Υ Ϟ Ε Π Ι σ κ ο π Κ Α Τ Ϟ Π Ρ ο . . . ι Κ Α Λ Μ Α Ι Ω ν</p> | <p>12. Juli <i>in via au- relia</i>, mill. III <i>in Calisti.</i> 22. Gai <i>in Calisto.</i></p> | |
|--|---|--|

FÉVRIER

Sacramentaria.

2. G. Purif. S. Mariae — *Gr.* Yppapanti.
5. G. S. Agathae — *Gr.* S. Agathae.
11. G. S. Soteris, SS. Valentini, Vitalis et Feliculae — *Gr.* S. Valentini — *W.* S. Valentini.
17. G. S. Julianae.

Kalend. Vaticanum.

2. Purificat. B. M. V. — *S. Simeonis.* —
3. S. Blasii — *A son abbaye « ad Caput seccutae ».*
5. S. Agathae — *A ses diverses églises antiques, parmi lesquelles celle dite Gotorum, réconciliée par saint Grégoire le Grand.*
10. S. Scholasticae.
11. S. Valentini — *A son cimetière sur la via Flaminia.*
22. Cathedra S. Petri qua primum Romae sedet. — *A Saint-Pierre.*
24. S. Matthiae Apost. — *A Sainte-Marie-Majeure.*

MARS

7. G. SS. Perpetuae et Felicitatis.
12. *Gr.* S. Gregorii.
25. G. Adnunciat. S. Mariae. — *Gr.* Adnunc. S. Mariae.

10. SS. XL. Martyr. — *A leur église au Translévère.*
12. S. Gregorii Pap. — *A Saint-Pierre et à Saint-André au Clivus Scauri.*
21. S. Benedicti. — *Dans les diverses abbayes romaines.*
25. Annunc. B. M. Virg. — *A Sainte-Marie-Majeure.*

D'AVRIL

13. G. S. Euphimiæ.
14. L. S. Tiburtii etc. — *Gr.* S. Tiburtii etc.
23. L. S. Georgii? — *Gr.* S. Georgii.
25. *Gr.* Letania maior.
28. *Gr.* S. Vitalis — *W.* S. Vitalis.

14. SS. Tiburtii, Valeriani et Maximi — *Au Titre de Sainte-Cécile.*
23. S. Georgii — *A son Titre au Vélambre.*
25. S. Marci — *Au Titre de Saint-Marc.*
26. S. Cleti — *A Saint-Pierre.*
28. S. Vitalis — *A son Titre au pied du Quirinal.*

Epigraph. Coemeter.

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

Graffiti dans le cimetière de Callixte

III id. Febr. Partheni Mart. Caloceri Mart.

19. Natal. Mart. Partheni et Caloceri
in Calisti, Dioclet. IX et Maximiano VIII *conss.*
 (ann. 304).

MAI

Sacramentaria.

1. G. SS. Philippi et Jacobi — *Gr.* SS. Philippi etc. — *W.* SS. Philippi et Jacobi.
3. G. S. Iuvenalis, Invent. S. Crucis — *Gr.* SS. Alexandri, Eventii et Theoduli — *W.* SS. Alexandri, Eventii et Theodoli.
6. *Gr.* S. Johannis ante portam latinam.
10. *Gr.* SS. Gordiani et Epimachi — *W.* S. Gordiani.
12. G. SS. Nerei, Achillei et Pancratii — *Gr.* S. Pancratii — *W.* SS. Nerei et Achillei, Nat. S. Pancratii.
13. *Gr.* Nat. S. Mariae ad Martyres.
19. *W.* Nat. Pudentianae.
25. *Gr.* S. Urbani.

Kalend. Vaticanum.

1. SS. Philippi et Jacobi — *A leur Titre.*
3. Inventio S. Crucis — SS. Alexandri, Eventii et Theoduli — *Dans leur cimetière sur la voie Nomentana.*
5. Translatio S. Stephani — *Dans l'Agro Verano.*
6. S. Johannis ante portam Latinam — *Sur la voie Latine.*
8. Apparitio S. Angeli — *Dans sa basilique « in Piscaria ».*
10. SS. Gordiani et Epimachi — *Sur la voie Latine.*
12. SS. Pancratii, Nerei et Achillei — *Dans leurs cimetières respectifs sur les voies Aurélia et Ardeatina.*
14. S. Bonifatii — *Dans son église sur l'Aventin.*
19. S. Pudentianae — *Dans son Titre sur le Viminal.*
25. S. Urbani Pap. — *Dans sa basilique près de la via Appia.*
26. S. Eleutheri Pap. — *A Saint-Pierre.*
27. S. Johannis Pap. — *A Saint-Pierre.*
31. S. Petronillae — *Dans le cimetière de Domitille sur la voie Ardeatine, puis à Saint-1 ierre.*

Epigraph. Coemeter.

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

29.

Petri *in Catacum-*
bas et Pauli *Os-*
tense. Tusco et
Basso Consulibus.
(*ann.*258).

JUIN

Sacramentaria.

1. *Gr.* Dedicat. S. Nicomedis.
2. *G.* SS. Petri et Marcellini — *Gr.* SS. Marcellini et Petri — *W.* SS. Marcellini et Petri.
9. *W.* SS. Primi et Feliciani.
12. *G.* SS. Cyrini, Naboris et Nazarii — *W.* S. Basilidis.
15. *G.* S. Viti.
18. *G.* SS. Marci et Marcelliani — *Gr.* SS. Marci et Marcelliani — *W.* SS. Marci et Marcelliani.
19. *G.* SS. Gervasii et Protasii. — *Gr.* SS. Protasii et Gervasii — *W.* SS. Gervasii Protassi.
23. *G.* Vig. S. Johannis Bapt. — *Gr.* Vigilia S. Johannis Bapt. — *W.* Vig. Joh. Bapt.
24. *L.* Nat. S. Johannis — *G.* Nat. S. Johannis Bapt. — *Gr.* Nat. S. Johannis — *W.* S. Johannis Bapt.
25. *G.* In vig. Mart. Johannis et Pauli.
26. *L.* SS. Johannis et Pauli — *G.* In nat. SS. Johannis et Pauli — *Gr.* SS. Johannis et Pauli — *W.* SS. Johannis et Pauli.
28. *G.* In Vig. Apost. — *Gr.* Nat. S. Leonis — *W.* Vig. Apost.
29. *L.* Nat. SS. Petri et Pauli — *G.* In nat. Apost. Petri et Pauli — *W.* Nat. Apost. Petri et Pauli.
30. *Gr.* Natal. S. Pauli — *W.* Ad S. Paulum.

Kalend. Vaticanum.

1. S. Nicomedis. — *A son Titre.*
2. SS. Petri et Marcellini. S. Erasmi. — *A leur Titre. Saint Erasme était fêté à son monastère sur le Coelius.*
9. SS. Primi et Feliciani — *A Saint-Etienne sur le Coelius.*
11. S. Barnabae.
12. SS. Basilidis, Cyrini, Naboris et Nazarii — *A leur cimetière, via Aurelia — L'église de Saint-Basilide sur la voie Merulana fut restaurée par saint Léon III.*
15. SS. Viti, Modesti et Crescentiae — *A leur Titre diaconal.*
18. SS. Marci et Marcelliani — *A leur Titre.*
19. SS. Gervasii et Protasii — *A leur Titre de Vestina.*
24. Nativ. S. Johannis Bapt. — *Au Latran.*
26. SS. Johannis et Pauli — *A leur Titre sur le Coelius.*
28. S. Leonis secundo — *A Saint Pierre au Vatican.*
29. SS. Petri et Pauli — *Au Vatican et sur la voie d'Ostie, à leurs basiliques.*
30. Comm. S. Pauli — *A sa basilique de la voie d'Ostie.*

Epigraph. Coemeter.

Basilique de Sainte-Marie au Transtévère,
de provenance inconnue.
(SS. VII Frères Mart.)

SCLEMINA INPACE QVE VIXIT A
ET HABE DEPOVSIONE DIE VO
DIE MCVRII IRIDIE MARTVRO(rum).
ORA IV IN PACE VIS VIXIT AN N

Cimet. des Saints-Processe-et-Martinien ¹.

RA DIE

PECORI DVLCIS ANIMA BENIT IN CIMITERIO VII ID IVL DEP POSTE
MARTVRORV

Sur la corniche d'un tabernacle sépulcral
dans le cimetière Priscillien.

MARTIRVM
FILICIS FILIPPI

VITA(lis) MART(ialis)

(natalis VI id) IVLIAS...

Graffito dans le cimetière de Pontien.

DIE IIII NAT SCI MILIX MART etc.

1. Le défunt fut transporté au cimetière le 9 juillet mais il fut enterré le 11, lendemain du *natalis* des sept martyrs. Toutes les difficultés soulevées par quelques archéologues qui sont allés chercher le *dies martyrorum* le 9 juillet, imaginant une octave des martyrs Processe et Martinien, n'ont aucun fondement. Le 9 juillet, le corps de Pecorius fut bien transporté au cimetière, mais en fait l'ensevelissement n'eut lieu que deux jours après, c'est-à-dire le 11 juillet.

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

10.

Felicis et Philippi
*in Priscillae; et
in Jordanorum
Martialis, Vitalis,
Alexandri; et in
Maximi Silani
(hunc Silanum
martyrem Novati
furati sunt); et in
Praetextati Ja-
nuarii.*

30.

Abdos et Semnes
*in Pontiani, quod
est ad Ursum
Pileatum.*

JUILLET

Sacramentaria.

2. *Gr.* SS. Processi et Martiniani. — *W.* SS. Processi et Martiniani.
6. *G.* In Oct. Apostol. — *Gr.* Oct. Apost. — *W.* Oct. Apostol.
10. *L.* SS. Mm. Felicis, Philippi *in coemet. Priscillae.* Vitalis, Martialis et Alexandri *in coemet. Jordanorum,* et Silani *in coemet. Maximi via Salaria,* et Januarii *in coemet. Praetextati via Appia* — *Gr.* SS. VII Fratrum — *W.* Nat. VII Fratrum, *Appia, Salaria.* Prima missa ad Aquilonem, secunda ad S. Alexandrum, ad S. Felicitatem.
21. *W.* S. Praxedis.
23. Nat. S. Apollinaris.
29. *G.* SS. Simplicii, Faustini et Viatricis — *Gr.* S. Felicis. SS. Simplicii, Faustini et Viatricis — *W.* SS. Felicis, Simplicii, etc.
30. *G.* SS. Abdo et Senis — *Gr.* Abdom et Sennem — *W.* SS. Abdon et Sennem.

Kalend. Vaticanum.

2. SS. Processi et Martiniani — *Au propre cimetièrre sur la voie Aurèlia.* —
6. Octav. Apostol. — *Au Vatican et sur la voie d'Ostie.*
10. SS. VII Fratrum. SS. Rufinae et Secundae — *Aux cimetièrres respectifs, et, pour les deux martyrs de Sylva Candida, au baptistère du Latran.*
12. SS. Naboris et Felicis. S. Pii.
13. S. Anacleti — *A Saint-Pierre.*
15. SS. Cyri et Johannis — *Sur la voie de Porto.*
17. S. Alexii — *A son èglise sur l'Aventin.*
18. SS. Symphorosae et filior. — *A Saint-Ange in Pescheria.*
21. S. Praxedis — *Au Titre homonyme sur l'Esquilin.*
22. S. Mariae Magdal. — *A sa propre èglise au Vatican.*
23. S. Apollinaris — *A ses diverses èglises au Vatican, etc.*
24. S. Christinae.
25. S. Jacobi.
26. S. Pastoris — *A son Titre sur le Viminal.*
27. S. Pantaleonis — *A ses diverses èglises.*
28. S. Nazarii, S. Victoris — *Saint-Victor sur la voie Aurèlia.*
29. S. Felicis. SS. Simplicii. Faustini et Viatricis — *A leurs basiliques sur la voie de Porto.*
30. SS. Abdon. et Sennen. — *Au cimetièrre de Pontien sur la voie de Porto.*

Epigraph. Coemeter.

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

2. Steffani *in Calisti.*

6.

Xisti *in Calisti et in Praetextati*; Agapiti et Felicissimi.

8.

Secundi, Carpori, Victorini et Severani *in Albano*; et Ostense VII Ballistaria, Cyriaci, Largi, Crescentianae, Memmiae, Smaragdi.

10.

Laurentii *in Tiburtina.*

13.

Ypolithi *in Tiburtina*, et Pontiani *in Calisti.*

22.

Timothei *Ostense.*

28.

Hermetis *in Basilae, Salaria Vetere.*

D'AOUT

Sacramentaria.

1. G. Nat. Machabeorum.
2. L. Stephani in coemet. Callisti — W. S. Stephani Pontificis.
6. L. Xisti in Callisti, Felicissimi et Agapiti in Praetextati via Appia — G. S. Xisti — W. SS. Xisti, Felicissimi et Agapiti.
7. G. S. Donati.
8. W. S. Cyriaci.
9. G. Vig. S. Laurentii — W. Vig. S. Laurentii.
10. L. S. Laurentii — G. S. Laurentii — W. S. Laurentii in prima missa. In missa publica.
11. G. S. Tiburtii.
12. W. S. Eupli.
13. L. SS. Yppolithi et Pontiani — G. S. Yppolithi — W. S. Yppolithi.
14. W. S. Eusebii.
15. Gr. Assumptio S. Mariae.
17. G. Oct. S. Laurentii.
18. L. S. Agapiti — G. S. Agapiti — W. S. Agapiti.
19. G. S. Magni.
22. W. S. Timothei.
27. G. S. Ruffi.
28. Gr. S. Hermis — W. S. Hermae.
29. G. In die passionis b. Johannis B. — W. S. Sabinae.
30. L. SS. Adauti et Felicis — W. SS. Felicis et Adauti.

Kalend. Vaticanum.

1. Dedic. S. Petri ad Vincula — A son Titre de l'Esquilin. — SS. Machabeorum — A Saint-Pierre-aux-Liens.
2. S. Stephani pàp. — Au cimetièrre de Callixte.
3. Inventio S. Stephani — A Saint-Laurent in agro Verano.
4. S. Justini — A Saint-Laurent.
6. S. Xisti, Felicissimi, et Agapiti — Sur la voie Appienne.
7. S. Donati — A ses églises, sur l'Aventin et près du pont Ælius.
8. S. Cyriaci — A son Titre sur le Quirinal.
9. S. Romani — A Saint-Laurent.
10. S. Laurentii — A sa basilique.
11. S. Tiburtii — Au cimetièrre « ad duas lauros », sur la voie Labicana.
12. SS. Eupli et Leucii — A leur église sur la voie d'Ostie, érigée par le pape Théodore (642-649).
13. S. Hippolyti — A son cimetièrre sur la voie Tiburtine.
14. S. Eusebii — A son titre sur l'Esquilin.
15. Assumptio S. Mariae — A Sainte-Marie-Majeure.
18. S. Agapiti — A sa basilique sur l'Esquilin.
22. S. Timothei — A la basilique de la voie d'Ostie.
24. S. Aureae — A son église.
25. S. Bartholomaei — A sa basilique dans l'île du Tibre.
28. S. Hermetis — S. Augustini — S. Hermès, fête à son cimetièrre.

Epigraph. Coemeter.

Cimetière d'Hermès
(S. Hyacinthe Mart.)

DP. III IDVS SEPTEBR

YACINTHVS
MARTYR

Aux thermes de Dioclétien
(SS. Maur et Papias).

SANCTIS · MARTYRIBVS
PAPRO · ET · MAVROLEONI
DOMNIS · VOTVM · REDD. ✕
CAMASIVS QVI ET ASCLEPIVS · ET VICTORIN
NAT · H · DIE · IIIX · KAL · OCTOB¹
PVERI · QVI · VOT · II · VITALIS · MARANVS
ABVNDANTIVS · TELESFOR

Trouvée en 1884 au Transtévère
(saints Victor, Félix, Emérentienne et Alexandre).

XVI · KAL. OCTOB. MARTYRORVM in Cimi
TERV MAIORE VICTORIS FELICIS
EMERENTIANETIS ET ALEXANDRI

Cimetière d'Hermès
(S. Basilla Mart.)

DOMINA BASILLA COM
MANDAMVS TIBI CRES
CENTINVS ET MICINA
FILIANOSTRA CRESCEN
QVE VIXIT MENS X ET DES

♠

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

5.

Aconti *in Porto* et
Nonni et Hercu-
lani et Taurini.

9.

Gorgonii *in Lavi-*
cana.

II.

Proti et Jacinti *in*
Basillae.

14.

Cypriani *Africae,*
Romae (Cornelii)
celebratur in Ca-
listi.

16.

22

26. Eusebii *in Callisti.*

Basillae, *Salaria*
Vetere; Dioclet.
IX et Maximiano
VIII *conss.*

1. La date mortuaire des martyrs Pa-
pias et Maur est erronée. Il faut la corri-
ger ainsi : XVI Kal. Octobres.

SEPTEMBRE

Sacramentaria.

1. G. In nat. S. Prisci.
8. G. Nativ. S. Mariae — *W.* S. Hadriani.
9. G. S. Gurgonii.
11. *W.* SS. Proti et Hyacinthi.
14. *L.* SS. Cornelii et Cypriani — *Gr.* Exalt. S. Crucis — *W.* S. Cornelii.
15. *W.* S. Nicomedis.
16. *L.* S. Euphemiae, Nat. S. Caeciliae¹ — *G.* SS. Cornelii et Cypriani — *W.* SS. Luciae et Euphemiae.
27. *G.* SS. Cosmae et Damiani — *W.* SS. Cosmae et Damiani.
29. *L.* Nat. basilicae Angeli in Salaria — *G.* S. Archang. Michaelis — *W.* Dedicatio Ecclesiae S. Angeli.

Kalend. Vaticanum.

1. S. Aegidi — *A son église près de Saint-Pierre au Vatican.*
2. S. Antonini.
8. Nativ. B. M. Virg. - S. Hadriani — *Fête à la basilique de Saint-Adrien au Forum.*
9. S. Gurgonii — *Sur la voie Labicane « ad duas lauros ».*
11. SS. Proti et Hyacinthi — *Au cimetière d'Hermès sur la voie Salaria.*
14. Exaltatio S. Crucis — SS. Cornelii et Cypriani — *Au cimetière de Callixte et au titre de Corneille au Transtévère.*
15. S. Nicomedis — *A son cimetière sur la voie Nomentana.*
16. S. Euphemiae — *A ses églises au « Vicus Patricius » et près du Forum de Trajan — SS. Luciae et Geminiani.*
21. S. Matthaei — *A son titre dans la voie Merulana.*
22. S. Mauritii — *A Saint-Pierre.*
23. S. Lini, S. Theclae — *A Saint-Pierre.*
25. S. Eustachii — *A sa basilique.*
27. SS. Cosmae et Damiani — *A leur basilique au Forum.*
29. Dedicatio S. Angeli — *A la basilique près Castel Giubileo sur la voie Salaria.*
30. S. Hieronymi — *A Sainte-Marie-Majeure.*

1. Cette date est ainsi indiquée, tant dans le Hiéronymien que dans le Sacramentaire Gélasien, lequel l'a pourtant transportée au 22 novembre, quand, peut-être, on célébrait le *natalis* ou l'anniversaire de la dédicace de la basilique. Le Léonien, et, ensuite, toute la tradition liturgique romaine, considèrent le 22 novembre comme le vrai *natalis* de la sainte, mais la tradition représentée par la rubrique du Gélasien est antérieure.

Epigraph. Coemeter.

II octobre.
Cimetière de Sainte-Agnès
(saint Marc, pape).

IN PACE ABVNDANTIUS ACOL 

REG QVARTÉ TT · VESTINE QVI VIXIT ANN · XXX

DEP · IN · P · D · NAT SCI MARCI MENSE OCT · IND XII 

Cimetière de Commodile ¹
(saint Astérius).

PASCASVS VIXIT
PLVS MINVS ANNVS XX
FECIT FATV IIII IDVS
OCTOBRIS CII AN TE
NATALE DOMNI AS
TERI DEPOSITUS IN
PACE

A  

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

7. Marci *in Balbi-
nae.*

Natalitia Martyr.

14.

Calisti *in via Au-
relia mil. III.*

1. Le défunt mourut le 12 octobre mais fut déposé dans la tombe le 14, huit jours avant la fête de saint Astérius, qui est le 21. *Apud Ostia Tiberina S. Asterii presb. et Mart.*

D'OCTOBRE

Sacramentaria.

7. G. SS. Marcelli et Apuleii — Gr. S. Marci — W. S. Marci.
14. Gr. S. Callisti — W. S. Callisti Pontificis.

Kalend. Vaticanum.

7. S. Marci. SS. Sergii et Bacchi — S. Marc à son titre; Serge et Bacchus à leurs diverses églises au Forum, sur l'Esquilin, etc.
9. SS. Dionysii, Rustici et Eleutheri — Aux églises de Saint-Denys au Vatican, au Forum, etc.
14. S. Callisti — Au titre de Callixte au Transtévère.
18. S. Lucae — A son église sur l'Esquilin, aujourd'hui détruite.
25. SS. Chrysanthis et Dariae — Au cimetière des Giordani sur la voie Salaria et aux Saints-XII-Apôtres.
26. S. Evaristi — A Saint-Pierre.
28. SS. Symonis et Judae — A Saint-Pierre au Vatican.
30. S. Germani Capuani ep.
31. S. Quintini.

Epigraph. Coemeter.

Laterculus Philocalian.

Deposit. Episc.

Natalitia Martyr.

8.

Clementis, Sem-
proniani, Claudii,
Nicostrati *in co-*
mitatum.

29

Saturnini *in Tra-*
sonis.

NOVEMBRE

Sacramentaria.

1. *Gr. S. Caesarii — W. S. Caesaris.*
8. *L. SS. Coronatorum — G. SS. Coronatorum — Gr. SS. Coronatorum — W. Quatuor Coronat.*
9. *Gr. S. Theodori — W. S. Theodori.*
11. *Gr. S. Mennae, S. Martini — W. S. Mennae.*
12. *S. Martini ep.*
21. *G. Vig. S. Caeciliae¹.*
22. *L. S. Cacciliae — G. S. Caeciliae — Gr. S. Caeciliae — W. S. Caeciliae.*
23. *L. S. Clementis, S. Felicitatis — G. S. Clementis et S. Felicitatis — Gr. S. Clementis, S. Felicitatis — W. S. Clementis, S. Felicitatis.*
24. *L. S. Chrysogoni et Gregorii (?) — Gr. S. Chrysogoni — W. S. Chrysogoni.*
29. *G. SS. Saturnini, Chrysantis, Mauri, Dariae et aliorum, Vig. S. Andreae — Gr. S. Saturnini, Vig. S. Andreae — W. S. Saturnini, Vig. S. Andreae.*
30. *L. S. Andreae — Gr. S. Andreae — W. S. Andreae.*

1. L'ordre primitif est troublé, puisque le gélasien, le 22 novembre, contient la messe *in Natali S. Caeciliae X Kalend. Oct.* Il s'agit de la fête (*natalis.*) du 16 septembre mentionnée dans le Hiéronymien.

Kalend. Vaticanum.

1. *Omnium Sanctorum — Fête au « Panthéon » — S. Caesarii — Fête à ses églises au Latran, au Palatin, sur la voie Appia et au monastère près de la basilique de Saint-Paul.*
8. *SS. Coronatorum — A leur titre sur le Coelius.*
9. *S. Theodori — A sa basilique près du Palatin.*
10. *S. Triphonis — A sa basilique.*
11. *S. Martini — A ses différentes basiliques — S. Menna — A son église sur la voie d'Ostie.*
12. *S. Martini pap. — A la basilique sur l'Esquilin, où, à l'origine, se célébrait aujourd'hui la fête du Thaumaturge de Tours. Plus tard seulement on pensa au pape homonyme, mort le 16 sept. 655.*
13. *S. Johannis Chrysostomi — Au Vatican.*
22. *S. Cacciliae — A sa basilique transtévérine. —*
23. *S. Clementis — A son titre.*
24. *S. Chrysogoni — A son titre.*
25. *S. Catharinae — A ses églises au Vatican, près du théâtre de Pompée, etc.*
29. *S. Saturnini — Au cimetière de Thrasion et à son église sur le Quirinal.*
30. *S. Andreae — A ses églises au Vatican, au Clivus Scauri, etc.*

| Epigraph. Coemeter. | Feriale Philocalian. | |
|---------------------|-------------------------------------|----------------------|
| | Deposit. Episc. | Natalitia Martyr. |
| | 8. Eutichiani <i>in Calisti.</i> | |
| | 13. | Aristonis in Portum. |
| | 27. Dionysii <i>in Calisti.</i> | |
| | 30. Felicis <i>in Calisti.</i> | |
| | 31. Silvestri <i>in Priscillae.</i> | |

DÉCEMBRE

Sacramentaria.

7. G. Oct. S. Andreae.
13. Gr. S. Luciae.
21. G. S. Thomae.
24. G. Vig. Nat. Dñi — Gr. Vig. Nativ.
25. L. Pastoris, Basilei et Soviani et Victorini et Eugeniae et Felicitatis et Anastasiae — Natal. Dñi — G. Nat. Dñi — Gr. Nat. Dñi.
26. G. S. Stephani — Gr. S. Stephani.
27. L. S. Johannis Ev. — G. S. Johannis — Gr. S. Johannis.
28. L. SS. Innocentium — G. SS. Innocentium — Gr. SS. Innocentium.
31. L. S. Silvestri — Gr. S. Silvestri.

Kalend. Vaticanum.

2. S. Bibianae — *A sa basilique.*
4. S. Barbarae — *A ses diverses églises — S. Juliana.*
5. S. Saba — *A son monastère sur l'Aventin.*
6. S. Nicolai — *A ses diverses églises — S. Savini.*
7. S. Ambrosii — *A ses diverses églises.*
10. S. Damasi — *A son titre.*
13. S. Luciae — *A ses diverses églises — S. Eustratii.*
21. S. Thomae — *A Saint-Thomas in Formis, sur la Coelius, et ailleurs.*
23. S. Gregorii Spolet.
25. Nativ. Dñi, S. Anastasiae — *Cette dernière fête à son titre — S. Eugeniae — A son cimetière sur la voie Latine.*
26. S. Stephani — *Sur le Coelius, à son titre, et dans l'antique oratoire près de la basilique de Saint-Paul.*
27. S. Johannis — *A Sainte-Marie-Majeure et au Latran.*
28. SS. Innocentium — *A Saint-Paul.*
31. S. Silvestri — *Au cimetière Priscillien et à sa basilique urbaine.*

A ces documents de premier ordre et de caractère général, il n'est pas inutile d'ajouter la double *notitia Natalicioorum* de la basilique de Saint-Sylvestre *in capite*, très importante pour l'histoire du culte de nombreux martyrs anciens, qui n'ont trouvé aucune place dans le calendrier romain, bien que les anciens itinéraires des pèlerins attestent la célébrité de leurs sépulcres primitifs dans les catacombes.

Nous les faisons précéder, à titre de document d'érudition, de la splendide épigraphe placée par Damase dans la crypte papale du cimetière de Callixte, où sont évoqués tous les fastes hagiographiques de cette insigne nécropole :

HIC · CONGESTA · IACET · QVAERIS · SI · TVRBA · PIORVM
 CORPORA · SANCTORVM · RETINENT · VENERANDA · SEPVLCRA
 SVBLIMES · ANIMAS · RAPVIT · SIBI · REGIA · CAELI
 HIC · COMITES · XYSTI · PORTANT · QVI · EX · HOSTE · TROPAEA¹
 HIC · NVMERVS · PROCERVVM · SERVAT · QVI · ALTARIA · CHRISTI²
 HIC · POSITVS · LONGA · VIXIT · QVI · IN · PACE · SACERDOS³
 HIC · CONFESSORES · SANCTI · QVOS · GRAECIA · MISIT⁴
 HIC · IVVENES · PVERIQVE · SENES · CASTI · QVE · NEPOTES
 QVIS · MAGE · VIRGINEVM · PLACVIT · RETINERE · PVDOREM
 HIC · FATEOR · DAMASVS · VOLVI · MEA · CONDERE · MEMBRA
 SED · CINERES · TIMVI · SANCTOS · VEXARE · PIORVM⁵

1. Les quatre diacres de Sixte surpris avec le Pape par les soldats païens, pendant la célébration de l'Eucharistie, et tués dans le même cimetière de Callixte; les deux autres diacres, Félicissime et Agapit, furent ensevelis dans la nécropole contiguë, celle de Prétextat, tandis que Laurent, l'archidiacre, martyrisé trois jours après, fut déposé dans le cimetière de Cyriaque.

2. *Numerus procerum*, c'est-à-dire la série des Pontifes du III^e siècle ensevelis autour de Sixte II dans la crypte appelée, pour cette raison, papale.

3. *Longa qui vixit in pace sacerdos*, c'est-à-dire le pape Melchiade, qui vit finalement le triomphe de l'Église sous Constantin.

4. *Quos Graecia misit*, un groupe spécial de martyrs grecs ensevelis dans l'arénaire de Callixte, c'est-à-dire Eusèbe, Marcel, Hippolyte, Maxime, Adria, Maria, Neone, Pauline, etc.

5. *Sed cineres timui*. Et en effet, afin d'être dans le voisinage des martyrs, bien que hors du terrain sacré du cimetière, il se construisit à une petite distance son propre hypogée.

† IN N̄ DN̄I · HAEC NOT NAT SC̄arum
 HIC REQUIESCENTium
 MENSE MART · D̄ XVIII N̄ SC̄AR DARIAE ¹
 ET HILARIAE V
 MENSE AVG · D̄ · VIII · N · SC̄AR MEMMIAE ²
 ET IVLIANAЕ ∫
 DIE VIII M̄ · SS̄ N̄ · SC̄AE ARTHEMIAE ³
 DIE XII M̄ · SS̄ N̄ SC̄AE CONCORDIAE ⁴
 MENSE SEPT̄ · D · XXX N̄ · SC̄AR̄ · SOFIAE ⁵
 PISTIS · HELPIS ET AGAPE ∫
 MENSE OCT̄ · D̄ · XIII · N̄ · SC̄AE · CONCHYLE ⁶
 D · XVIII M̄ · SS̄ · N̄ · SC̄AE TRIFONIAE ⁷
 D · XXVIII · M · SS̄ · N̄ · SC̄AE CYRILLAE

IN N̄ DN̄I HAEC EST NOTITIA NATALICIORVM
 SC̄ORVM HIC REQUIESCENTIVM ∫
 MENSE IANVARIO · DIE III · NAT · SCI ANTHERI PAPAЕ ⁸
 DIE X M̄ SS̄ N̄ · SCI MILTIADIS PAPAЕ ⁹
 MENSE FEBR · DIE XI N̄ · SC̄ORUM CALOCERI ET PARTHENII ¹⁰
 MENSE MARTIO DIE II N̄ · SCI LVCII PAPAЕ ∫ ¹¹

1. Daria est la compagne de martyre de Chrysante. Hilaria appartient à un groupe de plusieurs martyrs. L'une et l'autre étaient ensevelies dans le cimetière de Thrason sur la voie *Salaria Nova*.

2. Ces deux saintes font partie d'un groupe de martyres mentionnées aujourd'hui par le Hiéronymien sur la voie d'Ostie.

3. Nous n'avons pas réussi à l'identifier.

4. C'est la martyre ensevelie dans le cimetière d'Hippolyte.

5. Elles étaient vénérées dans le cimetière de Callixte, et le prêtre Jean fut chargé par saint Grégoire le Grand de rapporter de l'huile de leurs lampes sépulcrales à Monza à la reine Théodelinde.

6. S'agit-il de nouveau de sainte Concorde, ensevelie au cimetière d'Hippolyte?

7. C'est la martyre ensevelie au cimetière d'Hippolyte que les anciens itinéraires désignent comme l'épouse de l'empereur Dèce; elle fut martyrisée avec sa fille Cyrilla.

8. Il était enseveli dans la crypte papale du cimetière de Callixte, et il est mentionné aujourd'hui dans le Hiéronymien.

9. Il était enseveli dans le cimetière de Callixte, et il est mentionné aujourd'hui par le Hiéronymien.

10. Ensevelis au cimetière de Callixte, et mentionnés aujourd'hui dans le martyrologe Hiéronymien.

11. Enseveli dans la crypte papale de Callixte, et mentionné aujourd'hui par le Hiéronymien.

DIE VIII · M̄ SS̄ N̄ SCORVM QVORVM NOM · D̄ SCIT ¹

DIE XVIII · M · SS̄ N̄ · SCI PYMENII PB̄ ET MART ²

DIE XVIII · M̄ · SS̄ · N̄ SCORUM CHRYSANTHI ³

ET THRASONIS ⁴

DIE XXIII · M̄ · SS̄ · N̄ SCI · QVIRINI · MART · ⁴

MENSE APRIL · D̄ · XXII · N · SCI CAII PAPAE ⁵

DIE XXV · M̄ · SS̄ · N̄ · SCI · MILITI · MART · ⁶

MENSE · MAIO D̄ XII · N̄ · SCORUM TROFIMI ⁷

ET CALOCERI ⁸

MENSE IVLIO · DIE · XXVI · NAT̄ SCORVM ZEFIRINI PAPAE

ET TARSICII MARTYRIS ⁸

MENSE · AVGVSTO · DIE · VIII · N̄A SCORUM

QVIRIACI · LARGI · ET SMARAGDI ARCEL ⁹

DIE · XIII M̄ SS̄ N̄A SCI YPPOLITI ¹⁰

MENSE · SEPTIMBRIO · DIE · X · N̄ SCI GOR

GONII ET ALIOR · QVOR · NOM̄ D̄S SCIT ¹¹

1. L'identification est impossible, à moins qu'il ne s'agisse d'un groupe de martyrs ensevelis au cimetière de Callixte et mentionnés dans le Hiéronymien le 4 du même mois.

2. Mentionné aujourd'hui dans le Martyrologe. Il était enseveli au cimetière de Pontien.

3. Il semble être le compagnon de Daria, enseveli au cimetière de Thrason.

4. C'est le martyr enseveli au cimetière de Prétextat.

5. Il fut enseveli au cimetière de Callixte, et la fête de ce jour est mentionnée par le Hiéronymien.

6. C'est le *Milix* enseveli près d'Abdon et Sennen au cimetière de Pontien.

7. C'est le troisième du groupe de Quartus, Quintus et Trophime, ensevelis sur la voie Latine près de Saint-Gordien. Saint Calocer est le martyr enseveli avec Parthénien dans le cimetière de Callixte.

8. Ils étaient ensevelis ensemble dans le cimetière de Callixte. Pourtant le Hiéronymien place le *dies natalis* de Zéphyrin au 23 décembre.

9. C'est un groupe de martyrs ensevelis sur la voie d'Ostie.

10. Après le baigne de Sardaigne, son corps fut porté à Rome avec celui du pape Pontien, jadis son compétiteur. Le Pontife légitime prit place dans la crypte papale de Callixte; l'antipape, qui était revenu à l'unité catholique, fut enseveli *in Agro Verano*, où ses admirateurs lui élevèrent même une statue.

11. Saint Gorgon fut mis à mort en Nicomédie, et ses reliques furent déposées sur la voie Labicane, près d'un groupe anonyme de martyrs, auxquels fait allusion le pape Damase dans l'épigraphe sépulcrale du même Gorgon.

DIE XX · \overline{M} · \overline{SS} · \overline{N} · \overline{SCI} IANVARII ¹ \overline{D} XXII \overline{N}
 \overline{SCORVM} PAMFILI ² ET PAVLIMITIS
MENSE · OCT · DIE · VIII · \overline{N} · \overline{SCORVM} · MVLTORUM MART ³
DIE XIII · \overline{M} · \overline{SS} · \overline{N} \overline{SCORVM} · PROIETTI ET SEBERI ⁴
MENSE NOV · \overline{D} XXVII \overline{N} \overline{S} · OPTATI ET POLYCHAMI ⁵
D · XI · \overline{M} · \overline{SS} · \overline{N} · \overline{SCORVM} · VIGINTI QVINQVE ⁶
MENSE DEC · \overline{D} · XXVII · \overline{N} \overline{SCI} DYONISII · PAPAE ⁷
 \overline{D} · XXVIII · M · \overline{SS} · \overline{N} · \overline{SCI} · NEMISI · DIACONI · ⁸

Nous remettons l'analyse des diverses fêtes indiquées par ces Fériaux au commentaire que nous ferons du missel; mais nous devons, dès maintenant, en relever la physionomie générale. Leur caractère est, avant tout, local. Jusqu'au XII^e siècle, le calendrier de Rome ne mentionne régulièrement que des saints romains, romains par le martyre ou par le quasi-domicile, au sens expliqué plus haut. Et comme, au début, on n'érigéait d'églises aux martyrs que dans le but d'y déposer quelque-une de leurs reliques, l'ancien canon demeure sauf, à savoir que l'on ne devait célébrer les fêtes des saints, la *depositio*, le *natalis*, que près de leur tombe. Ce fut seulement après le XIII^e siècle, que le férial de Rome, transporté un peu partout, grâce surtout aux Ordres mendiants qui n'avaient pas de siège ou de diocèse fixe, est devenu le calendrier du monde latin, et

1. Puisqu'il ne peut s'agir ici du célèbre évêque napolitain, on pourra identifier le Janvier de ce jour avec le martyr homonyme enseveli dans la crypte de Prétextat.

2. Saint Pamphile est le titulaire d'un cimetière célèbre sur la voie *Salavia vetus*. Paulimitis est inconnu, à moins qu'il ne s'agisse ici d'une leçon fautive, et qu'il ne faille lire « Pauline », qui était ensevelie dans le cimetière de Thrason.

3. Les éléments pour les identifier font défaut.

4. Ils ne sont point portés dans les documents hagiographiques romains.

5. Tous deux sont ensevelis dans le voisinage, de la crypte papale de Callixte.

6. Les données manquent pour leur identification.

7. Il était enseveli dans la crypte papale de Callixte, et le Férial philocalien le commémore en ce même jour.

8. Le Martyrologe le mentionne le 31 octobre. Il était enseveli sur la voie Latine.

a dû, par suite, revêtir un certain aspect international qui lui a fait perdre son caractère primitif.

Les divisions actuelles du missel et du bréviaire, avec le *Propre de tempore* et le *Propre des saints*, datent des derniers temps du moyen âge. Dans les anciens calendriers, les solennités des saints, à date fixe, se trouvent mêlées avec les offices à date mobile dans le cours de l'année; il subsiste encore un exemple typique de cette disposition dans cette suite de fêtes qui viennent aussitôt après Noël. L'ordonnance et les subdivisions de l'année liturgique s'inspirent pareillement de cette même unité ou de cette même fusion, entre l'élément sanctoral et le service liturgique hebdomadaire de l'année, comme on peut le constater dans le tableau suivant :

a) Noël et son cortège de fêtes, jusqu'au troisième jour après la Théophanie;

b) Huit ¹ semaines *post Theophaniam*;

c) Cinq semaines de Carême;

d) Quinzaine de Passion;

e) Pâques, avec prolongement de la fête pendant cinquante jours. Le quarantième jour on fête l'Ascension du Seigneur, mais sans vigile — le caractère festif du temps pascal ne le permettant pas — ni octave, toute la cinquantaine après Pâques constituant un cycle solennel unique;

f) Pentecôte;

g) Dimanches après la Pentecôte, avant le *Natale* des apôtres Pierre et Paul. Le nombre de ces dimanches diffère selon les divers systèmes. Le codex *W.* en compte deux, comme le calendrier de Fronteau; l'homiliaire de Charlemagne en compte trois;

h) Dimanches après le *Natale* des Apôtres, sept en général;

i) Dimanches après la fête de saint Laurent, souvent quatre ou cinq;

j) Dimanches après la fête de saint Cyprien, ou après les Quatre-Temps d'automne. Parfois il y en avait six jusqu'à

1. Dans le Codex *W.*; mais les trois semaines de préparation au Carême introduites vers le temps de saint Grégoire, réduisirent notablement ce cycle dominical du temps après Noël.

l'Avent, mais en plusieurs lectionnaires on trouve aussi le cycle suivant :

k) Dimanches *post S. Angeli (dedicationem)* jusqu'à l'Avent.

Généralement, entre la Pentecôte et l'Avent, il y avait seulement une vingtaine de dimanches dans le Sacramentaire; ceux qui manquaient étaient pris, comme cela se fait encore, dans le cycle dominical qui suit l'Épiphanie.

Étant donné le caractère du calendrier moderne placé en tête du missel romain, il n'a plus rien de local, et, par suite, l'on ne peut exiger que, dans une *théorie* représentative de saints de l'Église universelle, on tienne un plus grand compte des traditions hagiographiques de Rome. C'est pourquoi certaines fêtes, qui se trouvaient dans les fastes liturgiques de l'Église romaine les plus anciens, telles que celles des Martyrs Calocer et Parthenius, sainte Sotère, les saints Papias et Maur, sainte Priscille, etc., ont disparu du calendrier du missel romain sans laisser aucune trace, pour faire place à d'autres solennités plus récentes, mais d'importance hagiographique plus générale.

On ne peut dire d'une manière absolue que le *Proprium de tempore*, depuis le VI^e siècle jusqu'à présent, ait pris un grand développement; pourtant on y a ajouté quelques fêtes, comme celle de la Très Sainte Trinité, du *Corpus Domini*, du Sacré-Cœur, pour ne rien dire des nombreuses octaves dont est farci aujourd'hui le calendrier romain, tandis qu'à l'origine l'octave, conformément à la pure tradition israélite, était une caractéristique spéciale de la solennité pascalle.

Les autres solennités christologiques, la Théophanie et la Pentecôte, avaient seulement une suite de deux ou trois jours de fête, et rien de plus, tandis que, vers le VIII^e siècle, pour élever le degré de la fête de Noël, on lui attribua une espèce d'octave, qui pourtant consista en une simple messe stationnale le 1^{er} janvier. Dans le missel romain actuel, nous pouvons distinguer facilement toutes les octaves instituées dans le haut moyen âge, de celles introduites plus tard. Les premières ont le privilège de la messe propre pour chacun des jours du septénaire, tandis que les modernes répètent avec monotonie le même formulaire.

C'est le cas de l'Épiphanie, de l'Ascension, du *Corpus Domini*, etc.

Certaines vigiles inscrites aujourd'hui au missel, ne sont pas primitives non plus. De ce nombre sont celles qui précèdent l'Épiphanie et l'Ascension; et la raison en est que le cycle des fêtes où elles se présentent excluait le rite de la vigile, qui, comportant le jeûne, avait toujours un caractère pénitentiel.

Le *Sanctoral* du missel romain se prête à de nombreuses observations, que nous renvoyons au commentaire du texte du Sacramentaire. Faisons seulement observer pour le moment que quelques fêtes inscrites au calendrier rappellent, au lieu du jour *natalis* du martyr, celui de la dédicace de son sanctuaire urbain, comme cela arrive pour les saints apôtres Philippe et Jacques, saint Pierre aux Liens, saint Jean à la porte Latine, saint Hippolyte, sainte Cécile, les Macchabées, etc. A Rome en effet, au jour de la dédicace d'un sanctuaire, on célébrait traditionnellement la messe et l'office en l'honneur du saint dont il prenait le nom, ce qui diffère de l'usage liturgique moderne, qui compte les fêtes des dédicaces d'églises parmi les solennités du Seigneur.

Le 28 janvier, la commémoration liturgique de sainte Agnès avait pour objet, quelque étrange que cela paraisse, non pas l'octave de son *natalis*, comme l'ont imaginé des liturgistes récents, mais la naissance temporelle de la martyre. C'est là une anomalie liturgique dont il est difficile de découvrir la raison, et qu'on ne peut expliquer qu'en l'attribuant à la grande vénération et à la popularité du culte de cette sainte chez les anciens.

A la différence de la fête gallicane du 18 janvier, la fête de la Chaire de Saint Pierre le 22 février est sûrement d'origine romaine. Elle apparaît au iv^e siècle dans le calendrier philocalien, mais est ensuite omise dans tous les Sacramentaires et calendriers romains successifs, probablement parce qu'elle tombait le plus souvent pendant le Carême, et que, pour cette raison, on ne la célébrait pas. La translation de la chaire de l'Apôtre du cimetière *ad nymphas ubi Petrus baptizabat* à la basilique Vaticane, déplaçant pour le peuple le point topographique où il se rassemblait pour célébrer cette commémoration, peut avoir contribué à rendre la solennité moins populaire, si bien que, dans le haut

moyen âge, elle fut considérée comme une simple fête locale du temple Vatican.

Le 28 juin est l'anniversaire de la translation des reliques de saint Léon le Grand, du portique de la basilique Vaticane à l'autel érigé en son honneur par Serge I^{er} (687-701) dans l'intérieur du temple. C'est la seconde commémoration liturgique que Rome célèbre en l'honneur du grand Pape, *sancti Leonis secundo* ; et c'est donc une désagréable équivoque que celle des modernes, qui ont attribué la fête du *Leonis secundo* au pontife Léon II, dont le règne ne dura qu'une douzaine de mois.

Le 22 novembre, la fête de sainte Cécile n'est que la dédicace de son titre transtévérin ; l'anniversaire de son martyre se célébrait le 16 septembre ; on en retrouve encore la trace dans les sacramentaires.

Il est plus difficile de rendre compte de la présence de sainte Anastasie à l'office du matin de Noël. Il s'agit de la célèbre martyre de *Sirmium* dont le culte, après la translation de ses reliques à Byzance, se répandit rapidement dans le monde byzantin. Comme l'anniversaire de son martyre était le 25 décembre, on célébrait à Rome la solennité de cette sainte le matin même de Noël, dans le *titulus Anastasiae*, à l'imitation de ce qui se faisait à Constantinople qui n'avait pas encore accepté en ce jour la fête de la nativité du Seigneur. La messe de l'aurore, à Rome, était entièrement dédiée à sainte Anastasie, si bien que la singularité apparente de ce jour marqué par une triple messe stationnale, rentre pleinement dans la règle. La messe nocturne à la crèche Libérienne *ad galli cantus*, est la messe de Vigile ; celle qui est célébrée au titre anastasien forme une espèce de parenthèse, est indépendante : c'est la commémoration byzantine de la martyre de Sirmium importée dans l'Église de la cour au pied du Palatin, par les Grecs ; la troisième messe, à Saint-Pierre, est la vraie et l'unique messe du saint jour de Noël.

CHAPITRE III

LA GENÈSE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L' « ORDINARIUM MISSAE »

FIGURONS-NOUS un grand palais de la Renaissance qui, dans le cours des siècles, pour avoir été continuellement occupé, a dû subir plusieurs fois des modifications, des restaurations, des adaptations, selon les habitudes et les goûts de ses habitants. Chacun a voulu l'arranger à sa guise, si bien que l'édifice, tout en conservant intactes les lignes essentielles de son architecture primitive, révèle une quantité d'éléments postérieurs, qui font foi des diverses modifications qu'il a subies.

Telle nous semble l'histoire de l'*Ordinarium Missae*, depuis le jour où les Apôtres le rédigèrent en l'improvisant sous l'influence des charismes du Paraclet, jusqu'à nos temps, où la Congrégation des Rites se constitue vengeresse et tutrice de son caractère définitif et immuable. Nous ferons brièvement l'exposé de la genèse et du développement de tout ce formulaire.

In nomine Domini. Incipit Liber Sacramentorum de circulo anni, expositum a sancto Gregorio Papa Romano, editum ex authentico libro bibliothecae Cubiculi, scriptum : Qualiter Missa Romana celebratur.

Hoc est, in primis introitus, qualis fuerit statutis temporibus, seu diebus festis, sive quotidianis. Deinde Kyrie eleison. Item dicitur Gloria in excelsis Deo, si episcopus fuerit, tantummodo die dominico, sive festis diebus. A presbyteris autem minime dicitur, nisi solo in Pascha. Quando vero Letania agitur, neque Gloria in excelsis Deo, neque Alleluia canitur. Postmodum dicitur oratio. Deinde sequitur Apostolus. Item gradalis, seu Alleluia. Postmodum legitur evangelium. Deinde offertorium et dicitur oratio super oblatam. Inde dicit sacerdos excelsa voce : Per omnia saecula etc. Sursum corda... puis vient l'anaphore consécrationnaire qui comprend la préface actuelle avec le canon jusqu'à la fraction de l'Hostie.

Voici l'*Ordinarium Missae* du Sacramentaire grégorien, qui représente l'usage de Rome au temps d'Hadrien I^{er}.

Remarquons d'abord l'absence du psaume 42 *Iudica* avec les versets qui suivent, et qui viennent des *Apologiae Sacerdotis*, et des autres prières de dévotion privée qu'au moyen âge les ministres sacrés commencèrent à réciter, en partie avant de se rendre à l'autel, en partie avant d'en monter les degrés, tandis que les chantres exécutaient les mélodies de l'introït. La chose est naturelle : l'introït était fait pour rendre plus solennelle l'entrée processionnelle du Pape dans l'Église stationnelle.

La liturgie romaine ayant été transportée hors de la Ville, du moment que la procession ne put plus se faire, le prêtre préféra réciter des prières pour son propre compte pendant que les chantres exécutaient l'introït pour le leur.

Les deux prières *Aufer a nobis* et *Rogamus te, Domine* que, maintenant, le célébrant récite en montant à l'autel et en baisant la table sacrée, viennent, elles aussi, de la dévotion privée. La première fait partie du rituel de la consécration des Églises, mais elle est de source gallicane.

Quand, à la messe solennelle, le chant de l'Évangile et du Symbole est terminé, le chœur s'assied et demeure ainsi durant toute la longue cérémonie de l'offertoire et de l'encensement des offrandes et de l'autel. En offrant à Dieu l'Hostie et le Calice, le prêtre récite pour son compte deux belles prières ; mais cette offrande, née assez tard en France, et d'après une conception erronée du véritable caractère simplement préparatoire de cette partie de l'action sacrée, — *offertorium* désignait dans l'antiquité la présentation des dons faite par le peuple au prêtre, — semble une anticipation étrange de l'oblation de la victime qui, dans toutes les liturgies, s'accomplit après l'*anamnèse*. Il faut d'abord que la victime soit présente sur l'autel — cela arrive après la transsubstantiation des Espèces sacramentelles — et alors on peut l'offrir à la Divinité. Les prières actuelles, comme en général tout le rite de l'oblation dont nous parlons, sont nées sous l'influence de la liturgie gallicane, et se retrouvent, partie dans la messe antique décrite dans le manuscrit de Ratold, abbé de Corbie, partie dans celle du manuscrit de du Tillet, publié par

Ménard¹. Rome ne les a acceptées que fort tard, — aujourd'hui encore le chœur, assis, semble les ignorer; — bien plus, au xiv^e siècle, l'*Ordo Romanus* qui a paru sous le nom de Jacques Gaetani, ne connaît rien de ce développement que la cérémonie a pris par la suite, au déclin du moyen âge.

Maintenant vient la question du canon, si discutée parmi les liturgistes, sans que pourtant la lumière se soit faite, au moins d'une manière définitive, à ce sujet. Moins encore que d'autres, nous n'oserons prétendre à résoudre le problème, et c'est pourquoi nous nous bornerons à en exposer sommairement les données.

L'anaphore consécrationnaire qui, ainsi que nous l'avons dit dans notre premier volume, conservait, du commencement à la fin, avant d'être interpolée et criblée de tant d'insertions ultérieures, un caractère formel d'unité littéraire, s'appelait, dans les pays de rit romain, *prex, mysterium, canon, agenda*. Elle est appelée *Prex* dans le texte bien connu de saint Grégoire le Grand : *Orationem vero Dominicam idcirco mox post precem dicimus... et valde mihi inconueniens visum est, ut precem quam scholasticus composuerat* etc.². Le mot est déjà employé dans ce sens par saint Cyprien au III^e siècle.

Saint Ambroise donne à l'anaphore consécrationnaire le nom de *mysterium* : *Nos autem quotiescumque Sacramenta suminus, quae per sacrae orationis mysterium in carnem transfigurantur*³.

Le mot *canon* se trouve formellement dans saint Grégoire le Grand : *Orationem dominicam mox post Canonem dici statuistis*⁴, mais déjà on en trouve la trace chez le pape Vigile : *quapropter et ipsius Canonicae precis textum direximus*⁵.

Maintenant une question se pose : quelles sont les limites du canon? Comprend-il la *préface*, selon la tradition gélasienne, qui avant l'invitation : *sursum corda*, écrit : *Incipit canon actionis*, ou bien le canon commence-t-il à la prière *Te igitur*, après le Trisagion, et va-t-il jusqu'au *Pater*?

1. *P. L.*, LXXVIII, col. 239 et suiv.

2. *Epist.*, l. IX, ep. XII; *P. L.*, LXXVII, col. 956-957.

3. *De Fide*, IV, c. x, n^o 124; *P. L.*, XVI, col. 667.

4. *Epist.*, l. IX, ep. XII; *P. L.*, LXXVII, col. 956.

5. *P. L.*, LXIX, col. 18.

Il faut distinguer ici la tradition médiévale représentée par plusieurs manuscrits du Sacramentaire grégorien, de la coutume primitive de Rome. Certes, le caractère secret, le rythme spécial, l'autorité elle-même d'un grand nombre de manuscrits, sont d'accord pour faire commencer le canon au *Te igitur* ; mais cette coutume est indubitablement postérieure à la tradition patristique primitive, selon laquelle l'invitation sacerdotale : *Sursum corda* est justement la préface même de la *prex*, qui, tant dans les liturgies latines que dans les anaphores orientales, comprenait la *préface* actuelle, le *trisagion* et les prières qui le suivent. Citons, par exemple, saint Cyprien : *Quando autem stamus ad orationem, fratres dilectissimi, invigilare et incumbere ad preces toto corde debemus... Ideo et sacerdos ante orationem, praefatione praemissa, parat fratrum mentes dicendo : Sursum corda, ut dum respondet plebs : habemus ad Dominum, admoneatur nihil aliud se quam Dominum cogitare debere*¹.

Commentant ce passage de saint Paul à Timothée (*I Tim.*, II, 1) : *Obsecro itaque primum fieri obsecrationes, orationes, interpellationes, gratiarum actiones*, saint Augustin en adapte très ingénieusement les termes aux diverses parties de la liturgie eucharistique : *eligo in his verbis hoc intelligere quod omnis, vel pene omnis frequentat Ecclesia ; ut preces (obsecrationes) accipiamus dictas, quas facimus in celebratione sacramentorum*, (prière litanique après l'homélie évangélique du président) *antequam illud quod est in Domini mensa incipiat benedici* (tout cela est donc hors du canon — *antequam... incipiat benedici* — et ne fait pas, pour cette raison, partie essentielle de l'action sacramentelle). *Orationes cum benedicuntur* (la partie du canon qui précède la formule consécatoire, et qu'au moins saint Augustin considérait comme une partie indépendante; il y avait même plusieurs prières) *et sanctificatur* (consécration) *et ad distribuendum comminuitur (oratio in fractione), quam totam petitionem* (c'est-à-dire le canon, qui, nonobstant tous ces divers éléments qui le constituaient, conservait pourtant suffisamment intacte son unité littéraire, et formait une unique prière ou *petitio*) *fere omnis ecclesia Dominica oratione concludit ;* (le *Pater*, qui, primitivement, était en dehors du canon, et se

1. *De Dominica Oratione*, c. xxxi; *P. L.*, IV, col. 557.

récitait après la fraction des saintes Espèces). *Interpellationes autem, sive, ut vestri codices habent, postulationes, fiunt cum populus benedicitur; tunc enim antistites, velut advocati, susceptos suos per manus impositionem misericordissimae offerunt potestati.* (bénédictions épiscopales avant la communion, en usage également dans la liturgie gallicane). *Quibus peractis, et participato tanto sacramento, gratiarum actio cuncta concludit* ¹.

Ce texte augustinien trace, pour ainsi dire, les lignes générales du canon, mais, précisément parce qu'il se tient trop dans les généralités, il n'aide guère à la connaissance de la structure intime de cette antique prière.

Un texte du pape Innocent à l'évêque Decentius de Gubbio, vers l'an 410, nous fait faire un pas en avant. L'évêque avait consulté le Pontife relativement à divers usages liturgiques où son Église différait de celle de Rome, et spécialement quant à la place à attribuer aux diptyques et au baiser de paix : *De nominibus vero recitandis* (c'est-à-dire par le diacre, sur les diptyques) *antequam* (c'est-à-dire avant le canon, vers l'offertoire, comme dans le rit gallican, et conformément, au dire de Justin, à l'usage primitif, tandis que les diptyques ne sont rien autre qu'un développement ultérieur de la prière litanique d'intercession, qui, dans toutes les anciennes liturgies, se trouvait primitivement aussitôt après la lecture de l'Évangile et le renvoi des catéchumènes) *precem sacerdos faciat* (le canon eucharistique) *atque eorum oblationes quorum nomina recitanda sunt* (par le diacre, pendant que le prêtre poursuivait pour son compte *sub secreto* l'anaphore) *sua oratione* (pour exprimer ainsi le duo, c'est-à-dire la partie du diacre et celle du prêtre, comme cela se fait encore aujourd'hui chez les Orientaux) *commendet* (voici un élément important du canon, la *commendatio* de l'oblation et des offrants, laquelle se trouvait dans le corps même du canon) *quam superfluum sit, et ipse pro tua prudentia recognoscis, ut cuius hostiam necdum* (donc, aucun offertoire, aucune *oratio post nomina* avant la préface, comme dans le rit gallican) *Deo offeras* (c'est-à-dire au moyen de la *prex* exprimée dans la première partie du canon) *eius ante nomen insinues, quamvis illi*

1. AUGUSTINI *Epist. CXLIX ad Paulinum*, n^{os} 12-17; P. L., XXXIII, col. 635-637.

incognitum sit nihil. Prius ergo oblationes sunt commendandae (dans le corps même de la *prex* : *ut accepta habeas et benedicas haec dona etc.* ; *Hanc igitur oblationem... quam tibi offerimus... pro his quoque etc... eorumque nomina adscribi iubeas in libro viventium*) *ac tunc eorum nomina quorum sunt edicenda, ut inter sacra mysteria* (c'est-à-dire dans le canon, et, probablement, après la Consécration) *nominentur* (*Memento, Domine, famulorum etc.*) *non inter alia, quae ante praemittimus* (la prière liturgique), *ut* (en sorte que) *ipsis mysteriis* (moyennant la Consécration) *viam futuris precibus* (la prière d'intercession dont une partie, dès l'antiquité, se récitait après l'anamnèse) *aperiamus* ¹.

Ce texte n'est pas très clair. Au temps du pape Innocent I^{er}, les diptyques étaient récités, à Rome, par le diacre, *inter sacra mysteria*, durant le canon, mais à deux reprises semble-t-il. Une partie venait avant la prière *Hanc igitur*, comme nous l'atteste le Sacramentaire léonien, et l'autre suivait la consécration des divins Mystères *ipsis Mysteriis viam futuris precibus aperiamus* ; précisément comme dans le missel romain actuel. Nous reviendrons plus tard sur cette question.

Le texte suivant est du même Pontife, et se rapporte au baiser de paix : *Pacem igitur asseris ante confecta mysteria* (c'est-à-dire avant la fin de l'anaphore et la fraction du Pain eucharistique) *quosdam* (les églises gallicanes, milanaises, etc.) *populis imperare* (avec la formule ambrosienne : *Pacem habete*, ou d'autres du même genre) *vel sibi inter se sacerdotes tradere, cum post omnia* (l'anaphore tout entière) *quae aperire non debeo* (à cause de la loi de l'arcane) *pax sit necessario indicenda* (donc avec une formule équivalente à celles que nous observons en d'autres liturgies) *per quam constet populum ad omnia quae in mysteriis aguntur atque in ecclesia celebrantur praebuisse consensum, ac finita esse* (L'anaphore est l'action sacrificatrice. Restait la sainte Communion, mais elle était considérée comme une chose distincte du sacrifice, à ce point que, à Rome, le Pape laissait l'autel et retournait à son trône, où il communiait. En France, ceux qui ne se proposaient pas de s'approcher de la Table sainte, sortaient de l'église à ce moment de la messe, ayant reçu la

1. INNOC. I *ad Decentium, Epist. XXV, c. 2* ; *P. L., XX, c. 553.*

bénédiction de l'évêque); *pacis concludentis* (comme conclusion de tout) *signaculo demonstrantur* ¹.

Un texte du pape Vigile, dans une lettre de 538 à l'évêque Profuturus de Braga, n'est pas moins important pour l'histoire du canon romain : *Ordinem precum in celebritate Missarum* (canon) *nullo nos tempore, nulla festivitate significamus habere diversum, sed semper eodem tenore oblata Deo munera consecrare. Quoties vero Paschalis, aut Ascensionis Domini, et Pentecostes et Epiphaniae Sanctorumque Dei fuerit agenda festivitas, singula capitula diebus apta subiungimus* (où? probablement non pas à la *préface*, qui, depuis le temps de saint Léon, était déjà une formule spéciale, distincte de la prière consécratoire, changeant à chaque fête, mais à une prière analogue, sinon identique, à notre *communicantes*), *quibus (et memoriam celebrantes...) commemorationem sanctae solemnitatis, aut eorum facimus, quorum natalitia celebramus; caetera vero ordine consueto prosequimur. Quapropter et ipsius canonicae precis textum direximus subter adiectum, quem, Deo propitio, ex apostolica traditione suscepimus. Et ut charitas tua cognoscat quibus in locis aliqua festivitibus apta connectes* (donc, phrases ou formules à insérer, précisément comme celles que l'on insère, aujourd'hui encore, dans le *Communicantes*), *paschalis diei preces* (vraisemblablement le *Communicantes* avec la prière *Hanc igitur* où l'on prie pour les nouveaux baptisés) *similiter adiecimus* ². Donc, à la différence des rites gallican et mozarabe, où chaque fête a ses propres prières consécratoires, le canon romain est toujours identique, fixe, et n'a pas de parties vraiment mobiles; il en va de même dans les liturgies orientales.

Nous connaissons d'autres textes, moins étendus, mais non pas sans importance pour l'histoire du canon romain. Avant tout, viennent ceux du *Liber Pontificalis*.

a) *Hic* (le pape Alexandre I^{er}, 105-115?) *passionem Domini miscuit in predicatione* (precatione) *sacerdotum quando missae celebrantur* ³. Cette insertion s'identifie avec notre *Qui pridie quam pateretur*, ou avec l'anamnèse, où se trouve aussi la commé-

1. INNOC. I *Epist. cit.*, c. 1.

2. VIGILII Papae *Epist.*; P. L., LXIX, col. 18.

3. *Liber Pontif.* Édit. Duchesne, p. 127.

moration *beatae passionis*. Ainsi du moins pensent de nombreux liturgistes, mais peut-être y a-t-il là un anachronisme. La notice du *Liber Pontificalis* ne se rapporte-t-elle pas, peut-être, à une anaphore, par exemple à celle du Règlement ecclésiastique égyptien où l'on célèbre le triomphe de la bonté de Dieu moyennant la passion de son Fils unique?

b) *Hic* (Sixte I^{er}, 115-125?) *constituit ut intra actionem* (donc, la préface faisait alors partie du canon) *sacerdos incipiens, populus hymnum decantaret : Sanctus, Sanctus etc.* ¹;

c) *Hic* (Léon I^{er}, 440-461) *constituit ut intra actionem sacrificii* (dans l'oblation qui suit l'anamnèse) *diceretur : sanctum sacrificium etc.* ²;

d) *Hic* (Grégoire I^{er}, 590-604) *augmentavit in predicationem canonis : diesque nostros in tua pace dispone* ³, c'est-à-dire dans la prière *Hanc igitur*, où, régulièrement, le prêtre énonçait l'intention spéciale selon laquelle il offrait le sacrifice. La phrase ajoutée d'une façon stable par Grégoire au canon n'était pas nouvelle; on la retrouve presque textuellement à la même place dans le Léonien *in natali Episcoporum... Hanc igitur oblationem... placatus accipias... diesque meos clementissima gubernatione disponas* ⁴;

e) *Hic* (Serge I^{er}, 687-701) *statuit ut tempore confectionis Dominici Corporis Agnus Dei... a clero et populo* (La *fractio*, à Rome, était accomplie, non seulement par le Pape, mais aussi par les évêques et par les prêtres, et, pour cela, demandait du temps. C'est la raison de ce chant populaire. A l'origine, la fraction des saintes Espèces s'accomplissait à la doxologie du canon) *decantaretur* ⁵;

f) *Presbyter qui in hebdoma fuerit* (à Saint-Pierre, dans la chapelle de tous les saints, érigée par Grégoire III) *in eundem oratorium in honorem Salvatoris, Dei Genitricis etc. missam faciet... Communicantes et memoriam celebrantes imprimis gloriosae semper Virginis... et omnium Sanctorum... sed et natalicium celebrantes Sanctorum tuorum Martyrum ac Confessorum, perfectorum iustorum, quorum solemnitas hodie in conspectu gloriae*

1. *Liber Pontif.*, pp. 56, 57.

2. *Op. cit.*, pp. 239.

3. *Op. cit.*, p. 312.

4. *Sacr. Leon.* in MURATORI, *Liturgia Romana Vetus*, col. 426.

5. *Liber Pontif.*, p. 376.

tuae celebratur ¹. Ce texte est important parce que, selon la lettre du pape Vigile à Profuturus, il démontre qu'au VIII^e siècle survivait encore en partie la tradition rituelle de l'adjonction au *Communicantes* d'une incise dont le but était de rappeler la fête des saints qu'on voulait commémorer;

g) *Vis scire quia verbis coelestibus consecratur? Accipe quae sunt verba. Dicit sacerdos. Fac nobis, inquit, hanc oblationem ascriptam, ratam, rationabilem, acceptabilem, quod figura est corporis et sanguinis Iesu Christi. Qui pridie quam pateretur, in sanctis manibus suis accepit panem, respexit in coelum ad te, Sancte Pater omnipotens, aeterne Deus, gratias agens benedixit, fregit, fractumque apostolis suis et discipulis suis tradidit dicens: Accipite et edite ex hoc omnes. Hoc est enim corpus meum quod pro multis confringetur. Similiter etiam calicem, postquam coenatum est, pridie quam pateretur, accepit, respexit in coelum ad te, Sancte Pater omnipotens, aeterne Deus, gratias agens, benedixit, apostolis suis et discipulis suis tradidit, dicens: Accipite et bibite ex hoc omnes: hic est enim Sanguis meus* ². Le *De Sacramentis* est souvent attribué à saint Ambroise, mais est probablement l'œuvre d'un de ses contemporains et disciple.

Et sacerdos dicit: Ergo memores gloriosissimae eius passionis et ab interis resurrectionis et in coelum ascensionis, offerimus tibi hanc immaculatam hostiam, hunc panem sanctum et calicem vitae aeternae; et petimus et precamur, ut hanc oblationem suscipias in sublimi altari tuo per manus Angelorum tuorum, sicut suscipere dignatus es munera pueri tui iusti Abel, et sacrificium patriarchae nostri Abrahae et quod tibi obtulit summus sacerdos Melchisedech ³. Cette citation est importante, car elle est du IV^e siècle, et la plus étendue sur le canon; puis, parce que, d'un rapprochement avec le texte actuel de la prière eucharistique, il paraît devoir résulter que tous deux dérivent d'un original grec, auquel le *De Sacramentis* reste plus fidèle, tandis que le rédacteur romain traduit plus librement, et même modifie selon le besoin;

h) (Vigile pape 538-555) *antiqua in offerendo sacrificia traditione deprecemur, exorantes ut catholicam fidem adunare, regere*

1. *Concil. Roman. anni 732 Decret.* Cf. Duchesne, *op. cit.*, 422.

2. *De Sacramentis*, lib. IV, c. v, 21; *P. L.*, XVI, col. 462-463.

3. *Op. cit.*, col. 464.

Dominus et custodire toto orbe dignetur. Il faut remarquer que le pape Vigile, en citant ces paroles du Canon, en appelle à la tradition antique, ce qui indique qu'à Rome, de son temps, on n'avait pas connaissance de modifications introduites dans le texte de l'Anaphore ¹;

i) (Gélase pape 492-496). *Nam quomodo ad Divini Mysterii consecrationem coelestis Spiritus invocatus adveniet* ²? c'est-à-dire, moyennant l'épiclese, qui, à l'origine, précédait les paroles de l'institution de la sainte Eucharistie, mais qui, dans la suite, en Orient, fut placée après l'anamnèse. Le texte du pape Gélase, en faveur de l'épiclese préconsécratoire dans le canon romain, n'est pas absolument apodictique, puisque le Pontife, écrivant à Elpidius, pouvait bien argumenter *ad hominem*, tirant ses raisons de l'anaphore de son correspondant. Pourtant, tout porte à croire que Rome elle-même a eu à l'origine son épiclese préconsécratoire, comme les liturgies du patriarcat d'Alexandrie, et dont le dernier souvenir serait précisément contenu dans ces paroles de la prière : *Quam oblationem... ut nobis fiat Corpus et Sanguis Unigeniti Filii tui.*

Nous rapprochons l'épiclese des trois anaphores de Sérapion, de saint Marc et du papyrus eucharistique égyptien, publié par Crum et commenté par Dom de Puniet ³, de l'invocation correspondante dans le canon romain :

| De Sacra- mentis. | Canon Romain. | Papyrus Égyptien. | Anaphore de saint Marc. |
|---|--|--|--|
| (Coelestis Spiritus invocatus adveniet)... fac nobis hanc oblationem adscriptam, ratam etc. quod figura est Corporis et Sanguinis Domini Nostri Iesu Christi. Qui pridie etc. | <i>Quam oblationem... benedictam etc. facere digneris ut nobis fiat Corpus et Sanguis Domini Nostri etc. Qui pridie etc.</i> | <i>Mittere dignare Spiritum Sanctum tuum in has creaturas et fac panem quidem corpus Domini... Calicem autem Sanguinem Novi Testamenti. Quia... qua nocte etc.</i> | <i>Reple, Domine, et hanc oblationem tua benedictione per illustrationem Spiritus Sancti tui... Quia ipse Dominus etc... qua nocte tradebatur etc.</i> |

1. VIGILII *Epist. ad Iustinianum*; P. L., LXIX, col. 22.

2. THIEL, *Epist. Rom. Pontif.*, t. I; p. 486.

3. Cf. CABROL, *Dict. d'Archéologie chrét. et de Liturgie*, II, 2^e p., col. 1882 et suiv.

Anaphore de
Sérapion.

Reple etiam hanc oblationem tua Virtute et acceptione tua, tibi enim offerimus hanc salutiferam oblationem... quia Dominus... qua nocte etc.

Liturgie copte
de saint Marc.

† R̄. Amen. Et benedictione benedicas.

† R̄. Amen. Et purificatione purifices.

† R̄. Amen. Haec dona tua veneranda proposita coram te, hunc panem et hunc calicem.

Oratio Ambrosii Autperti.

Peto clementiam tuam, Domine, ut descendat super panem tibi sacrificandum plenitudo tuae benedictionis, et sanctificatio tuae divinitatis. Descendat etiam, Domine, illa Sancti Spiritus tui invisibilis.. maiestas... qui et oblationes nostras corpus et sanguinem tuum efficiat.

Il faut pourtant noter que l'invocation du Saint-Esprit, dont parle Gélase, n'a pas de précédents et n'a laissé aucune trace dans l'histoire du canon romain. Peut-être s'agit-il d'une épiclese paraclétique, infiltration orientale introduite pour peu de temps dans l'anaphore du Siège apostolique, et qui, n'ayant pas eu de succès, tomba vite en oubli. Il est certain que la mention gélasienne de l'Esprit Saint dans le canon a dû subir des retouches, puisque nous savons que la prière actuelle : *Quam oblationem... fiat nobis Corpus etc.*, adressée au Père plutôt qu'au Paraclet, représente une très ancienne tradition liturgique, dont le but était précisément et essentiellement d'appeler la grâce de la transsubstantiation, moyennant l'intervention de Dieu. A la rigueur, l'invocation pouvait être adressée au Père, au Verbe ou au Paraclet; quoi qu'il en soit, elle s'est certainement évaporée dans le formulaire romain, mais pourtant la prière pour la transsubstantiation des oblations s'y trouve et elle est encore à sa place primitive.

Étant donnée la nature de ces simples notes qui nous interdit de pousser plus loin une discussion de textes, que devons-nous toutefois conclure de ceux que nous avons jusqu'à présent passés en revue? Il faut avant tout admettre que, si la préface actuelle désignait, à l'origine, le commencement de l'anaphore eucharistique et du canon, il n'en est plus ainsi maintenant, encore que, mieux que le canon lui-même, et par le style et par la mélodie déclamatoire dont elle est revêtue, la *Préface* conserve davantage le caractère d'hymne d'action de grâces et de louange

(*tibi gratias agens*) qu'avait cette prière dans l'antiquité. Dès le temps de Léon le Grand, la préface, comme cela ressort en effet du Sacramentaire, était déjà devenue une composition indépendante, fermée, entière, complète, et sans véritable lien littéraire avec le canon qui la suit. A la différence de celui-ci, qui était immobile, la préface variait à toutes les fêtes; en sorte que, quand le pape Vigile écrivait à Profuturus qu'à Rome la prière consécatoire était toujours la même dans toutes les solennités de l'année, il devait nécessairement exclure la préface de l'ensemble du canon.

Celui-ci commençait donc, comme à présent, par le *Te igitur*. — *Igitur* est ici probablement un mot de transition ingénieux, un peu comme le *vere Sanctus* des Gallicans, employé là comme pour maintenir en quelque façon la continuité traditionnelle de la *prex*, — et toute sa première partie *ut accepta habeas et benedicas* correspond bien à la première distinction relevée dans le canon par saint Augustin : *Orationes cum benedicuntur*. En outre, le texte de Vigile à Justinien *ut catholicam fidem adunare, regere Dominus et custodire dignetur toto orbe terrarum* rapporté plus haut, étant tiré indubitablement de cette première partie de l'anaphore romaine, confirme l'authenticité de son origine. Bien plus, il y a même un fragment d'une antique préface, cité par un anonyme arien, publié par Mai et illustré par Mercati¹, qui semble se rapporter — sans interpolation d'aucun trisagion entre la préface et le canon — aux premières phrases de notre prière *Te igitur* : « ... *sacrificium istud quod tibi offerimus... per Iesum Christum Dominum et Deum nostrum, per quem petimus et rogamus etc.* »

Vient la mention du Pape *una cum famulo tuo papa...* Que dans son patriarcat occidental, le Pape fût généralement nommé à la messe, cela est hors de doute. Mais la question roule sur la place primitive assignée à cette commémoration dans le canon romain. Il faut noter un texte de Pélage I^{er} aux évêques schismatiques de la Toscane : *Quomodo vos ab universi orbis communione separatos esse non creditis, si mei inter sacra mysteria, secundum consuetudinem, nominis memoriam reticetis*²?

1. G. MERCATI, *Antiche Reliquie liturgiche*, Roma 1902.

2. PELAGII I *Epist.*, V, ; P. L., LXIX, col. 398.

Dans les actes du Concile romain célébré sous Symmaque (498-514) il est aussi question de la commémoration du Pape à la messe. Dans le discours tenu par Ennodius, celui-ci interroge ainsi les Pères :

Deinde pro quaestionum tormentis venerabilem Laurentium (de Milan) et Petrum (de Ravenne) episcopos a communione Papae se suspendisse replicatis... ullone ergo tempore, dum celebrarentur ab his sacra Missarum, a nominis eius commemoratione cessatum est? Unquam pro desiderii vestris, sine ritu catholico et cano more, semiplenas nominatim antistites hostias obtulerunt ¹?

Saint Léon I^{er} fait pareillement allusion au rite de faire mémoire, à la messe, des évêques les plus insignes avec lesquels on était en communion : *De nominibus autem Dioscori, Iuvenalis et Eustathii ad sacrum altare recitandis... iniquum nimis est atque incongruum eos... sanciorum nominibus sine discretionem misceri* ². Ce qui a un pendant dans la lettre des évêques égyptiens à Anatole de Constantinople : *Etiam in venerabili diptycho, in quo pia memoriae transitum ad caelōs abeuntium episcoporum vocabula continentur, quae tempore sanctorum Mysteriorum, secundum sanctas regulas releguntur, suum posuit* (Timothée d'Alexandrie) *et Dioscori nomen* ³.

Il ne faut pas omettre un autre texte de saint Grégoire le Grand sur la même coutume : *Quod autem... fratrem et coepiscopum nostrum Iohannem Ravennatis Ecclesiae inter missarum solemniam nominetis, requirenda vobis consuetudo antiqua est... Sollicite perquirere studui si idem Iohannes... vos ad altare nominet, quod minime dicunt fieri. Et si ille vestri nominis memoriam non facit, quae necessitas cogat ignoro, ut vos illius faciatis* ⁴.

L'examen de ces témoignages nous montre avant tout la signification spéciale que revêtait la commémoration du Pape dans le Canon de la messe — ce qui, hors de Rome, toutes pro-

1. LABBE, *Sacr. Conc. Nova Collectio*, Venetiis 1767, t. VIII, col. 282.

2. LEONIS I *Epist.*, LXXX; *P. L.*, LIV, col. 914-915.

3. Cf. *P. L.*, LIV, col. 1397.

4. GREGORII I *Epist.* l. IV, ep. XXXIX *ad Constantium Episc.*; *P. L.*, LXXVII, col. 714.

portions gardées, vaut aussi pour les noms des autres évêques, avec lesquels chaque prélat entretenait des relations spéciales. — Cette commémoration pontificale était tout à fait distincte des diptyques des offrants, récités par le diacre, puisqu'elle était proférée par le célébrant lui-même, avant qu'il ne recommandât au Seigneur les oblations du peuple. Pour Pélage I^{er}, l'omettre équivalait à se déclarer hors de l'Église; et pour Ennodius de Pavie, c'était offrir un sacrifice incomplet, un demi-sacrifice. Tout cela nous amène donc à conclure que la place actuellement attribuée à la mention du Pape dans le canon est vraiment originelle et primitive, puisqu'elle correspond exactement à tout ce que nous attestent les anciens auteurs. Le texte se déroulerait donc ainsi : *quam tibi offerimus pro Ecclesia tua etc... toto orbe terrarum, una cum famulo tuo Papa nostro N.*, sans toutefois les mots *et omnibus orthodoxis etc.*, qui représentent une addition postérieure, propre à une classe seulement de manuscrits.

Vient ensuite le *Memento*, et il nous porte d'emblée à la question si discutée des diptyques. Ceux-ci, comme nous l'avons déjà vu en analysant le témoignage du pape Innocent I^{er}, étaient précédés par une *commendatio* du prêtre et faisaient partie du Canon : *prius ergo oblationes sunt commendandae, ac tunc eorum nomina quorum sunt edicenda, ut inter sacra mysteria nominentur..., ut ipsis mysteriis viam futuris precibus aperiamus*. Innocent veut ici deux choses : que la *commendatio* du prêtre vienne d'abord, et que la lecture des diptyques se fasse après la Consécration, *inter sacra mysteria*, c'est-à-dire dans le corps du canon.

On a supposé que le *memento* représente le formulaire des diptyques lus par le diacre pendant que le prêtre continuait le canon avec le *communicantes*. L'hypothèse est vraisemblable puisque à Alexandrie la lecture des noms précédait également la Consécration, encore que, dans tout le reste de l'Orient, comme à Rome au temps d'Innocent I^{er}, les prières d'intercession se trouvent régulièrement après l'anamnèse. Dans le canon romain actuel, nous avons une espèce de compromis entre l'usage alexandrin et celui du patriarcat d'Antioche, puisque les diptyques des vivants que lit le diacre, précèdent la Consécration

tandis que ceux des défunts viennent à la fin de l'anaphore. Pourtant les deux prières d'intercession trahissent une commune origine orientale et conservent les traces du dédoublement qu'on leur a fait subir, quand, à Rome, on voulut les réciter à deux reprises, pour compléter la double liste des commémorations de vivants et de défunts.

Mais comment arriva-t-on à ce dédoublement? Nous ne pouvons hasarder que des hypothèses. A la mention de l'Église catholique et du pape, *in primis quae tibi offerimus*, devaient logiquement suivre d'autres noms et d'autres recommandations secondaires. Nous savons, par les textes précédemment cités de saint Léon I^{er}, par les lettres des Égyptiens à Anatole, et par saint Grégoire le Grand, que l'un des diptyques contenait : *piae memoriae transitum ad coelos abeuntium episcoporum vocabula continentur, quae tempore Sanctorum Mysteriorum, secundum sanctas regulas, releguntur*. Or, c'est au *communicantes* que nous devons chercher les vestiges de cette liste du canon romain, d'autant plus que dans cette prière seulement apparaissent les noms des premiers successeurs de saint Pierre, Lin et Clet, qui, dans l'antiquité, à Rome, n'eurent pas d'autre culte spécial.

On voulut, de plus, que la liste fût disposée avec une certaine harmonie, et pour cela, dans le but de donner la préséance à Pierre et à Paul, on exclut Jean-Baptiste, qui fut renvoyé à une seconde liste, celle du *Nobis quoque*. Le même sort échut à Mathias, qui, autrement, aurait altéré le symbolique nombre duodénaire des Apôtres. Barnabé et Étienne, qui auraient dû avoir le pas sur les premiers Pontifes de Rome, eurent, eux aussi, à se résigner à être relégués au *Nobis quoque*, en sorte que la rédaction romaine primitive des diptyques épiscopaux dut probablement être disposée ainsi : D'abord la sainte Vierge; ensuite Pierre et Paul avec les dix autres Apôtres; puis Lin, Clet, Clément, Sixte, Corneille, auxquels s'ajoutent d'autres martyrs qui ont fini par altérer le caractère primitif de ces diptyques absolument épiscopaux.

Tandis que le prêtre commémore les Apôtres et les Papes défunts, le diacre commence à lire sa liste d'offrants laïques, et ainsi tous les deux terminent en même temps, au moment où doit commencer la prière *Hanc igitur*.

Dans le missel romain actuel, à cause de l'insertion des diptyques diaconaux *Memento, Domine, le Communicantes* demeure isolé et un peu en suspens. Il est vrai que c'est là la loi du talion, puisque le *Communicantes* dans le canon romain représente une interpolation d'origine orientale; mais de toute manière, entre la prière *Te igitur* et le *Communicantes* il y a une liaison, et le participe *communicantes* s'appuie au verbe *tibi offerimus* qui le précède, tandis qu'après l'insertion du « Memento » la prière qui encadrerait, pour ainsi dire, les diptyques épiscopaux, demeure comme en l'air et sans appui. Mais il y a plus. Le *Communicantes*, à son tour, subit lui aussi en plein cœur des interpolations, grâce auxquelles, selon la tradition des manuscrits, il acquit de bonne heure le caractère d'une pièce mobile, sous le titre propre d'*infra actionem*; et ceci à cause des fameux *capitula diebus apta* dont parle le pape Vigile, qui variaient à chaque fête de l'année.

Après tant de siècles, le *Communicantes* remplit noblement, aujourd'hui encore, la fonction dont parlait ce Pontife à l'évêque Profuturus et dans les jours de grande solennité il annonce en peu de mots l'objet précis de la fête qu'on célèbre. Parfois la formule de cette annonce conserve les caractères d'une haute antiquité, qui nous induisent à en chercher les origines très longtemps avant Vigile; ainsi en est-il pour le jour de la *Théophanie*, où, sans paraître tenir compte de la tradition romaine qui assigne au jour natal du Seigneur le 25 décembre, il est dit, conformément au concept primitif de la fête en Orient : *diem sacratissimum celebrantes, quo Unigenitus tuus in tua tecum gloria coaeternus, in veritate carnis nostrae visibiliter corporalis apparuit*. Le Gélasien a vu l'anachronisme résultant de cette formule primitive, et a voulu la corriger en l'adaptant simplement à la circonstance particulière de l'apparition de Jésus aux Mages, mais cette retouche n'a fait qu'affaiblir la force de l'antithèse originelle, entre la préexistence du Verbe dans la gloire du Père de toute éternité, et sa théophanie temporelle, dans la réalité de l'humanité qu'Il a prise. Dans le Gélasien, la mention des rois Mages représente une minutie spéciale du correcteur, et fait préférer mille fois la vigoureuse antithèse primitive, conservée par le Grégorien.

Le missel actuel maintient suffisamment intacte la série christologique de ces *singula capitula diebus apta* ; il manque cependant ceux relatifs aux fêtes des martyrs, desquels, toujours selon le texte de Vigile, *commemorationem... eorum facimus, quorum natalitia celebramus*. Pourtant les anciens auteurs nous en ont conservé d'importants vestiges, comme, par exemple, dans ce décret de Grégoire III au Concile romain de 732, où il ordonne d'ajouter au canon la mention : *Communicantes... et Omnium Sanctorum, sed et natalitium celebrantes Sanctorum tuorum Martyrum ac Confessorum, perfectorum iustorum, quorum solemnitas hodie in conspectu tuo celebratur*.

L'ordre de ces *Capitula diebus apta* était le suivant : les solennités du Seigneur précédaient la mention de la Bienheureuse Vierge, comme dans le missel actuel ; celle des martyrs s'intercalaient ensuite dans le texte, ou à la fin, précisément comme dans le *Communicantes* de Grégoire III cité tout à l'heure. Le pape Vigile fait allusion à ces différentes places occupées par les insertions hagiographiques, quand il dit à Profuturus de lui envoyer le canon avec les additions de la solennité de Pâques, pour lui montrer *quibus in locis aliqua festivitibus apta connectes*.

Quelquefois pourtant cette connexion est assez étudiée et artificielle, et par là se révèle de suite le caractère d'interpolation. Le *Communicantes* en reste parfois étrangement suspendu, et s'adapte fort mal tant aux *capitula diebus apta* qu'à la théorie des saints qui vient ensuite.

L'idée de se tenir en *communio* avec le Pape et avec l'évêque était très familière aux anciens. C'est là la signification usuelle et *juridique* du mot *communicantes* ; être en communion avec les bienheureux du ciel, dans la compagnie desquels tous, catholiques et hérétiques, auraient désiré se trouver, passe encore ; mais un *communicantes et diem sacratissimum Pentecostes celebrantes, quo Spiritus Sanctus Apostolis innumeris linguis apparuit, sed memoriam venerantes imprimis gloriosae semper Virginis etc.*, est bien peu naturel, étrange, et accuse en conséquence un arrangement du texte. Il faut donc conclure que la mention des solennités, les *capitula diebus apta* du pape Vigile, qui se glissent entre le *communicantes* et le *memoriam venerantes*,

embrouillant quelquefois le sens, ou bien ne sont pas primitifs, ou demandent qu'on détache peut-être le *communicantes* de la liste des saints, pour le rapporter au nom du Pape avec lequel on était en communion; d'autant plus que le canon ajoute : *sed et memoriam venerantes*, précisément pour faire mieux remarquer les deux conceptions, parfaitement distinctes entre elles : *tibi offerimus pro Ecclesia tua... una cum famulo tuo Papa nostro communicantes, sed et memoriam venerantes imprimis gloriosae*, etc. On ne doit pas s'étonner que le nom du Pape devance ici celui même de la Mère de Dieu. La mention du Pape dans le canon a pour but de garantir l'orthodoxie de l'offrant, et d'intégrer *ex parte subiecti*, comme diraient les scolastiques, son action sacerdotale, — rappelons-nous les *semiplenas hostias* d'Ennodius, parce que non accompagnées du nom du Pape, — tandis que *ex parte obiecti*, la première après Dieu, en l'honneur de laquelle le divin Sacrifice est offert, est Celle qui est bénie entre toutes les créatures. En faisant accorder le *communicantes* avec le Pape et avec le nom de l'évêque diocésain, qu'il était d'usage de prononcer, on aurait aussi l'avantage de donner à ce participe, traduit probablement d'un texte grec où il avait le rôle de sujet, l'appui d'un verbe de mode défini : *tibi offerimus... communicantes, sed et memoriam venerantes*; maintenant qu'il n'a plus cet appui, il est, pour cette raison, comme suspendu en l'air.

La série des saints mentionnés dans le *communicantes*, est digne elle aussi d'observation. Après la sainte Vierge viennent d'abord Pierre et Paul; puis, au lieu de suivre la série apostolique selon la liste de Marc qui nomme tout de suite Jacques et Jean, vient André, selon la nomenclature de Matthieu et de Luc. Suivent Thomas et Jacques, qui pourtant, dans les évangiles de Marc et de Luc, sont mis après Philippe, Barthélemy et Matthieu. Disjoignant en outre les noms traditionnellement accouplés de Philippe et de Barthélemy, Matthieu et Thomas, Jacques et Jude, le canon romain unit ceux de Thomas et Jacques, pour fermer ensuite la théorie apostolique avec les noms de Simon et de Thaddée. L'ordre, entre ces deux Apôtres, est celui de Luc; toutefois le frère de Jacques, qui, chez l'Évangéliste, disciple de Paul, s'appelle Jude de Jacques, s'appelle ici

Thaddée, selon le texte de Marc; son nom, en outre, précède celui de Simon, selon la liste des Actes des Apôtres. Comme on le voit, le critérium du rédacteur a été éclectique, et l'on ne voit pas trop clairement le motif pour lequel la série apostolique rédigée par lui dans le canon, ne s'accorde entièrement avec aucun des quatre catalogues que nous a transmis la sainte Écriture (MATTH., X, 2; MARC., III, 16; LUC., VI, 14; Act., I, 13).

Après les douze Apôtres vient une liste de douze autres martyrs; la rédaction en est postérieure, mais il est facile d'en reconnaître le noyau primitif. Les premiers qui défilent sont les successeurs immédiats de Pierre, Lin, Clet, Clément, Sixte; les deux premiers, inscrits très tard au nombre des martyrs, et, pour cela, sans trace de culte dans les premiers siècles, sont là, dans le *communicantes*, comme pour attester ce que son compositeur entendit réellement rédiger en ce lieu : les diptyques épiscopaux de l'Église romaine. Nous ne savons pas si, à l'origine, la série des successeurs de saint Pierre fut entière, ou, comme il est plus probable, simplement représentative, avec quatre ou cinq noms, comme aujourd'hui. Étant donnée l'origine tardive du *communicantes*, nous penchons pour cette dernière hypothèse, qui a l'avantage de ne pas allonger par trop la messe.

Le Sixte mentionné dans le canon romain est le second de ce nom, celui qui fut décapité avec ses six diacres dans le cimetière de Callixte, tandis qu'il y célébrait la synaxe eucharistique. Son culte à Rome fut très célèbre, comme nous l'attestent les nombreuses invocations tracées sur la paroi d'entrée de la crypte papale de la *via Appia*. Dans la liturgie antique, Corneille est toujours accompagné de Cyprien, tant à cause des relations du célèbre primat de Carthage avec saint Corneille, que pour le fait de leur mort, en des années différentes, mais à la même date. L'effigie de Cyprien se trouve reproduite près du sépulcre du pape Corneille, si bien que les pèlerins du moyen âge croyaient que les deux saints reposaient ensemble dans les cryptes de Lucine sur la voie Appienne.

☩ Laurent est l'archidiacre de Sixte, dont il est séparé seulement eu égard à la dignité épiscopale des saints Corneille et

Cyprien, qui ont la préséance sur le *staurophore* de l'Église romaine. Chrysogone semble être entré dans le canon, comme Jean et Paul, à une époque postérieure; c'est-à-dire quand, au temps des Byzantins, le culte du Mégalomartyr Dalmate fut très répandu dans la Ville éternelle elle-même. Son corps, rapporté de l'île de Grado, près d'Aquilée, où il avait été mis à mort, fut transféré à Zara en Dalmatie; mais à Rome le titre transtévérin de Chrysogone est sûrement contemporain de la paix constantinienne.

Le culte des martyrs Jean et Paul reçut une nouvelle impulsion, quand l'édifice où ils avaient été massacrés et où ils étaient ensevelis, sur le Coelius, fut transformé en église, au temps de Bisantius et de Pammachius. Le sacramentaire léonien atteste la célébrité de leur fête à Rome, en sorte que l'insertion de leurs noms dans les diptyques romains doit dater précisément du iv^e siècle.

En dernier lieu viennent les deux saints Anargyres Côme et Damien, qui accusent d'emblée l'âge byzantin, c'est-à-dire quand Félix III (483-492) transforma et dédia en leur honneur, sur la *Sacra Via*, l'*eroon* de Romulus Augustulus, avec le temple contigu *Sacrae Urbis*. Ce sont les derniers saints inscrits dans les diptyques épiscopaux romains, qui, après eux, demeurèrent obstinément fermés à toute autre insertion, à ce point que ne trouvèrent grâce ni saint Césaire, ni saint Théodore, ni saint Sébastien, ni saint Pancrace qui pourtant obtinrent dans la *Ville* une grande célébrité.

Après les *Anargyres*, selon la teneur de la lettre du pape Vigile à Profuturus, on devrait insérer la commémoration du martyr dont se célèbre le *dies natalis*, et cela se faisait effectivement comme on peut le voir dans le *communicantes* de Grégoire III cité plus haut. La prière a son ordinaire conclusion *protectionis tuae muniamur auxilio*, etc., en sorte qu'elle forme une partie entièrement complète par elle-même et distincte de ce qui suit. Cette conclusion de la première partie de la prière d'intercession avec les diptyques épiscopaux, confirme elle aussi son origine postérieure, relativement à l'anaphore, dont, au point de vue littéraire, elle rompt l'unité.

Une rubrique, prescrivant au prêtre d'imposer les mains sur

les oblations, sépare le *communicantes* de la prière *Hanc igitur oblationem*. La substance de cette rubrique se trouve déjà dans les canons d'Hippolyte, en sorte que nous sommes assurés qu'il s'agit d'un très ancien rite eucharistique. Il faut remarquer avant tout la signification de cette imposition des mains, que nous voyons déjà représentée dans une scène eucharistique du III^e siècle au cimetière de Callixte. Il s'agit d'une offrande préalable et d'une sanctification des oblations destinées au sacrifice; et comme, dans l'antiquité, toute prière ou bénédiction *super hominem* était accompagnée de l'imposition des mains par le prêtre, ainsi en était-il pour l'*oratio super oblata*. En effet, nous devons reconnaître précisément dans le *Hanc igitur*, la partie la plus essentielle de la *commendatio oblationum* dont parle Innocent I^{er}, laquelle (contrairement à ce que pourrait nous donner à croire sa lettre à l'évêque de Gubbio interprétée séparément des autres documents romains) était en si étroite relation avec la récitation des diptyques, que, en certains formulaires, cette récitation est même expressément rappelée. Nous en citons quelques exemples :

Sacram. Leon.
Vigil. Pentec.

Hanc igitur oblationem... quam tibi offerimus pro his quos ex aqua et Spiritu Sancto regenerare dignatus es... quaesumus placatus accipias eorumque nomina ascribi iubeas in libro viventium.

Sacram. Leon.
Coniunctio oblationum
Virginum Sacratar.

Hanc etiam oblationem... Virginum Sacratarum quarum ante sanctum altare tuum nomina recitantur, quaesumus placatus accipias etc.

Sacr. Gelasianum.
Vigil. Pentec.

Hanc igitur oblationem... quam tibi offerimus pro his quoque quos ex aqua, etc. . . . ut nomina eorum adscribi iubeas in libro viventium.

Mais même sans se rapporter toujours expressément à la lecture des diptyques, autrefois la prière *Hanc igitur* tenait lieu d'une vraie *oratio post nomina*, si bien que c'était précisément le moment où les intentions spéciales des fidèles pour qui on offrait le sacrifice, étaient présentées au Seigneur par le prêtre. La tradition des sacramentaires en a conservé de nombreuses traces, en voici quelques exemples :

| Sacram. Leon. In consecr. Episc. | Sacram. Leon. Super Defunctos. | Sac. Gelasian. Miss. in Monasterio. | Sac. Gregor. Miss. votiva. |
|--|--|--|---|
| <i>Hanc igitur oblationem quam tibi offerimus pro (Illo) famulo tuo quem ad pontificalem gloriam promovere, etc... quaesumus, Domine, placatus accipias etc.</i> | <i>Hanc igitur oblationem quam tibi offerimus pro anima famuli tui (Illius) quaesumus, Domine, propitiatus accipias etc.</i> | <i>Hanc igitur oblationem, Domine, famulorum tuorum, quam tibi offerunt... pius ac propitius... suscipias etc.</i> | <i>Hanc igitur oblationem quam tibi offerimus pro famulo tuo (Illo) ut omnium peccatorum suorum veniam consequi mereatur, quaesumus, Domine, placatus accipias etc.</i> |

Tout cela nous amène donc à croire que cette prière termine en effet la *Commendatio oblationis* dont parle Innocent I^{er} à Decentius de Gubbio; en sorte que, dans le canon romain, elle aurait eu, plus ou moins, une signification parallèle à celle de l'autre prière *post nomina* ou *super oblata* que les liturgies franques et le sacramentaire d'Hadrien attribuent à l'oraison qui précède la préface.

Il reste pourtant à établir le lien de l'*Hanc igitur* avec le texte précédent du canon, d'autant plus que, nonobstant la force de l'*Igitur*, aucun lien n'apparaît entre la fin du *communicantes* et la prière sur les oblations. Il faut toutefois tenir compte du fait que, dans le canon actuel, les oraisons sacerdotales sont étrangement mêlées avec celles que récite le diacre, en sorte que, pour rétablir l'ordre et la liaison, on doit s'efforcer tout d'abord de distinguer les parties propres à chaque ministre.

Commençons par attribuer au prêtre le *Te igitur* qui ouvre le canon. — Il représente la prière mentionnée par saint Augustin *cum benedicitur*, et son antiquité nous est démontrée non seulement par les textes précédemment mentionnés, mais aussi par l'ancienne préface citée par l'Arien anonyme, publiée par Mai, et non postérieure au v^e siècle. Dans cette préface, il n'y a pas trace de trisagion, mais la *prex* est ininterrompue et, de la mention de Jésus-Christ, l'on passe immédiatement au canon : *per Iesum Christum... Dominum... per quem petimus et rogamus... (ut accepta habeas, etc.)*. — Pendant que le peuple chantait le trisagion, le célébrant poursuivait, peut-être sans en être gêné,

son canon, priant Dieu d'agréer et de bénir les dons — *prius ergo oblationes sunt commendandae* — qui lui étaient offerts au nom de sa sainte Église répandue sur tout le globe, en communion avec le Pape, avec les évêques, en l'honneur et en mémoire de la Très Sainte Vierge, des apôtres et des martyrs. Quand le chant du *Sanctus* était achevé, le diacre commençait le *memento*, faisant ainsi coïncider la liste des offrants avec celle des saints commémorés par le prêtre. Ainsi les deux ministres sacrés arrivaient ensemble à la fin du *communicantes* et du *memento*, quand le célébrant, prenant la parole, et se rapportant à la dernière phrase du diacre *qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis pro se suisque... tibi reddunt vota sua*, etc., ajoutait, avec un hardi *igitur*, sa prière sur les oblations, *Hanc igitur oblationem*, mettant fin à la prière solennelle d'intercession pour les vivants.

De la sorte le lien paraît rétabli, et les diverses parties du canon semblent vraiment cohérentes et liées entre elles. Les grandes lignes fondamentales et le rythme de cette anaphore eucharistique, que la Rome papale du v^e siècle tenait pour être d'origine apostolique, et, pour cette raison, intangible, réapparaissent nettement, et la vieille prière se présente aujourd'hui à nous, environnée du nimbe d'une vénérable antiquité, beaucoup plus reculée que nous ne le soupçonnions.

Nous ne pouvons nous abstenir de faire remarquer la phrase *servitutis nostrae*, qui, dans le texte latin, est équivoque, et demande qu'on en détermine la valeur exacte par le contexte, alors que dans l'original grec elle devait être très précise. Il s'agit du *Dominicum servitium* — λειτουργίας — dans l'état sacerdotal, lequel, ici comme dans l'anamnèse, est, grâce à cette épithète, parfaitement distinct du corps des simples fidèles :

Hanc igitur oblationem servitutis nostrae, sed et cunctae familiae tuae etc.

Unde et Memores (sumus), Domine, nos servi tui, sed et plebs tua sancta etc.

Dans le premier cas comme dans le second, la *servitus* est collégiale, d'où le pluriel : l'action sacrificatoire du *presbyterium* était primitivement collective; ce concept nous fait remonter à une haute antiquité, à l'époque où le collège sacerdotal, n'étant pas encore éparpillé entre les titres et les diverses

églises de ville et de campagne, faisait régulièrement cercle autour de l'évêque qui offrait le sacrifice. C'est précisément la situation hiérarchique décrite par Justin dans son Apologie. Or les *Servi tui* et la *servitus nostra* du canon comprennent en une phrase unique les prêtres et l'évêque; précisément comme au temps de Clément, de Tertullien et durant les deux premiers siècles de l'Église, quand, à l'imitation du Sanhédrin juif, le *presbyterium* était l'expression, le représentant, de toute la hiérarchie, à ce point que même les Papes ont, chez Irénée, le titre de prêtres. La discipline voulait, en effet, que, dans les occasions les plus solennelles, le Pontife s'associât le clergé tout entier; et ainsi les prêtres assemblés, réunis comme en un concile, agissaient, décidaient et légiféraient collégialement.

L'addition *diesque nostros in tua pace disponas* à la prière sur les oblations, est attribuée à saint Grégoire le Grand par le *Libri Pontificalis*; et les historiens voudraient même y découvrir une allusion au siège que Rome soutenait alors de la part des Lombards. Mais peut-être le Pontife entendait-il se référer en général aux conditions calamiteuses de l'Italie, désolée alors par la peste, la famine et la guerre; et dans le choix de l'incise, il s'inspira indubitablement de celle qui se trouve dans le Léonien, à ce même endroit, à l'*Hanc igitur* de l'anniversaire de la consécration d'un évêque : *Hanc igitur oblationem, etc. diesque meos clementissima gubernatione disponas.*

On a pensé que tout ce qui suit l'incise grégorienne : *atque ab aeterna damnatione nos eripi, etc.* était une addition de Grégoire, qui, avec sa conclusion, aurait séparé la prière *Hanc igitur* de l'invocation *Quam oblationem*, laquelle, auparavant, ne faisait qu'un avec l'oraison *super oblata*.

L'hypothèse ne nous paraît pas probable, car il s'agit de deux prières traditionnelles et de caractères parfaitement distincts. La première satisfait aux exigences d'Innocent I^{er}, *prius ergo oblationes sunt commendandae*, et c'est l'oraison *super dypticha*, c'est-à-dire la conclusion naturelle des prières diaconales sur les diptyques. Puis dans la seconde, on demande à Dieu d'accorder l'efficacité consécrautoire aux paroles de l'institution eucharistique, efficacité qui est invoquée (épiclese) dans toutes les liturgies, et d'autant plus dans la romaine, où le récit évan-

gélique de la dernière Cène, en vient, de sa pure signification historique, à assumer le sens de formule sacramentelle, précisément grâce à l'intention énoncée par le ministre sacré et manifestée au moyen de l'épiclese *ut nobis fiat corpus et sanguis dilectissimi Filii tui*¹. Cette formule préconsécratoire déprécative, l'unique qu'on trouve en plusieurs anaphores eucharistiques orientales, doit être étudiée aussi en relation avec les autres formules sacramentelles déprécatives pour la Confirmation, la Pénitence, l'Ordre et l'Extrême-Onction, en usage, dans l'Église romaine, jusqu'au bas moyen âge.

Par suite, la prière *Hanc igitur* doit être considérée comme une partie formant un tout complet, parfaitement indépendante du *Quam oblationem*, et c'est pourquoi, dans sa rédaction actuelle, elle est pourvue de sa propre conclusion normale *per Christum*, etc., que nous retrouvons dans toute la tradition liturgique romaine, représentée par les trois sacramentaires : le Léonien, le Gélasien et celui d'Hadrien I^{er}.

Nous avons dit que la prière *Quam oblationem* a pour but de demander la grâce sacramentelle de la transsubstantiation des espèces eucharistiques, et qu'elle se retrouve dans toutes les liturgies portant chez les Grecs le nom d'épiclese par excellence. C'est toujours un concept identique et constant qui domine les formulaires les plus divers, bien que la prière adressée régulièrement au Père invoque quelquefois la grâce du Verbe, afin qu'il descende pour changer les éléments à consacrer, et que telle autre au contraire sollicite dans ce but la venue de l'Esprit Saint. Il n'est pas inutile d'en citer quelques exemples :

**Liturgie
de saint Marc.**

Mitte super hos panes et super haec pocula Spiritum tuum Sanctum, ut ea sanctificet et efficiat panem quidem corpus, poculum vero sanguinem testamenti novi ipsius Domini Dei et Servatoris.

Papyrus eucharistique de Crum.

Mittere dignare Spiritum Sanctum tuum in has creaturas, et fac panem quidem corpus Domini et Salvatoris nostri Iesu Christi, calicem autem Sanguinem Novi (Testamenti).

**Anaphore
de Sérapion.**

Reple, Deus, hanc oblationem tua virtute et tua acceptione... Veniat, Deus veritatis, sanctum Verbum tuum super panem hunc, ut panis fiat Corpus Verbi, et super hunc calicem, ut calix fiat sanguis veritatis.

1. Il est significatif que le *De Sacramentis*, voulant prouver que la transsubstantiation « *verbis coelestibus consecratur. Accipe quae sunt*

La place naturelle et traditionnelle de ces épicleses est avant le récit de la dernière Cène, comme effectivement nous le trouvons à Rome, en Egypte, et à l'origine également à Antioche. Pourtant, par la suite, la tradition en fut altérée en Orient, surtout au temps des controverses macédoniennes relativement à la divinité du Paraclet. Et parce que, après l'anamnèse aussi, on invoquait la venue de l'Esprit Saint, dans le but d'en obtenir la participation fructueuse des fidèles au banquet eucharistique, on voulut confondre une épiclesse avec l'autre, et l'invocation préconsécratoire devint ainsi post-consécratoire. La conséquence immédiate de cette transposition fut de retarder le mystère de la transsubstantiation jusqu'après l'anamnèse et l'offrande du Sacrifice; on arriva même en Orient à refuser aux paroles de Jésus, en dépit de l'antique tradition patristique, toute efficacité consécratoire, pour l'attribuer au contraire exclusivement à cette épiclesse paraclétique hors de place et en retard.

Que Rome, pendant un certain temps, ait, elle aussi, adopté une épiclesse où la mission du Saint-Esprit avait pour but la consécration des divins Mystères, cela semble ressortir du texte déjà cité du pape Gélase : *Nam quomodo ad Divini Mysterii consecrationem coelestis Spiritus invocatus adveniet, si sacerdos et qui eum adesse deprecatur, criminosis plenus actionibus reprobetur* ¹?

Nous pouvons aussi arguer d'un texte de saint Ambroise : *Quomodo igitur (Spiritus Sanctus) non omnia habet quae Dei sunt, qui cum Patre et Filio a sacerdotibus in baptismo nominatur, et in oblationibus invocatur* ²? non moins què du fait que, dans toutes les autres anaphores consécratoires pour les divers sacrements, se trouve régulièrement l'épiclesse de l'Esprit Saint.

Nous donnons à la page suivante quelques exemples de cette épiclesse.

verba : *Fac nobis hanc oblationem adscriptam, ratam, etc.* », inclut aussi l'épiclesse dans la formule consécratoire.

1. GELASII I, *Epist. ad Elpidium*. Cf. THIEL, *Epist. Rom. Pontif.*, t. I, p. 486.

2. S. AMBROSII, *De Spiritu Sancto*, III, 16; P. L., XVI, col. 837.

Bened. Olei infirmor.

Sacram. Gelas.
(fer. V in Coena Dñi.)

Emitte, quaesumus, Domine, Spiritum Sanctum Paraclitum... in hanc pinguedinem olei... et tua sancta benedictione sit... tutamentum animae et corporis, etc.

Consecrat. Chrism.

Sacram. Gelas.

Te igitur deprecamur, Domine Sancte,... per Iesum Christum... ut huius creaturae pinguedinem sanctificare tua benedictione digneris, et ei Sancti Spiritus immiscere virtutem, etc.

Consecrat. Fontis.

Sacram. Gelas.

Descendat in hanc plenitudinem fontis virtus Spiritus Sancti, et totam huius aquae substantiam regenerandi foecundet effectu, etc.

Consecrat. Episc.

Sacram. Gelas.

... Comple, Domine, in sacerdotibus tuis ministerii tui summam... ut tui Spiritus virtus et interiorum ora repleat, etc.

Consignat. infant.

Sacram. Gregor.

... Deus... qui que dedisti eis remissionem omnium peccatorum, emitte in eos septiformem Spiritum Sanctum Paraclitum de coelis, Spiritum sapientiae, etc.

Consecr. Presbyteri.

Sacram. Gregor.

Da, quaesumus, Pater, in hunc famulum tuum presbyterii dignitatem, innova in visceribus eius Spiritum Sanctitatis, etc.

Consecr. Diac.

Sacram. Gregor.

Emitte in eum, Domine, quaesumus, Spiritum Sanctum, quo in opus Ministerii fideliter exequendi, septiformis gratiae munere roboretur.

Consecrat. Ecclesiae.

Sacram. Gregor.

Descendat quoque in hanc ecclesiam tuam quam... indigni consecramus, Spiritus Sanctus tuus, septiformis gratiae ubertate redundans, etc.

Consecr. Altaris.

Sacram. Gregor.

... Dignare hoc altare coelesti sanctificatione perfundere et benedicere. Assistant Angeli claritatis, et Sancti Spiritus illustratione perfulgeat, etc.

Missal. Gal. vetus.

Miss. S. Germani.
Post Secret.

Descendat, precamur, omnipotens Deus, super haec, quae tibi offerimus Verbum tuum Sanctum; descendat inaeestimabilis gloriae tuae Spiritus... ut fiat oblatio nostra hostia spiritualis, etc.

Missal. Gothic.

In Assumpt. B. Mariae
Post mysterium.

Descendat, Domine, in his Sacrificiis tuae benedictionis coaeternus et cooperator Paraclitus Spiritus; ut... translata fruge in Corpore, Calice in Cruore, proficiat meritis quod obtulimus pro delictis, etc.

Missal. Gothic.

Bened. Fontis.

... Benedic, Domine, Deus noster, hanc creaturam aquae, et descendat super eam virtus tua; desuper infunde Spiritum tuum sanctum Paraclitum, Angelum veritatis.

Nous pourrions multiplier ces exemples, mais il est déjà facile de conclure de ceux que nous venons de donner, que l'épiclese adressée au Saint-Esprit ou au *Logos* formait régulièrement le thème obligatoire de toute anaphore, et en particulier de l'anaphore eucharistique, où les Pères orientaux attribuaient particulièrement à la grâce de l'Esprit Saint, non seulement l'efficacité du Sacrifice pour les fidèles qui y participaient, mais la transsubstantiation elle-même du pain et du vin en la substance du Corps et du Sang du Seigneur; ainsi, à l'origine, ce même Corps et ce même Sang avaient été conçus dans le sein virginal de Marie par l'opération du Paraclet, et sur la Croix, ce fut le Saint-Esprit qui, par la plénitude de sa sainteté, consacra la divine Victime et la rendit agréable au Père.

Pourtant, si l'épiclese préconsécratoire dans l'anaphore romaine est primitive, nous ne pouvons en dire autant du texte selon lequel elle nous est parvenue. La prière sacerdotale sur les offrandes, qui nous est attestée par le pape Innocent I^{er}, contrairement à l'usage des diverses églises de ses suffragants, doit avoir brisé ici l'intégrité et la continuité de l'anaphore, en sorte que la proposition relative *Quam oblationem* n'a maintenant aucun antécédent auquel elle puisse se rapporter. Peut-être le *Quam* représente-t-il à présent une tentative malheureuse de raccord de l'épiclese acéphale de Rome avec la prière *Hanc igitur oblationem* qui précède, comme le *Te igitur* et le *Hanc igitur* lui-même mentionné plus haut.

Il est certain que nous avons à faire à une prière remaniée, puisque dans le texte actuel de l'épiclese, manque l'invocation formelle du Saint-Esprit, qui nous est attestée par le pape Gélase. De plus, dans le *De Sacramentis*, qui nous conserve une version du canon plus ancienne et moins indépendante de l'original grec, au lieu du *Quam oblationem... facere digneris*, nous avons tout d'un trait : *fac nobis hanc oblationem adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilem, quod figura est corporis et sanguinis Iesu Christi. Qui pridie etc.*

Il n'est pas inutile de relever ici les divergences des deux textes.

La page suivante en donne l'explication.

De Sacram.

Fac nobis hanc oblationem :
 a) *ascriptam,*
 b) *ratam,*
 c) *rationabilem,*
 d) *acceptabilem,*
quod figura est Corporis et Sanguinis Iesu Christi.

Canon. Roman.

Quam oblationem tu, Deus, in omnibus
 a) *benedictam,*
 b) *ascriptam,*
 c) *ratam,*
 d) *rationabilem,*
 e) *acceptabilemque facere digneris, ut nobis fiat*
 f) *Corpus*
 g) *et Sanguis Filii tui Iesu Christi.*

Notons que cette prière, telle qu'elle est dans le canon actuel, contient comme une répétition de l'autre : *Te igitur*, certainement antique, et à laquelle faisait peut-être allusion saint Augustin dans le texte cité plus haut : *Orationes cum benedicuntur, et sanctificantur et ad distribuendum comminuntur*. Nous avons en effet :

Canon Missae.

Te igitur... et petimus ut :
 a) *accepta habeas*
 b) *et benedicas haec dona...*
quae tibi offerimus.

Epicl.

Quam oblationem...
 a) *in omnibus benedictam*
 b) *ascriptam*
 c) *ratam*
 d) *rationabilem*
 e) *acceptabilemque facere digneris.*

Les deux prières invoquant en termes presque semblables l'acceptation et la bénédiction des offrandes, firent-elles partie, dès le début, de la même anaphore? Ne s'agirait-il peut-être pas de prières de rechange, rapprochées et cousues ensemble par le dernier rédacteur du canon romain? Il est vrai qu'en quelques messes mozarabes, le *Te igitur* trouve place après la consécration, précisément là où les Orientaux ont la solennelle prière d'intercession pour les vivants et pour les défunts; mais beaucoup de raisons nous portent pourtant à croire que le *Te igitur*, dans le canon romain, a vraiment conservé sa place primitive. Je prends dans la liturgie mozarabe un exemple curieux qui montrera comment le rédacteur a mis à profit l'anaphore romaine.

Je mets en parallèle le texte du canon, avec la préface publiée par Mai, et citée précédemment :

Post Pridie 1.

Credimus, Domine Sancte, Pater aeternae, Omnipotens Deus, Iesum Christum Filium tuum Dominum nostrum pro nostra salute incarnatum fuisse et in substantia deitatis Tibi esse aequalem.

Per quem te petimus et rogamus omnipotens Pater, ut accepta habeas et benedicere digneris haec munera et haec sacrificia inlibata, quae tibi in primis offerimus pro tua sancta Ecclesia Catholica, quam pacificare digneris per universum orbem terrarum in tua pace diffusam.

Memorare etiam, quaesumus, Domine, servorum tuorum qui tibi in honore sanctorum tuorum (Illorum) reddunt vota sua Deo vivo et vero pro remissione suorum omnium delictorum. Quorum oblationem benedictam, ratam rationabilemque facere digneris, quae est imago et similitudo Corporis et Sanguinis Iesu Christi Filii tui ac Redemptoris nostri.

Préface

publiée par Mai.

Dignum et iustum est... mittens nobis Iesum Christum... qui nostrae salutis causa humiliando se ad mortem usque subiecit... Per Iesum Christum Dominum et Deum nostrum, per quem petimus et rogamus...

Canon Roman.

Vere dignum... per Christum Dominum nostrum. Per Quem maiestatem tuam etc.

Te igitur... ut accepta habeas et benedicas haec dona, haec munera, haec sancta sacrificia illibata. In primis quae tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta Catholica, quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris... Memento, Domine, famulorum, famularumque tuarum... qui tibi offerunt... pro redemptione animarum... tibi que reddunt vota sua aeterno Deo vivo et vero... Quam oblationem... benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris, ut nobis Corpus et Sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Iesu Christi.

Le rapprochement est suggestif, parce que la préface citée par l'anonyme Arien n'a pas l'interpolation du Trisagion, mais passe immédiatement à la prière du *Te igitur... petimus et rogamus ut accepta habeas et benedicas*, ce qui démontre que sa place est vraiment primitive. Il faut aussi noter que le rédacteur du *Post Pridie* mozarabe semble avoir eu sous les yeux un texte du canon romain différent du texte actuel, et peut-être plus voisin de celui cité dans le *De Sacramentis*.

Revenons maintenant à l'épiclese romaine : la phrase *in*

omnibus benedictam semble inspirée par la conclusion de l'Épître aux Éphésiens : *Qui est per omnia et in omnibus nobis ; qui est benedictus in saecula ;* et ainsi s'explique bien tout le caractère et le sens spécial qu'assume cette première partie du canon (*orationes cum benedicuntur*), avant la Consécration. Il s'agit d'une bénédiction saturée de signification, comme celle donnée par Jésus au pain et à la coupe eucharistique, à ce point que l'Apôtre appelait, sans plus, cette dernière : *Calix benedictionis cui benedicimus*¹. On bénit les oblations, d'abord pour remercier Dieu de nous les avoir données, — et c'est là le sens du *Calice de bénédiction* circulant parmi les commensaux de la Cène pascale juive, — ensuite on invoque sur elles la grâce divine, comme pour préparer et disposer la matière du Sacrifice afin que l'offrande soit pure, digne de la divine Majesté et de la dévotion des offrants. Il s'agit évidemment, non de l'oblation en elle-même, prise objectivement, qui ne peut pas ne pas plaire à Dieu, étant le Verbe de Dieu Lui-même fait homme, mais relativement aux dispositions et aux mérites des offrants, selon lesquels l'offrande peut être plus ou moins agréable à la divine Majesté.

Adscriptam. — On demande que Dieu daigne inscrire le sacrifice au titre de mérite, en faveur des offrants. Le concept de l'*adscriptam* s'inspire non seulement de l'image du psaume : *in libro tuo omnes scribentur*, mais aussi de la prière du canon qui précédait immédiatement l'épiclese : *nomina eorum (offerentium oblationem) adscribi iubeas in libro viventium*.

Ratam. — L'expression semble inspirée, sinon par Ignace d'Antioche qui parle d'une Eucharistie valide et irrépréhensible² du moins par une pensée identique. Il s'agit toujours de l'efficacité et de la ratification dans le ciel du culte que nous rendons à Dieu sur la terre, concept sur lequel le canon romain reviendra dans la suite pour le développer encore. En attendant, il est opportun de comparer l'épiclese romaine avec cette *Post Secret*.

1. *Iad Corinth.*, x, 16.

2. *Una illa Eucharistia legitima est, quae fit sub episcopo. Ad Smyrn.*, VIII, 1-2. *Quidquid agitis, irreprehensibile sit et ratum ; P. G.*, V, col. 713.

du missel gothique : *hoc sacrificium suscipere, et benedicere et sanctificare digneris, ut fiat nobis Eucharistia legitima* ¹.

Rationabilem. — Le mot est de saint Paul, qui nous parle d'un *rationabile obsequium* ² au sens de religion de l'esprit, de culte intérieur de l'âme. Les Pères des trois premiers siècles nous parlent, eux aussi, de l'Eucharistie comme d'un sacrifice et d'un aliment λογικός, c'est-à-dire immatériel.

Acceptabilem = Ut accepta habeas, au sens de suprême complaisance dans l'oblation, non pour ce qu'elle est en elle-même, elle qui en dignité est égale à ce Dieu à qui elle est offerte, mais en tant qu'elle est le don de celui qui l'offre. Il est opportun de comparer ces attributs de l'épiclese romaine avec ce qu'écrit saint Paul aux Romains : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum.* Et, ailleurs, aux Philippiens : *Hostiam acceptam, placentem Deo* ³.

Ut nobis fiat Corpus et Sanguis = quod figura est Corporis et Sanguinis Iesu Christi. Le *De Sacramentis*, d'accord avec la liturgie mozarabe, nous conserve la phrase primitive de l'épiclese, que le rédacteur du canon actuel a ensuite modifiée, soit pour l'orthodoxie, soit pour la clarté de la phrase. Les deux expressions sont équivalentes, puisque Tertullien avait déjà dit au sujet du pain eucharistique *Hoc est corpus meum, id est figura corporis mei* ⁴, au sens de sacrement du Corps du Christ, en tant que le corps de Jésus-Christ se trouve dans l'Eucharistie, mystérieusement caché sous les espèces sacramentelles. A cette phrase est analogue cette autre du même auteur : *Corpus eius in pane censetur* ⁵. L'expression *figura Corporis et Sanguinis Christi* est très souvent appliquée par les saints Pères à l'Eucharistie, par exemple par saint Augustin : *Convivium in quo Corporis et Sanguinis sui figuram discipulis commendavit* ⁶; par

1. Cf. *Missal. Gothic. In Circumcisione Domini.* Édit. Tommasi, p. 246.

2. *Rom.*, XII, 2, 4.

3. *Philipp.*, IV, 18.

4. *Adv. Marcionem*, IV, 40; *P. L.*, II, col. 491.

5. *De Oratone*, 6; *P. L.*, I, col. 1263.

6. *Enarr. in Psalm.*, III, 1; *P. L.*, XXXVI, col. 73.

Gaudence de Brescia : *Rationabiliter in eo (pane) figura accipitur Corporis Christi* ¹; par l'auteur anonyme du *De Sacramentis : Sed habet similitudinem... similitudinem pretiosi Sanguinis* ²; dans plusieurs prières de la liturgie mozarabe : *Sint tibi sacrificia haec... in similitudinem Corporis ac Sanguinis Domini... translata, ut cunctis proficiant* ³; et, de même : *quaesumus... ut hanc hostiam in similitudinem corporis et sanguinis eius tibi oblatam*, etc. ⁴.

Origène, lui aussi parle de l'Eucharistie comme τοῦ τυπικοῦ καὶ συμβολικοῦ σώματος ⁵, au sens d'un vrai corps, mais à l'état sacramentel, c'est-à-dire voilé *sub specie aliena*. Dans l'anaphore de Sérapion se trouve une phrase identique : le Pain eucharistique est τὸ ὁμοίωμα τοῦ σώματος τοῦ μονογενοῦς, et le Calice τὸ ὁμοίωμα τοῦ αἵματος ⁶, précisément comme dans saint Cyrille de Jérusalem, dans les Constitutions apostoliques et dans la Didascalie, où le divin Sacrement est appelé ἀντίτυπον τοῦ βασιλείου σώματος ⁷.

Ce langage qui, aujourd'hui, serait équivoque, parce que la théologie catholique, grâce à son travail de plus de dix-neuf siècles, possède désormais une terminologie parfaitement exacte pour exprimer ses dogmes, ce langage, dis-je, avait un sens absolument orthodoxe chez les anciens, puisque les Pères, appelant le divin Sacrement figure, type, antitype, symbole du Corps du Christ, ne niaient pas la réalité, qu'ils confessaient même tout comme nous, mais ils entendaient exprimer l'état sacramentel dans lequel il nous est administré. Ce faisant, ils s'appuyaient sur la tradition liturgique de l'Église, à ce point que, tandis que les Latins et les Africains, d'accord avec le canon de la Messe et avec l'anaphore alexandrine, appelaient l'Eucharistie *figura, similitudo, ὁμοίωμα* du Corps du Christ, les

1. Serm. II; P. L., XX, col. 860.

2. Lib. IV, 20; P. L., XVI, col. 462.

3. DOM FEROTIN, *Le Liber mozarabicus Sacramentorum* (Paris, 1912), p. 197.

4. *Op. cit.*, 321, 342.

5. *In Matth. Comment.* XI, 14; P. G., XIII, col. 952.

6. Cf. FUNK, *Didascal. et Constitut.*, t. II, p. 174.

7. *Op. cit.*, pp. 412, 381; S. CYRILLI, *Catech. Mystagog.*, V, 20; P. G., XXXIII, col. 1124.

Syriens et les Cappadociens l'appelaient ἀντίτυπον, σύμβολον, précisément comme dans leur liturgie ¹.

Après l'invocation pour la transsubstantiation des offrandes, vient immédiatement, dans le canon romain, le récit évangélique de la dernière Cène, avec les paroles de l'institution de la sainte Eucharistie; l'Église, par l'organe des saints Pères, a toujours reconnu à ces paroles une valeur sacramentelle. Il s'agit du point culminant de l'anaphore εὐχῆς λόγου τοῦ παρ' αὐτοῦ, comme nous l'enseigne Justin, et vraiment admirable est l'accord avec lequel (sauf peu d'exceptions qui admettent une explication plausible), toutes les liturgies rapportent fidèlement la formule consécatoire : *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*, l'unique qu'ait employée le Sauveur; toutes, même celles d'Orient qui semblent retarder le mystère de la transsubstantiation jusqu'après l'anamnèse et l'épiclese.

Quand on pense que la liberté liturgique des anciens s'est manifestée dans la rédaction d'un grand nombre d'anaphores de formes et de concepts des plus variés, — y compris les épicleèses, — et que pourtant, au milieu d'une telle variété et d'une si grande mobilité de rites et de prières, l'unique élément qui soit demeuré vraiment fixe consiste dans les paroles sacrées de l'institution eucharistique, après lesquelles, tant en Orient qu'à Milan, le peuple s'écriait *Amen!* on ne peut pas ne pas reconnaître que la raison de cette intangibilité de formule était la foi de l'Église, croyant alors, comme aujourd'hui, que la transsubstantiation s'opère et que le sacrifice s'offre seulement en vertu de ces paroles divines. *Sacramentum... Christi sermone conficitur* ², au dire de saint Ambroise, ou, comme s'exprime saint Jean Chrysostome : σχῆμα πληρῶν ἕστηκεν ὁ ἱερεὺς, τὰ ῥήματα φθεγγόμενος ἐκεῖνα, ἡ δὲ δύναμις καὶ ἡ χάρις τοῦ θεοῦ ἐστὶ. Ὁ Χριστός « Τοῦτό μου ἐστὶ τὸ σῶμα » φησὶ. Τοῦτο τὸ ῥῆμα μεταρρυθμίζει τὰ προκείμενα ³.

La narration évangélique de la dernière Cène s'ouvre par ces paroles, dans le canon romain : *Qui pridie quam pateretur*, qu'on

1. Dans celle dite de saint Basile, nous avons : προσθέντες τὰ ἀντίτυπα τοῦ ἁγίου σώματος καὶ αἵματος.

2. S. AMBROSIUS, *De mysteriis*, 52; P. L., XVI, col. 424.

3. S. IOH. CHRYS., *In prodit. Iudae*, hom. I, 6; P. G., XLIX, col. 380.

fait communément remonter au pape Alexandre I^{er} (105-115?) lequel, selon le *Liber Pontificalis* : *Hic passionem Domini miscuit in praedicatione sacerdotum, quando missae celebrantur* ¹.

Nous avons exposé plus haut notre pensée sur la signification à donner au texte de l'historiographe tardif du *Liber Pontificalis* relativement au pape Alexandre. Observons toutefois que, tandis que toutes les liturgies orientales empruntent leur formule au texte de saint Paul : ἐν τῇ νυκτὶ ἣ παρεδίδοτο, les liturgies latines au contraire ont constamment ou avaient, comme la mozarabe, la formule romaine : *Qui pridie quam pateretur*, qui pourtant n'est tirée littéralement d'aucun texte scripturaire. Cette conformité remarquable des liturgies latines dans la phrase *Qui pridie* accrédite la notice du *Liber Pontificalis*, et nous fait admettre comme probable qu'Alexandre, ou quelque autre des premiers Papes, aura inséré dans l'anaphore eucharistique un mot, une période, quelque chose en somme à quoi l'on donna une importance extrême, et qui se rapportait à la passion du Seigneur. Nous en ignorons les circonstances et les motifs, mais peut-être que n'y fut pas étrangère la préoccupation des théologiens de protester contre les Docètes, les Gnostiques et autres hérétiques, qui niaient l'objectivité des souffrances du Sauveur, et de s'opposer à eux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le simple : *Qui pridie quam pateretur* ne correspond pas pleinement à la notice du *Liber Pontificalis* : *Hic passionem Domini miscuit in praedicatione sacerdotum*. Il devait donc y avoir quelque autre chose, aujourd'hui disparue, et qui, en disparaissant, a laissé seulement une trace d'elle-même dans le *Qui pridie*. Ne serait-ce pas, peut-être, une action de grâces spéciale pour la miséricorde que Dieu nous a montrée dans la passion du Seigneur ?

Il est vrai que, dans l'*anamnèse*, toutes les liturgies font mémoire de la passion ; mais cette commémoration est tout à fait primitive et essentielle, en raison du commandement qu'en fit Jésus, aussi l'innovation du pape Alexandre ne pouvant s'y rapporter, doit nécessairement s'entendre d'une autre mémoire eucharistique des souffrances de Jésus, mémoire insérée dans

1. *Liber Pontif.* (édit. Duchesne), t. I, p. 127.

l'anaphore avant la formule de consécration. Nous ne prétendons aucunement en avoir découvert la formule primitive, mais pourquoi sa teneur approximative ne serait-elle pas ce que nous lisons dans l'anaphore si suggestive ¹ du Règlement ecclésiastique Égyptien? *Qui... extendit manus cum pateretur, ut a passione liberaret eos qui in te crediderunt. Quicumque traderetur voluntariae passioni, ut mortem solvat... accipiens panem etc.*

Quant à la formule consécatoire, comme l'observe Dom Cagin ², aucune liturgie, ni orientale, ni occidentale, ne s'est tenue étroitement liée au texte évangélique ni à celui de saint Paul. Les plus anciennes en ont une qui résulte d'une combinaison ou fusion des différents textes, mais on y fit promptement des additions avec d'autres éléments tirés de la tradition. Nous disposons par colonnes les deux formules du *De Sacramentis* et du canon, soulignant les phrases tirées du texte évangélique :

De Sacramentis.

In sanctis manibus suis *Accipit panem* respexit in coelum ad te, Sancte Pater omnipotens,

aeterne Deus
gratias agens,
benedixit,
fregit
fractumque
Apostolis suis
et *discipulis suis*
tradidit
dicens :
« *Accipite*
et edite
ex hoc omnes :
hoc est enim corpus
meum quod pro multis
confringetur. »

Canon. Roman.

Accipit panem in sanctas ac venerabiles manus suas et elevatis oculis in coelum ad te Deum Patrem suum omnipotentem

tibi
gratias agens
benedixit
fregit
deditque
discipulis suis

dicens
accipite
et manducate
ex hoc omnes :
Hoc est enim corpus
meum.

« Cum accepisset panem sanctis et ab omni labe puris manibus suis et sustulisset oculos ad te Deum suum ac Patrem. » *Liturg. Clement.*

« dedit sanctis suis discipulis et apostolis » *Lit. grecque de saint Jacques.* — « Sanctis suis discipulis et apostolis suis tribuit. » *Liturgie grecque de saint Jean Chrysostome.*

1. Cf. Dom CAGIN, *L'Euchologie latine*, II, *L'Eucharistia*, pp. 148 et suivantes.

2. *Op. cit.*, p. 79, note.

De Sacramentis.
Similiter etiam calicem
 postquam coenatum
 est, pridie quam pate-
 retur
accepit,
 respexit in coelum ad
 te, Sancte Pater om-
 potens, aeterne Deus,
gratias agens benedixit,
 Apostolis suis et *dis-*
cipulis suis tradidit
dicens :
Accipite et bibite ex hoc
omnes :
Hic est enim sanguis
meus... 1.

Canon. Roman.
 Simili modo
 postquam coenatum
 est
accipiens et hunc
praeclarum calicem in
 sanctas ac venerabi-
 les manus suas.
item tibi gratias agens
benedixit
deditque discipulis suis
dicens
 « *Accipite et bibite ex eo*
omnes
Hic est enim Calix San-
guinis mei, novi et ae-
terni Testamenti, my-
sterium fidei, qui pro
vobis et pro multis ef-
fundetur in remissio-
nem peccatorum. »

« Accipit et hunc prae-
 clarum calicem. » *Mis-*
sel de Stowe. — « Ac-
 cepit et hunc prae-
 clarum calicem in
 sanctas etc. » *Missel de*
Bobbio. — « Accipit et
 hunc praeclarum ca-
 licem. » *Miss. Franc.*

« Eduxit... in sanguine
 testamenti aeterni. »
Hebr. c. XIII, 20. —
 « Habentes myste-
 rium Fidei in con-
 scientia pura. » *I Tim.,*
III, 9.

L'amplification représentée par la mention des *mains saintes* et *incontaminées* — la phrase se trouve déjà chez Hippolyte — est commune à beaucoup de liturgies orientales, comme la liturgie grecque de saint Marc, celle, grecque aussi, de saint Jacques, celle de saint Basile, l'éthiopienne du Sauveur, etc. La tautologie *de ses Apôtres et de ses disciples* corrigée par la suite dans le texte romain actuel, mais qui se retrouve dans le *De Sacramentis*, a son pendant dans les liturgies de saint Chrysostome, de saint Basile, dans celle de saint Marc et dans le papyrus eucharistique de Crum. L'adjectif *aeterni* donné au Testament, s'inspire évidemment de l'Épître aux Hébreux, et est commun au groupe des liturgies latines, ambrosienne, franque, romaine, aux missels de Bobbio et de Stowe. La liturgie mozarabe seule fait exception.

Le *Mysterium Fidei* représente, lui aussi, une addition scrip-

turaire tirée de la 1^{re} Épître Pastorale à Timothée et entrée dans le canon de Rome grâce à une influence gallicane.

Après la Consécration vient ce que les Grecs nomment *anamnèse*, et que nous, latins, pourrions appeler commémoration de la mort du Seigneur. C'est un élément primitif et commun à toutes les liturgies qui correspond au commandement du Sauveur, voulant que dans la célébration du Sacrifice eucharistique, nous fassions mémoire de Lui, ou, comme l'explique saint Paul, mémoire de sa mort : Ὁσάκις γὰρ ἐὰν ἐσθίητε τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ τὸ ποτήριον πίνητε, τὸν θάνατον τοῦ Κυρίου καταγγέλλετε, ἄχρι οὗ ἔλθῃ ¹.

L'anamnèse se rattache aux dernières paroles de la Consécration eucharistique *In mei memoriam facietis*, moyennant le raccord quelque peu artificiel d'un *unde* qui arrive à grand'peine à atténuer l'impression de discontinuité qui domine aujourd'hui l'anaphore tout entière. Commémoration est faite ensuite du clergé concélébrant *nos servi tui* et du peuple présent *seil et plebs tua sancta*, indice d'une période archaïque de la liturgie, quand l'Eucharistie était offerte collégalement par l'*episcopus* entouré de son clergé. En outre, la mention explicite de la hiérarchie sacerdotale à laquelle Jésus a concédé l'honneur insigne d'offrir sur l'autel la divine Victime, est propre à toute une classe de liturgies, et sa place était immédiatement après la Consécration. Nous la trouvons pour la première fois dans l'anaphore des constitutions ecclésiastiques égyptiennes, — celle à laquelle Dom Cagin assigne une origine quasi-paulinienne; — de là, la mention est passée dans l'anaphore du *Testamentum Domini*, dans la liturgie éthiopienne du Sauveur, dans celle, éthiopienne aussi, des apôtres, dans les liturgies grecque et syriaque de saint Basile et dans beaucoup d'autres. Le texte primitif, selon les Constitutions ecclésiastiques des Égyptiens, est celui-ci : *Memores igitur mortis eius... gratias agentes tibi, qui nos dignos habuisti stare coram te, et tibi ministrare.*

Le *nos servi tui* du canon romain semble pourtant le dernier écho d'une très ancienne tradition liturgique, qui voulait qu'on commémorât les charismes du sacerdoce, du *servitium Domini*, immédiatement après la Consécration.

1. *I ad Corinth.*, XI, 26.

La commémoration de la Passion est primitive, et commune à toutes les liturgies; on peut même la dire essentielle, en ce sens qu'elle énonce ce qu'est vraiment l'Eucharistie : le sacrifice commémoratif de la passion du Seigneur. Et c'est ainsi que s'explique l'anacoluthé de saint Luc, qui applique indifféremment aux espèces eucharistiques du pain et du vin ce qui, réellement, devrait se rapporter à la Victime du Calvaire : Τοῦτό ἐστιν τὸ σῶμά μου τὸ ὑπὲρ ὑμῶν διδόμενον... τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν ἐκχυννόμενον ¹.

Le corps, en effet, fut livré pour nous à la mort sur le Calvaire, et le ποτήριον... ἐκχυννόμενον ne fut versé réellement que sur la Croix.

L'insertion de la résurrection dans l'anamnèse est assez ancienne et l'on peut dire qu'elle a été appelée par le souvenir de la passion, dont les chrétiens ne la séparent jamais. Jésus Lui-même dit dans la dernière Cène qu'Il ne goûterait plus du jus de la vigne jusqu'à ce que s'accomplît le mystère de la rédemption messianique. Or le règne messianique du Sauveur s'inaugure formellement le jour de sa résurrection; et c'est pourquoi nous buvons avec Lui au calice du salut, maintenant qu'au moyen de la Croix cette rédemption sanglante n'est plus seulement préfigurée par la coupe du Sang consacré lors de la dernière Cène, mais est un fait historique, un sacrement véritable et réel célébré sur l'autel.

Dans l'anamnèse de l'anaphore de Sérapion il y a simplement le souvenir de la mort du Seigneur : ὁμολῶμα τοῦ θανάτου, mais dans celle du papyrus de Der-Balyzeh, publié par Crum, comme dans les Constitutions ecclésiastiques égyptiennes et dans les liturgies postérieures, nous trouvons la mention explicite de la résurrection, d'où plus tard est sortie la commémoration de l'ascension au ciel, de la session à la droite de Dieu, de la seconde parousie dans la gloire, etc.

Dans le canon du *De Sacramentis*, il est fait mention de la passion, de la résurrection et de l'ascension, comme dans le texte actuel du missel romain; pourtant nous concluons de

1. LUC, XXII, 19, 20.

quelques citations d'Arnobé dans son commentaire du psaume cx ¹, et de Bernold de Constance ², qu'autrefois on avait introduit dans le canon de Rome, la mémoire de la nativité du Seigneur *tam venerandae Nativitatis, quam beatæ passionis*, qui en effet se retrouve dans les traditions de beaucoup d'Églises particulières.

Après l'anamnèse, qui fait intimement partie de la consécration de la Victime eucharistique en mémoire de son sacrifice sanglant sur la croix, vient immédiatement l'offrande de celle-ci au Père par les mains du prêtre. C'est là, sans aucun doute, un des moments les plus importants et les plus solennels de l'action liturgique; nous le retrouvons dans toutes les antiques liturgies en termes presque semblables, y compris les mots : τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν, *de tuis donis ac datis*. Cela est important aussi au point de vue de l'épiclese orientale qui suit cette oblation, puisque, dans la pensée des Grecs qui attribuent une valeur consécatoire à l'invocation du Paraclet, on ne comprend pas comment l'anamnèse et la *prophora*, ou offrande au Père, précèdent la constitution même de l'hostie dans l'état de victime grâce à la transsubstantiation. Il faudra donc conclure que l'épiclese actuelle, post-consécatoire, des Orientaux qui, après l'anamnèse et l'offrande du sacrifice invoque encore la venue du Paraclet pour qu'Il opère la transsubstantiation des Espèces eucharistiques, est un contre-sens théologique, et représente une déformation étrange et postérieure du concept liturgique primitif des saints Pères, même Byzantins, qui, comme saint Jean Chrysostome, attribuaient l'efficacité transsubstantiative uniquement aux paroles du Sauveur.

La prière *supra quae*, avec tout son symbolisme eucharistique des dons d'Abel, du sacrifice d'Abraham et de l'offrande de Melchisédech, a été étudiée par Baumstarck et se retrouve dans presque toutes les liturgies des grands patriarchats. Elle a inspiré l'artiste qui décora de mosaïques l'abside de Saint-Vital de Ravenne; mais sans la faire dériver d'un archétype commun inconnu de liturgie, on peut dire que, étant donnée l'exactitude

1. Cf. G. MORIN, *L'anamnèse de la messe romaine dans la première moitié du V^e siècle* (Rev. Benedict., t. XXIV, p. 407).

2. P. L., CLI, col. 985.

de son symbolisme, celui-ci est passé d'une anaphore à l'autre, devenant au v^e siècle comme un lieu commun du canon eucharistique.

L'auteur des *Quaestiones Veteris et Novi Testamenti* identifié par D. Morin avec le juif converti Isaac, — qui serait aussi la même personne que l'Ambrosiaster, — est en désaccord avec ceux qui, dans le canon, donnent à l'Esprit Saint, symbolisé par Melchisédech, le titre de grand prêtre de Dieu : *Similiter et Spiritus Sanctus, quasi antistes, sacerdos appellatus est excelsi Dei, non summus, sicut nostri in oblatione praesumunt* ¹. En effet, l'idée que le roi de Salem, allant au-devant d'Abraham, et offrant après sa victoire le sacrifice du pain et du vin, fut une théophanie du Paraclet, était très répandue au v^e siècle, quand survint la gnose manichéenne. Saint Léon le Grand protesta contre la gnose qui trouvait impur ce sacrifice matériel. C'est pourquoi il ajouta : *sanctum sacrificium, immaculatam hostiam* ² à ces paroles du canon : *summus sacerdos tuus Melchisedech*.

Dans le *De Sacramentis*, l'anamnèse, la prière *supra quae*, et l'autre prière *supplices te rogamus*, ont entre elles une communauté de signification qui n'est pas sans beauté et qui manque maintenant au canon romain, où au contraire, en dépit du sens, elles apparaissent comme trois prières distinctes. En effet, le *supplices te rogamus* que le prêtre aujourd'hui récite, incliné profondément sur l'autel, n'est que la continuation de l'oblation précédente : on y supplie Dieu que la Liturgie terrestre ait sa ratification dans le ciel, quant au fruit personnel et à l'efficacité subjective du sacrement. Et pour l'exprimer d'une façon suggestive, on emprunte une belle image au livre de Tobie, et l'on prie le Tout-Puissant de faire que, par la main de ses anges, le sacrifice de l'Église militante soit présenté sur l'autel d'or que Jean vit devant le trône de Dieu dans le paradis.

Quelques liturgistes ont trouvé que tout ce langage est fort étrange et obscur. Pourtant, comme Baumstarck l'a démontré, cette prière est commune à toutes les antiques liturgies des grands patriarchats du v^e siècle. En outre, elle s'exprime sous une forme figurée et symbolique, et l'on ne doit pas exiger d'elle la

1. P. L., XXXV, col. 2330.

2. *Liber Pontif.*, I, p. 239.

rigoureuse exactitude d'expression d'une formule de géométrie. Ici l'Eucharistie est considérée non seulement comme sacrement, mais aussi comme sacrifice : or, dans un cas comme dans l'autre, son efficacité subjective dépend des bonnes dispositions de l'offrant ; aussi prie-t-on le Seigneur de les réaliser par sa grâce. Et parce que l'Écriture célèbre la foi de ces personnages, Abraham, Isaac, Melchisédech, dont les offrandes typiques préfigurèrent celle de nos autels, nous supplions la divine Miséricorde de faire que *notre sacrifice* lui soit aussi agréable que le leur ; — *notre sacrifice*, puisque la divine Eucharistie n'est pas seulement le sacrifice que le Pontife éternel offre de Lui-même, mais aussi, selon la doctrine de l'Église, le sacrifice du prêtre, des assistants, des offrants, de ceux pour qui il est offert, etc. Comme, en outre, dans les Écritures, la fonction de présenter à Dieu les prières et les mérites des saints est confiée aux anges, on prie afin que ceux-ci fassent de même pour le sacrifice qui se célèbre sur l'autel, et qu'ainsi il soit profitable à ceux qui y participent au moyen de la sainte communion.

Voilà le sens véritable du *supplices te rogamus*, qui, dans le canon romain, conserve le sens primitif de prière de préparation à la Communion, sens qu'il présente aussi, par exemple, dans le Règlement ecclésiastique égyptien, alors que les liturgies orientales ont, à cet endroit, déformé l'invocation primitive du Paraclet, jusqu'à en faire une épiclese, c'est-à-dire une formule sacramentelle de transsubstantiation.

Il ne s'agit pas d'invoquer l'Esprit Saint pour obtenir la transsubstantiation des saints Dons, qu'on suppose déjà accomplie dans l'anamnèse, dans l'oblation et dans la présentation sur l'autel céleste ; mais on veut seulement appeler la grâce du Paraclet pour que la Communion de la divine Victime soit fructueuse à ceux qui y participent.

L'anaphore du Règlement égyptien s'exprime ainsi : *Petimus ut mittas Spiritum tuum Sanctum in oblationem Sanctae Ecclesiae ; in unum congregans* — voici le premier fruit eucharistique, l'union catholique — *des omnibus qui percipiunt sacra, repletionem spiritus tui* — second fruit : l'aliment de la vie intérieure, selon la promesse : *qui manducat me, et ipse vivet propter me* — *ad confirmationem fidei in veritate* — troisième fruit de la sainte

communion en tant que *Mysterium Fidei* : affermissement de cette même foi, qui est aussi gage de vérité.

Les textes analogues, tels que le *Testamentum Domini*, les Statuts apostoliques, etc., d'accord avec le canon romain, ont conservé à cette invocation du Paraclet son caractère originel de prière préparatoire à la sainte Communion ; ce fut seulement plus tard que les liturgies orientales, sous l'influence de la préoccupation des théologiens au sujet des conquêtes des hérétiques Macédoniens, l'ont détournée afin de lui donner le sens d'une épiclese, qui se résout d'ailleurs en un pur contresens.

Comment arriva-t-on à cette déformation ? Le passage fut rapide. Les Pères orientaux, en approfondissant le mystère de la transsubstantiation eucharistique, concédaient bien qu'elle s'accomplit moyennant les paroles de Jésus ; mais ils recouraient, pour en expliquer l'efficacité, à l'opération de l'Esprit ; c'est en effet par sa vertu que le Verbe de Dieu prit cette chair humaine qu'ensuite, dans l'ardeur d'une ineffable charité *per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit*, il offrit pour nous sur l'autel de la croix. Dans l'anaphore de Sérapion, le Saint-Esprit est appelé *témoin de la Passion de Jésus*. Cependant, dans leurs anaphores, l'invocation de l'Esprit Saint se trouvait plus habituellement après l'anamnèse, et avait pour but d'implorer la diffusion des charismes de l'Esprit sur les saints Dons, *pour qu'à leurs effets on reconnût ce qu'ils sont en réalité*, c'est-à-dire le corps et le sang du Sauveur — c'est précisément la mission de l'Esprit Saint au jour de la Pentecôte, dont parlait Jésus quand Il dit : *ipse me clarificabit* ; — de cette idée de manifestation charismatique du mystère eucharistique (ἀναδειξαι, ou bien, comme dans les Constitutions apostoliques : ὅπως ἀποφήνη τὸν ἄρτον τοῦτον σῶμα τοῦ Χριστοῦ κτλ.), on glissa à celle de l'acte même (ποιήση), c'est-à-dire de la transsubstantiation qui s'opérerait en vertu de l'épiclese paraclétique.

Le désir de rapprocher le plus possible de l'épiclese orientale la prière *supra quae* du canon romain, a amené plusieurs écrivains à vouloir reconnaître une figure de l'Esprit Saint dans l'ange qui présente les dons sur l'autel céleste. Cette interprétation ne résiste pourtant pas au rapprochement avec les anaphores orientales, où le ministère de la présentation des offrandes

dans le ciel est expressément attribué aux saints anges. De plus, au lieu de la leçon actuelle *per manus sancti Angeli tui*, celle du *De Sacramentis* porte : *per manus Angelorum tuorum*, ce qui exclut nettement l'attribution au Saint-Esprit.

Dans le texte actuel du canon romain, qui pourtant remonte au moins au VI^e siècle, la seconde partie de la prière d'intercession termine les diptyques des défunts, après l'anamnèse et l'oblation qui sont de caractère plus archaïque. Amalraire nous en avertit : *Hic orationes duae dicuntur, una super dyptitios* (diptyques), *altera post lectionem nominum, et hoc quotidianis, vel in agendis tantummodo diebus*¹; auparavant, à propos des diptyques des vivants, il avait observé : *Hic nomina vivorum memorentur, si volueris, sed non dominica die, nisi caeteris diebus*². Donc l'usage du IX^e siècle était de considérer les diptyques comme une chose indépendante qu'on pouvait ou non réciter les jours de férie et aux services pour les défunts; mais le dimanche ils étaient absolument omis, de même que les prières qui s'y rapportent. Cette division romaine de la prière d'intercession, dont une partie se récite avant la Consécration, et une autre avant la Fraction, paraît certainement étrange. Cet état de choses reflète l'incertitude qu'on retrouve dans toutes les anciennes liturgies au sujet des diptyques; ceux-ci n'y ont jamais une place identique et fixe. Ainsi les Alexandrins les lisent avant le Trisagion; les Antiochiens, et en général toutes les liturgies orientales, préfèrent le temps qui suit la Consécration, entre l'anamnèse et l'épiclèse, comme dans les Anaphores de Théodore de Mopsueste et de Nestorius; entre l'épiclèse et la doxologie finale, dans les liturgies grecque et copte de saint Basile, la liturgie grecque de saint Jean Chrysostome, la grecque et la copte de saint Grégoire, l'anaphore de Sérapion; aussitôt après la Consécration, dans la liturgie des apôtres Addée et Maris; après l'épiclèse, mais en partie avant, en partie après la doxologie finale, dans les Constitutions apostoliques et dans la liturgie de saint Jacques.

Parmi une telle diversité de goûts, Rome finit par tout combiner au moyen d'un compromis. Une partie des diptyques fut placée entre le Trisagion et la Consécration, là où la commé-

1. *Eglogae de off. Miss.*; P. L., CV, col. 1331.

2. *Op. cit.*, col. 1330.

moration du Pape, et, en général, de tous les orthodoxes répandus sur le globe appelait naturellement la récitation des noms des offrants; ce qui restait fut renvoyé après l'anamnèse et l'offrande, à l'imitation de la liturgie syrienne du patriarcat d'Antioche, qui eut un immense rayonnement d'influence, même en Occident.

Peut-être ce compromis fut-il suggéré par un critérium pratique, plutôt que par des principes abstraits. La lecture des diptyques requérait du temps; les auditeurs et peut-être le célébrant lui-même n'étaient pas toujours disposés à écouter toute cette litanie de noms, si bien qu'à Rome il fallut finir par l'omettre les jours de fêtes. Pour que, en conséquence, le prêtre ne fût pas obligé de suspendre la récitation de l'anaphore pour faire place à celle des diptyques, celle-ci fut confiée au diacre, en sorte que, quand le lévite arrivait à la fin de la liste des vivants, le célébrant devait avoir atteint, avec sa *prière*, la *commendatio oblationis* et l'épiclese préconsécratoire. — Il allait de soi que le célébrant récitât secrètement son anaphore, tandis que le diacre déclamaient et voilà, à mon avis, l'origine du rite qui fait réciter *sub silentio* le canon de la Messe, rite parallèle à la discipline du *secretum*, de l'*oratio post nomina* des liturgies gallicanes, où la lecture des diptyques se faisait, comme à Gubbio, avant le canon.

La Consécration eucharistique obligeait le diacre à s'arrêter dans la lecture des noms, mais il la reprenait après les paroles évangéliques de l'institution, de façon à terminer la liste des défunts quand le célébrant arrivait à la doxologie finale de l'anaphore.

Tout cela est exposé sous forme de simple hypothèse, et non dans un sens absolu et affirmatif; car il s'agit de questions obscures et sur lesquelles nous avons peu de documents.

Il est intéressant de faire remarquer ici la structure du schéma de la prière d'intercession dans le canon romain. Elle se divise en deux parties, l'une pour les vivants et l'autre pour les défunts, et chacune comprend deux prières, *una super dyptitios*, comme s'exprime Amalraire, *altera post lectionem nominum*, entièrement détachées de l'anaphore, et faisant un tout par elles-mêmes avec doxologie propre et conclusion finale,

parfaitement distinctes, en somme, du canon. C'est pourquoi, à la commémoration des vivants correspond exactement celle des trépassés, comme à la prière *Communicantes* correspond celle du *Nobis quoque*, où se poursuit la liste interrompue des martyrs dont on invoque l'intercession.

Cette double litanie de saints ne doit sembler étrange à personne : c'est un pur artifice littéraire pour accompagner avec honneur les deux tablettes des *dypticha*, dont on veut que les noms soient présentés à Dieu avec la puissante recommandation de leurs célestes avocats. Dans la liturgie arménienne également, dans la liturgie éthiopienne du Sauveur, dans celle, éthiopienne aussi, des apôtres, etc. se trouvent des listes semblables; bien plus, il y a, dans cette dernière, une double recension de saints, l'une après la commémoration des vivants, et l'autre après celle des trépassés tout à fait comme à Rome.

Nous sommes même portés à penser que tout le formulaire romain des prières *super dypticha* a été importé d'outre-mer sur les rives du Tibre, probablement de la Syrie ou du patriarcat d'Antioche auquel Rome emprunta tant d'éléments liturgiques. Et notre pensée est confirmée par le fait que, dans la prière *Nobis quoque*, outre les apôtres Mathias et Barnabé, qui furent étrangers au calendrier de la *Ville* pendant de longs siècles, on invoque aussi Ignace d'Antioche, qui, bien que mort à Rome, fut presque complètement oublié dans l'antique tradition liturgique du Siège apostolique.

Le *Jean* qui vient en tête de la liste du *Nobis quoque* est saint Jean-Baptiste, qui, avec Étienne le protomartyr, précède l'apôtre Mathias lui-même, pour respecter l'ordre chronologique. De même, dans la liturgie éthiopienne du Sauveur, Étienne, Jean et les Évangélistes ont le pas sur la Bienheureuse Vierge et sur les apôtres. Il est caractéristique que, dans l'*intercession* romaine, Mathias ne soit pas inséré dans la première liste avec les Apôtres, mais que son nom se trouve au contraire dans le *Nobis quoque* après les diptyques des défunts. Cela est certainement arrivé à cause de saint Paul, qui a complété le groupe apostolique du *Communicantes*, en sorte que, par la suite, on n'a plus voulu altérer le nombre symbolique des douze premières colonnes de l'Église, par l'adjonction du remplaçant de

Judas; son nom ne fait d'ailleurs pas partie des listes scripturaires des Apôtres.

Barnabé, qui suit Mathias, se trouve également près de lui dans la liturgie éthiopienne du Sauveur; les premiers compagnons de Paul, Timothée, Silas, Tite, Philémon et Clément y sont pareillement nommés. L'*intercession* romaine commémore en revanche Ignace d'Antioche, qui passait communément parmi les anciens pour un disciple de saint Pierre, ordonné évêque par lui, et faisait partie, en conséquence, de la catégorie des personnages apostoliques.

Alexandre, qui suit, est, selon toute probabilité, l'éponyme du cimetière de Ficulea, au septième mille de la voie Nomentane; il fut gratuitement identifié avec le premier Pape de ce nom. Son culte, grâce peut-être à cette identification, jouit d'une certaine popularité à Rome, où son nom fut inséré dans la prière de l'*intercession*, comme ceux des martyrs Pierre et Marcellin, qui appartenaient pareillement à la zone suburbicaine de Rome et furent ensevelis à Silva Candida.

Félicité et Perpétue sont de Carthage, mais, à cause de la célébrité des actes de leur martyre, leur fête est déjà marquée dans le Férial Philocalien. Il ne faut donc pas être surpris si leurs deux noms ont été insérés dans le *Nobis quoque* du canon romain. Ils sont maintenant voisins, mais, à l'origine, Félicité venait après les vierges romaines Agnès et Cécile. On les plaçait dans l'ordre suivant : *Perpetua, Agne, Caecilia, Felicitate, Anastasia, Agatha, Lucia*.

Les deux dernières martyres siciliennes, quoique vierges, viennent après Anastasie de Sirmium, très vénérée à Rome à l'époque byzantine, parce qu'elles représentent une tardive addition faite à l'*intercession*, vraisemblablement sous saint Grégoire I^{er}, comme nous l'atteste saint Aldhelm de Sherborne :

Sanctae Agathae rumores, castissimae virginis Luciae praeconia subsequantur, quas praeceptor et paedagogus noster Gregorius in Canone quotidiano, quando Missarum solemnia celebrantur, pariter copulasse cognoscitur ¹.

La conclusion de la prière *intra quorum nos consortio* nous est

1. *De Laud. Virginit.*, c. XLII; *P. L.*, LXXXIX, col. 142.

déjà affirmée par le *Breviarium in psalmos* attribué à tort à saint Jérôme, mais sûrement fort ancien : *Ad capescendam futuram beatitudinem cum electis eius : in quorum nos consortium, non meritorum inspector, sed veniae largitor admittat Christus Dominus noster. Amen*¹. La prière d'intercession a sa conclusion, et par là même se révèle comme indépendante, sans vraie liaison avec le canon. En outre, le style lui-même, humble et soumis, *nobis quoque peccatoribus, partem aliquam, non aestimator meriti*, s'accorde mal avec le langage solennel et noble de l'anaphore romaine *haec sancta sacrificia illibata, pro Ecclesia tua sancta, oblationem servitutis nostrae sed et cunctae familiae tuae, nos servi tui sed et plebs tua sancta etc.*, et révèle sans doute une autre mentalité et une autre rédaction.

Nous avons ensuite la solennelle doxologie de l'anaphore eucharistique, durant laquelle, avant saint Grégoire I^{er}, avait lieu la *tractio panis*, qui était le rite caractéristique par lequel Jésus voulut, lors de la dernière Cène, exprimer d'une façon sensible la relation qui existe entre le sacrifice de l'autel et celui de la croix : Ceci est mon corps qui est brisé pour vous, — τὸ ὑπὲρ ὑμῶν κλώμενον. C'est-à-dire que, de même que le pain eucharistique est rompu pour être distribué aux communiants, ainsi sera brisée, dans l'effusion du sang, la vie du Fils de l'homme.

Quelque suggestive que soit la doxologie de l'anaphore, et quoiqu'elle cache en outre une profonde signification théologique, en admettant même que le raccord *per quem* dissimule assez artificiellement le peu ou point de relation qu'a la doxologie avec la conclusion de la prière d'intercession, — deux conclusions consécutives, — il y a toutefois un *haec omnia* traître, qui, ayant échappé au dernier rédacteur du canon, lui a joué un mauvais tour et a mis en lumière ses supercheries. Cet *haec omnia creas, sanctificas, vivificas, benedicis et praestas nobis* n'a aucun rapport avec les saintes Espèces eucharistiques, auxquelles du reste il n'y a pas de raison pour revenir si brusquement ; mais il se rapporte au contraire aux fruits nouveaux de la terre, à l'huile pour les infirmes, et aux autres prémices qu'à ce moment

1. P. L., XXVI, col. 1094.

on présentait à l'autel pour que le prêtre les bénît ; c'est seulement d'eux qu'on peut dire : *toutes ces choses que tu crées, que tu sanctifies, tu leur donnes la vie, tu les bénis et tu nous les concèdes*, langage qui serait à tout le moins incompréhensible et étrange, s'il devait se rapporter au divin Sacrement. Cette place, réservée dans l'anaphore eucharistique aux diverses bénédictions, y compris la bénédiction nuptiale, était très bien appropriée, et servait à mettre mieux en évidence ce caractère intime d'unité qui dominait autrefois la liturgie, quand le Sacrifice de l'autel était le centre du culte chrétien, auquel étaient connexes tous les autres rites, et duquel ils rejaillissaient comme d'un fleuve débordant de grâce.

Le prêtre invoquait pour les Dons sacrés la grâce de l'Esprit Saint, afin que tous ceux qui devaient y participer fussent remplis *omni benedictione coelesti et gratia* ; et voici que dans le canon, en des circonstances déterminées, s'ouvrait comme une parenthèse et avaient lieu les différentes bénédictions mentionnées par les anciens sacramentaires.

Il semble que celle de l'huile pour les infirmes, réservée par la suite à la seule messe *chrismalis* du jeudi saint, fût très commune puisque les canons d'Hippolyte en parlent comme d'un rite ordinaire de la synaxe eucharistique. La *velatio nuptialis*, dont aujourd'hui encore on retrouve la trace avant la fraction des saintes Espèces, ne devait pas être moins fréquente. Si la consécration ou *Benedictio* des évêques, des prêtres et des diacres avait lieu avant la messe, c'était pour que les nouveaux ordonnés inaugurassent immédiatement leur ministère sacré en célébrant le divin sacrifice.

Avant d'en venir à l'acte solennel de la fraction des saintes Espèces, qui, à Rome, était faite collégalement par tout le clergé, le rit voulait qu'on élevât le calice avec l'hostie à la vue du peuple pour en être adorés. C'était la véritable et solennelle élévation, comme atrophiée aujourd'hui dans la rubrique du canon romain et plus encore par la manière de faire des prêtres, depuis que l'hérésie de Béranger contribua à introduire, vers le XII^e siècle, une autre ostension solennelle des saintes Espèces immédiatement après leur consécration respective.

Dès le temps de Justin, le peuple répondait *Amen* à la

doxologie finale de l'anaphore, et ici se terminait vraiment la liturgie eucharistique. A ce point de la messe, dans le rit gallican, s'introduisirent des bénédictions pour ceux qui, n'entendant pas s'approcher des saints Mystères, partaient de l'église.

A Rome même, le Pape, ayant accompli la *Fraction*, laissait l'autel et retournait à son trône, où il récitait l'oraison dominicale avant de communier. Dans l'un et l'autre cas la messe était considérée comme essentiellement terminée, — *post sanctificationem sacrificii... dicimus Orationem Dominicam*¹, observe saint Augustin, — l'oblation avait été offerte, le Sacrifice accompli. En effet, la sainte Communion qui, de droit divin, est obligatoire pour le célébrant, selon l'enseignement des théologiens, appartient seulement à l'intégrité du Sacrifice, et elle pouvait être faite à la maison par les fidèles, remise à un autre temps ou même reçue seulement en esprit. Telle était précisément la pensée de saint Grégoire le Grand, quand, estimant un grave abus que *precem quam Scholasticus composuerat super oblationem diceremus, et ipsam traditionem quam Redemptor noster composuit, super eius Corpus et Sanguinem non diceremus*², il voulut qu'immédiatement après le canon l'oraison dominicale fût récitée par le célébrant, à qui le peuple répondrait : *sed libera nos a malo*.

En vérité, la tradition liturgique quasi universelle avait fait du *Pater* une prière populaire d'immédiate préparation à la sainte Communion, saint Augustin en est le témoin : *quam totam petitionem fere omnis Ecclesia dominica oratione concludit*³. Avant de participer à la table du Seigneur, on récitait le *Pater*, comme les fidèles le récitent encore avant de prendre la nourriture. Avant la sainte Communion, cela assumait une signification spéciale, à cause de cette demande : *donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, que les saints Pères rapportaient spécialement au Pain eucharistique. Saint Grégoire croyait qu'au début, les Apôtres, dans la Consécration des divins Mystères, n'avaient ajouté à la formule consécratoire d'autre anaphore

1. S. AUGUST., *Serm.* CCXXVII *in die Paschae*, IV; *P. L.*, XXXVIII, col. 1101.

2. *Reg.*, l. IX, *epist.* 12; *P. L.*, LXXVII, col 957.

3. *Epist.* CXLIX *ad Paulinum*, n. 1; *P. L.*, XXXIII, col. 637.

que le *Pater*, et c'est pourquoi il voulut rendre à cette oraison dominicale son caractère d'anaphore, l'ajoutant à celle qui était alors en usage à Rome, et que, selon lui, *Scholasticus composuerat*, c'est-à-dire qu'un lettré avait composée.

La fraction des saints Mystères ayant été retardée jusqu'après la prière qui suit le *Pater*, celui-ci fut rattaché au canon au moyen de sa formule d'introduction : *Oremus. Praeceptis salutaribus*, etc. ; cette sublime prière, changeant de place, perdit quelque peu en efficacité, alors qu'auparavant elle était comme l'épilogue de la liturgie eucharistique désormais célébrée et accomplie. Et c'est là, précisément, la signification originelle des paroles de la recension actuelle : *praeceptis salutaribus moniti*, — le précepte du Seigneur, soit de prier selon la formule qu'Il nous a enseignée, soit encore de célébrer le Sacrifice en mémoire de sa mort, — *et divina institutione formati*, — la divine oblation qui concilie au peuple la grâce et confère au troupeau chrétien la forme et l'image divine, — *audemus dicere*. Alors seulement, c'est-à-dire après une si grande préparation de grâce, après une telle efficacité d'initiation au caractère de fils de Dieu, au moment de s'approcher de la Table sainte pour participer au pain des enfants, nous osons lever les yeux au ciel pour invoquer Dieu notre Père. La plus ancienne recension du Missel porte simplement : *Divino magisterio edocti et divina institutione, audemus dicere*.

Après le *Pater*, prenant pour point de départ l'acclamation des fidèles *sed libera nos a malo*, le prêtre ajoute l'embolisme *Libera nos*, où, par les mérites des deux apôtres Pierre et Paul, — la mention de la Bienheureuse Vierge et de saint André est plus récente, — en relation peut-être avec le baiser de paix qu'à ce moment se donnaient les fidèles, l'on appelle sur la ville de Rome la paix publique, trop souvent alors compromise par les incursions des barbares.

La fraction des divins Mystères, détachée de la doxologie primitive : *Per ipsum est tibi Patri omnipotenti omnis honor et gloria*, n'a pas aujourd'hui d'autre formule que l'acclamation sacerdotale : *Pax Domini sit semper vobiscum*. Toutefois au moyen âge, quand, à la messe papale, la *fractio panis* conservait encore toute son ancienne importance liturgique, pendant que les

évêques assistants, unis aux prêtres, aidaient le Pontife dans cette action et déposaient les parcelles pour la Communion du peuple dans de petits sacs de lin soutenus par les acolytes, la *Schola cantorum*, pour occuper le temps, introduisit, vers l'époque du pontificat de Serge I^{er}, l'invocation : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis*, à la ressemblance du *confractorium* milanais.

La fraction du Pain eucharistique pour le peuple étant tombée en désuétude, l'*Agnus Dei* se trouva lui aussi superflu, et aujourd'hui, grâce à l'adjonction ultérieure *dona nobis pacem*, il a perdu sa signification première de *confractorium*, pour prendre au contraire celle de *collectio ad pacem*, donc parallèle, à certains égards, à la prière ainsi dénommée dans le Sacramentaire gallican.

Le moment réservé au baiser de paix dans le rit romain, diffère de celui des liturgies franques, milanaises, orientales, où le baiser fraternel précède ou suit la prière litanique commune, après l'homélie du président; mais, dans tous les cas, il est toujours avant l'anaphore. C'est précisément là la place du baiser de paix dans la liturgie décrite par Justin, ce qui s'accorde avec cette maxime de l'Évangile : *Si tu es sur le point de présenter ton offrande à l'autel et que tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande devant l'autel, va te réconcilier d'abord avec lui, et puis viens à l'autel offrir ton don* ¹.

Malgré cela, à Rome et en Afrique, les fidèles retardaient le baiser de paix jusqu'au moment de la Communion.

Saint Augustin l'atteste clairement : *Post sanctificationem sacrificii... dicimus Orationem Dominicam... Post ipsam dicitur : Pax vobiscum, et osculantur Christiani in osculo sancto : Pacis signum est; sicut ostendunt labia, fiat in conscientia. Idest : quomodo labia tua ad labia fratris tui accedunt, sic cor tuum a corde eius non recedat. Magna ergo Sacramenta, et valde magna... Ecce accipitur, comeditur, consumitur etc.* ². Quant à l'usage papal, nous en avons un témoignage dans la lettre d'Innocent I^{er} à Décentius de Gubbio, déjà citée ci-dessus : *Pacem igitur asseris*

1. MATTH., V, 23-24.

2. S. AUGUST., *Serm. CCXXVII in die Paschae*, IV; P. L., XXXVIII, col. 1101.

ante confecta mysteria quosdam populis imperare, vel sibi inter se sacerdotes tradere, cum post omnia quae aperire non debeo pax sit necessario indicenda, per quam constet populum ad omnia quae in mysteriis aguntur atque in ecclesia celebrantur praebuisse consensum, ac finita esse pacis concludentis signaculo demonstratur.

Cet usage romain, de renvoyer le baiser de paix après la fin de l'anaphore eucharistique, est très ancien, puisque Tertullien le mentionne : *Iam alia consuetudo invaluit : ieiunantes, habita Oratione cum fratribus, subtrahunt osculum pacis, quod est signaculum Orationis*¹. Nous savons donc la signification naturelle de ce baiser : tant Innocent I^{er} que le docteur carthaginois le considèrent comme *signaculum*, sceau ou conclusion de l'anaphore et de l'oraison dominicale déjà récitée, en sorte que, après avoir dit : *dimitte nobis... sicut et nos dimittimus*, les fidèles, en signe de parfaite réconciliation, échangeaient le baiser de paix. Donc, selon la pensée des anciens Pères, l'oraison dominicale, le baiser et la sainte Communion étaient trois rites qui étaient intimement liés entre eux, ou plutôt, n'en formaient qu'un seul, et que, dans le langage moderne, nous pourrions appeler : *Ordo Communicandi*. Bien plus, le baiser de paix se relie si étroitement à la sainte Eucharistie, que, en beaucoup d'endroits et même à Rome, s'établit l'usage, aujourd'hui réservé aux seuls chanoines quand ils communient des mains de l'évêque, de lui donner ce baiser au moment même de la réception des saints Mystères. Saint Augustin en parle dans son ouvrage contre Petilianus : *Cui pacis osculum inter Sacramenta copulabatis, in cuius manibus Eucharistiam ponebatis, cui vicissim danti manus porrigebatis*². Saint Grégoire, dans sa notice sur saint Cassius, évêque de Narni, fait allusion au même usage, quand il nous décrit la mort du saint : *in episcopii oratorio missas fecit et manu sua Corpus Dominicum pacemque omnibus tribuit*³. Mais déjà saint Jérôme avait noté la même habitude à Jérusalem, quand il écrivait contre Jean, évêque de cette ville : *Quisquamne tibi*

1. *De oratione*, c. XVIII; *P. L.*, I, col. 1280.

2. *Advers. Epist. Petiliani*, I, II, c. XXIII, n. 53; *P. L.*, XLIII, col. 277.

3. *Hom. 37 in Evang.*; *P. L.*, LXXVI, col. 1281; cf. *Dial.*, lib. IV c. LVI; *P. L.*, LXXVII, col. 424.

invitus communicat? quisquamne extenta manu vertit faciem, et inter sacras epulas Iudae osculum porrigit ¹?

En Espagne la même coutume était en vigueur, comme en témoigne Paul de Mérida, qui fait dire à l'évêque Félix : *Vade, communica et da nobis osculum* ². Il n'est pas difficile d'expliquer l'origine de ce second baiser de paix, spécialement en Orient, où le premier avait lieu avant le commencement de l'anaphore eucharistique. Recevoir des mains de l'évêque ou du prêtre la sainte Communion, signifie être en paix, en communion avec lui, à ce point que, souvent, les évêques, les prêtres et, à Rome, le Pape, se transmettaient le Pain eucharistique en signe d'amour mutuel et de concorde. Accorder la Communion à un coupable repent, équivalait à lui pardonner son péché; si bien que saint Benoît, voulant absoudre après leur mort certaines personnes qui avaient quitté le monde sans être rentrées en grâce avec lui, remit à leurs parents, tantôt des *oblats* à offrir à l'autel pour leur repos, tantôt la sainte Communion à déposer sur la poitrine du défunt, avant de recouvrir de terre son tombeau.

Quand on recevait la sainte Hostie des mains de l'évêque, on le baisait au visage, comme aujourd'hui les fidèles lui baisent la main; cela signifie qu'ils sont en communion avec lui, qu'ils partagent sa foi catholique et vivent sous son obédience.

Saint Augustin parle d'un autre rite avant la sainte Communion : *Postulationes fiunt cum populus benedicitur : tunc enim antistites, velut advocati, susceptos suos per manus impositionem misericordissimae offerunt potestati. — Quibus peractis, et participato tanto Sacramento, gratiarum actio cuncta concludit* ³. Il s'agit des célèbres bénédictions épiscopales que nous trouvons aussi dans les Sacramentaires gallicans et mozarabes, mais qui à Rome ne furent jamais en usage, autant que nous pouvons le savoir, et furent même réprochées par le pape Zacharie dans une réponse à saint Boniface : *Pro benedictionibus autem quas faciunt Galli, ut nosti, frater, multis vitiis variantur. Nam non ex Apostolica traditione hoc faciunt, sed per vanam*

1. *Epist.* LXIII.

2. *De Vitis Patrum*, c. VII. *P. L.*, LXXX, col. 135.

3. *Epist.* CXLIX, *ad Paulinum*, n. 16; *P. L.*, XXXIII, col. 637.

gloriam, adhibentes sibi damnationem... Regulam itaque catholicae traditionis, quam a sancta Romana Ecclesia, cui, Deo auctore, deservio, accepisti, omnibus praedica ¹.

Les trois belles prières marquées dans le missel avant la Communion appartiennent à cette floraison pieuse du bas moyen âge et elles figurent dans le manuscrit de Ratold de Corbie, avec quelques variantes, à titre de collectes eucharistiques. Rome les inséra très tard dans son Sacramentaire, et, comme le note le *Micrologus*, elle les prit *non ex ordine Romano, sed ex religiosorum traditione* ². De fait, elles apparaissent pour la première fois dans les *Ordines* seulement au xiv^e siècle.

L'usage antique voulait que les fidèles reçussent la sainte Eucharistie dans la main, et approchassent les lèvres du Calice consacré que soutenait le diacre. Ce rite est décrit de la sorte dans les Catéchèses mystagogiques attribuées à saint Cyrille de Jérusalem : *Adiens igitur, ne expansis manuum volis, neque disiunctis digitis accede; sed sinistram velut thronum subiiciens dexteræ, utpote Regem suscepturæ; et concava manu suscipe Corpus Christi, respondens: Amen. Postquam autem caute oculos tuos sancti Corporis contactu sanctificaveris, illud percipe, advigilans ne quid ex eo tibi depereat... Tum vero post communionem Corporis Christi, accede et ad Sanguinis poculum; non extendens manus, sed pronus et adorationis ac venerationis in modum, dicens: Amen sanctificeris, ex Sanguine Christi quoque sumens. Et cum adhuc labiis tuis adhaeret ex eo mador, manibus attingens, et oculos et frontem et reliquos sensus sanctifica* ³.

Mais déjà nous trouvons, dans l'inscription de Pectorius, qui est de la première moitié du III^e siècle, une allusion à la coutume de recevoir la sainte Communion sur la paume de la main :

Ἐσθιε πινάων ἔχθου ἔχων παλάμαις ⁴.

Le *De Sacramentis* nous donne aussi la formule que prononçait le prêtre en distribuant la Parcelle consacrée : *Ergo non otiose,*

1. *Epist.* XIII; *P. L.*, LXXXIX, col. 651-652.

2. *C.* XVIII.

3. *S. CYRILLI HIEROS., Catech. Mystagog., V; P. G.*, XXXIII, col. 1123-1126.

4. *DE ROSSI, Inscription., II, p. XIX.*

cum accipis tu dicis Amen, iam in spiritu confitens quod accipias Corpus Christi. Dicit tibi sacerdos : Corpus Christi, et tu dicis : Amen, hoc est, verum. Quod confitetur lingua, teneat affectus ¹.

Dans l'antiquité les fidèles recevaient la Communion sous les deux espèces; c'est pourquoi le Pape consacrait le vin dans plusieurs calices, et, pour mieux indiquer l'affection intime qui, au moyen du *sacramentum unitatis et pacis* unissait les fidèles au pasteur, il faisait verser, de son propre calice dans le cratère ansé destiné au peuple, quelques gouttes du Sang du Seigneur. Pourtant vers le ix^e siècle, à Rome même, s'étendit l'usage de présenter, pour la Communion des fidèles, non plus le calice consacré, mais simplement du vin où l'on versait quelques gouttes du Sang de Jésus, afin que tout le liquide fût sanctifié par leur contact. L'*Ordo Romanus III* nous atteste l'antiquité de cette discipline ². On fit cela pour obvier aux graves inconvénients auxquels³ donnait lieu la Communion sous les deux espèces quand la foi eut diminué : c'est-à-dire pour éviter le risque de renverser le précieux Sang, ou de le laisser aigrir lorsque, après la Communion du peuple, il en restait encore une certaine quantité dans le calice; et enfin en raison du dégoût que de nombreux fidèles commençaient à éprouver, devant tous approcher leurs lèvres du même chalumeau. Quand on se fut contenté, non plus de consacrer, mais seulement de sanctifier le calice du peuple, on arriva facilement à le supprimer tout à fait. Le cardinal Robert Poullain écrivait ceci vers la moitié du xii^e siècle : *Qualiter a laicis Eucharistia sumi deberet (Christus) sponsae suae commisit iudicio. Cuius consilio et usu pulchre fit ut Caro Christi laicis distribuatur. Nimirum periculose fieret ut Sanguis sub liquida specie multitudini fidelium in Ecclesia divideretur; longe periculosius, si infirmatis per parochiam deferretur* ³.

L'usage de boire un peu de vin après la sainte Communion n'est mentionné dans les *Ordines Romani* qu'au xiv^e siècle; on en trouve pourtant de nombreuses traces dans l'antiquité, et il provient de la grande révérence qu'avaient les anciens, craignant

1. Lib. IV, c. v; *P. L.*, XVII, col. 464.

2. *P. L.*, LXXVIII, col. 982.

3. *In Sententiar*, Pars VIII, c. III; *P. L.*, CLXXXVI, col. 963-964.

que tousser ou cracher ne fût cause de la profanation de quelque parcelle des saintes Espèces.

La coutume de se laver les mains après avoir administré la sainte Communion au peuple nous est déjà attestée dans l'*Ordo Romanus VI*¹, il n'en va pas de même pour les prières qui, maintenant, dans le missel, accompagnent les ablutions, puisque, dans le sacramentaire grégorien, la prière *Quod ore sumpsimus* sert de collecte d'action de grâces.

L'oraison *Corpus tuum, Domine, quod sumpsimus*, appartient à cette floraison de prières privées à l'usage des prêtres pendant la messe, que nous trouvons dans les Sacramentaires à partir du IX^e siècle. On peut en dire autant de l'invocation *Placeat tibi, Sancta Trinitas*, à la fin de l'action liturgique, et que nous trouvons déjà notée dans la messe du manuscrit de Corbie de l'abbé Ratold.

Au contraire, la collecte eucharistique d'action de grâces est antique, — nous dirions presque primitive, en ce sens qu'elle a donné son nom à tout le rite du sacrifice, — il en est de même de l'autre collecte, *ad complendum*, fidèlement rapportée dans les meilleurs manuscrits du Sacramentaire grégorien, alors qu'à présent, dans le missel romain, elle est tout juste conservée pour les fêtes du Carême. Il s'agit de la magnifique prière euchologique précédée de l'invitation du diacre : *Humiliate capita vestra Deo* ; pour les anciens, c'est-à-dire quand l'usage papal de bénir le peuple, après la messe, avec la formule *benedicat nos Deus* n'avait pas encore été adopté par les évêques et par les prêtres, cette collecte *ad complendum* équivalait à une vraie bénédiction finale, à laquelle l'assemblée attachait une efficacité spéciale. Nous avons déjà raconté, dans le précédent volume, comment le peuple de Rome s'était soulevé, parce que les soldats byzantins envoyés pour arrêter le pape Vigile, ne voulaient pas lui donner au moins le temps de réciter la collecte de bénédiction *ad complendum*.

Enfin le Sacrifice a été offert ; les grâces ont été rendues, la bénédiction divine appelée sur la tête de chacun ; il faut donc retourner à ses propres fonctions sociales, emportant même au

1. P. L., LXXVIII, col. 994.

dehors de l'église ce souffle de sainteté qui plane autour de l'autel de l'Eucharistie.

Ite, missa est, s'écrie pour cette raison le diacre, à qui revient l'office de congédier les fidèles, comme il avait déjà, avant l'offertoire, renvoyé les pénitents et les catéchumènes. *Fit missa catechumenis.* — *Si quis catechumenus, procedat. Si quis paganus, procedat. Si quis hæreticus, procedat. Cuius cura non est, procedat.* Et les fidèles, l'Eucharistie dans le cœur, retournaient silencieux à leurs propres devoirs, disposés à affronter avec un surnaturel élan les luttes de la vie; prêts, pour l'amour de Jésus, à laisser torturer sur les chevalets ces membres, à verser généreusement ce sang, nourris du Corps et du Sang du Christ dans le Sacrifice eucharistique.

A quelle époque remonte l'anaphore romaine? La réponse n'est ni simple ni facile, puisqu'il s'agit d'un texte dont la rédaction ne fut définitivement achevée qu'au VII^e siècle, et qui présente des traces de stratifications successives et révèle des documents d'origine et de temps divers.

Il est très probable que l'archétype original est grec; ainsi seulement peuvent s'expliquer les variantes par lesquelles se distingue le canon cité dans le *De Sacramentis* de celui des Sacramentaires gélasien et grégorien. De plus, dans les manuscrits mêmes du canon romain, on reconnaît facilement un double type, avec variantes dans le texte et particularités distinctes.

L'existence de cet archétype commun grec, dont aurait été faite d'abord une première version littérale suivie d'une autre, retouchée et corrigée, devient une hypothèse d'autant plus plausible que l'on doit tenir compte du fait que la langue liturgique primitive de l'Église romaine fut, jusqu'au III^e siècle, le grec; en effet, c'est dans cet idiome que sont rédigés tous les documents des Papes de cette période, les œuvres des grands écrivains, du pape Clément, d'Hermas, de Justin, d'Hippolyte, de Corneille, etc., les épitaphes pontificales de la nécropole de Callixte, comme aussi un bon nombre d'épigraphes cémétérielles. Quand le pape Anicet concéda à saint Polycarpe l'honneur de célébrer le Sacrifice eucharistique dans l'assemblée des Romains, l'anaphore ne put être qu'en grec : « Ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ

παρεχώρησεν ὁ Ἀνίκητος τὴν Εὐκαριστίαν τῷ Πολυκάρπῳ κατ' ἐντροπὴν δηλονότι ¹. »

Mais la persécution de Dioclétien porta le plus grand préjudice à l'Église de Rome, et, en outre de la destruction et de la confiscation des archives et des édifices ecclésiastiques, elle brisa en grande partie les antiques traditions cultuelles, si bien que les stations, les vigiles dominicales, les fêtes du *dies natalis* aux tombeaux des martyrs — cachés ou recouverts de terre — devinrent impossibles et l'habitude s'en perdit. Quand la paix revint, toutes les parties du vaisseau brisé ne rejoignirent pas le port, mais plus d'une, et entre autres le grec en tant que langue liturgique, tentèrent à grand peine d'atteindre le rivage et, après quelques lutte, firent naufrage.

L'anaphore eucharistique traditionnelle commença donc à être traduite en latin, d'abord, peut-être, à l'usage des synaxes paroissiales, puis à celui de la Curie pontificale elle-même. Il est certain que Victorin († 363) dans son *Adversus Arium* écrit à Rome en 357-358, cite ensemble le texte grec et le texte latin du canon, ce qui indique que les deux langues étaient en usage. *Sicut et in oblatione dicitur : Munda tibi populum circumvitalem, aemulatorem bonorum operum, circa tuam substantiam venientem* ²; *Oratio oblationis intellectu eodem precatur eum : Σῶσον περιούσιον λαὸν Ζηλωτὴν καλῶν ἔργων*, expressions qui n'ont rien de correspondant dans le texte latin actuel du canon romain, et qui durent peut-être appartenir à l'un des types alors en usage de la prière d'intercession après l'anamnèse.

Quoi qu'il en soit, la version latine de l'anaphore grecque, exécutée à Rome au iv^e siècle, fit promptement tomber l'archétype en oubli; d'autre part, les retouches durent être bien peu nombreuses, puisque les Pontifes postérieurs, le pape Vigile, Innocent I^{er}, saint Grégoire I^{er}, purent parler, non sans raison, du canon romain, comme d'une prière de tradition apostolique : *Quapropter non ipsius Canonicae precis textum dirigimus super adiectum, quem, Deo propitio, ex apostolica traditione suscepimus* ³.

1. EUSEB., *H. E. V.* 24; *P. G.*, XX, col. 508.

2. *Advers. Arium*, I, 30; *P. L.*, VIII, col. 1063.

3. *P. L.*, LXIX, col. 18.

Ainsi parle Vigile à Profuturus de Braga; et tous les Romains des siècles suivants parlent comme lui.

Bien plus, ils étaient si persuadés de l'inviolabilité apostolique de leur canon eucharistique, que le *Liber Pontificalis* a tenu compte des moindres additions qu'y firent Alexandre I^{er}, Sixte I^{er}, Léon le Grand, Grégoire I^{er}, pour en conserver le souvenir; tant semblait nouveau le fait de toucher à l'anaphore traditionnelle. De la sorte, nous pouvons être certains que le canon actuel du missel romain est textuellement celui que les Papes du v^e siècle considéraient comme d'origine apostolique, et nous ne pouvons démontrer qu'il ait subi par la suite des remaniements importants.

Cette apostolicité doit certainement être prise dans un sens assez large, puisque nous-mêmes nous découvrons dans l'anaphore romaine un grand nombre de discontinuités, plusieurs lacunes, quelques insertions. De plus, le rythme même du *Canon Missae* est tellement différent aujourd'hui de celui qui devait, à l'origine, régner en souverain dans l'Eucharistie (comme on appelait dans l'antiquité l'hymne consécratoire d'action de grâces envers Dieu pour tous ses bienfaits) — une paraphrase large du grand Hallel de la dernière Cène et du *tibi gratias agens* du récit évangélique — que, au fond, nous devrions avouer que le seul texte qui conserve intact aujourd'hui dans la messe ce caractère lyrique de l'antique prière consécratoire, est proprement celui qui est demeuré en dehors du *Canon Missae*, la préface.

C'est à elle que convient justement le nom primitif d'« Eucharistie »; à elle, tant pour le rythme que pour la forme, convient vraiment le titre d'apostolique, puisque, aujourd'hui encore comme à l'époque de Justin, la préface rend grâces et gloire à Dieu par Jésus-Christ, dont la venue sur la terre met le comble à tous les bienfaits répandus sur le monde par le Créateur. *Tibi gratias agens... hymno dicto.*

Quoique la prière *Te igitur, clementissime Pater*, par sa forme et par la postériorité de sa rédaction, ne puisse s'élever à la noblesse apostolique de la préface, — qui devrait plus exactement s'appeler la première partie de l'*Hymnus* eucharistique consécratoire, — elle a toutefois en sa faveur de respectables

états de service, passant déjà pour traditionnelle, bien plus, pour certainement apostolique, aux yeux des Papes du ve siècle. Et vraiment sa diffusion dans une grande partie de l'Italie doit dater de l'époque de la fondation même des divers sièges épiscopaux, faite par l'initiative des Pontifes romains, puisque cette unité liturgique ne pourrait être que difficilement l'œuvre des ve et vie siècles, alors que, au contraire, l'arianisme importé par les barbares, le schisme des trois Chapitres, la puissance toujours croissante de Ravenne et de Milan, les dissensions mêmes au sein du clergé romain, menaçaient de compromettre sérieusement l'unité liturgique primitive, que les papes Vigile, Innocent, Gélase, durent protéger énergiquement.

Malgré la grande variété des rites et des cérémonies usités dans les divins offices et dans les processions, nous trouvons qu'au ve siècle, tant à Rome qu'à Ravenne, à Milan, à Pavie, à Gubbio, dans l'église de l'auteur anonyme du *De Sacramentis*, etc., était en usage et en honneur un unique canon eucharistique, que tous reconnaissaient comme reçu de Rome, *Ecclesia Romana... cuius typum in omnibus sequimur et formam*, comme l'écrit l'auteur du *De Sacramentis*¹ et cela, de temps immémorial. Il faut donc admettre que ce canon, pour s'être imposé ainsi à la vénération de tous, remonte au moins à une antiquité reculée, et fait partie du dépôt sacré transmis aux autres sièges d'Italie par la Chaire apostolique.

Mais le texte même de l'*Eucharistia* romaine dépose très bien en faveur de l'antiquité que nous revendiquons pour lui, malgré l'état de discontinuité où il nous a été transmis. Le fait, d'abord, que son épiclèse est préconsécratoire, précisément comme dans le papyrus de Crum, et qu'elle ne s'adresse pas à l'Esprit Saint, comme les épiclèses orientales dès le ive siècle; ni au Verbe, comme dans l'anaphore de Sérapion et dans les écrits d'Athanasie, mais exclusivement au Père *fac nobis... quod figura est Corporis et Sanguinis Domini nostri Iesu Christi*, donne à l'invocation romaine une certaine saveur archaïque qui n'a rien d'artificiel. De plus, le canon romain, d'accord en cela avec l'anaphore des Statuts ecclésiastiques égyptiens, a une prière

1. Lib. III, c. I, n. 5; P. L., XVI, col. 452.

pour obtenir les effets charismatiques de la sainte Communion : *ut quotquot ex hac altaris participatione sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione coelesti et gratia repleamur*, au lieu de l'épiclese post-consécratoire, telles que l'ont les anaphores de saint Marc, de Sérapion et généralement toutes les liturgies orientales. Le sens de cette antique prière de notre canon fut altéré de très bonne heure ; Dom Cagin l'a fort bien démontré¹. Alors que, dans les statuts égyptiens, on parle encore du Saint-Esprit qui couvre de son ombre les oblations sacrées et accorde ses dons aux communiants, dans les liturgies éthiopiennes du Sauveur et des Apôtres, grâce à une perfide interpolation, l'Esprit Saint devient au contraire l'agent de la transsubstantiation des Mystères.

Les autres liturgies postérieures, non seulement en Orient et en Afrique, mais parfois aussi en Espagne, sont toutes entrées dans cette voie, en sorte que l'anaphore romaine, et celle des Statuts ecclésiastiques Égyptiens, qui, pour de nombreuses raisons, doit être considérée comme très ancienne, sont les seuls témoins de l'état de choses existant avant que ne prît position l'épiclese post-consécratoire des Orientaux.

Voici la table comparative des textes :

| Palimpseste de Vérone. | Régl. Eccl. Égypt. | Testament du Seigneur. |
|--|--|---|
| <i>Petimus ut mittas Spiritum tuum Sanctum in oblationem Sanctae Ecclesiae, in unum congregans, des omnibus qui percipiunt Sanctis in repletionem Spiritus Sancti ad confirmationem fidei etc.</i> | <i>Oramus te ut mittas Spiritum tuum Sanctum super oblationes huius Ecclesiae, pariterque largiaris omnibus qui sumunt de his (ut prosint eis ad) sanctitatem, et repleantur Spiritu Sancto, et ad confirmationem fidei etc.</i> | <i>Domine, Spiritus Sancte, adfer potum hunc et escam hanc Sanctitatis tuae, fac ut nobis sint non in iudicium, neque in ignominiam... da deinde, Deus, ut tibi uniantur omnes qui participando accipiunt de Sacris tuis, ut Spiritu Sancto repleantur ad confirmationem fidei etc.</i> |

Liturg. Ethiop. Salvat. Canon Univers. Ethiop. Canon Romanus.

| | | |
|---|---|--|
| <i>Rogamus... ut mittas Spiritum Sanctum et virtutem super hunc panem</i> | <i>Rogamus... ut mittas Sanctum Spiritum et virtutem super hunc panem</i> | <i>Supplices te rogamus... ut quotquot ex hac altaris participa-</i> |
|---|---|--|

1. Cf. *L'Anaphore apostolique et ses témoins*, pp. 239 et suiv.

et super hunc calicem (ut efficiat Corpus et Sanguinem Domini et Salvatoris)... da nobis coniunctionem animorum qui accipimus Sacra tua, satiemur Spiritu Sancto et robore fidei etc.

et super hunc calicem. (Faciatur utrumque Corpus et Sanguinem Domini et Salvatoris nostri)... da omnibus illa sumentibus sanctificationem et plenitudinem Spiritus Sancti et ad robur fidei etc.

tionem Sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione caelesti et gratia repleamur.

Nous pouvons reconnaître un autre indice de l'antiquité du canon romain, dans la phrase de l'épiclèse du *De Sacramentis* corrigée par la suite dans la recension romaine : *quod figura est corporis et sanguinis Domini nostri Iesu Christi...* Ici, *figura* est synonyme de *Sacramentum*¹, mais l'intéressant, c'est que le mot correspond exactement à la *ὁμοίωμα* de l'anaphore de Sérapion, et remonte à l'expression qui revient si souvent sous la plume de Tertullien : *Hoc est Corpus meum, id est figura Corporis mei*². Bien plus, Drews a suspecté le fougueux polémiste de Carthage d'avoir pris directement cette *figura* dans la liturgie eucharistique de son Église³.

Mais cela ne suffit pas. Le canon romain ne révèle aucune préoccupation théologique spéciale, et se maintient tout à fait étranger aux disputes doctrinales qui, depuis le III^e siècle, agitent les écoles chrétiennes. Dans la prière *Communicantes* pour le jour de l'Ascension, l'on parle simplement de la nature humaine unie au Verbe, sans rien dire relativement aux conditions de cette union : *unitam sibi fragilitatis nostrae substantiam in gloriae tuae dextera collocavit*. Au temps de saint Léon I^{er} on aurait peut-être dit quelque chose de plus précis.

Toute l'*Eucharistia* est adressée au Père par Jésus-Christ Notre-Seigneur, sans allusion aux Ariens. Peut-être l'hérésie des Pneumatomaques influa-t-elle sur l'esprit de saint Léon, puisque là où beaucoup reconnaissaient alors l'Esprit Saint figuré dans l'offrande de Melchisédech, il retoucha quelque peu le texte et ajouta *sanctum sacrificium, immaculatam hostiam*. Nous ne savons quelle était la leçon primitive, mais il est certain que

1. Cf. BATIFFOL, *L'Eucharistie. La présence réelle et la transsubstantiation* (5^e édit. Paris 1913), pp. 362 et suiv.

2. *Advers. Marcionem*, IV, 40; *P. L.*, II, col. 491.

3. *Untersuch. üb. die sog. Clement Liturgie*, p. 141.

dans le texte actuel du canon nous chercherions inutilement ce qu'y lisait l'auteur des *Quaestiones Veteris et Novi Testamenti* quand il écrivait : *Similiter et Spiritus Sanctus, quasi antistes, sacerdos appellatus est excelsi Dei, non summus, sicut nostri in oblatione praesumunt* ¹.

Il y a plus : rapprochant ce texte de l'auteur anonyme des *Quaestiones*, de ce que nous rapporte le *Liber Pontificalis* sur l'addition faite par saint Léon au canon des mots : *Sanctum Sacrificium, immaculatam hostiam*, et la mettant aussi en relation avec ce fait que l'invocation du Saint-Esprit, dont parle le pape Gélase, dans le texte précédemment cité, ne se retrouve point dans le canon romain, nous devons conclure qu'au temps des controverses pneumatomaques notre *Eucharistia* a probablement subi, comme les anaphores orientales, des retouches successives et des modifications, dans le but de mettre en pleine évidence la divinité de l'Esprit Saint; retouches et modifications qui, heureusement, ne s'enracinèrent pas, et ainsi s'expliquera-t-on peut-être, que la fameuse épiclese gélasienne n'ait ni précédents ni répercussion dans les manuscrits et dans l'histoire, mais demeure isolée comme un fait sporadique troublant toute l'harmonie du développement liturgique du missel romain. Ni saint Ambroise, ni l'auteur du *De Sacramentis*, ni la tradition des Sacramentaires de tous les rits latins, n'ont jamais connu d'autre formule consécatoire que les paroles de l'institution eucharistique, pour lesquelles exclusivement elles revendiquent toute l'efficacité transsubstantiative. Il est certain qu'ils ignoraient complètement l'invocation du Saint-Esprit, au sujet de laquelle écrit le pape Gélase, lequel, même si, s'adressant à Elpidius, il n'argumente pas *ad hominem*, se rapporte certainement à une addition de brève durée, faite au canon, sous l'obsession des préoccupations pneumatomaques.

Mais on doit prendre en considération un autre point encore de l'histoire du canon romain. Le commencement de sa doxologie *per quem haec omnia creas etc.* révèle, comme nous l'avons vu, un *hiatus*, une lacune, qu'il est pourtant facile de combler. Il s'agit des bénédictions de l'huile, des fruits nouveaux, etc., qui

1. P. L. XXXV, vol. 2330.

avaient lieu à ce moment de l'*Eucharistia* et dont parlent les *Canones Hippolyti*, mais qui, à Rome, durent tomber très vite en désuétude, si bien que la tradition liturgique contenue maintenant dans les Sacramentaires semble les avoir complètement oubliées. Cela veut donc dire que le *hiatus* du canon accuse une période archaïque, antérieure à cette tradition elle-même, et cela nous est un nouvel argument pour conclure à l'antiquité de l'*Eucharistia* romaine, dans sa rédaction première.

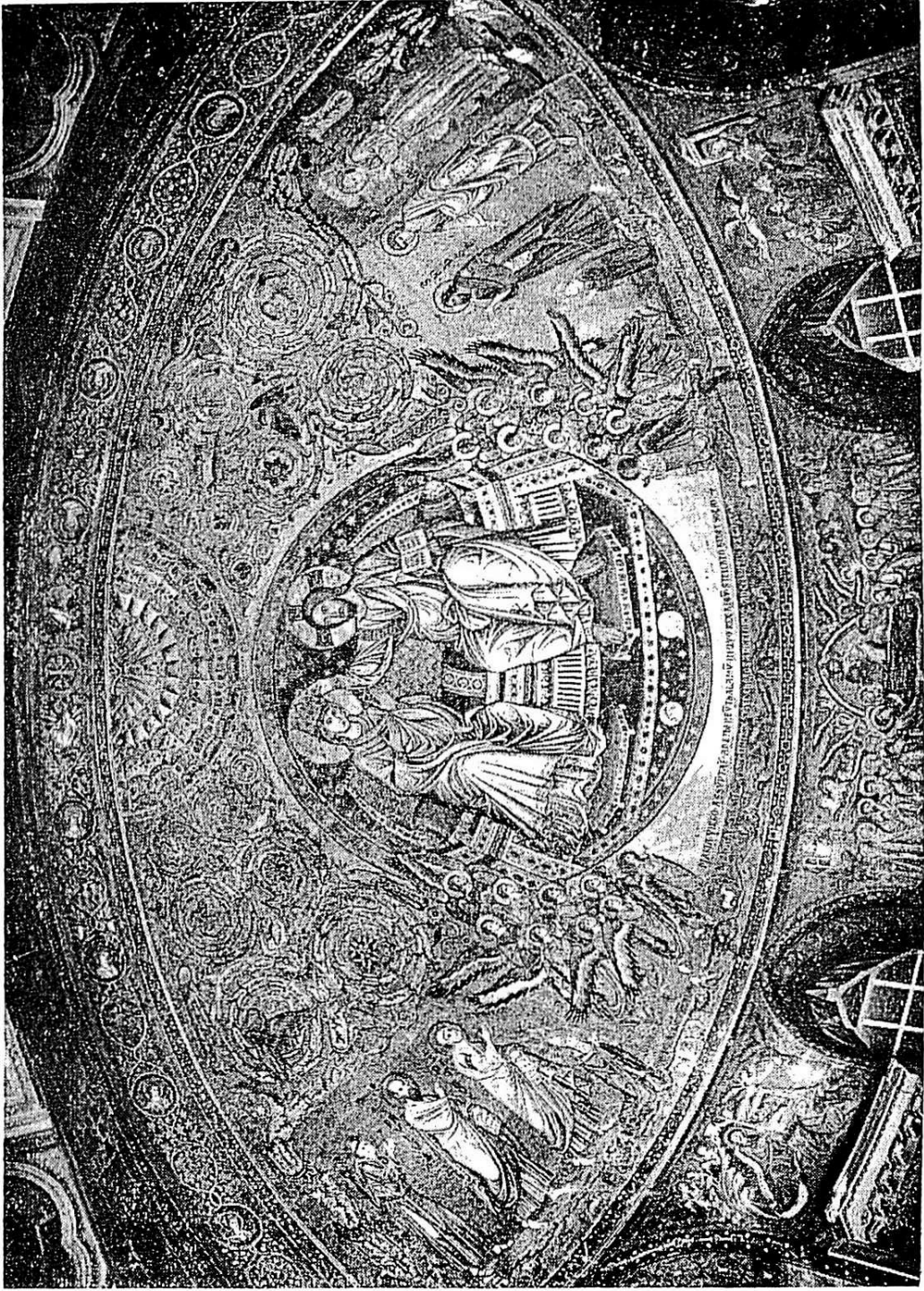
Les formules collégiales *oblationem servitutis nostrae, nos servi tui*, qu'employait le clergé célébrant pour se distinguer du peuple, ne sont pas non plus sans importance. Ces formules s'inspiraient d'un état de choses et n'étaient vraies que dans les cent cinquante premières années du christianisme, quand le nombre restreint des fidèles leur permettait d'assister au sacrifice célébré par l'évêque entouré du chœur sacerdotal. A Rome un seul alors offrait l'Eucharistie, c'était l'*Episcopus*, ou mieux, tout le collège presbytéral l'offrait avec lui et par sa main; de là vient que la formule était, et devait être, collégiale, précisément comme l'étaient les formules des lettres et des décrets auxquelles nous avons fait allusion plus haut.

Mais, quand la multiplication des fidèles et la constitution des titres et des paroisses rurales l'exigèrent, il fallut sacrifier l'unité primitive de l'autel, du sacrifice et du collège officiant, aux besoins des fidèles, qui réclamaient la messe dans l'église de leurs quartiers; alors les phrases collégiales *nos servi tui, oblatio servitutis nostrae* demeurèrent à l'état de simples formules, ne correspondant point à la réalité, mais témoins d'un état de choses primitif et, par suite, de l'antiquité de l'*Eucharistia* romaine.

Quant aux raisons exposées plus haut, de rechercher l'archétype du canon de Rome dans un texte grec, une nouvelle observation vient les confirmer. Le *Servi tui* et l'*oblatio servitutis* en latin sont équivoques et ne reflètent pas clairement le concept du *ministerium altaris* dont on veut parler. En grec, au contraire, les paroles *λειτουργίας* ou *δικωνίας* employées dans le langage ecclésiastique pour désigner l'accomplissement des offices lévites et sacerdotaux, ne sont pas sujettes à ambiguïté, et le fait que, dans plusieurs anaphores antiques, à commencer par

celle des *statuts Ecclésiastiques Égyptiens*, on fait mention de ce *dominicum servitium* précisément après la Consécration des saints Mystères, là où l'indique aussi l'*Eucharistia* romaine, nous induit à croire que le *servi tui* de notre anamnèse représente, fût-il même réduit à la plus simple expression, l'extrême souvenir de cette coutume liturgique primitive.

Résumons. Une tradition romaine que nous constatons être, au v^e siècle, pleinement établie, indiscutée, respectueusement accueillie dans tout le patriarcat papal, attribuée au canon une origine apostolique. D'accord avec cette croyance, les historiens romains estimaient pouvoir rendre compte dans le *Liber Pontificalis*, des moindres modifications apportées au texte de cette *Eucharistia* traditionnelle des anciens Pontifes; en outre les Papes et les écrivains qui en parlent, le font comme d'une prière inaltérée et intangible qui s'impose à l'acceptation de toutes les Églises. La documentation de chacune des parties de notre canon remonte au moins au v^e siècle, et nous oblige à l'identifier dans ses grandes lignes avec celui que les anciens estimaient de tradition apostolique. L'examen direct et intime du document, loin d'affaiblir notre argumentation, ne fait que la renforcer, donnant à notre *Eucharistia* romaine l'auréole d'une rédaction si archaïque que, en répétant aujourd'hui, pendant la messe, après tant de siècles, la prière consécatoire, nous pouvons être sûrs de prier, non seulement avec la foi de Damase, d'Innocent, de Léon le Grand, mais avec les formules mêmes qu'ils répétèrent avant nous à l'autel et qui avaient déjà sanctifié l'époque primitive des docteurs, des confesseurs et des martyrs.



Mosaïque de l'abside de Sainte-Marie-Majeure (xiii^e siècle).

★ GLORIFICATION DE LA SAINTE VIERGE

LA SAINTE LITURGIE DE L'AVENT A LA SEPTUAGÉSIME

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Station à Sainte-Marie-Majeure.

LE missel romain actuel commence aujourd'hui son cycle liturgique, à la différence des anciens Sacramentaires où l'année s'ouvrait par la solennité de Noël. La raison en est que l'incarnation du Verbe de Dieu est le vrai point central, la colonne milliaire qui divise la longue série des siècles parcourus par l'humanité; celle-ci, dans les desseins de la divine Providence, ou bien prépare cette plénitude des temps qui prélude à l'heureuse « année de rédemption » ou bien, de l'étable de Bet-lehem dirige ses pas vers la vallée de Josaphat, où l'Enfant de la Crèche attend pour la juger toute la descendance d'Adam, rachetée avec son Sang précieux. L'ordre du missel actuel est plus logique et correspond mieux à cette noble conception de l'histoire, qui fait de l'Incarnation le véritable point central du drame de l'univers; mais les anciens, en faisant commencer leurs Sacramentaires à la fête de Noël, suivaient la tradition de la liturgie primitive, qui, jusqu'au iv^e siècle, ne connaissait pas encore une période de quatre ou six dimanches de préparation à cette solennité grande entre toutes.

Ce fut vers le milieu du v^e siècle quand, par le contre-coup des hérésies christologiques de Nestorius, la commémoration de la naissance du Sauveur acquit une grande célébrité, que, à Ravenne, dans les Gaules et en Espagne, commença à apparaître dans la liturgie un cycle spécial de préparation à Noël. La polémique contre Nestorius et Eutychès et les grands conciles d'Éphèse et de Chalcedoine, où fut solennellement proclamé le dogme des deux natures, divine et humaine, en l'unique personne du Seigneur Jésus et où, par suite, furent exaltées les

gloires et les prérogatives de la *Theotocos*, donnèrent une impulsion vigoureuse à la piété catholique envers le mystère de l'Incarnation, qui trouva en saint Léon le Grand et en saint Pierre Chrysologue les prédicateurs les plus puissants et les plus enthousiastes de ce mystère de Rédemption.

Le Sacramentaire léonien étant mutilé au commencement, ne peut rien nous apprendre sur les origines de l'Avent liturgique à Rome; mais il est probable que le rite de la métropole pontificale, sur ce point également, fut identique en substance à celui de Naples et du diocèse suffragant de Ravenne, où Chrysologue — si même on ne doit pas lui attribuer la paternité des collectes d'Avent du fameux *rotulus* de Ravenne — prononça de splendides homélies en préparation à la fête de Noël, en quatre occasions différentes.

Depuis bien des siècles l'Église romaine consacre quatre semaines à la célébration de l'Avent. Il est vrai que les Sacramentaires gélasien et grégorien, d'accord avec plusieurs antiques lectionnaires, en énumèrent cinq, mais les listes de lectures de Capoue et de Naples, et l'usage des Nestoriens, qui connaissent seulement quatre semaines d'Avent, déposent sur ce point encore en faveur de l'antiquité de la pure tradition romaine.

Pendant le Carême, ce qui prédomine c'est le concept de pénitence et de deuil pour le déicide qui se consomme à Jérusalem; durant l'Avent, au contraire, l'esprit de la sainte liturgie, à l'annonce joyeuse de la libération prochaine — *Evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo* ¹ — est celui d'un saint enthousiasme, d'une tendre reconnaissance et d'un désir intense de la venue du Verbe de Dieu dans les cœurs de tous les fils d'Adam. Notre cœur, comme celui d'Abraham qui *exultavit*, dit Jésus-Christ, *ut videret diem meum, vidit et gavisus est* ², doit être pénétré de saint enthousiasme pour le triomphe définitif de l'humanité, qui, par l'union hypostatique du Christ, est élevée jusqu'au trône de la Divinité.

Les chants de la messe, les répons, les antiennes de l'office divin sont, pour cette raison, tout émaillés d'alléluia; il semble que la nature entière — comme l'apôtre la décrit, dans l'attente

1. LUC., II, 10.

2. IOAN., VIII, 56.

de la parousie finale : « *expectatio enim creaturae revelationem filiorum Dei expectat* ¹ » — se sente exaltée par l'incarnation du Verbe de Dieu qui, après tant de siècles d'attente, vient enfin sur cette terre pour donner l'ultime perfection au chef-d'œuvre de ses mains — *Instaurare omnia in Christo* ². La sainte liturgie, durant ce temps, recueille dans les Écritures les expressions les plus énergiques et les plus aptes à exprimer le désir intense et la joie avec lesquels les saints patriarches, les prophètes et les justes de tout l'Ancien Testament ont hâté par leurs vœux la descente du Fils de Dieu. Nous ne pouvons faire mieux que de nous associer à leurs pieux sentiments, priant le Verbe incarné de daigner naître en tous les cœurs, d'étendre aussi son règne sur tant de régions où, jusqu'à présent, son saint nom n'a pas été annoncé, où les habitants dorment encore dans les ténèbres et dans les ombres de la mort.

Il semble que la station de ce jour dans la basilique Libérienne — où, depuis l'époque de Sixte III l'on vénérât une reproduction romaine du sanctuaire de la Nativité à Bet-lehem — veuille désigner aux fidèles le but et le terme véritable de cette période de préparation et de prière. C'est là que nous attend le *Praesepe Domini*, le berceau du Verbe incarné, qui, tout en démontrant la vérité de sa nature humaine, est aussi le trône d'où Il nous donne ses premières leçons évangéliques sur l'obéissance, la pauvreté, la mortification des sens, condamnant l'orgueil, la sensualité et le faste trompeur du monde.

L'*Ordo Romanus* de Cencius Camerarius nous atteste qu'au XII^e siècle le Pape avait encore l'habitude de se rendre à Sainte-Marie-Majeure ³ pour y célébrer la messe stationnale en ce jour. Il est probable que cet usage remonte jusqu'au temps de saint Grégoire le Grand, le réordonnateur par excellence de la liturgie stationnale, d'autant plus que, suivant une indication de plusieurs anciens manuscrits de ses œuvres, l'homélie de ce jour sur l'Évangile, qui se lit dans le bréviaire, fut prononcée précisément à Sainte-Marie-Majeure.

1. *Rom.*, VIII, 19.

2. *Ephes.*, I, 10.

3. *P. L.*, LXXVIII, col. 1063.

L'antienne d'introït *Ad te levavi* avec le psaume 24 qui lui fait suite exprime très bien les sentiments de l'humanité abattue, mais pourtant pleine d'espérance : elle prie le Seigneur de la remettre sur le sentier qui conduit à Bet-lehem, sur la voie de la vérité et de la justice.

On omet l'Hymne angélique, pour en reprendre avec plus d'allégresse, la nuit de Noël, le chant interrompu. A Rome toutefois, au moyen âge, le Pape l'entonnait solennellement aujourd'hui à Sainte-Marie-Majeure, ce qui s'accorde fort bien avec le caractère de fête de tout l'Office d'Avent.

Dans la collecte on supplie le Seigneur de se lever à notre aide, et, par sa puissance, de nous soustraire aux périls auxquels le péché nous expose.

La première lecture est tirée de l'épître de saint Paul aux Romains (XIII, 11-14). Après la tiédeur et la léthargie spirituelle où nous avait comme plongés la longue paix et la prospérité temporelle, maintenant, au terme de l'année, l'Église nous arrache enfin au sommeil par les paroles inspirées de l'Apôtre, qui, jadis, déterminèrent Augustin à se convertir. La nuit du siècle, de l'ignorance et du péché est presque entièrement passée ; le flambeau évangélique, telle une aurore matinale, dore déjà les cimes des *colles mundi*, et il convient que nos actions soient dignes, elles aussi, de cette ère nouvelle de lumière et de sainteté inaugurée par le Christ. La phrase lapidaire de saint Paul : se revêtir de Jésus-Christ, est si profonde qu'elle ne peut être facilement traduite et expliquée. Comme l'exposent les saints docteurs, le divin Sauveur, par ses exemples, ses mérites, son esprit, doit être comme un vêtement intime et surnaturel pour notre âme, et il faut que celle-ci revive, pour ainsi dire, Jésus, et continue d'une façon mystique sur la terre son incarnation et sa vie très sainte, à la gloire du Père.

Le répons-graduel, comme cela est de règle dans l'antique liturgie, est emprunté au même psaume 24 dont a été tiré l'introït. Le verset alléluïatique, qui, originairement, suivait la seconde lecture, — l'Évangile était la troisième, — est tiré du psaume 84 et exprime le vœu que le Père nous montre désormais sa miséricorde et son salut : c'est-à-dire Jésus incarné.

Dans la lecture évangélique de ce jour (LUC., XXI, 25-33),

l'Église met en relation la seconde venue de Jésus à la fin du monde, *in gloria majestatis suae*, avec sa première apparition à Bet-lehem *in humilitate passionis*, en qualité de Rédempteur. Dans l'un et l'autre cas, il invite ses élus à lever désormais la tête, parce que le jour approche, de la revanche et de la libération. L'Église est demeurée fidèle à cet avis : les premières générations chrétiennes terminaient en effet leurs synaxes par un vœu fervent, afin que Jésus hâtât l'heure de sa dernière apparition. *Amen, veni, Domine Iesu* ¹, et aujourd'hui encore, cette foi ardente soutient la famille catholique dans ses luttes et dans ses douleurs, *hi qui diligunt adventum eius* ².

Saint Grégoire le Grand commenta aux fidèles de Rome la lecture évangélique de ce jour, en cette même basilique stationnale de Sainte-Marie-Majeure où nous nous réunissons encore aujourd'hui ; et, pour reproduire sous les plus vives couleurs la catastrophe finale du monde, il emprunta les éléments de sa description à un tremblement de terre, qui, trois jours avant, avait renversé temples et maisons, remplissant les âmes de terreur.

L'antienne de l'offertoire vient, elle aussi, du psaume 24 — qui est donc le psaume propre du premier dimanche de l'Avent — et en exprime très bien le sens : celui qui attend le Seigneur avec une foi vigilante, ne sera pas confondu.

La collecte sur les oblations (Secrète) dans sa sobriété et son élégante concision, exprime en des termes différents l'antique concept qui informe encore l'épiclèse romaine, et supplie le Seigneur que la redoutable efficacité du Sacrifice eucharistique purifie nos âmes et nous donne de nous approcher dignement pour recevoir Celui qui en fut l'auteur.

L'antienne pour la Communion est un chant de jubilation et de reconnaissance, tiré du psaume 84, celui-là même qui nous a donné le Verset alléluïatique. L'Eucharistie nous est le gage de la bonté infinie du Seigneur, et notre terre, naguère aride et stérile à cause du péché, baignée maintenant par la rosée de la grâce, portera désormais son fruit.

La collecte d'action de grâces après la sainte Communion —

1. *Apocal.*, XXII, 20.

2. II *Timoth.*, IV, 8.

la véritable *Eucharistia* au sens étymologique — s'inspire du psaume 47. Le pain céleste auquel nous avons participé, est celui qui, mieux que tout autre, nous disposera par sa vertu divine à nous préparer convenablement à la fête prochaine du commun rachat.

Dans le bas moyen âge, au commencement de la nouvelle année liturgique, c'était un usage assez répandu, de chanter avant l'introït quelques versets en l'honneur de saint Grégoire le Grand, le rédacteur inspiré de l'*Antiphonarium* qui porte son nom :

Sanctissimus namque Gregorius, cum preces effunderet ad Dominum ut musicum tonum ei desuper in carminibus dedisset : tunc descendit Spiritus Sanctus super eum in specie columbae, et illustravit cor eius. Et sic demum exorsus est canere ita dicendo : Ad te levavi etc.

La célèbre séquence du XIV^e siècle, *Dies irae, dies illa*, avant d'être mise en relation avec les défunts — moyennant l'adjonction du verset final : *Dona eis requiem. Amen* — était chantée aujourd'hui avant l'Évangile, comme pour préparer les âmes à la terrible narration de la catastrophe finale décrite par saint Luc.

L'homme est composé d'esprit et de chair; celui-là veut être attiré par la vérité et par l'amour; celle-ci ne comprend que le bien ou le mal sensible, aussi doit-elle être tenue en bride par la pénitence et par une crainte salutaire des jugements divins.

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Station à Sainte-Croix en Jérusalem.

A PRÈS Bet-lehem et la crèche, vient le Golgotha avec la Croix qui brille déjà de loin sur la paisible campagne d'Ephrata, où le Verbe incarné fait sa première apparition. C'est pourquoi la station est dans la basilique Sessorienne, — reproduction romaine du *Martyrium* de Jérusalem; l'on y gardait la sainte Croix, que l'impératrice Hélène avait donnée à l'Église de Rome. Il est nécessaire en effet, pour couper court aux illusions sentimentales, de relever nettement et de bonne heure le caractère de cette première apparition messianique, dans l'humiliation

et la pauvreté, à savoir que le Christ vient s'offrir en victime d'expiation pour les péchés du monde; nous éviterons ainsi de tomber dans le péché des Juifs, qui, dans leur sensualisme orgueilleux, refusèrent d'accepter Jésus pour Messie, uniquement parce qu'Il ne répondait pas au concept mégalomane qu'ils s'en étaient fait. Combien d'âmes, aujourd'hui encore, trouvent leur pierre d'achoppement dans la Croix! Combien disent qu'ils cherchent Jésus et qui, le rencontrant couronné d'épines et la croix sur l'épaule dans le chemin du Calvaire, ne s'aperçoivent pas que c'est Lui, et passent outre!

L'introït est tiré d'Isaïe (ch. xxx), avec le psaume 79, où l'on prie le Seigneur de se révéler enfin devant les fidèles tribus d'Israël. C'est le psaume des « Apparitions » que l'Église répète très souvent durant le cycle de Noël, parce qu'il exprime le désir suprême des patriarches et des justes, que la « Puissance du Très-Haut » vienne racheter l'humanité et dissipe l'empire de Satan, le *fort armé* qui garde jalousement sa proie.

La collecte s'inspire du cri fameux du grand saint Jean-Baptiste : préparez les voies au Seigneur, et nous prions Dieu qu'Il répande cette grâce dans nos cœurs. Cette préparation consiste dans l'esprit de contrition qui purifie l'âme et dans le propos sincère d'obéir aux préceptes divins

Dans la lecture, saint Paul (*Rom.*, xv, 4-19) trace à grands traits la mission du Rédempteur, qui est de renverser le mur de division entre la race d'Abraham selon la chair et le reste de l'humanité, pour en former une seule famille, l'Église. Jésus est bien en vérité la fleur qui s'épanouit sur la tige de Jessé, selon la promesse faite par Dieu aux patriarches; mais en même temps Il est le monarque universel, au nom de qui les nations doivent être bénies, selon le pacte jadis conclu avec Abraham, qui, par sa foi, est devenu le père de tous les croyants.

Le répons-graduel est pris au psaume 49, qui, en des couleurs vives et saisissantes, décrit la parousie du divin Juge, venant dans le monde entouré de la multitude de ses saints, pour rendre à chacun selon ses actes. Entre la première apparition de Jésus Enfant et la venue finale du Juge suprême des vivants et des morts, il y a une connexion intime, que l'Église ne manque pas

de nous faire remarquer. C'est le commencement et la fin de l'ère messianique.

Le verset alléluïatique est emprunté au psaume 121, et, faisant une délicate allusion à la *Sancta Hierusalem* où se célèbre aujourd'hui la station, il exprime la joie de l'âme à l'aurore de son prochain retour en la Jérusalem céleste.

Jean est l'ange qui précède la venue de l'Homme-Dieu ; c'est pourquoi l'Évangile de ce jour (MATTH., XI, 2-19), tenant plus compte de l'ordre logique que de la suite chronologique des événements, nous décrit le saint Précurseur envoyant ses disciples à Jésus, pour apprendre de sa bouche même l'annonce de la Bonne Nouvelle. Jésus, mieux que par des paroles, démontre sa mission messianique par ses œuvres et, en appelant aux miracles, Il enseigne que le plus grand de tous les prodiges qui attestent sa divinité est celui de la conversion du monde non-obstant le scandale de la Croix. Ce fut là, en effet, que les Israélites trouvèrent leur pierre d'achoppement, tandis que les gentils, au contraire, arrivèrent à la béatitude en adorant précisément la divinité de Celui qui était suspendu sur un gibet.

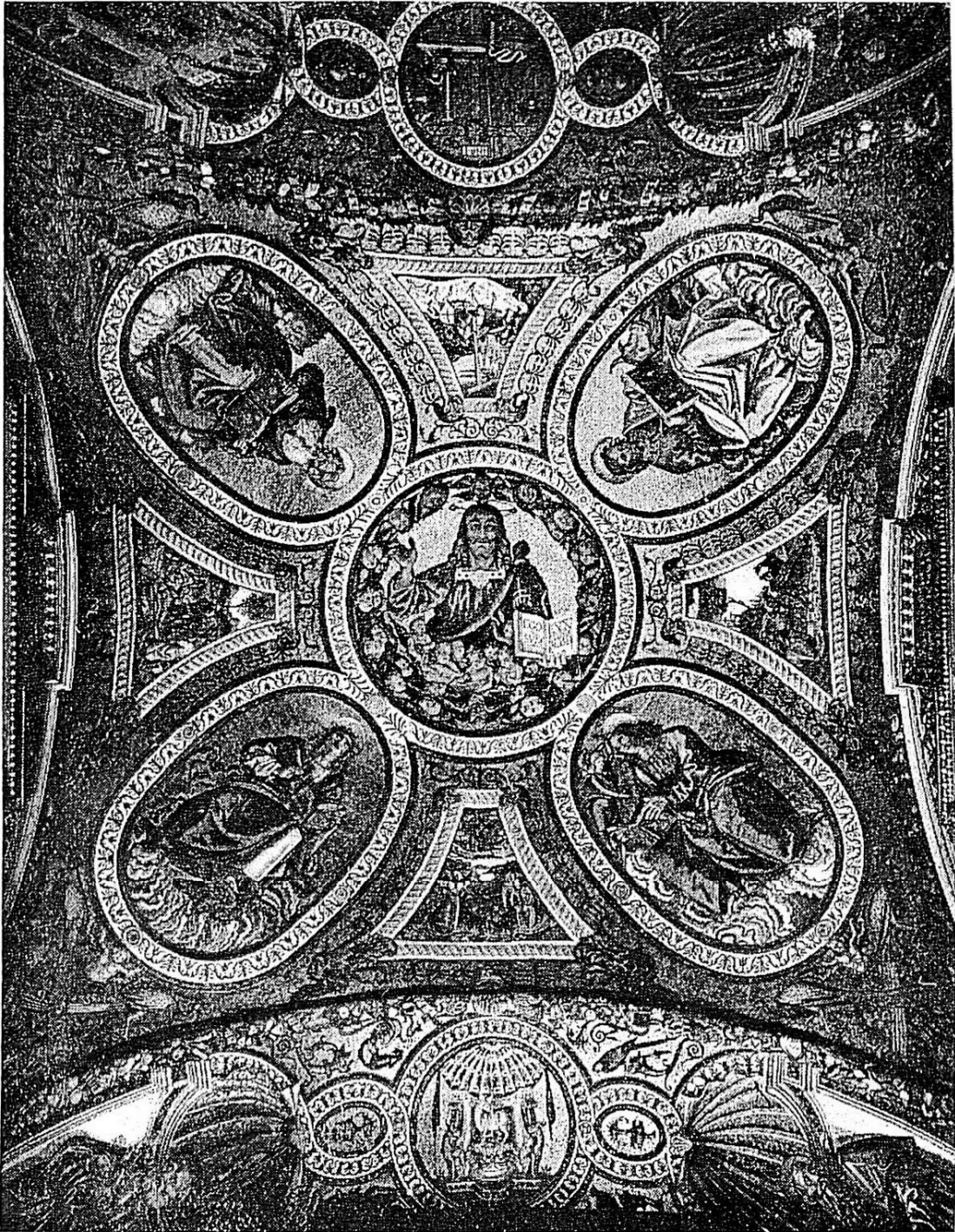
L'offertoire est tiré du psaume 84, qui est nettement messianique. Après de longs siècles d'indignation, Dieu inaugure enfin l'ère de la grâce et regarde son peuple avec douceur. Celui-ci espère et prie, afin que Yahweh révèle au monde sa *Misericorde* qui est justement Jésus « Sauveur ».

La Rédemption, la « χάρις », qui est l'esprit du Nouveau Testament, n'est pas due aux mérites, mais elle est un pur don de la bonté de Dieu. C'est pourquoi, dans la collecte sur les oblations, nous reconnaissons notre insuffisance, et nous invoquons notre pauvreté et notre misère comme un motif pour implorer la grâce.

L'antienne pour la Communion est tirée de Baruch (iv et v) qui, sous le symbole de la *Hierusalem* stationnante, invite aujourd'hui l'âme à se préparer aux joies futures que le Seigneur lui réserve pour Noël.

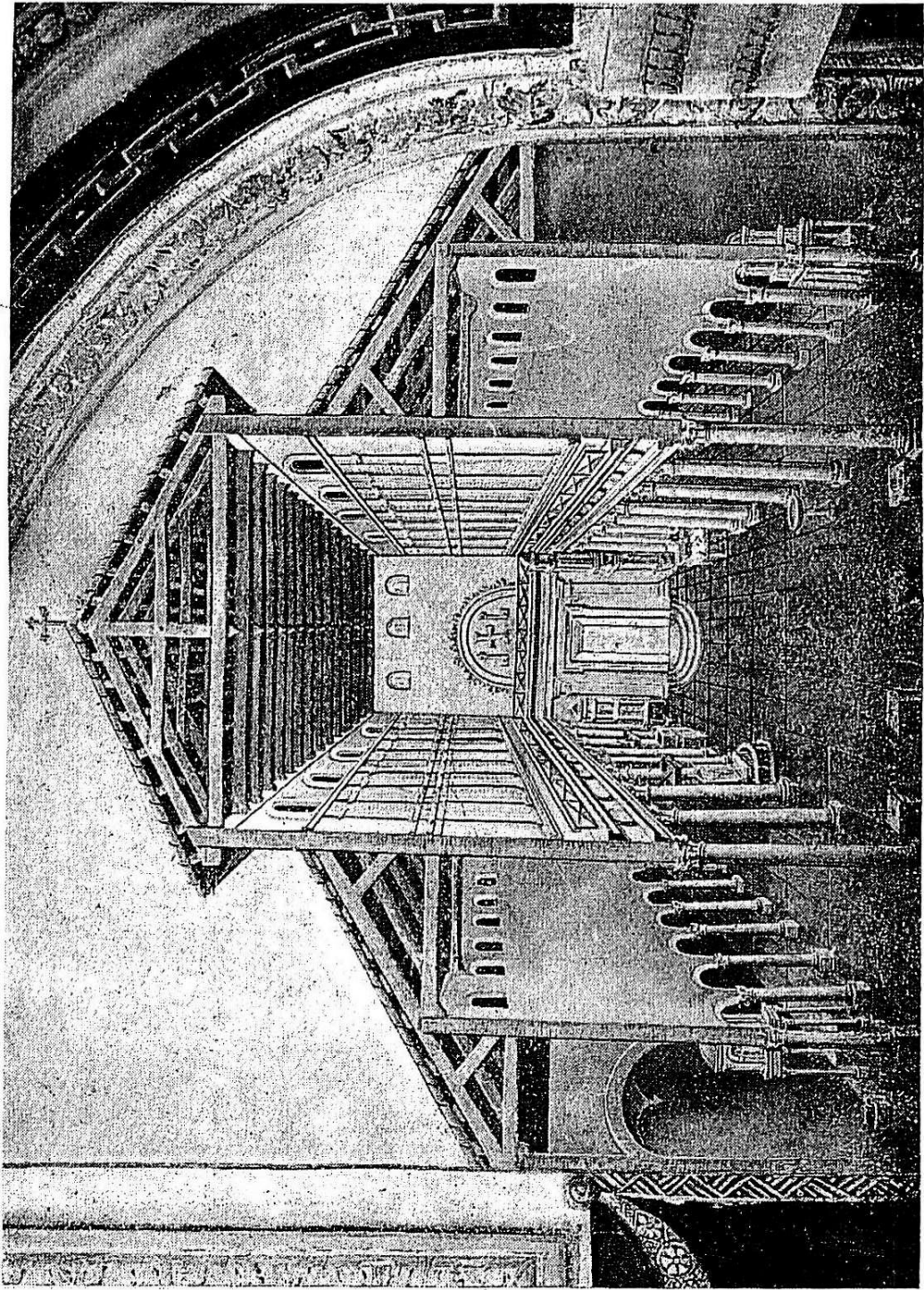
La grâce eucharistique que nous implorons dans la collecte est que le Pain divin, mémorial de la mort du Seigneur, détruise en nous les germes vicieux et nous nourrisse pour la vie céleste.

Au moyen âge, la vénérable basilique Sessorienne était sim-



Mosaïque de la chapelle de Sainte-Hélène, à Sainte-Croix en Jérusalem,
xvi^e siècle.

LE CHRIST ET LES QUATRE ÉVANGÉLISTES



Fresque du xvii^e siècle dans les grottes vaticanes.

ANCIENNE BASILIQUE DE SAINT-PIERRE

plement appelée : *Sancta Hierusalem* ; cela explique les gracieuses allusions à ce titre, qui se trouvent dans la liturgie de ce jour.

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Station à Saint-Pierre.

COMME on ne tenait pas de station à Rome, le quatrième dimanche de l'Avent, — en raison des grandes ordinations de prêtres et de diacres *mense decembri*, qui s'accomplissaient dans la nuit précédente, — cette troisième station préparatoire à Noël était célébrée à Saint-Pierre, avec une splendeur insolite de rites et de processions, qui, dans l'esprit de l'Église, devaient comme inaugurer les saintes joies du cycle de la Nativité.

Voici en effet la semaine des grands scrutins et des jeûnes solennels qui précèdent les ordinations sacrées. C'est pourquoi les fidèles se groupent encore aujourd'hui autour de la tombe du Prince des apôtres, comme pour s'assurer de sa protection céleste et pour faire part au *Pastor Ecclesiae* de la joie qui inonde l'âme du troupeau à l'heureuse annonce de la parousie prochaine : *Prope est iam Dominus*.

Autrefois le Pape se rendait à la basilique Vaticane le soir du samedi et, assistant aux vêpres, il entonnait la première et la dernière antienne que lui indiquait un chanoine. Les *Ordines Romani* notent que, pour ce service, le Pontife avait coutume de mettre dans la bouche du bon ecclésiastique une pièce d'or.

Au chapitre vatican incombait l'obligation de fournir au Pape et aux cardinaux le souper et le gîte pour la première partie de la nuit ; celle-ci d'ailleurs n'était pas longue, car l'office de la vigile devait commencer peu après minuit. Le Pape, précédé par les acolytes avec flambeaux et torches, allait d'abord encenser les autels des saints Léon I^{er}, Grégoire le Grand, Sébastien, Tiburce, des apôtres Simon et Jude, de la sainte Face, de la sainte Vierge et de saint Pastor. Cela fait, il descendait dans l'hypogée de la Confession de Saint-Pierre, et, après avoir offert l'encens sur la tombe de l'apôtre, il commençait le premier office de la vigile. Le clergé chantait trois psaumes et trois lectures scripturaires ; puis le primicier entonnait le *Te Deum*, le Pape récitait la collecte

et ainsi s'achevait la première partie de la psalmodie nocturne *ad corpus*.

Alors, dans le même ordre où il était venu, le cortège remontait dans la basilique supérieure, et, après l'encensement de l'autel sous lequel reposait saint Pierre, on commençait l'office des matines proprement dit. Le rite se déroulait sans particularités spéciales. Les chanoines du Vatican chantaient les leçons du I^{er} nocturne; les deux premières du II^e extraites de la lettre de saint Léon I^{er} au patriarche Flavien, étaient réservées aux évêques; la troisième du II^e et la première du III^e nocturne à deux cardinaux, l'avant-dernière au chef du chapitre vatican et la dernière au Pape. L'office de l'aurore venait ensuite; le Pontife y entonnait l'antienne précédant le cantique de Zacharie et récitait la collecte finale.

La messe stationnelle de ce jour, comme précédant immédiatement le cycle de la Nativité, avait, jadis, un caractère nettement festif. — On sait que les neuvaines et les *triduum* de préparation aux grandes fêtes sont d'origine postérieure; à l'âge d'or de la liturgie, ces périodes précédant Pâques et Noël, ces messes de vigile et ces synaxes stationnelles aux basiliques les plus vénérées de la Ville éternelle, avaient précisément pour but de préparer l'âme des fidèles et de leur obtenir du Ciel la grâce de parcourir avec fruit les diverses solennités du cycle liturgique.

A la messe, le Pape entonnait l'hymne angélique, que tout le clergé chantait. Après la collecte, les chantres, sous la direction des cardinaux diacres, des sous-diacres apostoliques et des notaires, récitaient des acclamations ou « Laudes » en l'honneur du Pontife, du clergé et du peuple romain. Ce rite est encore conservé lors du couronnement des Souverains Pontifes. Le saint Sacrifice achevé, les diacres couronnaient le Pape de la tiare et, tous remontant en selle, faisaient la solennelle cavalcade au Latran, où avait lieu le banquet.

Le cérémonial actuel a conservé bien peu de chose de tout ce rituel, de tout ce splendide appareil. — La joie n'est vraiment pas la note dominante de la société moderne. — A la messe, au lieu des habituels ornements violets, les ministres sacrés en revêtent de couleur rose et l'orgue remplit de ses harmonies les nefs du temple. L'office divin n'a d'ailleurs pas subi d'altérations

et conserve intact son caractère primitif de fête, plein d'enthousiasme en raison de la prochaine venue du Sauveur.

L'introït provient de l'épître de saint Paul aux Philippiens (IV, 4) et s'adapte très bien à la circonstance. Le Seigneur est désormais proche, et cette annonce inonde le cœur de joie : joie, d'ailleurs, bien différente de celle à laquelle s'abandonne le monde, puisqu'elle est le fruit de la paix intérieure que le Saint-Esprit communique à l'âme, quand celle-ci se maintient fidèle à la sainte volonté de Dieu. Cette fidélité, c'est-à-dire l'accomplissement exact des devoirs d'état, est appelée *modestie* par saint Paul, comme le mode et la mesure exacte de toutes les vertus. La paix intérieure pourrait trouver un obstacle, il est vrai, dans les douleurs et dans les inquiétudes de la vie extérieure ; mais saint Paul veut que nous écartions de notre cœur toutes les sollicitudes désordonnées. Recourons à Dieu dans la prière avec une humble confiance et présentons nos besoins à Celui qui est appelé Père des miséricordes et Dieu de toute consolation. Le psaume qui suit l'antienne d'introït est le 84^e, qui est proprement le cantique de la libération.

Dans la collecte, nous prions Dieu de prêter l'oreille à nos gémissements et de dissiper bien vite les ténèbres du péché par la splendeur de sa venue.

La lecture est tirée du même passage de l'épître aux Philippiens que l'introït (IV, 4-7). L'Apôtre termine en souhaitant à ses fidèles que la paix ineffable de l'Esprit Saint les garde dans l'amour du Christ. Cette paix surnaturelle, qui est un des fruits du Paraclet, est la stabilité inébranlable de l'âme dans le service divin.

Le répons-graduel est tiré du psaume 79, que nous avons déjà vu à l'introït du dimanche précédent. Celui qui trône, immuable, sur les *Chérubins* de la gloire, et dirige le sort des hommes, va venir avec toute sa puissance pour combattre l'antique adversaire.

Le verset alléluiatique appartient au même psaume.

Dans la lecture évangélique (JOAN., I, 19-28), Jean-Baptiste continue sa mission de préparer les voies des cœurs à Jésus, afin qu'ils accueillent de façon fructueuse la semence sacrée. Le

monde semble las de sa longue attente et, par la voix de ses représentants les plus autorisés, il interroge Jean pour savoir si c'est enfin lui, ce Prophète promis par Moïse, et qui, depuis si longtemps déjà, devait venir. Mais l'Ami de l'Époux n'en usurpe pas les droits; bien plus, il s'abîme dans son humilité pour proclamer la dignité messianique de Jésus et son éternelle préexistence. Quant à lui-même, il n'est qu'un écho, une ombre, indigne même de rendre à Jésus ces humbles services que les esclaves d'alors avaient coutume de rendre à leurs maîtres. Une si grande humilité est vraiment égale à la grandeur du Précurseur, dont le Verbe Lui-même a dit que personne n'est plus grand que lui. Dans les premiers temps de la prédication apostolique, le témoignage que Jean avait rendu à la divinité de Jésus, facilita beaucoup la diffusion de la foi parmi les prêtres et parmi les disciples et admirateurs de l'austère prédicateur des rives du Jourdain. A Éphèse, saint Paul trouva même des groupes entiers de croyants qui avaient seulement reçu le baptême du Précurseur.

L'offertoire est emprunté, comme l'introït, au psaume 84. La venue de Jésus sur la terre est la bénédiction promise par Yahweh à Abraham; c'est la libération de l'esclavage, c'est la rémission du péché.

Dans la collecte sur les oblations, on demande à Dieu la grâce de renouveler le sacrifice non sanglant avec une dévotion persévérante. Que le mystère eucharistique, qui est sur le point de s'accomplir, nous soit le gage du salut éternel.

Durant la Communion, retentit une dernière invitation aux pusillanimes. Ne craignez pas, ce n'est plus un prophète, un légiste, un scribe, comme jadis dans l'Ancien Testament, mais Dieu lui-même qui vient pour vous sauver (Is., xxxv, 4).

Dans la collecte d'action de grâces — « Eucharistia » — nous prions Dieu que le Don sacré nous purifie, afin de nous préparer dignement à la solennité prochaine. Tant il importe de bien se disposer aux grâces divines, de se préparer convenablement avant de s'approcher des sacrements, en vaquant à la prière et à la méditation. Si Jérusalem renia le Messie, ce fut précisément par manque de préparation à la grâce messianique. Plongée dans la vanité et dans le sensualisme, Jérusalem



Mosaïque du XII^e siècle à Sainte-Marie-Majeure.

était tout à fait mal disposée à reconnaître le Roi de gloire dans l'Homme des douleurs. Le ritualisme et les pratiques extérieures de dévotion sont louables et nécessaires, mais la préparation au bon usage de la grâce est beaucoup plus intime, beaucoup plus nécessaire.

MERCREDI DES QUATRE-TEMPS.

Collecte au titre d'Eudoxie. Station à Sainte-Marie-Majeure.

IL semble que le jeûne solennel des Trois-Temps ait été, à l'origine, spécial à l'Église romaine, à laquelle les autres diocèses latins l'empruntèrent plus tard. Saint Léon I^{er} en explique bien la signification, spécialement à l'occasion des jeûnes de décembre, observant que, au terme des saisons, et avant de toucher aux provisions d'hiver, il convient vraiment d'en offrir les prémices à la divine Providence, par une libation volontaire d'abstinence et d'aumône. Dans la circonstance il y avait en outre un motif spécial. Une antique tradition réservait au mois de décembre les ordinations des prêtres et des diacres, et, selon l'usage introduit par les apôtres eux-mêmes, le peuple chrétien devait, au moyen du jeûne et de la prière, s'associer à l'évêque pour obtenir que le Seigneur fît descendre en abondance les dons sacerdotaux sur la tête des nouveaux ministres de l'autel.

En effet, les intérêts suprêmes du peuple chrétien dépendent en grande partie de la sainteté du clergé; et puisque l'Écriture nous enseigne que le châtement le plus terrible infligé par Dieu aux nations prévaricatrices consiste à leur donner des pasteurs et des chefs semblables à elles-mêmes, il est évident que l'ordination des ministres sacrés n'est pas une affaire intéressant exclusivement l'évêque et son séminaire, mais d'une importance décisive et suprême pour toute la famille catholique.

C'est pourquoi les Actes des Apôtres mentionnent les jeûnes solennels et les prières publiques qui précédèrent l'ordination des sept premiers Diacres et, ensuite, la mission de Paul et de Barnabé à l'apostolat parmi les gentils. Aujourd'hui, après tant de siècles, cette discipline n'a subi aucun relâchement essentiel. Les rites, l'appareil extérieur, sont sans doute un peu plus

modestes que dans le haut moyen âge à Rome; toutefois les jeûnes, les stations préparatoires et les prières solennelles de la communauté chrétienne précèdent encore régulièrement la sacramentelle imposition des mains sur les élus au sacerdoce.

Aujourd'hui la station — comme il est de règle le mercredi des Quatre-Temps — est dans la basilique Libérienne, pour mettre les nouveaux lévites sous le céleste patronage de celle que les Pères appelèrent parfois Vierge-Prêtre, temple où le Verbe incarné Lui-même reçut l'onction sacerdotale du divin Paraclet.

Autrefois, la procession du clergé et du peuple se rendait au temple de Libère en partant de Saint-Pierre-aux-Liens et traversait, au chant suppliant de la litanie, la Suburra, le Viminal et l'Esquilin. Après la collecte d'entrée à Sainte-Marie-Majeure, un secrétaire papal (*scriniarius*) annonçait au peuple, du haut de l'ambon, les noms des futurs ordinands : *Auxiliante Domino et Salvatore nostro Iesu Christo, elegimus hos N. N. diaconos in presbyteratum. Si igitur est aliquis qui contra hos viros aliquid scit de causa criminis, absque dubitatione exeat et dicat; tantum memento Communionis suae.*

Ces solennelles proclamations remplaçaient à Rome le rite antique, si répandu ailleurs, du suffrage populaire lors de l'ordination des ministres sacrés. En quelques endroits, le peuple était consulté : ainsi obéirait-il ensuite de meilleure grâce à ceux qu'il s'était lui-même choisis pour pasteurs. Toutefois, dès l'antiquité, — saint Clément l'atteste aux Corinthiens, — Rome jugeait cette concession trop périlleuse et compromettante, risquant d'être mal interprétée et peu conforme au caractère divinement autoritaire de la hiérarchie sacrée. C'est le Christ qui, au moyen des apôtres et des évêques, doit choisir ses ministres, et non par l'intermédiaire du suffrage populaire, comme cela se faisait au forum pour les magistrats. Dans les ordinations, Rome réservait donc au peuple un rôle honorable, sans doute, mais secondaire et de simple garantie, celui de déposer contre les candidats, au cas où il les aurait su juridiquement coupables et indignes. C'est précisément ce qu'exige l'Apôtre quand il écrit à Timothée qu'il est nécessaire pour les

élus au ministère sacerdotal d'avoir *testimonium... bonum ab his qui foris sunt, ut non in opprobrium incidant* ¹.

La messe de ce jour n'est qu'un soupir, un cri ardent de l'âme vers le Messie qui doit venir. Le grand prophète de l'Avent est Isaïe; c'est pourquoi l'Église relit en ces jours les plus beaux passages de son livre, afin que les fidèles hâtent eux aussi par leurs vœux le règne de Jésus-Christ.

L'introït est tiré du chapitre XLV d'Isaïe (v. 8). Deux brillantes images expriment à merveille le caractère doux et pacifique de cette première venue du Verbe de Dieu sur la terre : les cieus qui distillent la rosée rafraîchissante sur la toison de Gédéon, et la terre qui germe la fleur des champs sur la tige mystique de Jessé. Le psaume 118 vient ensuite; c'est tout un hymne de la création, des astres du firmament, du soleil, de la lune, des étoiles nocturnes, au Créateur. Le psalmiste y ajoute les louanges de la Loi, reflet lumineux du Verbe éternel du Père.

A l'origine, aux jours de procession stationnaire, quand on chantait, le long du chemin, la grande litanie, on omettait l'introït et, une fois arrivés à l'église, le Pape, après le Kyrie final, récitait la collecte. Le diacre invitait d'abord les fidèles à se prosterner à terre pour prier un moment en particulier : *Flectamus genua* ; puis, quand ils avaient passé quelques instants en oraison, le diacre leur donnait ordre de se lever et le Pontife résumait en une brève formule — *collecta* — les vœux de l'assemblée pour les présenter à Dieu. Dans celle de ce jour, on supplie la divine clémence de faire que la prochaine fête de Noël nous soit féconde en grâces pour la vie présente, afin de nous disposer à la récompense de la béatitude finale.

Dans la messe actuelle, on conserve encore le rite des trois lectures scripturaires, qui, dans l'antiquité, précédaient ordinairement l'offertoire. La première lecture était généralement prise dans l'Ancien Testament, la seconde dans le Nouveau et la troisième dans l'Évangile; mais l'ordre primitif fut plusieurs fois troublé. De fait aujourd'hui, les deux premières leçons sont l'une et l'autre d'Isaïe. Dans la première (Is., II, 2-5), l'Église

1. I *Timoth.*, III, 7.

est comparée à une haute montagne que gravissent tous les peuples de la terre ; on y décrit les temps messianiques, l'universalité de la Rédemption, la tranquillité et la paix des nations unies enfin par les liens d'une même foi. Le répons-graduel qui suit est tiré du psaume 23 et décrit l'entrée triomphale du Christ dans son royaume.

La seconde leçon (Is., VII, 10-15) annonce en termes formels le prodige qui va s'accomplir. Plus Dieu est offensé par les crimes du monde, plus grande est sa miséricorde envers les pauvres pécheurs. Il veut leur donner un gage de cette miséricorde, et voici qu'une Vierge va mettre au monde un petit enfant qui s'appellera sans plus ce qu'Il est vraiment : *Dieu avec nous*.

Le répons pris au psaume 144 annonce que le Seigneur est proche de ceux qui se confient en Lui. Dieu est voisin de celui qui le veut voisin et qui l'aime, mais Il est loin pour celui qui n'a que faire de Lui. Il traite les âmes selon leur dispositions intimes. Toutefois, comme le Seigneur est bon, Il rend souvent bonnes par sa grâce nos dispositions mauvaises.

La lecture évangélique (LUC., I, 26-28) contient le message de l'ange Gabriel à la Vierge et le consentement de Marie à accomplir la mission de Mère de Dieu. Quels trésors de générosité, d'humilité, de dévotion, se cachent en ces mots : « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole ! »

Au moyen âge, dans les monastères, l'abbé devait donner aujourd'hui aux moines une conférence spéciale sur la lecture évangélique de cette féerie ; et nous avons toute une collection d'homélies *super missus est* faites par saint Bernard au chapitre de ses moines de Clairvaux.

L'antienne d'offertoire est prise du livre d'Isaïe et contient l'annonce de la prochaine venue du Messie. L'Église répète avec insistance cette annonce, afin que l'âme sorte de la léthargie où la plonge la paresse et sente avec toutes ses puissances ce *voisinage* de Yahweh.

La collecte présente au Seigneur le fruit des jeûnes solennels que tout le troupeau chrétien célèbre en cette semaine. Ils ont pour but de nous faire expier nos fautes passées et de nous préparer convenablement au saint *renouveau* qui va s'inaugurer avec la venue du Verbe incarné.

L'antienne pour la Communion est tirée de l'annonce d'Isaïe au roi Achaz : « Une vierge concevra un enfant qui aura pour nom Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. » Voilà, bien exprimé, le dogme des deux natures dans le Christ, dogme qui troubla tant la période précédant le Concile d'Éphèse, où la doctrine catholique qui attribuait à Marie le titre de Mère de Dieu fut solennellement proclamée. Le fils engendré par une Vierge ne peut pas ne pas être homme comme nous; mais le Saint-Esprit l'appelle en même temps Emmanuel, c'est-à-dire Dieu. Par suite, il convient de reconnaître et d'adorer les deux natures, divine et humaine, dans l'unique personne de Jésus-Christ. Sans la nature divine, l'expiation de Jésus-Christ n'aurait pas eu l'efficacité de satisfaire à la justice de Dieu offensée par les péchés du monde; sans la nature humaine, Dieu n'aurait pas été capable de souffrir. Il fallait donc que la nature humaine fût unie hypostatiquement à la personne du Verbe, pour que la réparation du Christ fût la réparation qu'un Dieu Lui-même rend à Dieu.

Dans la collecte d'action de grâces, nous prions le Seigneur de ne pas nous laisser nous arrêter au goût et à la dévotion sensible que vaut parfois la participation à la table céleste. Il faut, au contraire, tendre au solide, c'est-à-dire à la vertu. Les consolations sensibles sont comme les fleurs d'un arbre; mais l'agriculteur ne se paie pas de fleurs, il veut des fruits. Il en est de même pour nous : nous ne devons pas nous laisser trop prendre par les douceurs sensibles de la dévotion, mais il convient de viser à l'acquisition des vertus solides, ce qui requiert le détachement des choses du monde et le dépouillement de soi-même, pour ne rien vouloir d'autre que Dieu.

En ce temps de préparation immédiate à Noël, l'Église nous invite à nous serrer près de Marie avec une affection toute spéciale, parce que c'est d'elle-même, qui durant neuf mois porta Jésus dans son sein, que notre avent tire son origine. Quels ne durent pas être les sentiments de foi, d'amour, de zèle, qui animèrent alors la Vierge unie si intimement à ce Dieu qui s'appelle un feu consumant dans les Écritures? Le buisson ardent de Moïse symbolise justement Marie toute enflammée de Jésus. Elle est le modèle des véritables amants de Jésus.

VENDREDI DES QUATRE-TEMPS.

Collecte à Saint-Marc. Station aux Saints-XII-Apôtres.

LA station qui précède les ordinations solennelles à Rome, est toujours à l'*Apostoleion* de Pélage I^{er}; cela, en vue de rendre hommage au chœur des Apôtres, dont la mission pour l'évangélisation du monde devra désormais être continuée par les lévites de demain, et aussi à cause de la grande célébrité qu'avait acquise cette vénérable basilique dans la première période byzantine. Le *Liber Pontificalis* dit que son premier auteur fut le pape Jules I^{er}; mais l'édifice dut être, grâce à l'or byzantin, restauré de fond en comble, sous les pontifes Pélage et Jean III, en sorte que le souvenir du pape Jules ayant disparu, le temple passa communément pour une œuvre de Pélage I^{er}, monument votif de la victoire remportée par Narsès sur les Goths. En 1873, des fouilles pratiquées sous le maître-autel mirent au jour une cassette contenant des fragments d'os des saints apôtres Philippe et Jacques, mêlés à des résidus de baume, et certainement déposés là à l'occasion de la seconde dédicace de la basilique. Au IX^e siècle, plusieurs corps d'anciens martyrs transportés du cimetière d'Apronianus sur la voie Latine, trouvèrent aussi asile en cette église; parmi eux se trouvait celui de sainte Eugénie, très vénéré et, pour cette raison, conservé dans un oratoire spécial, contigu à l'*Apostoleion*.

La collecte, ou lieu de rendez-vous, d'où, aujourd'hui, avait coutume de partir la procession stationnale avant d'arriver à l'*Apostoleion*, devait être dans l'ancien titre de Saint-Marc *in Pallacinis*, qui s'élève non loin de là. C'est du moins ce que prescrivent les listes stationnales pour le vendredi des Quatre-Temps de Carême, bien que ces listes des stations ne contiennent rien, relativement à la fonction d'aujourd'hui.

La messe n'est qu'un soupir brûlant de l'âme vers le futur Emmanuel, qui doit venir racheter Israël par la puissance redoutable de son bras. L'introït a été inspiré par le psaume 118 : Seigneur, vous êtes déjà proche, et la vérité vous aplanit la voie. J'ai appris dès le commencement, de vos lèvres mêmes, ce mystère ineffable de votre parousie messinique. Né dans le

temps selon la chair, votre divine génération est toutefois éternelle.

La collecte conjure le Seigneur de ceindre le glaive de sa force et de venir à notre secours. Il y a déjà de nombreux siècles que l'humanité attend, confiante, cette rédemption, et le monde a déjà descendu toute la pente de la perversité et de la dépravation. Il a fait la triste expérience de ce que peut la nature sans la grâce de Dieu. Il est temps enfin de réaliser les espérances que la partie la plus choisie de la race d'Adam nourrit depuis des siècles.

Dans la lecture, Isaïe prend la parole (XI, 1-5) et nous décrit sous de brillantes couleurs le futur libérateur d'Israël. Il s'épanouira, dit-il, comme une fleur, sur la tige de Jessé, et toute la plénitude de la grâce du Paraclet se posera sur Lui, comme une onction parfumée qui le consacrera juge de son peuple. Il ne jugera pas toutefois selon les apparences extérieures, ni ne s'entendra au seul témoignage des sens. C'est précisément vers Lui que Job soupirait, quand, écrasé sous les imputations de ses adversaires, il disait à Dieu : « Peut-être regardez-vous avec les yeux du corps et votre regard est-il comme celui des hommes? » L'œil de Dieu scrutera le plus intime des cœurs, et par la vertu de son Verbe, Il mettra en déroute les puissances adverses. La justice l'ornera comme une ceinture, et la fidélité le ceindra.

Tel est le programme de revanche que le Messie se propose. Le servage auquel, depuis des siècles, Satan a condamné l'humanité, est vraiment ignominieux. Il se confie dans les armes de la superbe et de l'astuce, mais Dieu le prendra dans le lacet même qu'il a tendu aux hommes; bientôt arrivera un fils d'Adam mais qui sera plus fort que le démon et qui, à l'égal de l'humble petit berger David, jettera à terre avec les armes de l'humilité et de la patience, l'insolence de ce géant bâtard, de ce Goliath, et rendra la liberté à ses captifs.

Le répons-graduel est tiré du psaume 84, qui est tout un hymne de gratitude pour les bienfaits de la rédemption. Comme Abraham et les anciens patriarches, le prophète supplie le Seigneur de nous montrer enfin le jour radieux du Christ, le beau visage du Sauveur, qui vient dans la douceur et respirant la grâce, au bord des eaux de la rédemption.

La lecture évangélique poursuit le récit de saint Luc, déjà commencé avant-hier (LUC., I, 39-55). Marie, saluée pleine de grâce par l'Ange, se hâte d'inaugurer immédiatement son office de dispensatrice des grâces, et conduit son Jésus dans la maison d'Élisabeth, pour qu'il commence la rédemption par la sanctification de Jean dans le sein maternel. La Bienheureuse Vierge entre dans la demeure de sa parente et la salue humblement; tout de suite, à la voix de Marie, le Précurseur est comblé de grâce, et l'esprit prophétique anime ses vieux parents. Ainsi la maison sacerdotale de Zacharie en Hébron devient le premier sanctuaire marial, où la Mère de Dieu commence à répandre ses miséricordes, et en déverse les prémices sur le plus grand parmi les fils de la femme. Jean est le premier parmi les saints qui soit redevable de toutes ses grâces à Marie; et là, sous ces humbles voûtes de la maison de Zacharie, est entonné pour la première fois le sublime cantique *Magnificat*, qui sera l'hymne de dédicace du premier temple marial et formera la prière quotidienne de l'Église à travers les siècles.

Le verset *ad offerendum* est emprunté lui aussi au psaume 84 : « Seigneur, Vous qui, à cause du péché, avez détourné de nous votre visage, vous recommencerez à nous regarder quand vous serez apaisé, et le rayonnement de vos yeux nous rendra la vie. Montrez-nous, ô Yahweh, votre miséricorde, et révélez enfin le Sauveur promis par vous, dans la foi duquel se sont endormis les anciens patriarches. » Le visage de Jésus au ciel est un sujet de joie pour les anges, mais sur terre il est un gage de pardon pour les pécheurs. Nous disons au Père : *respice in faciem Christi tui*, mais nous aussi, fixons bien ce visage, ne le perdons pas de vue. Quand le Père éternel regarde la face de son Jésus, Il s'attendrit sur les malheureux fils d'Adam; et nous, ayons un religieux respect pour cette sainte Face, pour ce regard très pur qui nous contemple avec douceur, faisons en sorte que toutes nos actions soient dignes de l'ineffable sainteté de ce regard divin.

Dans la prière qui, selon l'usage romain, sert d'introduction à la préface, nous supplions Dieu d'accueillir avec le sacrifice nos humbles vœux; afin que, purifiés par le mystère de rédemption, nous méritions d'être exaucés. On sait en effet que nos



Diptyque d'ivoire du IX^e ou du X^e siècle. La tablette de gauche est conservée au musée de Cambridge, et celle de droite à la bibliothèque municipale de Francfort-sur-le-Mein.

CONCÉLÉBRATION

péchés, trop souvent, nous rendent indignes de la grâce divine, dont nous faisons un si déplorable abus : le sacrifice eucharistique doit donc avant tout nous rendre le Seigneur propice, afin qu'Il augmente en nous la foi et la charité, *quae prima datur, ut coetera impetrentur*, comme le dit saint Augustin.

L'antienne pour la Communion est tirée, comme il arrive souvent pendant l'Avent, non pas du psautier, mais des Prophètes. Aujourd'hui c'est le tour de Zacharie : il vient nous avertir que cette fois l'heure lumineuse est toute proche, où le Seigneur, suivi de ses élus, fera son entrée dans le royaume messianique. A dire vrai, cette prophétie s'applique moins à la première parousie du Christ qu'à la seconde à la fin des siècles. L'un et l'autre avènements font néanmoins partie d'un même plan de grâce, d'un identique mystère de salut. Le règne messianique est déjà inauguré à Bet-lehem dans l'obscurité de la grotte, mais il n'atteint sa croissance définitive et parfaite qu'au jour de la résurrection générale.

La venue du Verbe incarné met fin à un ancien état de choses devenu désormais intolérable, et inaugure à sa place une ère nouvelle. Le sacrement moyennant lequel nous devenons membres de ce nouveau royaume est précisément le sacrifice de la Rédemption; c'est pourquoi nous prions le Seigneur, dans la belle collecte eucharistique après la sainte Communion, que la libation sainte du calice du salut, nous purifiant de l'antique souillure, nous renouvelle intimement et nous rende bénéficiaires du mystère de salut.

Gabriel, parlant aussi au nom des célestes milices, salue Marie pleine de grâce, élevée au-dessus de toute créature. Élisabeth, l'heureuse Mère du « plus Grand parmi les fils de la femme », comme représentante de l'humanité entière, la proclame elle aussi Mère du Seigneur, bénie par-dessus tous les enfants d'Adam, arbre fécond portant un fruit béni. Mais pourquoi tant de grâce et tant de louanges à Marie? Elle est humble, c'est pourquoi Dieu l'exalte; Elle se confie en Dieu et croit, et c'est pourquoi Dieu accomplit en Elle ses promesses splendides. Le *Magnificat* est le chef-d'œuvre génial de cette sublime Prophétesse, remplie de l'Esprit Saint. Là se traduisent ses sentiments d'humilité, de foi, de reconnaissance et d'amour, dont l'Église s'est telle-

ment éprise qu'elle ne saurait s'interdire la joie de chanter ce cantique même aux jours du deuil le plus déchirant. En effet, dans l'office des défunts, dans le triduum de la semaine sainte quand les alléluias, les doxologies, les hymnes et tout autre chant de joie sont suspendus, la sainte liturgie ne peut pourtant se décider à omettre le *Magnificat*, qui, privilégié, retentit sous les voûtes du temple, même durant la tristesse lugubre du vendredi *in Parasceve*.

SAMEDI DES QUATRE-TEMPS.

Station à Saint-Pierre.

AL'ORIGINE, les ordinations des ministres sacrés à Rome ne se célébraient qu'au mois de décembre, c'est-à-dire quand la famille chrétienne, à l'approche de la solennité de Noël, offrait à Dieu, en un solennel triduum de jeûnes, comme une libation des fruits recueillis pendant la saison, et profitait de cette occasion pour implorer ses charismes sur ceux que l'Esprit Saint avait désignés pour continuer l'œuvre des apôtres, dans le gouvernement du troupeau de Jésus-Christ. Il était de règle de célébrer les ordinations des lévites près de la tombe de saint Pierre. Toutefois, l'on tenait à faire remarquer que, si tous les membres du clergé ont l'Apôtre à leur tête, duquel ils reçoivent, comme d'une source vitale, leur pouvoir, seul le Pape hérite de lui la plénitude de la puissance pontificale et la primauté universelle sur l'Église. C'est pourquoi, au XII^e siècle, la consécration pontificale seule s'accomplissait régulièrement à l'autel érigé sur le tombeau de l'Apôtre, tandis que les autres étaient célébrées d'ordinaire dans la rotonde contiguë dédiée à saint André ou dans l'oratoire de saint Martin.

Autrefois, ce samedi était aliturgique à Rome, comme le samedi saint et les autres samedis des Quatre-Temps, et par suite, le jeûne commencé après le repas du vendredi soir, se prolongeait jusqu'à l'aurore du dimanche suivant, au terme de la messe de vigile qui se célébrait dans la basilique vaticane. En ces premiers temps dont nous parlons, le concept primitif de l'agape intimement associée à la célébration du Sacrement eucharistique, dominait encore. Le jeûne ecclésiastique excluait

pour cette raison la messe elle-même, qui, dès le temps de Tertullien, marquait le terme de l'abstinence. Il était donc bien naturel que, les ordinations devant se célébrer durant la vigile dominicale à Saint-Pierre, le peuple s'abstînt de nourriture durant toute la journée précédente, et, par suite, le samedi n'avait pas de messe.

Dans les anciens Sacramentaires, les samedis des Quatre-Temps prennent souvent le nom de *samedis des douze leçons*. En voici la raison : à l'origine, à Rome, et, à son exemple, en beaucoup d'églises occidentales, on jeûnait trois jours par semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi, et la nuit précédant le dimanche on célébrait les vigiles nocturnes en préparation au sacrifice dominical. C'est la forme primitive de la sanctification de la semaine chrétienne, différente de la semaine pharisaïque, qui comportait seulement deux jeûnes, le lundi et le jeudi. Cette discipline rigoureuse des temps évangéliques se relâcha dans la suite, et ce qui était d'abord le rite habituel du cycle hebdomadaire finit, au IV^e siècle, par devenir la caractéristique exclusive de quelques semaines spéciales, c'est-à-dire lors des trois jeûnes solennels des mois de juin, de septembre et de décembre, opposés aux fêtes latines de la moisson, de la vendange et du décuvage.

Le type de l'antique vigile romaine nous a été suffisamment conservé par le missel romain, dans la première partie de la cérémonie qui précède maintenant la bénédiction des fonts baptismaux le samedi-saint. Ce type archaïque dérive originellement de l'usage des synagogues de la Diaspora, où, tous les samedis, le peuple alternait le chant responsorial des psaumes avec la lecture de péricopes scripturaires déterminées, que commentaient les rabbins. Étant donné que Paul, Barnabé, Silas et les autres fréquentaient les réunions sabbatiques des synagogues, les synaxes chrétiennes ne pouvaient commencer qu'au coucher du soleil, quand avait pris fin le service liturgique des fils d'Israël. Quand les craintifs disciples de l'Évangile se réunissaient *circa domos ad frangendum panem*, Vénus brillait déjà au ciel, et la fonction, devant se prolonger toute la nuit, commençait par la poétique cérémonie du *lucernaire* dont l'objet était de dédier à la lumière incréée la flamme tremblotante qui devait dissiper

les ténèbres de la sainte veillée. C'était le vrai symbole de l'Église naissante.

Bien avant que les moines transplantassent d'Égypte et introduisissent dans la liturgie basilicale romaine le type de la vigile psalmodique en usage dans leurs monastères, la veillée de l'Église de Rome comportait tout un entrelacement de douze leçons répétées en latin et en grec, à cause de la population mélangée de la ville éternelle, et ces leçons alternaient avec le chant responsorial des fameuses *Odes* matutinales et les collectes du prêtre. Peut-être, au début, les lectures étaient-elles commentées successivement au peuple par les prêtres — comme cela se faisait en Orient — ou par le Pape; mais vers le v^e siècle toute l'explication était contenue dans la collecte prononcée par le président de l'assemblée. A la fin de chaque lecture, le diacre invitait le peuple à la prière : *Flectamus genua*, et l'assemblée se prosternait à terre, méditant sur ce qu'elle avait entendu lire. *Levate*, ordonnait peu après le lévite, et tous se levaient, étendant les bras en forme de croix dans l'attitude de la prière. Alors le prêtre récitait au nom de tous la brève prière insérée aujourd'hui encore dans le missel, appelée collecte parce qu'elle résumait les vœux particuliers de chaque fidèle, et, ainsi réunis, les présentait au trône du Seigneur. Au terme des vigiles, vers le lever de l'aurore, le cantique des trois enfants de Babylone, dit communément *Benedictiones*, mettait fin à la psalmodie, et servait comme chant de passage entre l'office de la vigile et l'offrande du Sacrifice eucharistique. Pourtant avant de porter les Dons sacrés à l'autel, on procédait à l'ordination des nouveaux ministres. Le schéma du rite était identique pour les évêques, les prêtres et les diacres. Une brève collecte de préparation, puis le chant de la prière eucharistique de consécration (préface) accompagnée de l'imposition des mains. Il n'y avait à l'origine ni remise des instruments, ni onctions, ni vêtements; tout cela fut introduit plus tard, sous l'influence gallicane. L'anaphore consécrationnaire se déroulait sur le même rythme que celle de la messe, dont l'ordination constituait comme un bref prélude et une partie préparatoire. En cet âge d'or de la sainte liturgie, l'Eucharistie était le vrai point central du culte catholique; elle encadrait tout autre acte cultuel. C'était en vue de sa consécration

qu'on ordonnait les nouveaux ministres; par suite, il était bien juste que ce rite formât la partie préliminaire de l'anaphore elle-même. C'est pourquoi les plus anciens documents liturgiques nous rapportent le texte de l'anaphore eucharistique précisément quand ils viennent à traiter de l'ordination des nouveaux prêtres. « Quand vous aurez élu quelqu'un à la dignité d'évêque ou de prêtre, récitez sur lui la prière de consécration; puis, quand il aura reçu du peuple le baiser de paix, que le diacre lui présente le pain et le vin, et que le nouveau prêtre récite sur ces éléments l'anaphore d'oblation. » Ainsi s'expriment généralement les canons d'Hippolyte et les plus anciens textes qui subsistent de droit ecclésiastique.

Aujourd'hui, le rite prescrit par le pontifical romain pour les ordinations est beaucoup plus complexe. La mentalité juridique franque, avec ses distinctions entre le droit et l'investiture pour l'exercice actuel de ce droit, a introduit dans le cérémonial de Rome un tel ensemble de doublets, de prières de rechange, de remises d'instruments, de vêtements, d'onctions avec l'huile des catéchumènes et avec le chrême, que parfois les théologiens scolastiques ont fini par ne plus s'y reconnaître dans la recherche de la matière et de la forme essentielle du sacrement de l'Ordre. Il faut dire qu'à Rome c'est de très mauvais gré, et seulement à la fin du moyen âge, que l'on se résigna à cet enchevêtrement de cérémonies; à travers les longs siècles du moyen âge, Rome, comme l'attestent les *Ordines Romani*, a conservé intactes ses anaphores primitives pour l'ordination des ministres sacrés, et celles-ci, mises en présence de celles que nous trouvons recensées dans les plus anciens documents liturgiques des patriarchats d'Alexandrie et d'Antioche, dans les canons dits d'Hippolyte, dans le Règlement ecclésiastique Égyptien, la Didascalie des Apôtres, les Constitutions apostoliques, le Testament du Seigneur, etc., leur paraissent étroitement apparentées et dérivant d'une source primitive qui a été leur commune inspiratrice.

Comme il n'y a pas lieu de reproduire ici dans leur entier les formules romaines pour la consécration des ministres sacrés, nous nous contenterons de les résumer brièvement.

Après une courte collecte d'introduction (qui, pour leur faire

honneur, précède toujours dans l'antiquité tant les anaphores eucharistiques que l'oraison dominicale), la prière pour la consécration des évêques et du Pape lui-même exprimait cette idée que, à la différence de l'ancien sacerdoce lévitique, dont les prérogatives consistaient toutes dans la splendeur extérieure des vêtements, le sacerdoce chrétien n'a pas de vêtements spéciaux. — Nous nous trouvons donc dans une période où n'existe pas encore un type spécial de vêtements hiératiques, mais comme précisément à Rome au début du iv^e siècle, où les lévites sacrés, lorsqu'ils servent à l'autel ou ensevelissent les martyrs, se distinguent à peine par la plus grande blancheur de leurs manteaux jetés sur la toge latine de même coupe que celle des autres citoyens. — Au contraire, proclame hautement l'anaphore, les ornements de notre sacerdoce sont les vertus, celles mêmes que symbolisaient de façon typique les ors et les gemmes de l'antique *éphod* pontifical. Puis, comme, dans les trois premiers siècles, de préférence aux prêtres qui présidaient seulement aux pénibles exercices de l'exomologèse des pénitents, c'était l'évêque qui était le ministre habituel de l'absolution sacramentelle, comme du Baptême et de la première communion, ainsi, dans l'anaphore dont nous parlons, l'on supplie Dieu de lui remettre les clefs du royaume des cieux, afin qu'il lie et délie dans le ciel ce que, par sa sentence, il aura lié et délié sur la terre.

En ces premiers temps, si agités par les hérésies, le ministère de la prédication était également propre aux évêques, de préférence aux prêtres; aussi, bien que saint Jérôme vît d'un mauvais œil ce privilège si exclusif de l'autorité pontificale, Rome se montra parfois défiante vis-à-vis de la discipline toute différente des Églises gallicanes, où la prédication était permise aux prêtres. C'est pourquoi dans l'anaphore consécatoire des évêques, il est aussi fait mention de cet office d'annoncer la parole de Dieu si important et si propre aux Pontifes qui, précisément en raison du ministère de l'évangélisation, sont considérés comme les successeurs des apôtres.

Si l'on tient compte de toutes ces attributions épiscopales dans les quatre premiers siècles, comme d'autre part l'anaphore consécatoire des évêques, selon le pontifical romain, reflète précisément cet ordre d'idées et cette discipline primitive de

l'Église, on ne peut placer sa rédaction après le v^e siècle, mais plutôt auparavant.

A côté des passages les plus importants du texte du pontifical actuel, nous donnons les phrases parallèles des statuts apostoliques et des canons dits d'Hippolyte :

| Pontif. Roman. | Statut. Apostol. latin. Veron. | Canon Hippoly- thi. |
|--|--|---|
| <p><i>Huic famulo tuo quem ad summi sacerdotii ministerium elegisti, hanc, quaesumus, Domine, gratiam largiaris... ut tui Spiritus virtus et interiora eius repleat... Sint speciosi munere tuo pedes ad evangelizandum... Da ei... ministerium reconciliationis, in verbo, in factis, in virtute signorum et prodigiorum... Da ei, Domine, claves regni coelorum,.. quodcumque ligaverit super terram, sit ligatum et in caelis, et quodcumque solverit super terram, sit solutum et in caelis. Quorum retinuerit peccata retenta sint, et quorum remiserit, tu remittas. Tribue ei, Domine, cathedram episcopalem, ad regendam ecclesiam tuam.</i></p> | <p><i>Da... super hunc servum tuum quem elegisti ad episcopatum, pascere gregem sanctam tuam, primatum sacerdotii tibi exhibere...</i></p> <p><i>... habere potestatem dimittere peccata... solvere etiam omnem colligationem, secundum potestatem quam dedisti Apostolis.</i></p> | <p><i>...Ratione huius episcopi qui est magnus Abraham, ... respice super servum tuum, tribuens virtutem tuam et spiritum... quem... tribuisti sanctis Apostolis... Tribue illi episcopatum... et potestatem ad remittenda peccata, et tribue illi facultatem ad dissolvenda omnia vincula iniquitatis.</i></p> |

Dans la formule consécrationnaire romaine, il est remarquable que l'autorité de remettre les péchés soit mise directement en relation avec la puissance souveraine des clefs confiées à Pierre; cela se vérifie pour le Pontife romain, mais n'est pas entièrement exact pour les autres évêques. Cette observation nous amène à soupçonner qu'au début, l'anaphore du pontifical aura été rédigée exclusivement pour la consécration du Pape, et que, dans la suite seulement, elle aura été employée pour celle des autres évêques suffragants de Rome, qui, précisément, devaient être consacrés par le Pontife, leur métropolitain.

Selon la discipline ecclésiastique des premiers siècles, l'office des prêtres était de former le conseil de l'évêque, et de le remplacer dans l'administration des sacrements, à l'exception de ceux qui, par institution divine ou par discipline canonique, lui étaient

réservés. C'est pourquoi, selon le pontifical romain, dans l'anaphore consécatoire des prêtres, l'évêque, ayant d'abord rappelé que Moïse dans le désert était aidé par une assemblée de soixante-dix anciens, Aaron par ses propres fils, et qu'enfin aux apôtres eux-mêmes Jésus accorda l'aide des docteurs, l'évêque supplie le Seigneur de lui accorder aussi, à lui consécuteur, en la personne des nouveaux candidats au sacerdoce, des aides remplis de l'esprit de toute sainteté.

Dans l'antiquité, quoique formant l'assemblée sacerdotale autour de la personne de l'évêque, les prêtres, dans les circonstances ordinaires, n'avaient aucune attribution particulièrement réservée ; ils ne baptisaient, ne célébraient la messe, n'absolvaient les pénitents qu'à défaut de l'évêque et moyennant une délégation spéciale. Conformément à cette situation l'anaphore du pontifical romain pour l'ordination des prêtres, ne mentionne aucune fonction propre qui leur soit distinctement attribuée ; on prie seulement en général pour que le charisme sacerdotal les rende *providi cooperatores ordinis nostri*, comme c'était justement le cas, en ces tout premiers temps lorsque l'unique *sacerdos* et ministre des sacrements était le Pontife, et que les prêtres le remplaçaient seulement là où ne pouvait s'étendre son activité, exception faite pour le sacrement de l'Ordre.

Dans l'antiquité, le diacre était l'inséparable compagnon de l'évêque ; on peut même dire que, si le collège presbytéral représentait la sagesse de l'Église et le point d'appui de l'autorité épiscopale, les diacres pourtant étaient son bras droit. C'est ainsi qu'à Rome, au III^e siècle, l'usage avait prévalu, de donner toujours des diacres, jamais des prêtres, comme successeurs au Pontife défunt. A la différence des prêtres qui, par leur sagesse et leur pouvoir, assistaient l'évêque dans le gouvernement spirituel de l'Église et dans l'administration des sacrements, l'office des diacres, quoique comportant une plus grande responsabilité, était plus humble. Dans les synaxes sacrées, les prêtres, précisément parce qu'ils partageaient, bien qu'à un degré inférieur, le sacerdoce avec le Pontife, s'asseyaient à ses côtés, parfois concélébraient avec lui, rompaient avec lui le Pain eucharistique, tandis que l'attitude caractéristique des diacres était de se tenir

toujours debout, comme quelqu'un qui attend des ordres de plus haut et qui est destiné aux offices matériels du saint Ministère. Lesquels ? Non pas simplement d'assister l'évêque quand il prêchait, célébrait les divins Mystères ou se rendait aux Conciles, mais par-dessus tout dans l'administration du patrimoine ecclésiastique, des cimetières, dans le soin des pauvres, des orphelins, des catéchumènes, des prisonniers jetés dans les cachots pour la confession du nom du Christ, dans la correspondance de la chancellerie épiscopale, etc.

C'est pourquoi l'anaphore de consécration du diacre exprime toute l'importance que l'Église attachait à l'office de ses lévites. Leurs qualités morales doivent être telles et si nombreuses, que l'évêque hésite presque à se porter garant de leur mérite devant les fidèles, et il en appelle, pour cela, à l'insondable jugement de Dieu, qui peut seul pénétrer les consciences des candidats et guérir les plaies échappant à l'œil et aux soins de l'homme. Que les diacres, implore le célébrant, soient le modèle éclatant de toutes les vertus; qu'ils soient chastes, constants, modestes dans leur autorité. Cette dernière recommandation était particulièrement opportune pour les diacres romains, qui excédaient parfois leurs attributions, jusqu'à obliger des conciles à mettre un frein à leur arrogance : *De diaconibus Urbis, ut non sibi tantum praesumant.*

Avec l'aide des divers *Ordines Romani*, nous pouvons suivre pas à pas tout le développement du rituel des ordinations sacrées dans la Ville éternelle. Au début, une simple *oratio* en forme d'anaphore, accompagnée de l'imposition des mains par l'évêque, et qui formait une très brève parenthèse dans l'ordre habituel de l'offrande du divin Sacrifice. C'était l'affaire de quelques minutes : *ieiunantes ei orantes, imposuerunt eis manus*, absolument comme est décrite dans les Actes des Apôtres l'ordination de Paul et de Barnabé. La parenthèse fermée, on reprenait la messe au point où on l'avait interrompue, et l'Eucharistie mettait le dernier sceau à tout le rite.

Au moyen âge, le cérémonial se complique. Voici la remise officielle des *oraria* déposés le jour précédent sur le tombeau de saint Pierre, le revêtement des *paenulae*, les litanies, la chevauchée solennelle des nouveaux prêtres et diacres à leurs titres respectifs.

Avec ces rites décrits dans les *Ordines Romani* du IX^e siècle, s'entrelacent plus tard les autres cérémonies, gallicanes, des onctions et de la remise des instruments, symboles de l'Ordre reçu. Toute cette fusion de rites laisse quelque peu à désirer, au point de vue de l'esthétique liturgique, qui exige dans le culte une absolue rigueur théologique des formules, l'ordre, l'harmonie et la proportion dans les parties. Pourtant, dans l'ensemble, la fusion des deux rites romain et gallican produit de l'effet et plaît à qui ne regarde pas de trop près. L'Église parle, et même quand sa parole, par suite de sursauts débordants d'affection, ne procède pas avec un ordre rigoureusement méthodique, elle suscite toujours une vive impression, parce qu'elle est la parole de l'Esprit Saint, et que la parole de Dieu n'est jamais stérile et ne s'efface pas.

Plus que la pensée des ordinations, celle de la venue prochaine du Verbe incarné domine dans la messe. Peut-être qu'à l'origine, dans les nuits où se célébraient à Rome les vigiles, et à plus forte raison lors de l'ordination des ministres sacrés, toute la première partie de la liturgie eucharistique — la *Messe* dite des *Catéchumènes* qui est précisément une réduction du rite primitif des vigiles — étant omise, on commençait tout de suite par la présentation des offrandes et l'anaphore consécatoire. Ainsi, en effet, avait-on coutume de faire dans l'après-midi du jeudi saint, après la réconciliation des pénitents, qui avait eu lieu le matin, et la célébration de la *missa chrisimalis*. C'est peut-être la raison pour laquelle aujourd'hui dans les *Ordines* on donne tant d'importance au chant des *Benedictiones* après la lecture de Daniel, puisque ces louanges devaient justement tenir la place de l'habituelle doxologie matutinale, l'hymne angélique disposant immédiatement les âmes à l'anaphore consécatoire. Quoi qu'il en soit, pour bien entendre le texte actuel du Missel, nous devons tenir compte de la stratification successive de tous ces rites. Leur fusion actuelle remonte indubitablement au moins au temps de saint Grégoire le Grand.

Nous savons en effet que c'est lui qui abrégéa le rite primitif des vigiles, lequel comportait à l'origine la récitation de douze leçons tant en grec qu'en latin. Le saint Pontife les réduisit de moitié, mais, hors de l'ambiance de la Curie pontificale, la force

de l'habitude fut telle que non seulement demeura intacte l'ancienne dénomination de samedi des douze leçons, jadis donnée à ces samedis des Quatre-Temps mais que, grâce au Gélasien adopté en beaucoup d'endroits, en France et ailleurs, les douze fameuses leçons de la vigile pascale survécurent au naufrage. Celles-ci, chassées jadis de Rome par la porte, y retournèrent par la fenêtre près d'un siècle plus tard, puisque supprimées dans le Sacramentaire grégorien, elles acquirent de nouveau droit de cité au moyen du Gélasien, lorsque celui-ci, durant la période franque, pénétra dans le texte de Grégoire I^{er} employé par le clergé.

L'introït de la messe est tiré du psaume habituel (79) dont le verset nous revient continuellement à l'oreille, comme un refrain, en ces jours de sainte attente : « Venez, Seigneur, et montrez-nous votre visage, vous qui siégez sur les Chérubins. » Le Seigneur avait déjà dit à Moïse et à Élie, les plus grands contemplatifs de l'ancienne alliance, qu'ils n'auraient jamais pu le regarder en face, mais qu'il leur montrerait sa gloire tout en leur tournant le dos. Cela advenait toutefois en une religion mêlée de crainte et de servitude, quand tout le culte était un symbole de la réalité future. Maintenant, au contraire, l'économie divine est changée, et, plus heureux que les anciens patriarches et prophètes, qui désirèrent en vain notre grâce, nous contemplerons bientôt le visage gracieux d'un nouveau-né tout brûlant d'amour, déposé entre deux animaux sur la paille d'une crèche. A l'imitation de Marie et de Joseph, fixons respectueusement nos yeux sur ce visage qui reflète la splendeur de la nature divine et est l'image parfaite de la bonté du Père. Pour nous ce visage, ces yeux brillants, c'est comme l'étoile polaire qui, dans l'océan de cette vie, nous montre la direction du port. Heureux serons-nous si, au jour du jugement nous pouvons aussi regarder avec confiance ce visage d'un Dieu fait homme à cause de nous, et, dans sa passion, défiguré, outragé, couvert de sang et de crachats. S'il nous sourit avec bienveillance, la partie est gagnée : la porte d'or du ciel s'ouvrira devant nous pour l'éternité.

La brève litanie qui est récitée aussitôt après l'introït est un

dernier souvenir de la procession qui avait lieu autrefois pour se rendre à l'église stationnale. La collecte qui la suit a un caractère nettement pénitentiel : « Seigneur, vous voyez comme nous gémissons sous les châtiments trop mérités par nos fautes; venez et visitez-nous afin de nous consoler. » L'esprit d'humilité et de pénitence sont les conditions essentielles de toute sainteté et donnent comme le rythme à la véritable ascèse.

La première leçon est tirée d'Isaïe (XIX, 20-22). Israël gémit sous le joug des Égyptiens et crie bien haut vers Yahweh ! Celui-ci intervient, punit les persécuteurs, non par haine ou par esprit de vengeance, mais pour les convertir; en sorte que, par la suite, les serviteurs des pharaons eux-mêmes élèvent des autels au Dieu de Jacob et participent au royaume messianique.

Le peuple élu qui, resserré dans les étroites limites de la Judée, gémit sous l'oppression des Gentils, symbolise l'humanité entière sous la tyrannie du péché. Le Libérateur vient, et il punit les oppresseurs, en détruisant le règne de Satan et de ses alliés. Les Gentils se convertissent, entrent dans le sein de l'Église et reconnaissent la puissance de Yahweh et de son Christ Sauveur, élevant des autels et offrant, de l'Orient à l'Occident, une oblation unique et pure, celle qui fut précisément prédite par Malachie.

Le répons-graduel qui suit la leçon est tiré du psaume 118 qui est tout entier une louange de la Thora : « Le soleil se lève du plus haut des cieux et accomplit sa course pour se coucher à l'autre extrémité, et se plonger dans l'océan comme en un bain d'or. » Ce soleil est le Verbe de Dieu. Son origine est antérieure à l'aurore matinale puisqu'il est engendré de toute éternité. C'est là le vrai point de départ de sa course triomphale. Le versant opposé, où il se plonge et disparaît, pour se lever à nouveau le lendemain, c'est l'ignominie de la Croix, qui, dans notre psaume; est appelée par anticipation la plus haute cime du ciel, parce que ce Dieu qui, le vendredi *in Parasceve* meurt sur le gibet, est en même temps adoré par les anges et par les saints comme le triomphateur de la mort et de l'enfer, le grand monarque de la gloire. C'est pourquoi, durant l'adoration de la sainte Croix, le vendredi-saint, l'Église chante le trisagion et s'écrie : *Crucem tuam adoramus, Domine, et sanctam resurrec-*

tionem tuam laudamus et glorificamus. Ecce enim propter lignum venit gaudium. Après le psaume responsorial; le diacre invite à la prière et le prêtre ajoute : Faites, Seigneur, que, tandis que l'antique servitude du péché nous avilit, la naissance de votre Fils unique soit pour nous le commencement du rachat.

Dans la seconde leçon, Isaïe (xxxv, 1-7) s'étend sur la description de l'âge d'or de l'ère messianique, quand les aveugles et les boiteux seront guéris, que les déserts arides seront arrosés de fraîches eaux courantes qui les revêtiront de verdure et de fleurs, jusqu'à rivaliser avec les pentes du Liban, du Carmel et de Saron. Alors les timides prendront courage et ouvriront tout grand leur cœur à l'espérance, puisque Yahweh est proche et prêt à prendre leur défense.

Le graduel est formé d'autres versets du psaume 18, qui fait aujourd'hui les honneurs de la fête : « Le Seigneur a érigé sa tente dans le soleil, et, comme un époux, le voici qui déjà s'avance. » Le soleil symbolise ici le Père éternel, dans le sein de qui, de toute éternité, est engendré le Verbe. On peut l'adapter aussi à l'ineffable sainteté et à l'amour de Marie, qui porta neuf mois dans son sein le Rédempteur Jésus. Celui-ci, comme une fleur charmante, épanouie sur une tige fraîche, vient au monde ne respirant qu'amour; Il est semblable à un époux; toutefois l'union qu'il veut contracter n'est pas celle des corps, mais bien celle des âmes, qu'il désire ardemment lier à son Cœur, pour leur faire partager les ineffables trésors de sa divinité.

Dans la collecte, le prêtre demande au Seigneur que la joie de la venue de son Fils unique bannisse enfin le deuil qui nous opprime depuis si longtemps à cause des fautes passées. Voici l'effet du péché, ou, comme s'exprime l'Apôtre : *stipendia peccati*, la mort, la douleur. A cause de son apostasie de Dieu, notre siècle est devenu, plus que tout autre, mélancolique et triste. Nonobstant sa convoitise effrénée de volupté, il a tari les sources de la joie, car celle-ci est un don que l'Esprit Saint concède seulement aux âmes craignant Dieu. Le Paraclet accorde sa joie aux justes pour équilibrer le don de la sainte crainte de Dieu, qui, si elle dominait exclusivement l'esprit, le rendrait pusillanime et facilement servile.

Isaïe continue (xl, 9-11) à donner l'annonce de la future

libération messianique. Cette annonce du fils d'Amos prélude à l'heureuse nouvelle évangélique, et doit être publiée à son de trompe sur les sommets des montagnes, pour qu'ainsi la nouvelle se répande plus facilement parmi tous les peuples. Que son cri libérateur arrive aussi à ceux qui auraient intérêt à l'étouffer ! Le Messie viendra malgré eux, et, comme un bon pasteur, il recueillera le troupeau dispersé et portera sur ses bras les tendres agneaux et les brebis fatiguées. L'art chrétien antique avait une grande prédilection pour cette symbolique figure de Jésus bon Pasteur et la reproduisait non seulement dans le marbre et par la peinture sur les parois des cimetières ou sur les sarcophages, mais, comme Tertullien le reprochera au pape Calixte, jusque sur les calices eucharistiques.

Le répons vient du psaume 79 : « Dieu de puissance, montrez-nous votre face à découvert, et nous serons sauvés. » Dans l'Ancien Testament, le visage de Dieu, comme celui du législateur Moïse, était voilé sous les symboles et les figures des sacrifices sanglants et des prophéties. Mais cette condition ne satisfaisait pas à l'amour de ceux qui comme Abraham, qui *exultavit ut videret diem meum*, aspiraient à quelque chose de mieux. Il ne leur suffisait pas d'être serviteurs de Yahweh, mais ils ambitionnaient l'honneur de devenir ses fils et ses amis. Les récompenses temporelles ne comblaient pas le vide des cœurs ; au lieu de la terre où coulaient le lait et le miel, ils désiraient le ciel, ils voulaient le baiser de Dieu, disant avec le Cantique : *Osculetur me osculo oris sui*.

Dans la collecte est exprimée avec beauté la pensée de la prochaine venue du Rédempteur, qui nous apporte non seulement le remède pour adoucir les amertumes de la vie présente, mais aussi le gage de l'éternelle récompense.

Le voyant de Juda continue à dérouler son argument préféré sur l'ère messianique (ISAÏE, XLV, 1-7). Cette fois, un des types qui symbolisent le Rédempteur est le grand Cyrus, celui qui donna enfin aux Hébreux, captifs à Babylone depuis soixante-dix ans, la permission de retourner en Judée pour y relever leurs villes détruites. Dieu avait précisément préordonné depuis longtemps le roi persan à cette mission ; Il avait conduit ses armées à la victoire, humiliant les souverains de Babylone et lui

ouvrant la porte de leurs trésors. Toutefois Cyrus ne tira aucun enseignement de son heureuse fortune ; il n'aperçut pas la main invisible qui guidait ses pas, ni la puissance de Celui dont il était un simple instrument. Cette incroyable ingratitude elle-même entra dans le plan de Dieu et servit à mûrir les temps. Le monde, en tant de millénaires d'expérience, n'a rien appris. C'est en vain qu'aujourd'hui on espère en les hommes ; il est nécessaire que les cieux eux-mêmes se dilatent et, comme une rosée, distillent le Sauveur sur nos gazons arides.

Le répons qui suit provient aussi du psaume 79 : « O vous qui guidez les pas d'Israël, qui dirigez les destinées de Jacob comme une brebis, qui êtes assis sur les *Chérubins*, oh ! montrez-vous, et que votre lumière rayonne sur Ephraïm, Benjamin et Manassé. » Ces tribus, les dernières parmi les castes d'Israël, désignant fort bien le caractère de la *joyeuse nouvelle* messianique, adressée par-dessus tout aux pauvres et aux humbles.

La collecte qui, aujourd'hui, termine la prière du peuple après le chant du répons, confesse que nous sommes justement punis à cause de nos péchés. Mais elle exprime aussi l'espérance que la visite du Sauveur remplisse à nouveau le monde d'allégresse. Exprimée en termes divers, l'idée qui prédomine dans la veillée sacrée de cette nuit est toujours la même : le péché entraîne avec soi la douleur, la grâce ouvre au contraire les sources de la joie.

La place finale dans les vigiles sacrées est toujours réservée à Daniel avec la scène des trois jeunes gens jetés dans la fournaise de Babylone, laquelle scène sert de prélude au splendide *cantique des Bénédictions* librement inspiré du grand Hallel du psautier. Dans cet hymne, imité plus tard par le séraphique saint François d'Assise dans son *cantique du frère soleil*, Ananie, Azaria et Misaël bénissent Dieu pour toutes les magnificences qu'il a répandues sur l'œuvre de la création, pour la providence par laquelle il la conduit, pour la puissance avec laquelle il la dirige à sa fin dernière, qui est sa plus grande gloire. L'anaphore eucharistique, dans sa forme primitive du II^e siècle, ne fera que reprendre et développer ce thème de délicate action de grâces traditionnelle dans la Synagogue, adoptée par Jésus Lui-même dans le *tibi gratias agens* de la dernière Cène.

La collecte qui met fin aux *benedictiones* se rapporte aux trois jeunes gens jetés dans la fournaise; comme Dieu les délivra du tourment du feu, qu'ainsi Il nous libère, nous aussi, de l'ardeur des passions mauvaises

L'épître de saint Paul aux Thessaloniens (II, II, 2-8) jointe à la lecture d'évangile qui la suit, nous représente aujourd'hui un doublet postérieur alors qu'a déjà eu lieu la veillée dominicale avec ses douze leçons. Évidemment, quand la discipline des vigiles, à Rome, commença à disparaître, et que, hors de Saint-Pierre, dans les autres titres urbains, l'usage prévalut de dire la messe pour les paroissiens respectifs, cette messe dût y être adaptée et se réduire au type habituel de la messe romaine, c'est-à-dire avec les lectures de l'Apôtre et de l'Évangile. Du temps de saint Grégoire, l'antique vigile ayant été réduite à un simple souvenir et comportant six lectures prophétiques, les deux schémas se trouvèrent rapprochés dans le Sacramentaire et finirent par se fondre et vivre en paix ensemble.

Dans l'épître aux Thessaloniens, saint Paul traite du problème eschatologique, qui déconcertait tant alors ses correspondants. Que les fidèles de Salonique ne se laissent pas intimider : la parousie n'est pas aussi prochaine qu'on veut le leur faire croire. D'abord doit se produire une apostasie générale des nations, et il faut que le mystère d'iniquité arrive au comble, par la profanation du temple même de Dieu. Ce mystère commence déjà à se dérouler, mais il est retardé par une force — un ange, une puissance céleste — qui devra finalement, elle aussi, retirer son secours, quoique pour peu de temps. A la fin, voici que réapparaîtra le Christ, qui remportera une victoire décisive sur l'adversaire et, au souffle de sa parole, en anéantira le règne néfaste.

Durant l'Avent, la sainte liturgie rapproche souvent entre elles les deux venues du Christ sur la terre, la première dans l'humilité de la chair et la seconde dans la puissance de la majesté. Il en est ainsi, parce que cette double théophanie ne présente en réalité que deux aspects distincts d'un plan unique de rédemption. L'ère messianique n'a pas la rapidité de la foudre, mais commence humblement, à Bet-lehem, se déroule lentement durant tous les siècles que durera l'Église et atteint son point

culminant le jour du jugement, quand, l'enfer et la mort étant vaincus, l'humanité croyante ressuscitera glorieuse avec son Chef mystique, Jésus-Christ, « prémices de ceux qui se sont endormis ». Tout ce « devenir » se déroule, selon l'Écriture, durant l'intervalle compris entre la onzième et la douzième heure, aussi constitue-t-il une seule apparition messianique, laquelle néanmoins comporte un développement progressif.

Le répons-graduel est tiré du psaume 79, et ses versets ont déjà été en partie récités après l'avant-dernière lecture. On hâte de ses vœux la venue de Jésus bon Pasteur, qui dirigera les pas d'Israël, qui guidera Joseph comme une brebis, qui brillera comme une étoile sur les humbles tribus d'Ephraïm, de Benjamin et de Manassé.

La lecture évangélique est tirée de saint Luc (III, 1-6) qui, ayant bien déterminé d'abord la chronologie des débuts de la prédication chrétienne, éclaire par des traits vigoureux la mission de Jean le Précurseur dans le désert.

Le christianisme est autre chose qu'une spéculation théosophique, qui jaillit des besoins intimes de la conscience et dont l'âme ne peut se rendre pleinement compte; il est une révélation de foi et un fait historique qui s'impose à la raison humaine. Comme fait historique, le christianisme se présente au monde avec toutes les garanties exigées par la critique historique la plus consciencieuse : documents authentiques et véridiques, miracles soigneusement contrôlés, doctrine divinement supérieure à toute autre sagesse humaine. C'est pourquoi saint Luc commence la narration de l'Évangile de Jésus par la liste chronologique des souverains qui présidaient alors aux destinées de la Palestine.

Le verset *ad offerendum* est tiré du prophète Zacharie et nous invite à nous consoler à cause de la prochaine venue du Sauveur. Voilà la plus vraie et la plus pure source de joie : la dilatation du règne de Dieu dans l'âme, la réalisation de la quotidienne prière dominicale : *adveniat regnum tuum*.

La collecte d'introduction à la préface demande au Seigneur d'accueillir avec bonté le Sacrifice, afin que la dévotion du peuple obtienne la fin qu'elle se propose, c'est-à-dire le salut éternel. Voici encore le but de toute la vie, vers lequel doivent tendre

toutes nos actions. S'en proposer un autre, gagner même tout le monde, de quoi cela sert-il, si l'âme n'est pas sauvée ?

Dans le verset pour la Communion, on répète la joyeuse annonce d'Isaïe : « Voici qu'une Vierge concevra et donnera le jour à un enfant qui aura nom Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. » La tradition rabbinique, au moyen âge, s'est exercée à obscurcir le sens de cette prophétie messianique, soutenant que le vocable hébraïque *Alma*, que la Vulgate traduit par *Virgo*, signifie simplement *jeune fille*. Néanmoins, les exégètes observent que, toutes les fois que ce mot se trouve dans le texte sacré, il se rapporte à une jeune vierge. En outre, le Prophète parle d'un signe que le Seigneur veut donner au roi Achaz et au peuple. Or, qu'une personne jeune soit mère, c'est un fait commun spécialement en Orient, où on se marie à douze ans, et cela ne sort en rien de l'ordinaire. Mais le prodige réside précisément en ceci, qu'il s'agit d'une Vierge, qui, demeurant inviolée et intacte, conçoit par la vertu divine; et le fruit de son sein est celui qui convenait uniquement à une si grande Vierge : un Homme-Dieu.

La collecte eucharistique exprime en une belle formule le vœu que la fréquentation de la Table sacrée soit pour nous le sujet de fruits de salut chaque jour plus abondants. Voilà comment la doctrine de l'Église relativement à l'Eucharistie est toujours identique, toujours cohérente avec elle-même et avec la tradition. Des Actes des Apôtres, où les fidèles nous sont décrits assidus à rompre fréquemment le Pain eucharistique, à notre collecte du missel romain, et au décret de Pie X sur la Communion quotidienne, non seulement il n'y a pas de solution de continuité, mais on y voit l'identité de la doctrine, si bien qu'on peut appliquer à l'enseignement catholique ce que Paul dit du Christ : *Iesus Christus, heri, hodie, ipse et in saecula*.

Emmanuel, Dieu avec nous. Quel nom reconfortant va prendre le Messie ! Autrefois, le péché avait élevé comme un mur de bronze entre la créature et le Créateur, et le nom de Dieu ne pouvait pas même être prononcé par les fils d'Israël. Bientôt au contraire, le Verbe Lui-même viendra habiter parmi nous, il nous rachètera, et pour exprimer dans son nom même tout cet émouvant programme de salut, il s'appellera Emmanuel, Jésus, ce qui signifie Sauveur. Alors la terre n'aura plus rien à envier au

ciel, nous demeurerons pour toujours avec notre Dieu, et Il demeurera avec nous ; Il sera notre salut, et si Dieu est avec nous, qui pourra se ranger contre nous ?

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Station aux Saints-Apôtres.

VRAIMENT aujourd'hui, selon les anciens *Ordines Romani*, il ne devrait pas y avoir station, — *Dominica vacat*, — puisque la messe dominicale de ce jour était précisément celle qui mettait fin à la vigile nocturne à Saint-Pierre. Ainsi en était-il au début ; pourtant, avec le temps, la *pannuchis* dominicale ayant été réduite et célébrée par anticipation dans l'après-midi du samedi, il ne parut pas convenable de laisser passer le jour du Seigneur sans offrir le Sacrifice. Peu à peu, s'introduisit l'usage d'une seconde messe stationnale en la basilique des Saints-Apôtres, et cela aussi en conformité avec l'habitude des autres Églises, où l'on ne célébrait pas la vigile, mais où on avait pourtant la coutume d'offrir le sacrifice dominical pour satisfaire à la dévotion du peuple.

Le choix de l'église stationnale, où, deux jours plus tôt, s'est déjà tenue la synaxe eucharistique, n'a pas été fait par hasard. Nous savons que, dans un oratoire de l'*Apostoleion* de Narsès, l'on vénérât au moyen âge les reliques de sainte Eugénie, la célèbre martyre du cimetière d'Apronianus sur la voie Latine. Or, le *dies natalis* de la sainte est le 25 décembre, et, comme on n'en peut célébrer aucune mémoire le jour de Noël, celle-ci, selon un antique usage romain, se fait par anticipation le dimanche précédent.

La messe — comme la synaxe à Saint-Eusèbe le II^e dimanche après l'Épiphanie, peu de jours avant la fête de saint Vincent, vénéré dans cet ancien titre — ne contient pas d'allusion à l'éponyme de l'oratoire, et n'est aucunement en relation avec elle. Il suffisait aux anciens que la synaxe eucharistique elle-même fût célébrée en son honneur, sans qu'il fût besoin d'ajouter de collecte ou autre chose en mémoire de la martyre.

Une tradition très accréditée à Rome, attribuant la rédaction de l'antiphonaire de saint Grégoire à l'inspiration du divin

Paraclet, a contribué à cette extrême réserve liturgique. Pour cette raison, l'œuvre était jugée intangible et n'admettait ni retouches ni additions. Par suite, les chants de la messe de ce jour furent empruntés à d'autres messes précédentes, en sorte que ce IV^e dimanche de l'Avent n'a de propre que la première lecture de l'Apôtre, les trois collectes et l'offertoire.

L'introït est celui du mercredi précédent. L'image de la rosée et de la pluie qui descend lentement pour rafraîchir le gazon aride est tirée de l'épisode bien connu de Gédéon; elle fut utilisée fort à propos par le psalmiste, puis reprise par le prophète Isaïe, qui s'en servit même pour décrire le caractère tout de suavité et d'amour de la première apparition du Messie dans le monde. Le règne messianique n'est pas un coup d'épée ni un tremblement de terre qui renverse avec impétuosité les maisons et détruit des provinces entières; mais il est semblable à une petite plante fécondée par la rosée céleste, et qui, en dépit de tous les obstacles, croît et fleurit sous le baiser du soleil. Au contraire, la seconde venue de Jésus sur la terre se fera à l'improviste et soudainement. Alors, avec toute la puissance de son bras, Il anéantira en un clin d'œil la gloire du règne de Satan, et le royaume de Dieu atteindra sa splendeur et son accroissement définitifs.

Dans la première collecte, nous supplions Dieu de se lever dans toute sa puissance et de venir à notre aide. Que si notre indignité méritait que son arrivée tardât, du moins que son infinie miséricorde la hâte. Les saintes Écritures, en effet, mettent beaucoup d'insistance à faire remarquer le caractère tout à fait gratuit du bienfait de l'Incarnation, et cela dans le but de provoquer toujours davantage notre amour et la plus vive gratitude pour un Dieu qui, offensé, nous aime, méprisé et fui, nous poursuit et vient au-devant de nous, et qui, condamné à mort, donne spontanément sa vie pour nous.

Dans la lecture, tirée de la première épître aux Corinthiens (I, IV, 1-5), saint Paul soustrait sa conduite à la libre censure des dissidents de cette Église toujours tumultueuse et déchirée par les partis, rappelant que lui, en sa qualité d'Apôtre et de ministre de Jésus-Christ, ne doit rendre compte qu'à Lui de son apostolat.

Sa conscience ne lui reproche rien il est vrai ; mais dans les choses spirituelles, il faut toujours craindre les illusions de l'amour propre, et il convient de réserver tout jugement définitif jusqu'à la *parousie* finale du Christ, quand Il viendra dissiper les ténèbres des consciences et donner à chacun ce qu'il mérite. Comme il faut, par conséquent, être prudent pour juger non seulement le prochain, mais nous-même ! Les hommes ont beau jeu à nous appeler bons ou méchants, à leur gré ; leur jugement ne modifiera en rien celui du Seigneur ; nous sommes réellement ce que nous sommes devant Dieu, et rien de plus.

Le répons est celui du mercredi précédent. Le verset alléluia-tique s'inspire d'Isaïe et a été merveilleusement revêtu de mélodie dans le recueil grégorien ; on y sent toute l'ardeur affectueuse de l'âme qui ne peut plus résister loin de Dieu : « Venez, Seigneur, et ne tardez pas davantage à délivrer votre peuple des liens du péché. » Qui est cet heureux peuple ? Non certes aucun peuple spécial, considéré dans ses frontières topographiques conventionnelles, mais l'humanité croyante tout entière, tous ceux qui, au moyen de la foi, vivent de Dieu et, pour cette raison, appartiennent au peuple de Dieu. C'est en ce sens que l'Apôtre oppose les Juifs, l'*Israël secundum carnem*, aux vrais fils d'Abraham selon l'esprit, c'est-à-dire ceux qui participent à la foi d'Abraham, et sont, avec lui, héritiers de ses bénédictions.

La lecture évangélique a déjà été faite la nuit précédente, et cela indique que la messe dominicale de ce jour n'est, en substance, qu'une répétition du Sacrifice matutinal offert à Saint-Pierre au terme de la *Pannuchis*.

Il faut remarquer le lieu où la voix de Dieu se fait plus ordinairement entendre, et où l'écoula le Précurseur lui-même : *in deserto*. Dieu n'est pas facilement entendu par les âmes lâches, dissipées et qui passent la vie, absorbées par le tourbillon des choses mondaines. Il est donc nécessaire que nous rentrions en nous-mêmes, que nous imposions silence, tant au monde extérieur qu'au microcosme de nos passions, que nous bannissons les illusions de l'esprit, — et très rares sont les âmes qui ne souffrent pas d'illusions, — afin de nous connaître, tels que nous sommes intimement devant Dieu, et, par suite, de nous montrer

entièrement dociles à la voix divine. C'était la belle prière de Salomon dans son adolescence : *Dabis servo tuo cor docile*.

Le verset *ad offerendum* est tiré de saint Luc et répète la belle salutation angélique à Marie, unie aux bénédictions que lui adressa l'heureuse mère du Précurseur. L'histoire de la prière *Ave Maria*, si chère à la piété des fidèles, et devenue si familière, grâce surtout au Rosaire marial, commence par ce splendide offertoire grégorien, qui nous donne le texte de l'*Ave* dans sa forme primitive, tel qu'il fut en usage durant tout le moyen âge. La seconde partie de la prière *Sancta Maria, Mater Dei*, ne dérive pas, comme la première, de la sainte Écriture, mais jaillit du cœur de la piété chrétienne, qui, vers la première période franciscaine, se distingua surtout par son caractère de tendre amour pour la sainte Vierge.

Durant l'Avent, l'Église se presse, avec une dévotion toute spéciale, autour de l'Immaculée Mère de Dieu, parce que la première, pendant les neuf mois qu'elle porta Jésus dans son sein, elle sanctifia par son amour, par son humilité, par sa totale consécration à Jésus, ce temps de joyeuse attente et de préparation à la naissance du Fils de Dieu. La vertu propre de ce temps d'Avent est la *préparation* de l'âme à la venue du Verbe avec sa grâce; or, Marie est notre Maîtresse et notre Modèle en cette céleste école de préparation. Il suffit en effet de parcourir les premières pages de l'Évangile de saint Luc pour voir de suite toute la sublimité du programme marial en cette *dominici schola servitii*. Prudente et humble avec l'Ange, empressée et serviable avec Élisabeth, obéissante avec Joseph, pauvre et détachée de tout ce qui n'est pas Dieu, Elle, la Vierge bénie, fait resplendir dans ses actes les plus saintes dispositions, se dédiant sans réserve au service du Seigneur, ne cherchant point à se plaire à elle-même, mais seulement à Celui qui se l'était choisie pour servante et pour mère.

Dans la collecte d'introduction à la préface, nous supplions le Seigneur d'accueillir avec bienveillance le Sacrifice, afin que la grâce accroisse notre dévotion et nous assure le mérite du salut éternel. Il faut remarquer ici la pleine signification de la *devotio* latine, telle qu'elle est exprimée par la sainte liturgie, et qui est traduite très imparfaitement par le mot dévotion.

Devotio vient du verbe *devoceo* et comporte la pleine consécration d'une personne à Dieu, laquelle accomplit par vœu cette offrande d'elle-même. Dévotion n'est donc pas synonyme de piété, et, en toute rigueur, ne devrait s'appliquer qu'à la consécration baptismale, à cause des promesses qu'on y fait à Dieu, et aussi à la profession religieuse et à l'ordination sacrée.

L'antienne pour la Communion est identique à celle du mercredi précédent. Dans la loi nouvelle, Jésus prend le nom d'Emmanuel, pour indiquer le caractère indissoluble d'amitié établie entre Dieu et l'homme. Le péché ne pourra plus détruire cet ordre, puisque tant que Jésus sera Jésus, et Il le sera pour toujours, toujours aussi Il sera notre avocat près du Père et sera à même d'effacer nos péchés dans son sang.

Dans la collecte d'action de grâces, nous supplions le Seigneur de permettre que la fréquentation de la Table eucharistique augmente en nous la grâce dont nous avons absolument besoin pour parcourir la voie qui conduit au Ciel. C'est pourquoi Jésus, dans l'oraison dominicale, nous a appris à demander chaque jour notre pain *supersubstantiel*, sans lequel nous ne saurions réparer les pertes quotidiennes que nous causent les manquements habituels de la journée, ni ne pourrions conserver longtemps la vie surnaturelle de l'âme. Le christianisme réside tout entier en ceci : exprimer Jésus, revivre Jésus. Or, la sainte Communion nous communique précisément la vie et l'esprit de Jésus, selon sa promesse : *Qui manducat me, et ipse vivet propter me*. De même qu'au ciel, dans les splendeurs de sa gloire, Dieu nourrit de Lui-même les bienheureux, ainsi sur la terre, par anticipation, il accorde de le posséder aux voyageurs fidèles, et se donne à eux en nourriture sous les voiles du sacrement. Le mode et les conditions de possession diffèrent, mais, substantiellement, le don est le même. L'Eucharistie équivaut donc au paradis sur la terre ; bien plus, pour nous en tenir à l'étymologie du mot, elle est la vraie, unique, *Eucharistia*, c'est-à-dire *la bonne grâce* de Dieu.

Comment le Verbe de Dieu est-Il venu sur la terre, a-t-Il apparu parmi les siens, et ceux-ci, après plusieurs milliers d'années d'attente anxieuse, ont-ils refusé de le reconnaître ? Par manque de préparation convenable. Les Hébreux ne cherchaient pas la gloire et le règne de Dieu, mais désiraient ardem-

ment leur royaume terrestre et leurs propres intérêts nationaux et économiques. Ils attendaient donc un Messie conquérant, qui aurait secoué le joug des nations pesant sur Israël et les aurait rendus tributaires de la descendance d'Abraham. Jésus-Christ apparut, au contraire, pauvre, éprouvé, méprisé, payant Lui-même le tribut aux Romains et enseignant un royaume intime et spirituel. Le juif charnel ne comprit rien à cette nouvelle sorte de théophanie, et, malgré tous les miracles accomplis par le Sauveur, la rejeta dédaigneusement. Tant il importe, donc, de se préparer convenablement à la grâce de Dieu.

VIGILE DE LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR.

Station à Sainte-Marie-Majeure.

A LA vérité, cette messe de vigile, le 24 décembre, ne devrait pas avoir lieu puisque la messe primitive de vigile est celle qui se célébrait cette nuit après l'office nocturne dans l'oratoire *ad Praesepe*. Pourtant, après les Conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, la solennité de Noël acquit une telle célébrité, que l'antique rit romain de Noël dut être modifié, en sorte qu'il comporta un jeûne et un mois de préparation, à la ressemblance de la fête de Pâques. En outre, la solennité du 25 décembre elle-même, au lieu de deux messes, l'une de la vigile, l'autre de la fête, avec une troisième messe intercalaire en mémoire de sainte Anastasie, finit par en admettre quatre, et, toutes, en mémoire du mystère; c'est-à-dire une vers le soir du 24 décembre au commencement de l'office nocturne, une à minuit au premier chant du coq, une au petit jour et la dernière à l'heure de tierce. Sainte Anastasie passa en seconde ligne au temps de saint Grégoire, et retint tout au plus l'honneur d'une simple commémoration.

Par suite, la messe assignée dans le missel pour ce jour représenterait, plutôt que le sacrifice vigilial, qui comportait toujours la *pannuchis* précédente, la messe de la *preorte*, comme disent les Grecs, le sacrifice du jour précédant la fête, quand, après none, l'on célébrait la messe de préparation et que commençait immédiatement la solennité nocturne. Tel était précisément l'usage de l'Église milanaise au moyen âge.

La station du 24 décembre est à Sainte-Marie-Majeure, comme celle de la nuit pour la première messe de Noël ; nous avons ainsi deux, et même, avec la troisième messe de demain, trois stations consécutives à la même église ; ce qui, étant contraire au génie de l'antique liturgie romaine, trahit de suite un remaniement postérieur et nous indique que l'ordre suivi aujourd'hui par le missel n'est plus l'ordre primitif. En effet, la messe d'aujourd'hui, elle aussi, n'est qu'un dédoublement de celle de la nuit prochaine *ad Praesepe*, et c'est un exemple sporadique, dans la liturgie romaine, d'une fête avec deux sacrifices de vigile, l'un avant, l'autre après l'office nocturne.

L'introït est tiré aujourd'hui de l'Exode, et rapporte les paroles de Moïse, alors que, pour faire cesser les murmures du peuple, il promet de la part de Dieu que, le lendemain, la manne tomberait comme une pluie du ciel pour eux. Cette manne symbolisait le Verbe incarné qui est la véritable nourriture des âmes. Il plut du ciel, parce que sa conception virginale n'est point selon les communes règles de la nature, et que ni la chair ni le sang n'y ont eu part, mais elle est l'œuvre de l'Esprit Saint.

Dans la collecte nous demandons à Dieu que, de même qu'aujourd'hui nous sortons joyeusement au-devant de notre Rédempteur nouveau-né, qui vient, humble et doux, sous la forme d'un gracieux petit enfant, ainsi, à la fin de notre vie, nous puissions avec une conscience tranquille en attendre le retour dans les splendeurs de sa majesté, en qualité de juge et de notre rémunérateur. Les deux parousies sont, en effet, si intimement unies entre elles, qu'elles font partie d'un identique plan de salut. La naissance temporelle de Jésus marque le commencement du règne messianique ; mais sa dernière venue, au jour de la catastrophe finale du monde, en caractérise la systématisation définitive. Qui veut avoir part au royaume messianique du dernier jour doit l'accueillir dès maintenant en son cœur, et le laisser se dilater par la foi et les œuvres, c'est-à-dire accueillir l'humilité, la pauvreté, le zèle de Jésus ; c'est seulement ainsi qu'on peut se promettre la gloire et la possession de Jésus dans l'éternité.

Avec l'épître d'aujourd'hui, l'Église commence la lecture des

Lettres de saint Paul (*Rom.*, I, 1-6) ; et, puisque nous sommes à Rome, on lit tout d'abord la lettre aux Romains, qui, bien qu'elle ne soit pas la première en date, est néanmoins la plus importante par le sujet qui y est traité et par l'étendue que l'Apôtre lui donne. Selon son habitude, saint Paul fait précéder le document d'un titre très prolixe, où, fort opportunément pour la fête que nous allons célébrer, il explique les caractères généraux de l'incarnation du Fils de Dieu. Celle-ci, jadis annoncée dans les Écritures par les Prophètes, s'est accomplie par l'opération du Saint-Esprit et dans la royale descendance de David.

Le dogme des deux natures, divine et humaine, dans l'unique personne de Jésus-Christ, doit nous remplir de consolation et d'espérance. Chaque fois que nous pensons à cette très sainte humanité de Jésus, que nous l'adorons dans la sainte Eucharistie, que nous la voyons représentée sur les images sacrées, nous nous sentons attendrir par la gratitude et nous nous écrions : « Ce corps, ces membres délicats, cette humanité destinée à un si cruel supplice dans la passion, c'est pour moi, ô mon Dieu ! Combien m'avez-vous aimé ! Pour moi, vous vous êtes humilié jusqu'à vous revêtir de ma livrée d'esclave, afin que moi, me rapprochant de Vous, je prenne le vêtement de votre divinité, et je devienne, comme me l'enseigne l'apôtre saint Pierre, participant de votre nature même. »

Le répons-graduel ajoute, au verset de l'Exode déjà récité à l'introït, le psaume messianique 79, répété bien des fois durant tout ce temps de l'Avent. L'âme fidèle hâte de ses vœux l'heure bienheureuse de la parousie, quand l'ancien Pasteur d'Israël, celui qui guidait le docile Joseph à l'égal d'une brebis, apparaîtra à son peuple et l'illuminera.

Il faut toutefois remarquer que les rayons de ce soleil de justice sont appelés spécialement non pas sur les douze tribus d'Israël, mais sur les trois petites familles d'Ephraïm, Benjamin et Manassé, pour indiquer que la grande majorité du peuple élu répudiera le culte de Yahweh et son Fils unique.

Le dimanche, conformément à ce qu'établit le pape saint Damase, selon le conseil de saint Jérôme, et qui fut confirmé dans la suite par saint Grégoire I^{er}, on ajoute le verset alléluia-

tique : « Demain le péché sera effacé du monde, et le Sauveur des hommes régnera sur nous. » La naissance du Sauveur commence, en effet, l'expiation du péché et la rédemption de l'humanité. La mangeoire, les pauvres haillons, la paille, la grotte, le souffle chaud des deux animaux, condamnent à l'avance notre superbe, la sensualité, l'esprit d'indépendance et nous enseignent à faire notre trésor de cette pauvreté de Jésus-Enfant, selon la doctrine de l'Apôtre : *Propter nos egenus factus est cum esset dives, ut nos illius inopia divites essemus.*

Dans l'évangile selon saint Matthieu est rapportée l'hésitation de Joseph à prendre Marie dans sa maison, la voyant sur le point d'être mère et sans arriver à pénétrer le mystère de sa miraculeuse fécondité. Comme l'enseignent les Interprètes sacrés, Joseph était pleinement convaincu de la pureté sans tache de Marie, et c'est pourquoi il ne voulait pas la dénoncer au Sanhédrin comme coupable d'avoir manqué à sa promesse; mais, d'autre part, il était si humble qu'il se trouvait indigne de retenir Marie chez lui et d'être mis au courant du secret d'une telle Vierge. Il nourrissait donc la pensée de se retirer spontanément de ces noces qu'il trouvait si supérieures à lui-même, et de remettre à Dieu le soin de tout. Mais le Seigneur, qui avait élu Joseph afin que sa personne justifiât d'une certaine façon, devant le monde, la naissance temporelle de son Verbe, et sauvât de l'ignominie et le Fils et la Mère, ne le laissa pas trop longtemps perplexe et récompensa sa profonde humilité. Il s'estimait indigne de prêter ses services à Marie, la servante du Seigneur, et voici qu'il devra au contraire tenir lieu de père au Fils unique de Dieu, en prenant même le titre, et exerçant sur Lui l'autorité paternelle au nom du Père céleste. Le premier acte de cette autorité sera même celui d'imposer au Verbe incarné ce nom adorable de Jésus, par lequel seul l'humanité tout entière pourra obtenir le salut. Dieu exalte ainsi les humbles; et tandis qu'au ciel, sur la terre et dans les abîmes, toute créature ploie en tremblant le genou au Nom très saint de Jésus, Joseph, revêtu de l'autorité de Celui d'où tire son nom toute autre paternité au ciel et sur la terre, Joseph le lui assigne, et, avec le nom, impose aussi au Sauveur tout le programme évangélique de la rédemption.

L'offertoire est emprunté au psaume 23. Que s'ouvrent enfin les portes de l'éternité bienheureuse, closes après le premier péché, avec l'ange à l'épée flamboyante pour en garder l'accès, et que le Sauveur du monde y fasse son entrée triomphale. Comme l'explique saint Paul dans la lettre aux Hébreux, Jésus-Christ, par les mérites de son sang précieux, a le droit de pénétrer définitivement dans le sanctuaire du ciel, y introduisant après Lui toute la foule des croyants. Néanmoins, dans l'économie actuelle du salut, la gloire est intimement liée à l'humiliation; aussi la glorification suprême de l'humanité rachetée commence-t-elle là où son Chef et Premier-Né s'abaisse et s'anéantit lui-même, revêtant la livrée d'esclave de notre nature.

Dans la collecte d'introduction à l'anaphore eucharistique (préface, etc.), nous prions Dieu de permettre que, prévenant de nos vœux la naissance adorable de son Fils unique sur la terre, ainsi un jour, dans le ciel, nous puissions recevoir joyeusement de Lui la récompense éternelle. En effet, le Christ naîtra cette nuit dans une grotte, non certes pour Lui-même, qui n'en a point besoin puisqu'Il est la source de la vie, mais pour toi, afin que tu renaisses pour le ciel. Il devient fils de la femme, pour que tu cesses de l'être et deviennes fils de Dieu.

Dans l'antienne pour la Communion, Isaïe nous annonce, pour la dernière fois en cette période d'Avent, la prochaine arrivée du Messie. Dieu dévoilera sa gloire, et alors, non seulement la Judée, mais l'humanité tout entière regardera en face le divin Sauveur, revêtu de chair humaine! La religion cessera d'être le monopole d'un clan, armé contre un autre parce qu'adorateur de Bel ou d'Astarté, mais elle deviendra le précieux patrimoine de toute l'humanité régénérée dans la conscience d'une commune origine et d'une identique fin dernière.

Dans la collecte d'action de grâces après la communion, l'humanité opprimée jadis pendant tant de siècles sous le joug honteux du péché, implore douloureusement la grâce de prendre au moins un bref répit dans sa course vertigineuse vers l'éternité. Mais voici que l'annonce de la naissance prochaine du Libérateur lui dilate à l'improviste le cœur et l'ouvre aux plus



Tissu du trésor du Sancta Sanctorum.



Mosaïque du XII^e siècle à Sainte-Marie-Majeure.

LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST

douces espérances. Ce n'est plus le souffle oppressé du coupable et du condamné, mais le battement du cœur affectueux d'un fils, qui, par l'efficacité du Mystère eucharistique, sent déjà couler dans ses veines le sang même du Verbe de Dieu incarné.

Selon les anciens *Ordines Romani*, on chantait aujourd'hui, dans la chapelle papale, deux offices de vigile, comme aux jours les plus solennels du cycle annuel. Dans le premier, on récitait trois psaumes, avec cinq leçons et autant de répons. La quatrième reprochait aux Hébreux de n'avoir pas voulu reconnaître le Messie à naître, et, comme répons, on chantait les fameux vers sybillins : *Iudicii signum, tellus sudore madescit*, afin que la Muse païenne elle aussi reprochât à ce peuple obstiné son infidélité envers le Seigneur. Après none, le Pape, assisté de sa noble cour, célébrait la Messe stationnale à Sainte-Marie-Majeure, messe suivie du dîner préparé par les soins de l'évêque d'Albano, et auquel participait le Pontife avec les prélats de sa suite. Après le repas, on chantait les vêpres. Pourtant comme vers minuit devaient commencer à nouveau les vigiles, au lieu de retourner au Latran le Pape se disposait à passer la première partie de la soirée dans le palais Libérien, mais, auparavant, il servait lui-même une tasse de vin à tout le clergé, sans en excepter les jeunes chantres de la *Schola* du Latran.

Dans des temps plus proches de nous, Pie IX allait à Sainte-Marie-Majeure le soir de la vigile de Noël et y célébrait la première messe en l'anticipant de telle sorte qu'il pût retourner au Quirinal avant que sonnât l'heure où commençait le jeûne ecclésiastique pour la Communion du jour suivant. A la différence des autres vigiles, où prédomine un sentiment de tristesse et de caractère pénitentiel, celle de Noël, comme tout l'Avent en général, est pleine d'élan et de sainte joie. Cela est parfaitement conforme à la nature du cœur humain. Après tant de temps, de peine et d'attente oppressée, l'annonce subite de notre prochaine libération nous dilate le cœur ; la commune joie nous unit ensemble et fait que, oubliant pour une heure les conditions épineuses de notre vie ici-bas, nous nous sentons tout à coup tous frères, fils d'un Père commun, nous renaissions avec l'Enfant Jésus à la belle simplicité de la sainte enfance spirituelle, nous retrouvons par l'amour la félicité du premier âge.

NATIVITÉ DU SEIGNEUR.

A LA PREMIÈRE MESSE AU CŒUR DE LA NUIT.

Station à Sainte-Marie à la Crèche.

LA date historique de la nativité temporelle du Sauveur étant inconnue dans les premiers temps, une antique tradition, inaugurée peut-être au début du II^e siècle, célébrait les diverses théophanies du Christ dans sa nature mortelle, c'est-à-dire sa naissance, son baptême dans le Jourdain et sa manifestation aux Mages, peu après le solstice d'hiver, dans les dix premiers jours de janvier. Cette date conventionnelle avait déjà trouvé crédit dans toutes les Églises, quand, on ne sait comment, Rome dédoubla pour son compte la fête des *Théophanies*, anticipant au 25 décembre l'anniversaire de la naissance temporelle du Sauveur. Quand et comment l'Église mère arriva-t-elle à établir cette date? Nous l'ignorons, puisque, sauf un texte très douteux du commentaire d'Hippolyte sur Daniel, le plus ancien document qui fixe Noël au 25 décembre est le calendrier philocalien de 336, qui porte cette indication : *VIII Kal. ian. natus Christus in Betleem Iudee*. Évidemment, le chronographe n'annonce rien de nouveau, mais il se fait l'écho de la tradition romaine antérieure, qui, dans le *Liber Pontificalis* prétend remonter jusqu'au pape Télesphore. Dans le discours fait à Saint-Pierre par le pape Libère donnant, le jour de Noël, le voile des vierges à Marcelline, sœur de saint Ambroise, on ne relève aucune allusion à la nouveauté de la fête, mais, au contraire, tout le contexte donne l'impression qu'il s'agit d'une solennité de vieille date, à laquelle le peuple a coutume d'accourir en foule en vertu d'une ancienne habitude.

La fête de Noël fut, au début, propre au siège apostolique. Saint Jean Chrysostome qui l'introduisit à Antioche vers 375, en appelle précisément à l'autorité de la capitale du monde latin, où, à son avis, seraient encore conservés les actes du recensement de Quirinus, avec la date précise de la naissance du Christ à Bet-lehem le 25 décembre. D'Antioche, la fête passa à Constantinople. Sous l'évêque Juvénal, entre 424 et 458, elle fut introduite à Jérusalem, puis, vers 430, fut admise à Alexandrie, et, de ces célèbres sièges patriarcaux, se répandit aussi

peu à peu dans les diocèses qui en dépendaient. Actuellement, seuls les Arméniens monophysites célèbrent encore la naissance du Christ à sa date primitive, le 6 janvier.

Il ne faut pourtant pas négliger une coïncidence. Le calendrier civil du recueil philocalien note au 25 décembre le *Natalis invicti*, c'est-à-dire du soleil, et cette naissance coïncide justement avec le solstice d'hiver. A l'époque où, grâce aux mystères de Mithra, le culte de l'astre du jour avait pris un tel développement que, au dire de saint Léon, même les fidèles qui fréquentaient la basilique vaticane, se permettaient d'y pratiquer le rite superstitieux de saluer d'abord, de l'atrium de l'Apôtre, le disque solaire, il n'est pas improbable que le siège apostolique, en anticipant au 25 décembre la naissance du Christ, ait voulu opposer au *Sol invictus*, Mithra, le vrai Soleil de justice, cherchant ainsi à détourner les fidèles du péril idolâtre des fêtes païennes. Dans une autre occasion, tout à fait semblable, c'est-à-dire pour la fête des *Robigalia* le 25 avril, Rome adopta une identique mesure de prudence, et, au cortège païen au pont Milvius, elle substitua la procession chrétienne qui parcourait le même trajet. Toutefois de la voie Flaminienne et du pont Milvius le clergé se rendait ensuite à la basilique Vaticane, pour l'offrande du divin sacrifice sur le tombeau de l'Apôtre.

Dans le rit romain, la caractéristique de la fête de Noël est l'usage des trois messes, une au premier chant du coq, — *ad galli cantum*, — l'autre vers l'aurore, et la troisième en plein jour. Cette habitude nous est déjà attestée par saint Grégoire, mais elle est sûrement plus ancienne, puisque l'auteur de la biographie du pape Téléphore, dans le *Liber Pontificalis*, prétend savoir que ce fut précisément ce Pontife qui introduisit le premier le chant du *Gloria in excelsis* à la messe de la nuit de Noël.

La *pannuchis* de Noël, que terminait la messe, fut suggérée, non seulement par la solennité, mais aussi, d'une certaine manière, par le fait de la naissance du Christ à Bet-lehem au cœur de la nuit; et l'on voulut reproduire à Rome, comme on le faisait à Jérusalem, cette scène nocturne d'une façon liturgique, d'autant plus que Sixte III avait édifié à Sainte-Marie-

Majeure un somptueux oratoire *ad Praesepe* qui, dans la conception romaine, devait être comme une reproduction de celui de Bet-lehem.

Cette messe de vigile ne constituait pourtant pas, comme aujourd'hui, une caractéristique de la solennité de Noël; c'était le sacrifice habituel qui mettait régulièrement fin aux veilles sacrées. Et même, si nous devons juger du concours des fidèles par la grandeur du lieu où se célébrait la station, il faut conclure que le petit hypogée *ad Praesepe* contenait une réunion très restreinte de personnes; si restreinte, qu'une certaine nuit de Noël, tandis que Grégoire VII y célébrait la messe, il y fut arrêté par les sbires de Cencius, postés là aux aguets, tiré hors de Sainte-Marie-Majeure et traîné en prison dans une tour du *Parione*, sans que le peuple romain se doutât, sinon le lendemain matin, de ce qui était arrivé au Pape pendant la station.

La vraie messe solennelle de Noël, *in die sancto*, était celle qui se célébrait en plein jour à Saint-Pierre. Ce fut justement durant cette messe que, au témoignage de saint Ambroise, le pape Libère donna le voile des vierges à Marcelline devant une grande foule de peuple. A cette occasion, le Pontife tint un célèbre discours qui nous a été conservé par le saint dans le *De Virginibus*, et dont il suffit de rapporter ces paroles: « Tu as désiré des noces très sublimes, ô ma fille; tu vois quelle foule de peuple est accourue pour l'anniversaire de la naissance de ton époux, et comment personne ne s'en retourne à jeun. » Si toute cette foule communiait à la messe papale, cela indique que les fidèles venus à la messe de la vigile et à celle de l'aurore avaient été bien peu nombreux.

Le jour de Noël 431, le pape Célestin reçut les lettres qui l'informaient de l'heureuse issue du Concile d'Éphèse. Il les fit lire devant « la réunion de tout le peuple chrétien à Saint-Pierre ».

Entre la messe de vigile à la Crèche, et la messe stationnale au Vatican, et en faveur de la colonie byzantine résidant à Rome, s'introduisit, vers le v^e siècle, une autre synaxe eucharistique au pied du Palatin. Elle avait pour objet de célébrer le *natale* de la martyre de Sirmium, Anastasie, dont le corps avait été transporté à Constantinople sous le patriarche Gennadius (458-471). On choisit à Rome le *titulus Anastasiae* parce que les

Actes identifiaient la martyre avec la fondatrice de l'église.

Les Byzantins ayant disparu, la popularité de la dévotion à sainte Anastasie diminua aussi, mais la station survécut; et, au lieu de la fête (*dies natalis*) de la martyre, comme au début, elle comporta une seconde messe matutinale pour vénérer le mystère de la naissance corporelle du Seigneur.

Primitivement, la triple célébration du divin Sacrifice le jour de Noël était propre au Pape, ou à celui qui présidait la synaxe stationnale; il faut dire d'ailleurs que cela n'était pas absolument insolite à Rome. La fête des apôtres Pierre et Paul avait l'honneur des trois messes; celle des fils de sainte Félicité en comportait quatre, et, en général, toutes les autres grandes solennités des martyrs admettaient autant de messes qu'il y avait de sanctuaires en vénération. Il y avait au moins deux messes, celle *ad corpus*, à l'hypogée du saint, et l'autre, la *missa publica*, comme on l'appelait, dans la basilique supérieure. Cette discipline présente une certaine analogie avec celle qui règle actuellement la célébration des messes conventuelles dans les chapitres collégiaux. Nombreux sont les jours où le calendrier assigne deux ou même trois messes conventuelles; cela ne veut toutefois pas dire que le même prêtre doive offrir le saint Sacrifice une seconde et une troisième fois le même jour, et moins encore que, hors du chœur, tout prêtre soit autorisé ces jours-là à célébrer plusieurs messes. Cela indique seulement le nombre des Sacrifices auxquels le chapitre collégial est tenu d'assister. Ainsi en était-il jadis pour les jours dont nous avons parlé; on officiait dans les divers sanctuaires rappelant l'éponyme de la fête, et souvent le Pape en personne y présidait, offrant alors le divin Sacrifice. Mais en dehors des sanctuaires mêmes où l'on célébrait la fête, tout s'accomplissait selon le mode habituel décrit dans les sacramentaires, et la messe n'était célébrée qu'une fois, par les prêtres attachés aux divers titres de la ville.

Les liturgistes du bas moyen âge se sont plu à rechercher les raisons intimes pour lesquelles on célèbre trois messes le jour de Noël; toutefois au lieu d'explorer le champ de l'archéologie, où ils auraient certainement retrouvé la trace des trois différents sanctuaires romains dans lesquels on devait officier le 25 décembre, ils s'arrêtèrent à des motifs ascétiques et mystiques, beaux

il est vrai, et très propres à nourrir la dévotion, mais tout à fait étrangers à la première institution de cette triple liturgie romaine dont les Orientaux n'ont pas l'idée.

La messe de minuit — les anciens l'appelaient *ad galli cantus*, parce que, dès le temps de saint Ambroise, à cette heure seulement commençait l'office matutinal quotidien — rappellerait la naissance éternelle du Verbe de Dieu au sein des splendeurs de la gloire paternelle; celle de l'aurore célèbre son apparition temporelle dans l'humilité de la chair, et enfin la troisième, à Saint-Pierre, symbolise son retour final au jour de la parousie, quand il siègera comme juge des vivants et des morts.

Selon l'*Ordo Romanus XI*, la nuit de Noël, au temps de Célestin II, on célébrait encore à Sainte-Marie-Majeure, et avec l'assistance du Pape, les deux synaxes vigiliales distinctes dont parle Amalaire. Dans la première les leçons étaient chantées par les chanoines, les cardinaux et les évêques, précisément comme au troisième dimanche de l'Avent à Saint-Pierre; après l'office on célébrait la Messe *ad Praesepe*, suivie des secondes matines et des laudes.

Au xv^e siècle, le Pontife intervenait aux vigiles avec une chape de laine écarlate, munie d'un capuchon qui se nouait sous la barbe *propter frigus*, selon la description de l'*Ordo Romanus XIV*¹. Si l'empereur y assistait aussi, il était revêtu du pluvial et, brandissant l'épée, il devait chanter la cinquième leçon, la neuvième étant réservée au Pape. Durant la messe, toutes les offrandes que le peuple déposait sur l'autel ou aux pieds du Pontife, appartenaient aux chapelains, sauf le pain, qui revenait aux acolytes. Contrairement à l'usage, la nuit de Noël, le Pape communiait non pas au trône, mais à l'autel, et pour boire au Calice sacré, il n'employait pas l'habituel chalumeau d'or; quant au clergé, il attendait le matin pour recevoir la sainte Communion.

L'introït est tiré du psaume 2, et peut s'appliquer aux diverses générations du Verbe; à celle, éternelle et divine, dans le sein du Père; à celle, humble et passible, dans le sein

1. P. L., LXXVIII, col. 1181.

virginal de Marie, et enfin à celle, glorieuse, des entrailles de la terre, quand, le jour de Pâques, Il ressuscita pour triompher définitivement du péché et de la mort. Durant le saint temps de Noël, il est à propos de reconforter souvent notre foi par cette énergique profession de la divinité qui se cache sous les pauvres apparences du petit Enfant de Bet-lehem. Le Verbe nous a créés par sa puissance, et Il nous a rachetés par sa faiblesse, mais cette faiblesse n'aurait servi de rien si n'y avait été jointe l'invincible vertu divine, grâce à l'union hypostatique.

Dans la collecte, nous rappelons que le Seigneur a éclairé les ténèbres de cette nuit sainte par les splendeurs de son ineffable lumière; qu'Il nous accorde donc, après avoir été initiés ici-bas au mystère de son Incarnation, de pouvoir un jour être participants de Sa gloire. Le lien est intime en effet : ici-bas, la foi; là-haut, la lumière; ici-bas, la grâce, là-haut, la gloire. Avant la venue du Verbe de Dieu sur la terre, l'homme marchait à tâtons dans les ténèbres du péché et de l'ignorance; Jésus venu, la grâce de l'Esprit Saint a éclairé les âmes et l'humanité, au moyen de la révélation chrétienne conservée intacte dans l'Église catholique, vit désormais, et se nourrit, de la lumière de l'éternelle Sagesse.

La lecture est tirée de la lettre à Tite (II, 11-15), et il importe de noter que, lorsqu'à Rome on lisait aussi le texte grec, le premier mot *apparuit*, ἐπιφάνη, rappelait justement le nom d'Épiphanie donné primitivement à la solennité de Noël.

L'Apôtre met en pleine évidence le caractère tout à fait gratuit de l'incarnation du Fils de Dieu, dont le motif doit être cherché exclusivement, non pas dans nos prières ou nos bonnes œuvres, mais dans l'infinie miséricorde du Seigneur. Nous sommes encore à Noël, mais déjà commence le Sacrement pascal, comme disaient les anciens Pères. Le gracieux Enfant de Bet-lehem est l'innocente victime pour les péchés du monde. Avant que nous arrivions à la fraction des Mystères, il y aura au moins trente-trois années; mais le sacrifice commence aujourd'hui, et le Pontife éternel est déjà à l'introït de sa messe.

Le répons-graduel vient du psaume 109, qui décrit d'abord, en traits rapides, l'éternel *aujourd'hui* où le Père a engendré, engendre et engendrera toujours le Verbe, sans commencement,

ni succession aucune de temps, et sans fin. Le psalmiste parle ensuite de la mission temporelle du Christ, qui est d'assujettir à sa puissance tous ses ennemis, qui sont aussi les ennemis de Dieu. Il remportera sur eux la victoire finale et les mettra comme un escabeau sous ses sandales d'or, en tant qu'il les jugera au jour de la parousie, non seulement comme Dieu, mais aussi comme Premier-Né de la création. Quand il aura conduit captifs à Dieu tous les rebelles, alors, comme l'explique l'Apôtre, la mission temporelle du Christ sera accomplie et cessera, pour que Dieu soit *omnia in omnibus*.

Le verset alléluatique, qui devait jadis suivre la seconde lecture avant l'Évangile, répète la strophe du psaume 2 : « Yahweh m'a dit : Tu es mon Fils, parce qu'aujourd'hui je t'ai engendré. » Cela le Verbe le répète, non point dans les splendeurs du ciel, quand les anges lui chantent alléluia, mais dans l'infirmité de sa chair, au milieu des calomnies et des blasphèmes de ses ennemis. C'est précisément contre eux que Jésus doit invoquer assez souvent ses prérogatives messianiques, et c'est pourquoi il recourt au témoignage infailible de Celui qui l'a engendré déjà une première fois dans l'éternité, puis donna au Verbe Sa sainte humanité, qui lui est hypostatiquement unie.

La lecture de l'évangile selon saint Luc (II, 1-14), décrit la naissance de Jésus au cœur de la nuit à Bet-lehem. Le Saint-Esprit Lui-même a daigné commenter ce texte sacré par l'intermédiaire de l'évangéliste saint Jean, et nous lirons ses paroles aujourd'hui à la troisième messe. Toute autre explication humaine serait donc superflue. Jésus naît dans une étable, Il érige son trône et sa chaire dans une mangeoire entre deux vils animaux. Viens, chrétien, agenouille-toi au pied de cette crèche. C'est de là que Jésus condamne ton faste, ton orgueil, ta sensualité, et t'apprend au contraire l'obéissance, l'humilité, la pénitence, la mortification.

Le verset d'offertoire est tiré du psaume 95, où sont invités à se réjouir et les cieux et la terre, parce que le Seigneur est venu. En effet, la venue de Jésus sur la terre a consacré le monde, comme s'exprimait hier l'Église dans sa liturgie. Cette consécration se reflète aussi en partie sur les créatures sans raison et insensibles, soit parce que le Verbe incarné a voulu s'en

servir durant sa vie passible, soit encore parce que certaines d'entre elles, comme l'eau, le vin, le pain, l'huile, ont été élevées à la dignité de matière des divins sacrements, et qu'en général toutes aident l'homme à la facile obtention de sa fin dernière surnaturelle.

Dans la prière d'introduction à la préface — le véritable commencement de l'antique anaphore eucharistique — nous prions le Seigneur que par les mérites du divin Sacrifice, comme Jésus a voulu devenir consubstantiel à nous dans la nature humaine, nous aussi, nous ayons le bonheur de Lui ressembler, au moyen de l'*habitus* surnaturel de la grâce, qui nous confère précisément la conformité intérieure au Christ.

Durant ce temps de Noël, selon ce que le pape Vigile écrivit à Profuturus de Braga, l'on insère dans la préface une période où est commémoré le mystère de l'Incarnation. En voici le texte : « Une lumière nouvelle environna aujourd'hui les yeux intérieurs de l'âme à cause de la mystérieuse incarnation de votre Verbe. Aussi, tandis que nous contemplons un Dieu rendu visible, notre cœur est ravi, grâce à lui, à la contemplation des choses invisibles. »

Dans la première partie des diptyques, on[?] fait également mémoire de la naissance du Sauveur : « Commémorant le jour très saint où la virginité sans tache de Marie donna le jour au Sauveur du monde. » Ces insertions sont très anciennes et remontent au moins au IV^e siècle.

L'antienne pour la Communion est tirée du psaume 109, indubitablement messianique. Le Père a engendré le Verbe dans les splendeurs de sa sainteté, en sorte que ce tendre Enfant qui revêt aujourd'hui dans la crèche les livrées du serviteur et du pécheur, Lui est coéternel et consubstantiel. Dans une abbaye grecque, un peintre du moyen âge a très ingénument exprimé cette coéternité du Verbe incarné, le représentant sous la figure d'un enfant sur les genoux du Père, mais avec barbe abondante et blanche, justement comme le prophète Daniel nous décrit l'*Antiquus dierum* avec la barbe et la chevelure devenus blancs comme de la laine.

Dans la collecte d'action de grâces, nous prions le Seigneur afin que la fréquentation des saints Mystères, en mémoire de sa

nativité temporelle, nous mérite la grâce d'exprimer ces mystères par notre vie, pour pouvoir obtenir au ciel la récompense. C'est en effet le but de la sainte Communion, nous faire participer à la vie du Christ, nous greffer sur l'arbre de sa passion, afin que nous ne vivions plus pour nous mais pour Lui; bien plus, pour que nous Le vivions, Lui.

Saint Alphonse, après avoir considéré toutes les tendresses de l'amour que Jésus-Enfant nous montre dans la grotte de Bet-lehem, termine son célèbre cantique par cette exclamation : « Ah ! combien il t'a coûté de nous avoir aimés ! » Au pied de la sainte crèche on ne peut dire mieux. Quand un Dieu se consume d'amour pour ses créatures, au point de s'anéantir lui-même, d'affronter l'extrême pauvreté, les persécutions, la mort la plus honteuse et la plus cruelle, on ne saurait faire autrement que pleurer de reconnaissance à ses pieds, *procidamus ante eum, ploremus coram Domino*, et déplorer de l'avoir aimé si tard et si mal, s'écriant avec saint Augustin : *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua, sero te amavi.*

A LA DEUXIÈME MESSE, A L'AURORE.

Station à Sainte-Anastasie.

COMME c'est aujourd'hui le *dies natalis* de sainte Anastasie, dont le culte devint très célèbre à Rome, spécialement durant la période byzantine, l'Église institua cette station solennelle dans sa basilique au pied du Palatin. Le sacramentaire léonien mentionne bien sainte Anastasie dans la liste des fêtes de décembre, mais étant donné l'état mutilé de ce document, il n'est pas possible d'en déduire rien autre. Dans le Sacramentaire gélasien il n'y a rien, tandis que dans le grégorien — les noms de léonien, gélasien et grégorien ne garantissent point le contenu qu'ils recouvrent — les collectes de la célèbre martyre de Sirmium précèdent celles-mêmes de la seconde messe de Noël.

Quoique le sacramentaire, qui porte le nom de saint Grégoire, reflète une période relativement tardive de la floraison liturgique à Rome — vers le pontificat d'Hadrien I^{er} — la station de ce jour à Sainte-Anastasie donne pourtant l'impression de

remonter à une bonne antiquité, quand la Nativité du Seigneur n'était pas encore arrivée à une si grande solennité à Rome, et qu'il était d'usage de célébrer le même jour, par des stations différentes, plusieurs martyrs localisés en des sanctuaires distincts. Il est certain qu'en un temps postérieur, la fête de sainte Anastasie aurait été transférée à un autre jour.

Parmi les sermons de saint Léon I^{er}, il en est un contre l'hérésie d'Eutychès, prononcé dans la basilique anastasiennne. L'argument est parfaitement christologique, tel qu'il convient précisément pour la fête de Noël; mais, faute de preuves, on ne peut affirmer avec certitude que l'auteur l'ait prononcé lors de la station de ce jour de Noël, à la basilique de la martyre de Sirmium.

A l'origine — comme on peut encore le voir dans le sacramentaire grégorien — la messe stationnale à Sainte-Anastasie était tout entière en l'honneur de la martyre de ce nom; mais plus tard, à mesure que la fête de Noël augmenta d'importance, sainte Anastasie dut se contenter d'une simple collecte commémorative.

L'heure matinale où se célébrait à Rome cette station, n'avait primitivement aucune signification mystique en relation avec la naissance du Sauveur, comme on le pensa au moyen âge. La messe solennelle à Saint-Pierre devant se célébrer à l'heure de tierce, il ne demeurait de libre, pour le rendez-vous au pied du Palatin, que la toute première heure de la matinée, à peine terminé l'office vigial dans la basilique Libérienne. C'est pourquoi la rubrique actuelle du missel : *ad secundam missam in Aurora* n'est pas du tout exacte archéologiquement, tout comme celle de la messe à *minuit* qui, en réalité, était célébrée au premier chant du coq.

Les *Ordines Romani* prescrivait que le Pape, quand il était à Rome, célébrât lui-même la station à Sainte-Anastasie; en cas d'absence, il était remplacé par le *presbyter tituli*, ou par le premier des cardinaux-prêtres. Le dernier qui se conforma, au siècle dernier, à cette règle antique, fut le pape Léon XII.

Au moyen âge, quand la messe était terminée dans la crypte *ad Praesepe*, le Pontife, sans même déposer la *paenula*, se rendait immédiatement au titre d'Anastasie; au XIV^e siècle au contraire,

quand l'antique discipline stationnale était déjà presque tombée en désuétude à cause des somptueuses fêtes papales célébrées dans la chapelle du palais pontifical, l'usage s'introduisit de mettre un peu d'intervalle entre l'une et l'autre cérémonie. Dans les derniers temps avant 1870, Pie IX célébrait la messe *in nocte* à Sainte-Marie-Majeure, aux premières heures de la soirée, de façon à pouvoir retourner au palais pour le souper avant minuit. La communion des cardinaux et du clergé romain, qui, à l'origine, s'administrait à Saint-Pierre à la troisième messe de Noël, avait lieu au ^{xiv}^e siècle à la messe matinale célébrée à Sainte-Anastasia, et, avec les cardinaux, y prenaient part les autres prélats de curie non revêtus de la dignité épiscopale.

La messe s'inspire de l'astre du jour qui commence à dissiper les ténèbres de la nuit. Puis elle s'élève à la contemplation de Celui que le Père engendra, lumière de lumière, du sein de la Divinité, avant le lever de l'aurore.

L'introït est tiré d'Isaïe (ix). Un peuple qui marchait au milieu des ténèbres, la malheureuse gentilité non éclairée par la révélation mosaïque et par les prophéties, a vu aujourd'hui une grande lumière, puisque Celui qui est né est justement le Père de la nouvelle génération, le Prince de la paix, dans le royaume de qui il n'y a ni différences de castes, ni prérogatives de familles : quiconque accueille sa parole devient fils de Dieu et citoyen du nouveau royaume messianique. L'antienne prophétique vient ensuite, c'est le psaume 92, qui est proprement le psaume pascal, mais il s'adapte fort bien aussi à Noël, puisque, si la Résurrection marque le triomphe final du Sauveur sur la mort et sur le péché, sa Nativité du moins annonce l'aurore de ce beau jour de victoire.

On rappelle dans la collecte que l'incarnation du Verbe est venue illuminer la terre par les splendeurs divines, splendeurs non pas matérielles ou purement abstraites et de caractère spéculatif ; non, les sublimes vérités de la foi doivent se traduire en acte dans l'œuvre, et le chrétien étant une image vivante du Verbe éternel, en tant qu'il accueille et fait sienne la connaissance du Père que Jésus lui révèle au moyen du saint Évangile, revit le Christ et opère en Lui et pour Lui.

On ajoute la commémoration de la martyre titulaire de la basilique stationnale en demandant la grâce d'expérimenter les effets de sa puissante intercession. Les saints sont confirmés dans la charité, ils sont donc toujours pleins de compassion pour tous nos besoins, pour lesquels ils prient incessamment le Seigneur.

Dans le passage de la lettre à Tite qui se lit après les collectes, l'Apôtre explique le caractère spontané et entièrement généreux et gratuit de la Rédemption. Il emploie à ce propos un mot qui est maintenant bien profané, mais qui, dans la pensée de saint Paul, exprime tout ce qu'il y a de plus suave, de plus condescendant et d'ineffable dans le mystère de notre rachat : Dieu qui aime l'homme; voilà l'*humanitas* des latins, et la « *φιλανθρωπία* » des grecs.

Cet amour est éternel, comme est éternel l'Esprit Saint, mais l'effet visible, je dirais presque le baiser de Dieu qui témoigne de sa *philanthropie*, a été concédé *novissime, diebus istis*, comme dit saint Paul, au moyen de la théophanie messianique. Le Christ reviendra à la fin du monde, juge inexorable pour les vivants et pour les morts, mais maintenant, dans sa première venue, la justice est reléguée comme au fond de la scène, là où l'on voit Satan et la mort enchaînés, pour ne laisser paraître que la bénignité et la « philanthropie » du divin Sauveur.

Le répons-graduel emprunte au psaume 117 l'acclamation joyeuse des rachetés, au Christ qui fait sa première entrée dans le monde. « Béni Celui qui vient au nom de Yahweh ! » Le jour des Rameaux, les enfants et la foule sortirent précisément au-devant de Jésus qui entrait triomphalement à Jérusalem, en chantant ce salut du psaume, et leur dévotion plut tant au Sauveur qu'Il déclara à la Synagogue qu'Il l'abandonnait désormais définitivement à son sort, jusqu'à ce que, reconnaissant sa dignité messianique, elle le saluât : « Béni Celui qui vient au nom de Yahweh ! » Venir au nom de Yahweh signifie venir en Envoyé de Dieu, et, plus proprement, comme le Prophète par excellence, déjà prédit par Moïse, et à qui Israël aurait dû prêter cette obéissance qu'il avait rendue jadis à son Libérateur de la servitude du pharaon.

Le verset alléluïatique est tiré du psaume pascal 92 : « Le

Seigneur s'est revêtu de force et de grâce pour inaugurer son royaume messianique. » Il s'est revêtu de grâce envers les hommes auxquels il montre sa nature humaine, en tout semblable aux fils d'Adam, *ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* ; de force envers le démon, qu'il combat par la puissance de la divinité, brisant ses armes et détruisant son règne.

Le passage de l'évangile de saint Luc (II, 15-20) nous raconte la visite des pasteurs à la crèche, leurs pieuses impressions et l'attitude de la sainte Vierge devant le grand mystère qui se déroulait sous ses yeux. Tandis que les bergers font déjà œuvre d'apôtres, narrant à leurs compagnons de métier ce qu'ils avaient vu et entendu, Marie est élevée à la plus sublime contemplation et dans le secret de son cœur elle prélude aux Évangiles. Quand, un demi-siècle plus tard, les quatre heureux évangélistes seront mus par l'Esprit Saint à entreprendre la narration de la vie et de la doctrine du Christ, la divine Mère répandra dans ces écrits la plénitude de son cœur, c'est-à-dire ce qu'elle avait médité et aimé depuis plus de dix lustres. La rédaction des saints Évangiles date sûrement de la seconde moitié du 1^{er} siècle, mais l'œuvre était déjà conçue, pensée et contemplée depuis les premiers jours de Bet-lehem, dans le cœur très saint de la Mère de Dieu.

L'antienne à l'offertoire vient, elle aussi, du psaume 92 qui est aujourd'hui le psaume de circonstance. Cet Enfant qui en ce jour vagit au berceau, a une histoire aussi ancienne que les siècles. Dieu a donné la stabilité à la terre pour qu'elle ne soit pas ébranlée, et serve d'escabeau au trône du Messie nouveau-né. Ce trône est réservé au Premier-Né de la création de toute éternité, car, si dans sa nature humaine il ne compte encore que quelques heures de vie, dans sa nature divine pourtant il est appelé par les Écritures l'*Ancien des jours* et coéternel au Père.

Nous demandons à Dieu, dans la collecte sur les oblations, que celles-ci soient bien dignes du Mystère que nous célébrons, et nous réconcilient avec lui ; et de même que l'Enfant qui est venu aujourd'hui à la lumière est tout à la fois Dieu et homme, qu'ainsi les éléments eucharistiques, tandis qu'extérieurement ils sont semblables à toute autre substance terrestre, nous

confèrent *quod divinum est*, c'est-à-dire Jésus-Christ, la divinité même, avec tous ses trésors de mérites et de grâces.

On ajoute la commémoration de sainte Anastasie, priant le Seigneur d'agréer l'oblation qui lui est justement offerte, afin que, par les mérites de la martyre, Il nous donne son aide pour arriver au salut éternel.

L'antienne de la Communion est prise dans Zacharie (ix, 9) qui invite les filles de Sion et de Jérusalem à aller joyeusement au-devant du Christ Jésus qui vient, plein de la douceur et de la mansuétude que symbolise l'âne sur lequel Il est assis, pour prendre possession de son royaume. Cette prophétie se rapporte directement, comme le remarque saint Matthieu, à l'entrée du Rédempteur dans la Cité sainte le jour des Rameaux, mais l'Église trouve de frappantes analogies d'humilité, de mansuétude et de condescendance, entre cette entrée de Jésus en Jérusalem et sa première apparition en ce monde. Dans la grotte de Bet-lehem comme aux portes de Jérusalem, tout était pauvre et respirait la grâce et la miséricorde. Jésus n'était pas assis sur l'ânon, mais celui-ci, de son haleine, réchauffait ses membres délicats, tout engourdis par le froid.

Dans la collecte d'action de grâces, nous supplions le Seigneur que la rénovation annuelle de ce sacrifice de Noël nous renouvelle aussi spirituellement, puisque l'admirable Nativité du Seigneur a ouvert une ère nouvelle pour l'humanité vieillie dans la malédiction du péché.

Il faut distinguer avec les Pères une triple parousie, esquissée très heureusement dans la liturgie de Noël. La première fois, Jésus naît pauvre, victime d'expiation pour le péché, et le trône d'où Il condamne l'orgueil et la sensualité est la mangeoire de la crèche. La seconde fois, Il s'élève, rayonnant de gloire, de l'humiliation du sépulcre, et, par l'envoi du Paraclet sur les Apôtres, Il répand dans l'Église, avec l'« esprit de résurrection » intime et spirituelle, tous les trésors de grâce et de sainteté. La troisième fois, Il apparaîtra à la fin des siècles sur un trône flamboyant de sainteté et de justice, dans la majesté de juge suprême des vivants et des morts, quand Il assujettira définitivement à Dieu toute la création, et que sera enfin terminée la lutte épique qui embrasse toute l'histoire angélique et humaine

entre Satan et le Christ. Entre ces trois parousies il y a une liaison intime, qui fait que l'Église, dans sa liturgie, ne les sépare jamais : Pâques est le couronnement de Noël, et la fête de tous les saints est le fruit du dimanche de la Résurrection.

A LA TROISIÈME MESSE AU JOUR DE NOËL.

Station à Sainte-Marie-Majeure (à Saint-Pierre).

JUSQU'AU temps de Grégoire VII, la troisième station de Noël, comme d'habitude à Rome aux jours les plus solennels, se faisait à Saint-Pierre, pour célébrer cette fête en famille autour de la *mensa Petri*, du Père et Pasteur commun. Mais la brièveté des journées hivernales et la difficulté de se rendre processionnellement au Vatican en ces jours troublés, où le Pape avait même été arraché de l'autel *ad Praesepe* pendant la messe de minuit, et traîné en prison par la faction adverse, firent préférer la basilique Libérienne, plus voisine du Latran, d'autant plus qu'au XI^e siècle Saint-Pierre fut plusieurs fois au pouvoir des schismatiques et de leurs antipapes. L'usage imposé alors par la tristesse des temps finit par faire loi, et la station à Sainte-Marie-Majeure remplaça celle de Saint-Pierre, avec cette différence pourtant, que la messe de minuit est dans l'oratoire *ad Praesepe*, — où pouvait être admis seulement un cercle restreint de personnes, — tandis que la troisième se célèbre dans la vaste salle de Sicininus, décorée par Libère et par Sixte III.

Quand le Pontife entrait dans l'église, selon la description des anciens *Ordines Romani*, les cubiculaires le recevaient sous une espèce de baldaquin, et il mettait le feu, avec une petite cire enroulée à l'extrémité d'une canne, à l'étoupe tressée sur les chapiteaux des colonnes.

Ce rite qui ne s'accomplit plus aujourd'hui qu'à l'occasion du couronnement du Souverain Pontife, symbolisait la joie de la fête, et voulait être aussi comme une *figura finis mundi per ignem*¹, mais cette seconde signification symbolique est postérieure. A une époque plus récente, le sens primitif a subi une

1. *Ord. Bened. Canonici*; P. L., LXXVIII col. 1032.

nouvelle modification, et au Pontife qui, dans toute sa gloire, s'approche de l'autel de Saint-Pierre pour ceindre la tiare papale, un cérémoniaire dit, en lui montrant l'étoupe ardente : *Pater Sancte, sic transit gloria mundi*. La leçon est profonde, mais les humanistes de la Renaissance, qui l'introduisirent, semblent n'avoir pas compris l'inconvenance de sa proclamation devant le souverain Maître de la Foi, au moment de sa prise de possession du trône pontifical.

Mais revenons à notre fête de Noël : Le cortège étant arrivé au *presbyterium*, le primicier ôtait la mitre au Pape et le baisait sur l'épaule; celui-ci à son tour, ayant baisé le livre des Évangiles, échangeait le baiser de paix avec le doyen des cardinaux-évêques, et, entouré de ses sept diacres, commençait l'action liturgique.

Après la collecte, les clercs inférieurs, sous la direction de l'archidiacre, exécutaient une série d'acclamations en forme de litanie — toujours en usage lors du couronnement pontifical — en l'honneur du Pape; celui-ci les récompensait de ce compliment par trois sous d'argent pour chacun. A l'offertoire sept autres des évêques et prêtres cardinaux montaient à l'autel et concélébraient avec le Pape; ce rite de concélébration eucharistique se maintint longtemps à Rome pour la messe papale solennelle.

Après le divin sacrifice, le Pontife était couronné du *regnum* par l'archidiacre — la seconde et la troisième couronne ont été ajoutées pendant la période d'Avignon — et le splendide cortège à cheval rentrait au Latran pour le déjeuner. Avant de descendre de selle, les cardinaux se rangeaient devant la petite basilique de Zacharie, et, — comme le *Polichronion* de la cour byzantine en la fête de Noël — l'archiprêtre de Saint-Laurent entonnait lui aussi : *Summo et egregio ac ter beatissimo papae N. vita*. Ses collègues répondaient par trois fois : *Deus conservet eum*. L'archiprêtre reprenait : *Salvator mundi*, ou *Sancta Maria, omnes Sancti* et, à chaque invocation, le chœur répondait : *Tu illum adiuva*. Le Pape remerciait du souhait et distribuait à chacun des cardinaux trois pièces d'argent. Les juges les remplaçaient alors et le primicier entonnait : *Hunc diem*; les autres acclamaient à plusieurs reprises : *Multos annos*. Le chef

reprenait : *Tempora bona habeas*, et le chœur : *Tempora bona habeamus omnes*.

Alors le Pape descendait enfin de cheval, et, étant entré dans une des salles, et continuant l'antique tradition des Césars, il faisait l'habituelle distribution d'argent à ses clients. — Il est souverainement intéressant de voir comment la cour pontificale du moyen âge avait conservé tant de traditions de la période impériale de Rome et de Byzance. — Outre la gratification commune à tous, le préfet de la ville recevait vingt pièces; les juges et les évêques, quatre; les prêtres et les diacres cardinaux, trois; les clercs inférieurs et les chantres, deux. Tous contents du don obtenu, prenaient place à une table préparée dans le grand *triclinium* de Léon III, dont la mosaïque absidale existe encore sur la place du Latran, en une reconstruction postérieure accomplie sous Benoît XIV.

Autour du Pape, s'asseyaient à table, revêtus des ornements sacrés, à droite les cardinaux évêques et prêtres, à gauche l'archidiacre, le primicier avec les hauts officiers de cour. Au centre de la salle était le pupitre avec l'homiliaire, où, au milieu du banquet, un diacre lisait un passage des saints Pères. Mais la lecture ne durait pas longtemps : le Pontife envoyait un acolyte inviter la *schola* à exécuter quelque séquence de son répertoire en l'honneur de Noël, — voici la place réservée à la séquence, comme chant pieux et populaire, mais extra-liturgique, à Rome, — et, après que les chantres avaient fait preuve de leur talent musical, ils étaient admis à baiser le pied du Pape, qui offrait avec bonté à chacun d'eux une coupe de vin et un besant. Quelle poésie dans ces anciennes cérémonies de la Rome papale, et surtout quelle influence la sainte liturgie exerçait sur toute la vie religieuse du peuple !

L'introït vient d'Isaïe (ix, 6). Voici que nous est né un enfant, qu'un fils nous a été donné, lequel, malgré l'état d'anéantissement où il se réduit, est l'Éternel, le Créateur de l'univers; Celui qui, par la puissance de sa parole, dirige et gouverne tout; sur l'épaule de qui repose la divine et universelle monarchie. Lui, comme splendeur et image du Père, *Le diva* aux hommes, et sera donc pour eux le messager de la Trinité sacrosainte,

l'envoyé ou l'ange de l'heureuse nouvelle de la Rédemption. Le psaume 97 qui suit, invite à entonner à Yahweh un cantique nouveau, en remerciement du nouveau prodige de miséricorde qu'Il a opéré dans l'incarnation de son Verbe.

Dans la collecte, nous demandons à Dieu que la nouvelle naissance temporelle de son Fils unique nous délivre de l'antique servitude du péché.

Dans la lecture de l'Épître aux Hébreux (1, 1-12) grâce à une profonde exégèse des anciens textes scripturaires, nous est démontrée la divinité du Messie et sa supériorité infinie sur les anges, qui, en effet, l'adorent et lui offrent en tremblant leurs services. Bien que dans la crèche Il paraisse comme un petit enfant, Il est néanmoins l'Éternel; dans le monde, tout passe et se succède, et Il remplace les formes anciennes par les nouvelles, comme on change un vêtement usé; mais Lui est immuablement le même, et ses années ne passent pas.

Le graduel est emprunté au psaume 97. Le Seigneur a manifesté au monde le divin Sauveur, et tous les peuples ont participé à cette révélation. Ce n'est plus la seule Judée qui est invitée à louer Yahweh, qu'au début elle seule connaissait. La nouvelle rédemption doit être universelle, comme a été universel le péché, et devant Dieu ne compteront plus les barrières nationales qui divisent les Hébreux, les Grecs et les Romains; l'Église sera une et catholique, c'est-à-dire universelle.

Le verset alléluatique est pris dans la liturgie byzantine. Aujourd'hui brille pour nous un jour saint. Comme de toute éternité le Père engendra son Verbe au sein des splendeurs de sa sainteté substantielle, ainsi aujourd'hui la Bienheureuse Vierge donne le jour au Rédempteur, qui, par son incarnation, consacre le monde et sanctifie l'Église. Aujourd'hui une grande lumière est descendue sur la terre, lumière non seulement matérielle, mais aussi spirituelle. Jésus-Christ, *lumière de lumière*, est venu pour dissiper les ténèbres du monde. — Il faut rappeler que l'antique fête de Noël, chez les Orientaux, était unie à l'Épiphanie, appelée par eux *solennité des saintes Lumières*, en sorte que l'image de la lumière et de la clarté est tout à fait naturelle en ce jour. Cette influence des liturgies orientales sur la liturgie romaine rappelle l'âge d'or du mona-

chisme à Rome, quand, dans la capitale du monde catholique, s'élevaient, à côté des monastères romains, des couvents grecs, syriens, de Cilicie, d'Arménie, etc., et que tous prenaient part aux solennités papales.

La lecture de l'Évangile (IOAN., I, 14) est peut-être la page la plus sublime de toute la sainte Écriture. Il y est question de la double génération du Verbe dans sa nature divine et dans sa nature humaine. Comme image de l'Artisan suprême, le Verbe est encore l'idée archétype et exemplaire de la création, mais en Lui cette image s'identifie avec sa substance même, en sorte qu'en Lui tout est vie. Comme créature, la naissance de Jésus procède non de volonté humaine ou de désir de la chair; mais l'immaculée Vierge Marie l'a conçu par la vertu de l'Esprit de Dieu; génération divine à la participation de laquelle nous sommes admis nous aussi, autant que, au moyen de la foi, nous accueillons Jésus dans notre âme. Lui, se faisant homme, et établissant sa tente parmi nous, ne perd rien de ses attributs divins, en sorte que, à travers le voile de son humanité nous voyons tout le *pleroma* divin, — il faut retenir ce mot contre la fausse gnose que combat l'Évangéliste, — la grâce infinie et la vérité.

L'antienne de l'offertoire est tirée du psaume 88 : « A vous sont les cieux, à vous la terre et l'univers que vous avez créés; la justice et l'équité préparent votre trône. » Qu'elle est belle cette insistance de l'Église à exalter les attributs divins de l'Enfant de Bet-lehem, en ce jour où, par une condescendance infinie vis-à-vis de notre misère, Il daigne en cacher les splendeurs sous les pauvres langes qui enveloppent ses membres transis.

Dans la collecte sur l'oblation, nous prions Dieu de la sanctifier, en mémoire de la naissance temporelle de son Fils unique, afin que nous aussi soyons purifiés de toute souillure du péché.

Dans l'antienne pour la Communion, tirée du psaume 97, nous remercions le Seigneur de ce qu'Il a révélé le divin Sauveur devant toutes les nations. La générosité, la magnificence, la lumière, tel est toujours le caractère des œuvres divines. Le péché se commet ordinairement dans l'obscurité et le secret, car l'impie hait la lumière; mais la Rédemption s'est accomplie sur le Calvaire à la vue de tout le monde, afin que les nations,

grâce aux splendeurs de la foi, reconnaissent et adorent le Sauveur crucifié.

La prière d'action de grâces après la Communion vient ensuite, et nous y demandons que l'Enfant qui vient de naître soit, non seulement l'auteur de notre renaissance dans la sublimité de la régénération divine, mais aussi le rémunérateur généreux de nos mérites dans la gloire de l'éternité.

Jésus naît de la femme, pour que nous cessions une bonne fois d'être fils de la femme, nous élevant à la dignité de la filiation divine; le Verbe associe à sa personne notre nature humaine, pour nous rendre participants de la grâce de Dieu. Il s'abaisse jusqu'à la poussière, pour élever la créature au plus haut des cieux. Quelles mystérieuses antithèses! Quelle force d'éloquence dans ce denuement apparent qui entoure la crèche de Jésus! Ces membres engourdis par le froid, cette mangeoire, cette paille, cette pauvreté et cette grande humiliation, quelle condamnation pour notre sensualité et pour notre orgueil!

SAINT ÉTIENNE, PROTOMARTYR.

Station à Saint-Étienne au mont Cœlius.

LA basilique stationnale de ce jour fut commencée par le pape Simplicius (468-482) mais fut achevée seulement par Jean I^{er} (523) et par Félix IV, qui en exécutèrent l'ornementation en mosaïques. La fête de saint Étienne, le lendemain de Noël, est beaucoup plus ancienne, et apparaît déjà dans le *laterculus* du martyrologe arien¹, dont l'origine doit être reportée aux vingt dernières années du IV^e siècle.

Il semble en effet que, pour donner plus de splendeur à la solennité de Noël, on ait voulu grouper autour de la crèche de Jésus les plus grands saints, et ceux qui, d'une certaine manière, avaient une relation spéciale avec le mystère de son Incarnation. Saint Grégoire de Nysse les mentionne dans l'ordre suivant : Étienne, Pierre, Jacques, Jean, Paul et Basile², tandis

1. L'original grec du Martyrologe Syriaque où se lisaient plusieurs noms d'évêques ariens et probablement celui d'Arius lui-même. (N. du T.)

2. P. G., XLVI, col. 790 seq.

que d'autres documents grecs postérieurs y ajoutent David, saint Joseph et les Mages.

Dès la première moitié du v^e siècle, peu après la découverte des reliques du protomartyr, s'élevèrent à Rome plusieurs basiliques dédiées à son nom. Près de Saint-Pierre il y en avait deux, Saint-Étienne *Katà Galla patricia*, et Saint-Étienne *Katà Barbara patricia*; une autre s'élevait sur une propriété de Démétriade, léguée à saint Léon I^{er}, sur la voie Latine. Cette Démétriade, fille de Sextus Anicius Hermogenianus Olibrius, amie de saint Augustin, qui lui donna quelques reliques du protomartyr, est la destinataire d'une célèbre lettre de Pélage sur la vie dévote.

Au moyen âge la piété des Pontifes multiplia de toutes parts dans la Ville les sanctuaires de Saint-Étienne, si bien qu'on en compte au moins trente-cinq, parmi lesquels plusieurs monastères tant latins qu'orientaux. Étant donnée cette popularité du culte du premier martyr, la solennité avec laquelle on célébrait la station de ce jour sur le Coelius n'a donc rien de surprenant.

Le Pape s'y rendait à cheval, du Latran, avec les cardinaux et la cour, toute revêtue de somptueux habits de soie. Le caparaçon du destrier était d'écarlate précieux, et le Pontife, la tête ceinte de la tiare, endossait la *paenula* blanche, habit de voyage des anciens Romains. A Saint-Étienne-le-Rond, il déposait la couronne et les vêtements blancs, pour prendre les rouges avec lesquels il célébrait la messe, après quoi il remontait à cheval, et le cortège retournait au *patriarchium*, où avaient lieu l'habituelle distribution des gratifications — *presbyterium* — et le repas rituel dans le *triclinium*. L'*ordo* de Pierre Amelius prescrit de le servir avec une grande dignité, et d'y inviter les chapelains, les acolytes, les auditeurs et les pénitenciers, auxquels on distribuait aussi une provision de poivre¹. En cas d'indisposition du Pape, la messe de ce jour devait être célébrée par le prêtre cardinal de Saint-Clément, puisque celui de Saint-Étienne suppléait de droit le Pontife le jour de Noël. Dans l'après-midi, les vêpres avaient lieu au

1. P. L., LXXVIII, col. 1281.

Latran, et le Pape y prenait part, vêtu du pluvial rouge et mitre en tête.

L'introït est tiré du psaume 98, et l'on y décrit les princes du Sanhédrin se réunissant en concile contre le juste. Les hommes iniques ne le persécutent pour aucune autre raison que pour la droiture de ses voies. Les colères comprimées depuis longtemps vont éclater, et le juste sent que le moment est imminent, de la lutte suprême, à découvert. Il est parfaitement conscient de l'insuffisance de ses forces; aussi, tout rempli de confiance, supplie-t-il le Seigneur de l'aider à soutenir le martyr.

Dans la collecte nous demandons au Seigneur d'imiter l'exemple d'Étienne, non seulement en pardonnant à nos ennemis, mais en allant jusqu'à les aimer, et leur désirant la grâce de la conversion.

Le passage des Actes des Apôtres qui vient ensuite, décrit en couleurs dramatiques le jugement d'Étienne dans le Sanhédrin, et sa lapidation hors des murs de Jérusalem. Saint Luc dut en apprendre les détails de saint Paul, dans l'âme de qui cette scène atroce demeura gravée d'une façon indélébile. Le Protomartyr, contre qui maintenant se soulèvent particulièrement les synagogues représentant la Diaspora dans la Cité sainte, tombe victime de son zèle pour la propagande universelle de l'idéal évangélique au delà même des barrières nationales d'Israël. Lui, helléniste, s'adressant directement aux hellénistes, aux Alexandrins et aux Cyrénéens, avait espéré les trouver moins hostiles et moins étroits dans leur conception messianique, mais la semence chrétienne devait mourir dans la terre et être arrosée avec du sang, et le protomartyr tomba victime de l'aberration religieuse du Sanhédrin. L'œuvre ira néanmoins de l'avant, malgré les hommes, puisque le plus féroce persécuteur d'Étienne aujourd'hui, Saul, malgré lui en recueille déjà le programme dans son cœur, pour s'en faire demain l'apôtre jusqu'aux extrêmes confins du monde.

Le répons-graduel provient, comme l'introït, du psaume 98. Le martyr demande l'aide d'En-Haut, attribuant ainsi la victoire à la divine miséricorde, qui le soutient par la grâce.

Le verset alléluïatique est tiré des Actes des Apôtres (VII, 55), là où Étienne, intrépide au milieu du Sanhédrin, confirme sa

démonstration scripturaire de la divinité de Jésus-Christ par son témoignage personnel, qui décide évidemment de sa condamnation à mort. Ce ne sont plus seulement les prophètes qui attestent que le Christ est Dieu, mais lui-même, Étienne, qui le contemple maintenant dans le ciel, assis à la droite du Père, à qui il est consubstantiel et égal en majesté et en puissance.

Étienne n'est pas simplement un martyr, il est l'un des plus insignes personnages de l'âge apostolique; de là vient que les Grecs lui attribuent le titre d'Apôtre et que la liturgie romaine le met dans la catégorie des *prophètes*, des *docteurs* et des *maîtres*, dont l'Évangile de ce jour décrit le dur destin. Jérusalem, la bien-aimée de Yahweh, lapide *eos qui... missi sunt*, en d'autres termes ses apôtres; mais la mesure de l'ingratitude est comble désormais. Le Seigneur se retire d'elle, et l'abandonne pour un temps à son sort. Je dis pour un temps, puisque le « Pasteur d'Israël » ne peut jamais oublier son peuple d'une façon définitive, et il est en effet tout prêt à retourner aux fils de Jacob *in misericordiis*, dès que ceux-ci consentiront à l'accepter comme Rédempteur. L'acclamation refusée au Christ par les Hébreux est mise comme condition de pacification : *Béni soit Celui qui vient au nom de Yahweh*, c'est le cri joyeux de l'Église à l'arrivée de l'Agneau divin sur l'autel eucharistique.

L'antienne de l'offertoire, tirée de divers passages des Actes des Apôtres (VI-VIII) parle de l'élection d'Étienne par les Douze. Les Juifs ont lapidé celui qui était rempli de foi et du Saint-Esprit, pendant que, ployant les genoux en oraison, il rendait un dernier témoignage au *Seigneur* Jésus, — c'était là en effet toute la controverse entre lui et le Sanhédrin, — lui demandant de recevoir dans le ciel son esprit.

La collecte pour l'offrande des oblations est de caractère assez général, mais elle revêt une signification spéciale en cette commémoration du protomartyr. L'hostie qui est immolée associe au sacrifice de Jésus les souffrances des martyrs; c'est pourquoi nous demandons que, comme leur mort violente fut pour eux un titre éternel de gloire, ainsi notre dévotion serve à nous tenir éloignés de tout péché.

L'antienne qu'exécutait la *Schola cantorum* — celle du Latran était dédiée à saint Étienne, aussi comprend-on aisément

qu'elle veuille se distinguer par son splendide office en l'honneur du saint titulaire — l'antienne unit les deux derniers témoignages du premier martyr. Il contemple Jésus à la droite de la majesté de Dieu, c'est pourquoi il lui recommande son esprit; et il le prie de pardonner à ses bourreaux, aveuglés par l'ignorance et la passion. L'oraison d'Étienne fut exaucée, et son plus beau fruit fut Paul. C'est ce rapprochement entre le Protomartyr et l'Apôtre que voulut précisément signifier l'antique piété des Pontifes, quand, à côté du sépulcre de saint Paul sur la voie d'Ostie, ils érigèrent dès le VI^e siècle un oratoire insigne, en l'honneur de saint Étienne, y annexant un monastère.

Dans la prière d'action de grâces après la Communion, nous demandons que la participation au Mystère eucharistique produise en nous ses fruits et soutienne notre faiblesse par sa divine vertu.

A l'époque d'un si grand épuisement des énergies, de tels compromis avec la conscience, de tels égards pour ce qu'on appelle les convenances, et qui, au fond, n'est que respect humain, quel exemple de force chrétienne nous est donné par Étienne, debout en face du Sanhédrin et sachant dire aux Juifs la vérité sur les questions les plus brûlantes. Ceux-ci, comme des serpents, se bouchent les oreilles pour ne pas l'entendre davantage et grincent des dents contre lui; mais Étienne, inébranlable, poursuit jusqu'au bout son long réquisitoire, le scellant finalement de son sang.

Demandons aujourd'hui par l'intercession de saint Étienne cette force qui est l'un des dons du Saint-Esprit.

SAINT JEAN, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE.

Station à Sainte-Marie-Majeure.

DE toutes les fêtes d'Apôtres qui faisaient anciennement partie du cycle de Noël, la seule qui soit demeurée est celle de saint Jean, jadis associé, en Orient, à saint Jacques, premier évêque de Jérusalem. La station a lieu dans la basilique Libérienne, parce que l'église du Latran est dédiée au Sauveur. En effet, à saint Jean évangéliste et à saint Jean-Baptiste, étaient dédiés seulement deux petits oratoires, à droite et à gauche du

baptistère; le pape Hilaire les avait érigés en mémoire du péril auquel il échappa quand il se déroba par la fuite aux violences des partisans de Dioscure, lors du *latrocinium Ephesinum*. La basilique de Saint-Jean devant la porte Latine est d'origine postérieure et ne fut comprise que très tardivement dans la liste des églises stationnales; restait donc le temple Libérien qui, soit à cause de la Crèche du Sauveur, soit en raison des mosaïques de Sixte III commémorant le Concile d'Éphèse, tenu précisément près du sépulcre de l'Évangéliste, semblait le plus adapté pour la célébration de la station en l'honneur de saint Jean.

Dans la suite, l'oratoire du Latran dédié à l'Évangéliste acquit une grande célébrité, et il n'est pas impossible que les deux messes marquées pour ce jour dans le Sacramentaire léonien ne se réfèrent vraiment à deux stations distinctes, l'une à Sainte-Marie-Majeure, et l'autre au baptistère du Latran.

Jusqu'au XI^e siècle, les stations romaines se déroulèrent régulièrement avec leurs solennels rites traditionnels; mais après cette époque les schismes et les luttes des factions ayant empêché les papes d'y prendre part en personne, les *Ordines* postérieurs prescrivent que la fête de saint Jean, comme beaucoup d'autres, soit célébrée simplement dans la chapelle papale. Un cardinal chantait la messe, et l'un des procureurs des nouveaux ordres mendiants prononçait l'homélie en présence du Pontife qui revêtait le pluvial écarlate et la mitre. Aux secondes vêpres — admises fort tard à Rome, tandis qu'à l'origine les vêpres étaient le prélude de l'office de vigile, précédant, et non pas suivant, les grandes solennités — intervenaient le clergé palatin, les commensaux du Pape, les auditeurs de palais, les sous-diacres, les acolytes et les chapelains.

L'introït de la messe reflète l'usage des orientaux, qui attribuent à Jean le titre de « théologien » parce qu'il pénétra plus profondément que tout autre mortel les mystères de la Divinité. Jean fut le disciple de prédilection de Jésus, et, en conséquence, le divin Maître n'eut pour lui aucun secret : la vie intime et ineffable de l'auguste Trinité, les battements d'amour du Cœur du Verbe incarné, l'histoire future de l'Église et les destinées

finales du monde, la liturgie de l'Église triomphante, l'Aigle de Pathmos contempla tout cela dans la lumière divine, vrai « fils du tonnerre » qui, dans les courtes pages de son Évangile et de l'Apocalypse, nous a laissé un traité théologique achevé, une histoire de l'éternelle Divinité. C'est donc avec raison que l'Église répète aujourd'hui dans l'introït, à la louange de Jean, ces paroles de l'Ecclésiastique (xv, 5) : « Il ouvrit ses lèvres en présence de l'Assemblée, parce que le Seigneur l'avait rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'ornant de gloire comme d'un manteau. » Le psaume 91 vient ensuite, où l'on parle de la félicité de ceux qui célèbrent Yahweh et chantent ses louanges sur le psaltérion.

La collecte implore du Seigneur une plus grande abondance de lumière intérieure, afin que, en approfondissant les doctrines du bienheureux apôtre Jean, on obtienne la grâce de l'éternelle béatitude.

Le lectionnaire de Würzbourg indique pour aujourd'hui, comme pour les plus grandes solennités de l'année, aux deux messes de la fête de saint Jean évangéliste, une double leçon avant l'Évangile. Dans la première messe, la lecture de l'Ancien Testament est identique à celle que nous faisons dans le missel actuel, tandis que la lecture du Nouveau est tirée de la lettre de saint Paul aux Éphésiens (I, 3-8). Dans la seconde messe, que le Léonien nous a conservée, — avec ses magnifiques oraisons et sa splendide préface, — la péricope de l'Ancien Testament est empruntée au livre de la Sagesse (ch. x) tandis que la seconde lecture provient de l'épître aux Éphésiens (II, 19-22); cette insistance n'est peut-être pas sans motif, quand on pense aux relations qui existent entre Éphèse, saint Jean et la basilique Libérienne, souvenir votif, à Rome, du grand Concile réuni en Asie près de la tombe de l'Évangéliste.

La lecture de l'Ecclésiastique (xv, 1-6) de ce jour — on attribue en général, dans le missel, au livre de la Sagesse, tous les écrits sapientiaux, tels que l'Ecclésiastique, les Proverbes, le Cantique des cantiques, etc. — nous fait l'éloge du vrai sage qui, élevant son édifice spirituel sur le fondement inébranlable de la sainte crainte de Dieu, opère le bien et pratique la justice. Alors la grâce se déverse librement sur cette âme, si bien dis-

posée. Le Seigneur va au-devant du juste et se l'unit comme l'époux à l'épouse, il lui éclaire l'intelligence, lui confère le don de la vraie sagesse, en sorte qu'il illumine des rayons de sa doctrine l'Église tout entière.

Le répons-graduel est tiré de l'Évangile (XXI, 23) de saint Jean là où est rapportée la croyance populaire de cette première génération chrétienne d'Asie, qui ne voulait pas que le disciple bien-aimé de Jésus mourût avant la Parousie. D'autre part, le grand âge de l'apôtre semblait accréditer cette opinion, aussi Jean, dans le dernier chapitre de son évangile, comme en une ultime addition, voulut rectifier cette interprétation erronée des paroles du Sauveur : « Si je voulais qu'il demeurât ainsi jusqu'à ce que je vienne, que t'importerait ? » Jésus les avait prononcées comme une simple hypothèse : « Si je voulais » ; mais dans les diverses relations orales de cet épisode, la particule conditionnelle et hypothétique « si » fut facilement négligée, en sorte que Jean se trouva dans la nécessité de rectifier l'équivoque, remettant les choses au point.

Le verset alléluïatique (JOAN., XXI, 24) est la continuation du texte précédent. Les Églises d'Asie qui avaient prié et jeûné pour que l'Évangéliste composât son livre inspiré, s'associent maintenant à lui et le présentent au monde comme le véritable auteur du quatrième évangile. C'est le démenti anticipé, donné à tous ces systèmes imaginés par l'exégèse rationaliste actuelle, qui prétend soustraire à saint Jean la paternité du saint Évangile, ou lui dénier une base historique sérieuse.

La lecture évangélique (JOAN., XXI, 20-24) est aujourd'hui comme préparée par les chants qui suivent l'Épître. Pierre et Jean sont liés entre eux par une affection toute particulière, et, malgré la diversité de leurs caractères, ils ont de nombreux points de ressemblance. C'est pourquoi l'Évangile nous les montre presque toujours ensemble, dans les voyages apostoliques, lors de la préparation du banquet pascal, dans la maison du Pontife, à la pêche sur la mer de Tibériade, à la prière vespérale au temple, etc. Maintenant Jésus, après le repas sur les rives du lac de Génésareth, prend Pierre à part pour lui annoncer son sort final ; Jean, par délicatesse, n'ose interrompre importunément leur colloque et se tient à l'écart ; mais son

compagnon, qui comprend son désir, lui rend à présent l'échange du bon service qu'il lui a prêté à la dernière Cène, quand, au moyen du disciple bien-aimé, il interrogea le Seigneur pour savoir qui était le traître. « Seigneur, dit Pierre, et de celui-ci qu'en sera-t-il ? » Le divin Maître répondit en faisant allusion à la diversité des vocations, des fonctions et des grâces dans l'Église : « Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ma venue, que t'importe ? Toi, suis-moi. » Il voulait dire que les obligations et les vertus d'autrui ne doivent pas nous distraire de l'application aux devoirs de notre charge et de notre état. C'est cela que le Seigneur veut de nous, et non pas ce que les autres peuvent faire.

Le verset de l'offertoire provient du psaume 21 et compare le juste à un palmier en fleurs et au cèdre gigantesque, qui couronne les sommets du Liban.

Dans la collecte sur les oblations nous prions le Seigneur de les accueillir favorablement, en la solennité d'un si puissant intercesseur, en qui nous mettons toute notre espérance.

Le verset de la Communion revient à l'équivoque des premiers fidèles, à savoir que le disciple bien-aimé ne mourrait pas. Non, tel n'est pas le sens de la promesse de Jésus aux âmes aimantes, et surtout à celles qui se nourrissent de son Sacrement eucharistique. La mort exercera ses droits passagers sur leur corps, mais la grâce nourrira l'esprit en vue de la vie immortelle, et cette vie immortelle inondera un jour si puissamment l'âme, qu'elle arrachera la dépouille périssable aux lacets de la mort, pour la rendre participante de son état bienheureux.

Le passage évangélique de la messe de ce jour contient une preuve importante de l'authenticité du quatrième Évangile, aujourd'hui en butte à la critique rationaliste ; il est opportun de toujours mieux faire valoir cette preuve. Si Jean doit demeurer toujours jeune et robuste, jusqu'à la seconde venue de Jésus, — ainsi raisonnaient les fidèles des dix dernières années du 1^{er} siècle, — cela veut dire que le jour de la Parousie le trouvera encore vivant. Or une semblable équivoque n'était pas possible avant la mort de tous les autres apôtres, qui ne pouvaient certes pas s'être mépris sur le sens des paroles du Maître, et en auraient rectifié l'interprétation, ni après la mort de Jean, qui

aurait ruiné tout le crédit de cette croyance. Il ne reste donc, comme période de formation de cette interprétation étrange, que le dernier quart du 1^{er} siècle, quand saint Jean pouvait encore avoir intérêt à dénoncer l'équivoque. *Donec veniam* se rapporte donc à la parousie seulement en un sens conditionnel, c'est-à-dire si Jésus en avait ainsi décidé.

La robuste vieillesse de l'Évangéliste convenait d'ailleurs fort bien à sa virginité sans tache. Si, en effet, l'état conjugal est destiné à assurer la conservation de l'espèce contre l'infirmité de la chair qui tend à tomber en poussière, la virginité, au contraire, exprime l'état des saints dans la gloire éternelle, alors que, n'étant plus sujets à la faiblesse et à aucune corruption corporelle, ils sont exempts de la nécessité de contracter aucun lien conjugal : *In resurrectione autem non nubent neque nubentur, sed erunt sicut Angeli Dei in cœlo...*

FÊTE DES SAINTS INNOCENTS.

Station à Saint-Paul.

LA station de ce jour, à la basilique de l'Apôtre, s'inspire plutôt du concept très délicat de l'antique liturgie qui célèbre toujours les grandes solennités de ses cycles par quelque station près des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, que de la tradition qui voulait que des reliques des saints Innocents se conservassent en ce magnifique temple. Ainsi en est-il, par exemple, dans les trois semaines précédant le Carême ; ainsi lors des scrutins baptismaux ; ainsi à Pâques, à la Pentecôte. Il devait en être de même pour Noël. Il faut aussi tenir compte du fait que cette station à Saint-Paul en ce jour, après celle du 25 décembre à Saint-Pierre, conserve le dernier souvenir d'une fête très ancienne en l'honneur des deux princes des apôtres, fête que nous attestent plusieurs calendriers et *fériaux* orientaux du IV^e siècle.

Nous ne savons pas quand Rome accueillit les Innocents dans ses fastes liturgiques. Ils apparaissent déjà en ce jour au calendrier de Carthage (V^e-VI^e siècle), et dans les Sacramentaires léonien et gélasien, alors que dans le calendrier syriaque ils sont commémorés le 23 septembre. Il est certain que la fête

de Noël a appelé et attiré de bonne heure à elle celle des Innocents massacrés par Hérode, d'où vient qu'à Rome cette journée était marquée par le deuil et la pénitence. Les *Ordines Romani* prescrivent que le Pape et ses assistants revêtent les ornements violets, que les diacres et les sous-diacres prennent la *paenula* processionnelle, et que le Pontife couvre sa tête de la simple mitre de toile blanche. A l'office nocturne on suspendait le chant du *Te Deum*, à la messe celui du *Gloria* et de l'*Alleluia*, sauf le dimanche, et les fidèles s'abstenaient d'aliments gras ou assaisonnés de graisse. Au xv^e siècle, la cour pontificale célébrait toutefois la fête de ce jour dans la chapelle papale, où on avait aussi l'habitude de faire un discours de circonstance; mais, comme le déplorent les *Ordines Romani XIV* et *XV*, peu à peu la tradition disparut. Peut-être que, comme hier on voulait célébrer l'Évangéliste d'Éphèse dans la basilique de Sicininus, parmi les souvenirs du concile d'Éphèse, de même aujourd'hui, a-t-on choisi pour commémorer les pleurs de Rachel sur ses fils, cette basilique dédiée au plus illustre rejeton de la tribu de Benjamin, afin de se retrouver, pour ainsi dire, comme dans la maison des innocentes victimes.

L'antienne de l'introït provient du psaume 8, invoqué précisément par Jésus, quand les princes des prêtres lui faisaient reproche d'avoir laissé les petits enfants l'acclamer dans le Temple comme le Messie : « N'avez-vous pas lu : Des lèvres des enfants et de ceux qui sont à la mamelle vous avez tiré un hymne parfait de louange contre vos ennemis ? » On ajoute à l'antienne le même psaume 8, dont elle est tirée.

Dans la collecte, nous rappelons au Seigneur que les Innocents martyrs proclamèrent aujourd'hui sa gloire plutôt par leur mort que par leurs paroles; c'est pourquoi nous le prions de déraciner en nous toute passion mauvaise, afin que cette foi, que notre langue confesse, soit aussi manifestée par les œuvres de notre vie.

La lecture de l'Apocalypse (xvi, 1-5), où il est parlé de cent quarante-quatre mille vierges, qui chantent dans le ciel l'épithalame de l'Époux-Vierge, a donné lieu, au moyen âge, à une étrange équivoque, comme si ce nombre symbolique, qui désigne en général les douze tribus d'Israël, parmi lesquelles l'Agneau

divin cueille ses lis, avait été celui des innocentes victimes de Bet-lehem. Quoique le massacre ait été accompli dans toute sa rigueur dans la cité de David et tout son territoire, il est difficile d'admettre qu'il ait pu comprendre un si grand nombre d'enfants. La liturgie n'entre pour rien dans cette équivoque, produite par une interprétation trop matérielle du Texte sacré.

Ensuite vient le magnifique graduel des martyrs, tiré du psaume 123, bien digne vraiment d'appartenir au recueil des cantiques des *Degrés*. « Notre âme, comme un petit oiseau échappé du piège, s'est sauvée. Le lacet s'est brisé et nous avons été délivrés. Notre secours est dans le nom de Yahweh, qui fit le ciel et la terre. »

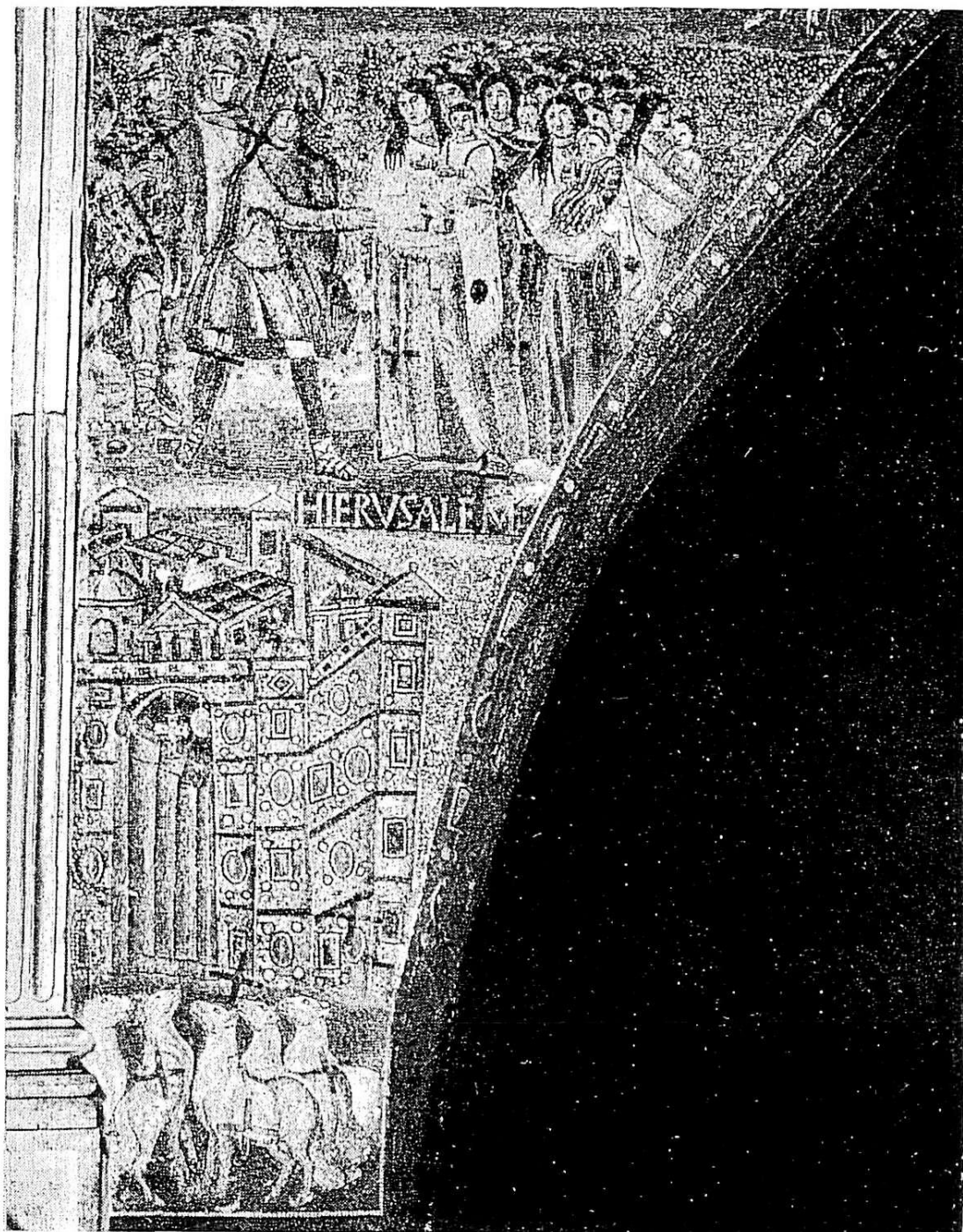
Au lieu du verset alléluiatique (« Enfants, louez le Seigneur, louez le nom de Yahweh », psaume 112) qu'on chante seulement quand la fête tombe le dimanche, on récite le psaume (*Trait*) 78, qui se rapporte aux massacres accomplis en Palestine avant l'époque des Macchabées. « Comme l'eau tout autour de Jérusalem, ils ont répandu le sang de vos saints, et il n'y avait personne qui les ensevelît. Vengez, Seigneur, le sang de vos serviteurs qui a été versé. »

La lecture de l'évangile de saint Matthieu (II, 13-18) décrit la fuite de la sainte Famille en Égypte et le massacre des Innocents. Combien courte est la prudence humaine ! Alors qu'elle tente d'aller au travers des voies de Dieu, c'est le moment où elle sert davantage aux desseins de la divine Providence. Hérode veut tuer le Messie nouveau-né : il n'y réussit pas et au contraire il envoie aux Limbes, pour y annoncer sa venue, un essaim d'innocents petits enfants, tandis que le Sauveur va illuminer et bénir l'Égypte.

L'antienne de l'offertoire est identique au graduel. Les victimes de la persécution d'Hérode se sont envolées, libres, au ciel, sans même en comprendre alors la manière prodigieuse. A la parole de Dieu le filet s'est ouvert, et eux, pareils à de petits oiseaux pris au lacs, se sont envolés.

Dans la secrète nous supplions le Seigneur de ne pas nous priver de l'intercession de ses saints, qui le rendra plus propice à nos offrandes et nous attirera sa miséricorde.

Dans l'antienne de la Communion (MATTH, II, 18) on rappelle



Mosaïque de l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure (v^e siècle).

les pleurs de Rachel en Rama, inconsolable parce que ses fils sont emmenés en esclavage. L'Évangéliste applique en un sens typique ce verset de Jérémie au meurtre des Innocents, enlevés violemment de ce monde par un acte de cruauté bien pire que celui des destructeurs de Jérusalem.

Dans la collecte après la Communion, nous prions le Seigneur afin que, ayant participé au sacrifice votif pour la fête des Innocents, leurs prières nous obtiennent le réconfort dans la vie présente et la bienheureuse éternité dans la vie future.

Nous devons regarder à la lumière de la foi ceux qui nous font du mal, leur témoignant la plus sincère gratitude. Ils sont comme des instruments entre les mains de Dieu, qui s'en sert pour accomplir directement dans l'âme ces amputations que nous n'aurions pas le courage de faire nous-mêmes.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL.

DE même que Pâques et la Pentecôte, la sainte fête de Noël avait à Rome son cycle dominical, et, dans les anciennes listes des lectionnaires, ce dimanche était précisément indiqué comme le premier après la Nativité du Seigneur. Il n'y a pas de station désignée, soit parce qu'on l'indiquait peut-être au peuple à mesure que l'occasion s'en présentait, soit encore parce que, en ces dimanches mineurs, on laissait aux prêtres titulaires le soin de célébrer la messe dans leurs propres paroisses, sans que le peuple dût se rendre processionnellement à l'église où le pape officiait.

L'introït provient du livre de la Sagesse (xviii, 14-15) et se rapporte, au sens littéral, à la venue de l'ange exterminateur, au cœur de la nuit, pour le massacre des premiers-nés des Égyptiens, oppresseurs du peuple d'Israël. « Tandis que tout était plongé dans un profond sommeil, et que la nuit était au milieu de son cours, votre Verbe tout-puissant descendit de sa demeure éthérée de gloire. » On y ajoute le psaume 92 : « Le Seigneur a inauguré son règne, il s'est revêtu de gloire, il s'est fait comme un manteau de force et s'en est orné. »

L'ange exterminateur épargna les maisons des Hébreux sur les

portes desquelles avait été répandu le sang de l'agneau pascal. Ce divin messenger, ministre de la justice de Dieu pour les uns et sauveur bienfaisant pour les autres, est une figure du Verbe incarné. C'est pourquoi l'Église, suivant en cela l'interprétation authentique de l'apôtre saint Jude (5), applique ce passage de la Sagesse à Jésus. Comme la libération de l'oppression égyptienne, ainsi la délivrance de l'antique joug du péché par le Messie arriva au cœur de la nuit — l'heure de la prière plus intime et plus recueillie — tandis qu'alentour tout le créé se taisait, et que le monde civil lui-même jouissait politiquement de l'inaltérable *pax romana* inaugurée par Auguste. Les ténèbres sont aussi un symbole de l'ignorance et du péché où se trouvait plongée l'humanité à l'apparition de Jésus, astre splendide du matin.

Dans la collecte, nous demandons au Seigneur, maintenant qu'est apparu sur la terre le Pontife de notre confession et le Maître qui, par son exemple, nous montre la voie du bien, de diriger nos actes selon sa sainte volonté afin que, au nom de Jésus son Fils, nous méritions de multiplier les actes vertueux.

L'ordre primitif des messes stationnales ayant été altéré, la série des lectures fut bouleversée. Aujourd'hui, on lit l'épître aux Galates, quoique celle aux Romains dure encore jusqu'à l'Épiphanie. Pourtant, que ce soit une coïncidence fortuite ou une anticipation expressément voulue, ce passage de l'Apôtre convient parfaitement au mystère de l'enfance du Seigneur, que l'Église célèbre en ces jours. Saint Paul veut démontrer que Jésus est Fils de Dieu et invoque pour cela une raison tout intime, mais d'une portée beaucoup plus vaste et générale puisqu'elle s'étend à tous les chrétiens. L'Esprit Saint, observe-t-il, nous met sur les lèvres l'invocation filiale : « Abba, Père. » Mais le divin Paraclet est l'esprit de Jésus : donc c'est Jésus qui nous associe à sa filiation divine, nous communiquant le droit d'appeler Dieu notre Père, étant lui-même le Fils aîné et le premier et nécessaire héritier des richesses paternelles.

Ensuite vient le répons-graduel, tiré du psaume 44 : « Plus beau que tous les mortels, la grâce est répandue sur vos lèvres. Mon cœur éclatera en un hymne de louanges, je narrerai mes

œuvres au roi ; ma langue est semblable au roseau du scribe qui, rapide, trace ses signes. »

Le verset alléluiatique répète le psaume 92, qui est devenu, en ces jours, le chant spécial de l'inauguration du nouveau royaume messianique.

La lecture évangélique qui le suit est d'un choix très ancien, au moins antérieur à la fête de la Purification. A l'origine, avant que les mystères de la sainte Enfance fussent vénérés en des solennités distinctes, selon leur développement chronologique, la liturgie romaine les avait groupés autour de la fête de Noël, selon l'ordre des lectures du saint Évangile.

Le sentiment le plus naturel de l'âme qui contemple les choses de Dieu, est celui d'une sainte admiration. L'Enfant Jésus était l'objet d'étude continuelle et d'émerveillement pour Marie et Joseph. Et pourtant, il n'avait pas encore ouvert la bouche, il n'avait encore opéré aucun prodige. Que sera-ce quand sa Mère bénie le contempera sur la Croix ? Si les mystères de condescendance, d'obscurité, de suavité ineffables de la sainte Enfance de Jésus sont si profonds, que même l'âme illuminée de ses saints parents s'y perd, que ne devons-nous pas faire pour étudier continuellement Jésus, afin de le comprendre intimement ? Un auteur ancien l'appelait : *magna quaestio mundi*, et il en est ainsi, en effet. Il est un mystère réconfortant pour les bons et une question pénible pour les méchants. Ceux-ci voudraient l'ignorer, ils voudraient éluder ses prétentions à la souveraineté universelle, mais c'est en vain. Ils confessent sa divinité précisément en le combattant, car, si Jésus n'était qu'homme et non pas Dieu, ils ne s'inquiéteraient pas tant de le persécuter. *Signum cui contradicetur* : voilà en trois mots toute l'histoire de Jésus et aussi celle de l'Église. La persécution pourra varier sa tactique et son mode, mais à travers les siècles, au fond de toutes les haines et de toutes les oppressions de l'Église, c'est toujours Jésus qui est le grand persécuté.

L'antienne de l'offertoire est identique à celle de la seconde messe de Noël.

Dans la secrète sur les oblations, nous prions Dieu de les agréer, afin que nous obtenions par là la grâce d'une sainte ferveur, qui nous assure à la fin l'entrée dans la vie bienheureuse.

L'antienne de la Communion est prise dans l'Évangile (MATTH., II, 20), mais d'un passage différent de la lecture de ce jour ; ce qui prouve que l'ordre des antiennes et des péricopes scripturaires a été bouleversé. « Prends l'Enfant et sa Mère, et retournez dans la terre d'Israël, car ceux qui attentaient à la vie de l'Enfant sont morts. »

La collecte après la Communion décrit en peu de mots tous les fruits eucharistiques : « Par l'efficacité de ce Sacrement, faites, Seigneur, que nous soyons purifiés de nos vices, et que nos vœux soient heureusement exaucés. »

Dieu aime tant la vie cachée et l'humilité, que même quand il se révèle, il le fait en se cachant d'une nouvelle manière, inaccessible au sens humain. Ainsi le Verbe de Dieu apparaît sur la terre, mais il se voile sous une enveloppe de chair ; il se manifeste aux hommes, mais sous l'aspect d'un pauvre artisan ; et aujourd'hui même, si l'Évangile atteste que Jésus se fortifiait et donnait des preuves toujours plus merveilleuses de son éternelle sagesse, il ajoute pourtant tout de suite qu'il cacha cette sagesse substantielle elle-même, en vivant pendant trente ans dans la boutique d'un charpentier, soumis et obéissant à Marie et à Joseph.

29 DÉCEMBRE.

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY, ÉVÊQUE ET MARTYR.

CETTE fête est entrée dans le calendrier de la Curie romaine et, par suite, dans le missel, seulement très tard, c'est-à-dire quand, au XIII^e siècle, le culte envers le saint Primat d'Angleterre fut assez répandu même en Italie. Pourtant elle ne fut jamais accueillie parmi les solennités stationnaires, quoique l'office de ce jour appartienne au *Propre de Tempore* et non au *Propre des Saints*.

La messe a un caractère grandiose, pathétique, elle est riche de sentiment et révèle l'impression que fit à l'Europe chrétienne l'assassinat de l'évêque de Cantorbéry, accompli par quelques sicaires, dans sa propre cathédrale, à l'heure des vêpres. Après les fleurs rouges dont les Innocents ont enguirlandé la crèche de l'Enfant de Bet-lehem, il convient qu'un des plus puissants Pontifes du moyen âge vienne y déposer une couronne de roses,

au nom de tout l'épiscopat catholique. C'est pour cette raison que la messe traitera, en y revenant à plusieurs reprises, des qualités et des devoirs d'un évêque et d'un pasteur d'âmes.

L'introït provient d'un texte grec qui fut d'abord attribué à la fête de sainte Agathe. « Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, aujourd'hui que nous célébrons la fête du martyr Thomas, dont la confession réjouit les anges, en sorte qu'ils en louent le Fils de Dieu. » On y ajoute le verset initial du psaume 32 : « Exultez, ô justes, dans le Seigneur ; le cantique de louange sied bien à ceux qui sont bons. »

La collecte est pleine de pieuse majesté : « O Dieu pour l'Église de qui le glorieux pontife Thomas tomba sous les coups de glaive des impies, faites que tous ceux qui implorent son secours obtiennent l'effet de leurs prières. »

La lecture est tirée de la lettre aux Hébreux, là où sont mis en comparaison le sacerdoce typique de l'Ancienne Alliance et celui du Christ (v, 1-6). Le ministère sacerdotal est une mission de compassion et de miséricorde, c'est pourquoi Dieu a voulu qu'il fût exercé, non par les anges, esprits très purs et éloignés de toute faiblesse de la chair, mais par les hommes fragiles et, par suite, plus aptes à comprendre les faiblesses d'autrui et à y compatir. Pour cette raison, le Christ se revêtit, lui aussi, de notre nature humaine, afin de nous montrer, d'une façon plus sensible encore, sa condescendance infinie. Il appartient enfin à Dieu d'élire ceux qu'il destine à être ses médiateurs et les ministres de ses miséricordes. Personne ne peut s'attribuer de soi-même de telles fonctions, c'est pourquoi Jésus lui-même fut élu pontife de notre confession par Dieu son Père.

Le répons-graduel est pris dans l'Ecclésiastique (XLIV, 20) et loue le grand pontife qui fut, durant sa vie, l'objet spécial des divines complaisances, de préférence aux autres. Il mérita cette grâce par l'observance de la loi de Dieu.

Le verset alléluïatique provient de l'évangile de saint Jean (x, 11), là où Jésus se compare au bon Pasteur qui connaît ses brebis et en est également connu. ¶

La lecture évangélique est la même que le second dimanche après Pâques (JOAN., x, 11-16), mais elle prend ici une signifi-

cation spéciale. Là, c'est le Souverain Pasteur, Jésus, qui, dans la solennité pascale, s'immole pour son troupeau; aujourd'hui, au contraire, c'est le disciple qui a parfaitement suivi l'exemple de Jésus, versant son sang pour la liberté de la famille chrétienne, contre l'oppression d'un réganisme devenu tyrannie.

L'offertoire est tiré du psaume 20 : « Seigneur, vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses. Il vous a demandé la vie, et vous la lui avez donnée, intarissable. Louange à Yahweh. »

Dans la prière sur les oblations, nous supplions Dieu de les sanctifier, afin que, par l'intercession du bienheureux pontife et martyr Thomas, elles attirent sur nous le regard bienveillant de la divine miséricorde.

Le verset de la Communion est identique au verset alléluia-tique et provient de saint Jean. Cette fois, pourtant, il est appliqué à Jésus, qui nourrit son troupeau avec son sang.

La collecte eucharistique est très ancienne. On y a joint seulement la mention du martyr : « Que cette Communion, Seigneur, nous purifie de nos fautes, et que, par l'intercession du bienheureux pontife Thomas, martyr, elle nous rende participants de la divine Rédemption. »

Combien sublime est la vocation pastorale, et quelle vertu solide elle requiert ! Les saints Pères, expliquant ce texte de l'Apôtre à Timothée, « il faut que l'évêque soit irrépréhensible », enseignent communément que celui-ci doit être déjà en état de perfection solidement acquise, en tant qu'il doit avoir extirpé de lui-même, auparavant, toute racine d'amour-propre, pour ne plus chercher que la gloire de Dieu et le salut des âmes. En effet, la charité est un mouvement de l'âme au dehors d'elle-même, envers Dieu et tout ce qui se rapporte à lui. Quand l'âme se replie sur elle-même, alors elle s'éloigne de la loi de parfait amour pour tomber dans le défaut de l'égoïsme. *Charitas non quaerit quae sua sunt*, c'est pourquoi l'office Pastoral qui est justement un office de suprême amour et de désintéressement, exige l'oubli de soi-même, pour ne plus voir devant soi que Dieu et sa gloire dans la sanctification des fidèles.

31 DÉCEMBRE.

SAINT SYLVESTRE, PAPE ET CONFESSEUR.

Station dans le cimetière de Priscille.

AUJOURD'HUI la Station se rassemblait sur la voie Salaria, dans la basilique de Saint-Sylvestre sur le cimetière pris-cillien, où le grand Pontife des triomphes et de la paix de l'Église reposait à côté des martyrs Félix et Philippe, du groupe des fils de sainte Félicité, et à peu de distance du pape Marcel et du martyr Crescention. Saint Grégoire le Grand y prononça une de ses quarante homélies; bien plus, durant plusieurs siècles, ce lieu fut le but des pieux pèlerins qui visitaient les lieux saints de Rome.

Saint Sylvestre fut un des premiers saints à qui l'on rendit un culte public, quoiqu'il n'ait pas été martyr, mais seulement *confessor a Domino coronatus*, à cause de son exil dans les cavernes du Soracte. Ce titre *prope martyribus*, uni à ses extraordinaires vertus personnelles, et au fait qu'il inaugura pour l'Église une ère nouvelle de splendeur et de prospérité, servit à ceindre le front de Sylvestre de l'auréole des bienheureux, si bien que son nom devint célèbre même dans l'Orient lointain. La légende ne manqua pas de s'en emparer, exploitant la popularité du grand Pontife; ainsi devint-il l'exterminateur du fameux dragon qui empestait l'air de son souffle; symbole étrange, mais très expressif, de la victoire de l'Église sur l'idolâtrie.

Au moyen âge, saint Sylvestre fut regardé comme le représentant symbolique du Pontificat romain et le glorieux chef de file de cette série de Pontifes-rois, qui perpétuèrent à Rome l'idéal monarchique universel, rêve éternel de l'*Urbs aeterna*. On pourrait presque le regarder comme le fondateur de la dynastie des Papes-souverains, c'est pourquoi sa mémoire fut associée de bonne heure à la fameuse, mais apocryphe, donation constantinienne et à la première constitution de l'État pontifical.

Pendant de longs siècles, la mémoire de Sylvestre demeura en grand honneur, non seulement à Rome, mais partout. Sa fête fut considérée comme de précepte, pour cette raison aussi qu'elle coïncide avec le dernier jour de l'année civile; et aujourd'hui encore incombe aux pasteurs d'âmes l'obligation d'offrir

le divin Sacrifice pour leur troupeau. Selon les *Ordines Romani*, le Pape intervenait à la messe de saint Sylvestre, le front ceint de la tiare, comme aux jours solennels, et il accordait vacance au consistoire.

L'antienne de l'introït provient du psaume 131, éminemment messianique. « Que vos prêtres, Seigneur, s'ornent de sainteté, et vos fidèles de joie. A cause de votre serviteur David, faites que votre Oint n'ait pas à reculer confus. » Puis vient le Psaume : « Souvenez-vous, ô Dieu, de David et de ses souffrances. »

La collecte en l'honneur du saint est devenue, par la suite, commune à tous les saints Évêques : « Faites, Seigneur tout-puissant, que la vénérable solennité de votre bienheureux pontife Sylvestre le Confesseur affermisse notre piété et rende plus assuré notre salut. »

La lecture est tirée de la lettre de saint Paul à Timothée (II, IV, 1-8) où sont décrites les obligations du docteur évangélique spécialement en face des faux maîtres, qui, sous une vaine couleur de science, sèment les erreurs contre la foi. L'apôtre sait que malheureusement de tels apôtres pestifères du mal ne tarderont pas à surgir dans l'Église de Dieu, gens qui chatouillent les oreilles et la curiosité des auditeurs, s'éloignant de la vérité pour se donner aux vaines constructions intellectuelles d'un esprit orgueilleux mais faible. La vie même de Sylvestre, par ses disputes contre l'arianisme, confirme ces prévisions de saint Paul.

Quoique ce passage de la lettre à Timothée convienne si bien au grand Pape qui confirma l'*Omoousios* de Nicée, le lectionnaire de Würzburg assigne pourtant à la fête de ce jour deux péripopes différentes, tirées de l'épître aux Hébreux. Peut-être s'agit-il de simples lectures de rechange, mais peut-être aussi saint Sylvestre avait-il à Rome l'honneur d'une double station, l'une *ad Corpus*, dans le cimetière de Priscille, et l'autre, par exemple, à son titre d'Équitius, ou dans l'antique *domus Faustae* au Latran.

Le graduel est le même que pour saint Jean évangéliste. Le verset alléluiatique est pris dans le psaume 88 : « J'ai trouvé David, mon serviteur, et je l'ai consacré par l'onction de ma

sainteté. » Cette onction mystérieuse est la grâce du Saint-Esprit, que l'Église appelle précisément *Spiritualis Unctio*, et, en parlant des prêtres, c'est le charisme de leur caractère sacré, symbolisé par l'huile sainte qu'on verse sur leurs mains et sur leur tête.

L'évangile est tiré de saint Luc (XII, 35-40) et regarde particulièrement les évêques et les pasteurs sacrés, à qui le Seigneur ordonne de veiller pour ne pas se laisser surprendre à l'improviste ni par les larrons qui assaillent le troupeau, ni par le Seigneur qui veut éprouver la fidélité de leur sollicitude. Pourtant le capitulaire de Würzbourg assigne en ce jour la lecture *Vigilate* avec laquelle, d'autre part, s'accorde aussi la Communion, ce qui prouve son antiquité.

L'antienne de l'offertoire répète en partie le verset alléluia-tique. Le Seigneur a consacré de son onction son serviteur David. Il ne l'abandonne pas dans l'entreprise difficile qu'il lui assigne. Sa main lui viendra en aide, et son bras infatigable sera sa force.

Dans la prière sur les oblations, nous demandons au Seigneur que la mémoire de ses saints nous console toujours, en sorte que vénérant leur souvenir nous expérimentions leur patronage.

L'antienne de la Communion provient de saint Matthieu (XXIV, 46), comme l'évangile de ce jour dans le lectionnaire de Würzbourg. « Bienheureux ce serviteur que le Seigneur à son arrivée trouvera veillant : je vous dis que certainement il le mettra à la tête de tous ses biens. »

Dans la collecte eucharistique, nous supplions le Seigneur afin que, remerciant pour les dons sacramentels reçus, l'intercession du bienheureux pontife Sylvestre nous obtienne une abondance de grâce toujours plus grande. Ces *beneficia potiora* que nous demandons après la sainte Communion, ce sont les effets du Sacrement, et, par-dessus tout, la gloire éternelle, qui est la fin dernière à laquelle la grâce est ordonnée dans la vie présente. Pour bien entendre le sens de la collecte de ce jour, sens qui revient souvent en d'autres prières eucharistiques, où, parlant de l'offrande sacramentelle, on implore des dons encore plus abondants, il faut distinguer, avec le docteur angélique, le Sacrement de la *res et virtus sacramenti*, c'est-à-dire de la grâce signifiée par le Sacrement et de ses effets surnaturels. L'Eucha-

ristie est bien le sacrement du Corps et du Sang du Seigneur, mais il signifie et produit aussi en nous notre union avec lui. Or, les mauvaises dispositions peuvent subjectivement rendre ces effets inefficaces, de même que le bois vert et humide est réfractaire à l'action du feu. Aussi, quand l'Église, dans ses collectes eucharistiques, implore après la communion des grâces encore plus abondantes, elle a en vue la plénitude des effets de la sainte Eucharistie et, par-dessus tout, l'union intime de l'âme avec son Dieu.

1^{er} JANVIER.

OCTAVE DU SEIGNEUR.

Station à Sainte-Marie au Transtévère.

TEL était, dans les calendriers romains, le titre primitif de la synaxe de ce jour, jusqu'à ce que, sous l'influence des liturgies gallicanes, on lui ait ajouté celui de la circoncision du Seigneur. D'ailleurs, dans les premiers temps après la paix de l'Église, les fêtes païennes du premier de l'an et les danses désordonnées qui l'accompagnaient avaient dissuadé les Papes de célébrer une station en ce jour; d'autant plus que toute la quinzaine qui va de Noël à l'Épiphanie était considérée comme la fête ininterrompue de la théophanie du Divin Enfant, et que, d'autre part, l'octave était un privilège spécial de la solennité de Pâques. Mais quand, vers la fin du vi^e siècle, on voulut réagir contre les derniers efforts de la religion païenne, qui se débattait désespérément dans son agonie, alors que dans les pays de rit gallican on institua la fête de la circoncision du divin Enfant, à Rome on préféra solenniser le huitième jour de la naissance du Seigneur. Il ne s'agissait pas à proprement parler d'une octave comme celle de Pâques, et, plus tard, de celle de la Pentecôte, qui se terminaient l'une et l'autre le samedi suivant, et ce jour devint une fête d'un caractère quelque peu vague et tout à fait spécial, qui tombait presque au milieu du cycle de Noël, comme la solennité du *mediante die festo*, que célébraient les grecs à la moitié du temps pascal. Nous ne savons rien de la basilique stationnaire primitive; dans le lectionnaire de Würzbourg est indiquée Sainte-Marie *ad Martyres* dans le Panthéon d'Agrippa, mais après que Grégoire IV

eût érigé, à l'imitation de la Libérienne, une crèche à Sainte-Marie du Transtévère, la station fut transférée en cette basilique, sorte de cathédrale transtévérine.

Au ^{xiv}^e siècle, la messe papale avait lieu à Saint-Pierre, et le pape se présentait au peuple avec le pluvial blanc et mitre en tête. En cas d'empêchement, il était remplacé par un des cardinaux, et alors la bulle de délégation était suspendue toute la journée à la grille qui entourait la confession de la basilique vaticane.

La messe et l'office de la fête de ce jour révèlent un caractère mixte et sans grande originalité. Au début, il s'agissait d'une simple octave du Seigneur; puis, en relation avec la basilique mariale où se faisait la station, on y inséra une commémoration particulière de la virgine maternité de Marie. Plus tard, on y ajouta la circoncision et la présentation de Jésus au temple, bien que ce dernier souvenir, certainement par l'influence des Byzantins, dût par la suite être détaché de l'office du 1^{er} janvier, pour être célébré le 2 février.

L'introït est celui de la troisième messe de Noël, mais la collecte est différente : « O Dieu, qui, au moyen de la virginité féconde de la Bienheureuse Marie, avez concédé au genre humain la grâce du salut éternel, accordez-nous d'expérimenter l'efficacité de l'intercession de Celle par qui nous avons mérité de recevoir parmi nous l'auteur même de la vie, Jésus-Christ, votre Fils et Notre-Seigneur. »

La lecture de l'Apôtre est identique à celle de la nuit de Noël, et aussi le psaume du graduel. Le verset alléluïatique, au contraire, s'accorde avec la lecture de la troisième messe de Noël et il est probablement hors de place : « Dieu parla souvent, et de plusieurs manières, à nos Pères, par l'intermédiaire des prophètes; en dernier lieu il nous a parlé au moyen de son propre Fils. » La dignité du Nouveau Testament surpasse incomparablement celle de l'Ancien. Dans celui-ci, Dieu, au moyen d'hommes inspirés et par la voie de symboles et de figures typiques, a daigné révéler aux patriarches quelques-unes seulement des vérités relatives à l'œuvre de notre Rédemption; dans le Nouveau, ce ne sont plus quelques jets de lumière, mais le soleil de justice lui-même qui rayonne sur l'Église, initiée dès lors à la

vérité éternelle tout entière, non plus par la voie indirecte des symboles, mais par le Fils de Dieu fait Homme et par le Saint-Esprit, qui continue, accomplit et donne la dernière perfection à l'œuvre de notre salut éternel.

Le passage suivant de saint Luc (II, 21) comprenait autrefois en outre le récit de la présentation de l'Enfant Jésus au temple (22-32); c'était avant que Rome n'accueillît la fête byzantine de l'*Hypapante* du Seigneur. Sous le nom symbolique de Jésus, imposé aujourd'hui au Sauveur par Joseph et par Marie, — chacun pour son compte, celui-là en vertu de la *patria potestas* qu'il exerçait au nom du Père Éternel, celle-ci en raison de ses droits maternels, — un profond mystère est caché. Il signifie tout un programme gratuit de salut universel, et il est le suprême titre de gloire pour le Verbe incarné, à qui Dieu donne *nomen quod est super omne nomen*. C'est pourquoi le Rédempteur prend, très à propos, ce nom le jour de sa circoncision où, en versant les premières gouttes de son sang précieux, il commence son sacrifice de Rédemption.

L'antienne de l'offertoire est la même qu'à la troisième messe de Noël, dont ce jour est l'octave.

Dans l'oraison sur les oblations, nous supplions le Seigneur afin que, accueillant nos offrandes et nos prières, il nous purifie au moyen des divins mystères et qu'il accueille nos vœux.

L'antienne durant la Communion est semblable à celle de la troisième messe de Noël.

La splendide collecte eucharistique, si concise et si expressive, mais pourtant si riche de rythme et de proportion, implore, par l'intercession de Marie, la purification du péché et l'obtention de la suprême félicité.

Jésus dans le ciel siège à la droite du Père, au sein des splendeurs essentielles de sa gloire; mais ici-bas, sur la terre, son trône de grâce et de miséricorde le plus approprié est le sein de la Vierge, qui le soutient, petit Enfant, entre ses bras.

2 JANVIER.

OCTAVE DE SAINT ÉTIENNE.

L'USAGE de prolonger pendant huit jours la solennité pascalle provient de la Synagogue et fut, durant plusieurs siècles, la caractéristique exclusive de la fête de la Résurrection. Mais, vers le VIII^e siècle, on commença, à Rome, à attribuer aussi une octave à Noël et à la Pentecôte, après quoi vint également le tour des saints. Les octaves de saint Étienne, de saint Jean et des Innocents apparaissent déjà dans les statuts de Cluny du XI^e siècle, et les *Ordines Romani* du XIV^e siècle les mentionnent explicitement.

La messe de l'octave de saint Étienne est identique à celle de la fête, à l'exception de la collecte, qui, dans les anciennes octaves romaines, en doit régulièrement différer : « O Dieu éternel et tout-puissant, qui avez dédié les prémices de vos martyrs dans le sang du bienheureux lévite Étienne, faites qu'il intercède pour nous aussi, lui qui, même en faveur de ses persécuteurs, supplia Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

3 JANVIER.

OCTAVE DE SAINT JEAN.

LA messe est identique à celle de la fête, mais on dit la préface des apôtres.

4 JANVIER.

OCTAVE DES INNOCENTS.

LA messe est semblable à celle de la fête, mais on chante l'hymne angélique, l'alléluia, et, selon l'usage romain, les ornements, au lieu d'être violets, sont rouges.

5 JANVIER.

VIGILE DE L'ÉPIPHANIE.

Station à Saint-Pierre.

LE caractère de fête qu'avait, à l'origine, toute la quinzaine de Noël, devait exclure cette vigile qui, quelque solennelle qu'elle soit, révèle pourtant un caractère pénitentiel. Quand fut introduite, vers le VIII^e siècle, la messe stationnale de l'après-midi, — à Milan également, au moyen âge, les grandes fêtes

commençaient par la messe vespérale, — elle fut établie dans la basilique vaticane, là précisément où, en cet après-midi, avait coutume de se rendre le pape avec sa cour du Latran, pour la célébration des vêpres et de l'office nocturne. Ainsi s'explique que, dans le missel, la *Statio* soit marquée deux jours de suite dans le temple de Saint-Pierre.

La messe est celle du dimanche dans l'octave de Noël, parce que, la station n'étant pas primitive, les anciens avaient un si grand respect pour l'Antiphonaire et le Sacramentaire grégorien, qu'ils n'osaient pas l'altérer par de nouvelles additions. La péricope évangélique elle-même, avec le récit du retour de Jésus de l'Égypte, n'est pas primitive, car elle faisait autrefois partie de la lecture pour la messe des Innocents. Le caractère adventice de cette vigile se révèle aussi par le fait que la messe et l'office sont sans relation avec la fête de l'Épiphanie. Au XII^e siècle, le chanoine Benoît prescrit dans son *Ordo*, qu'on récite aujourd'hui à Rome l'office de la Nativité.

Dans l'Évangile de ce jour, il est parlé de Joseph (MATTH., II, 19-23) qui, averti en songe par l'ange, retourne avec l'Enfant Jésus et sa très sainte Mère en Palestine, où pourtant, par crainte d'Archélaüs qui avait succédé à Hérode son père, il se retire à Nazareth en Galilée.

L'humilité est mère de l'ordre et de la justice et reflète toute la beauté de la perfection divine. Dans la sainte Famille de Nazareth, l'autorité et la dignité personnelle procèdent en ordre inverse. Jésus est le dernier de la maison, et il obéit à tous; Marie commande bien à son divin Fils, mais elle obéit à Joseph; celui-ci enfin, pour obéir au Père éternel qui le veut ainsi, sert Jésus et Marie en leur commandant, donnant ainsi l'exemple de ce que doivent faire dans l'Église les prélats et les supérieurs. La vertu de saint Joseph, quoique proportionnée à son très haut office de père putatif de Jésus et d'époux de la Vierge immaculée, est bien moindre que celle de ses sujets; et pourtant, Dieu observe l'ordre hiérarchique et communique ses volontés non à Jésus ou à Marie, mais au chef de la famille, à Joseph.

Après la messe de l'après-midi, au moyen âge, le Pape commençait dans la basilique vaticane la véritable solennité de la vigile, selon le rite déjà décrit au troisième dimanche de l'Avent.

6 JANVIER.

ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR.

Station à Saint-Pierre.

ÉPIPHANIE veut dire apparition, et, à l'origine, cette fête avait, chez les Orientaux, la même signification que celle de Noël à Rome. C'était la fête du Verbe éternel se révélant, revêtu de chair, à l'humanité. On vénérât en particulier trois circonstances différentes de cette révélation historique, l'adoration des Mages à Bet-lehem, la conversion de l'eau en vin aux noces de Cana et le baptême de Jésus dans le Jourdain. Chez les Orientaux, la scène du Jourdain, lorsque l'Esprit Saint, sous la forme d'une colombe, couvrit de son ombre le Sauveur et que le Père éternel, du haut du ciel, le proclama son Fils bien-aimé, est la plus saillante. Dès l'époque de saint Jean, la gnose hérétique attribuait à cette scène une importance capitale pour sa christologie, soutenant qu'alors seulement la divinité s'était unie à l'humanité de Jésus, pour s'en séparer ensuite au moment de son crucifiement. Ce baptême était donc la vraie naissance divine de Jésus, et pour cela les gnostiques le célébraient avec toute la pompe possible. Contre cette doctrine, saint Jean écrivit dans sa première épître : *hic* (Jésus-Christ) *venit per aquam et sanguinem, non in aqua solum, sed in aqua et sanguine*¹, c'est-à-dire Jésus vint au monde en qualité de Sauveur et de Fils de Dieu, non seulement dans les eaux du Jourdain, mais dès son incarnation, où il prit corps et sang humains. Il est probable que les catholiques, à l'exemple de l'Évangéliste, ont voulu dès la première heure opposer à l'épiphanie gnostique du baptême, celle de la naissance temporelle à Bet-lehem, en sorte que la solennité eut un sens très complexe, en tant qu'elle voulut aussi retenir les dates évangéliques du baptême et des noces de Cana, les reléguant toutefois au second plan, comme autant de révélations solennelles et authentiques de la divinité de Jésus. A Rome, dans un milieu très positif et tout à fait étranger à l'exaltation mystique des Orientaux, la fête historique de la Nativité de Jésus acquit toutefois une telle popularité, qu'aujourd'hui encore elle est l'idée dominante de

toute la liturgie de cette période. Il y eut, il est vrai, quelque incertitude quant à la date, et un dédoublement s'ensuivit. La solennité du 6 janvier fut avancée, sur les bords du Tibre, de deux semaines, en faveur exclusivement de Noël, mais l'antique théophanie demeura à sa place, quoique appauvrie dans sa conception, puisque la crèche de Bet-lehem, comme par attraction, donna un plus grand éclat à l'adoration des Mages, aux dépens de la signification originaire du baptême dans le Jourdain.

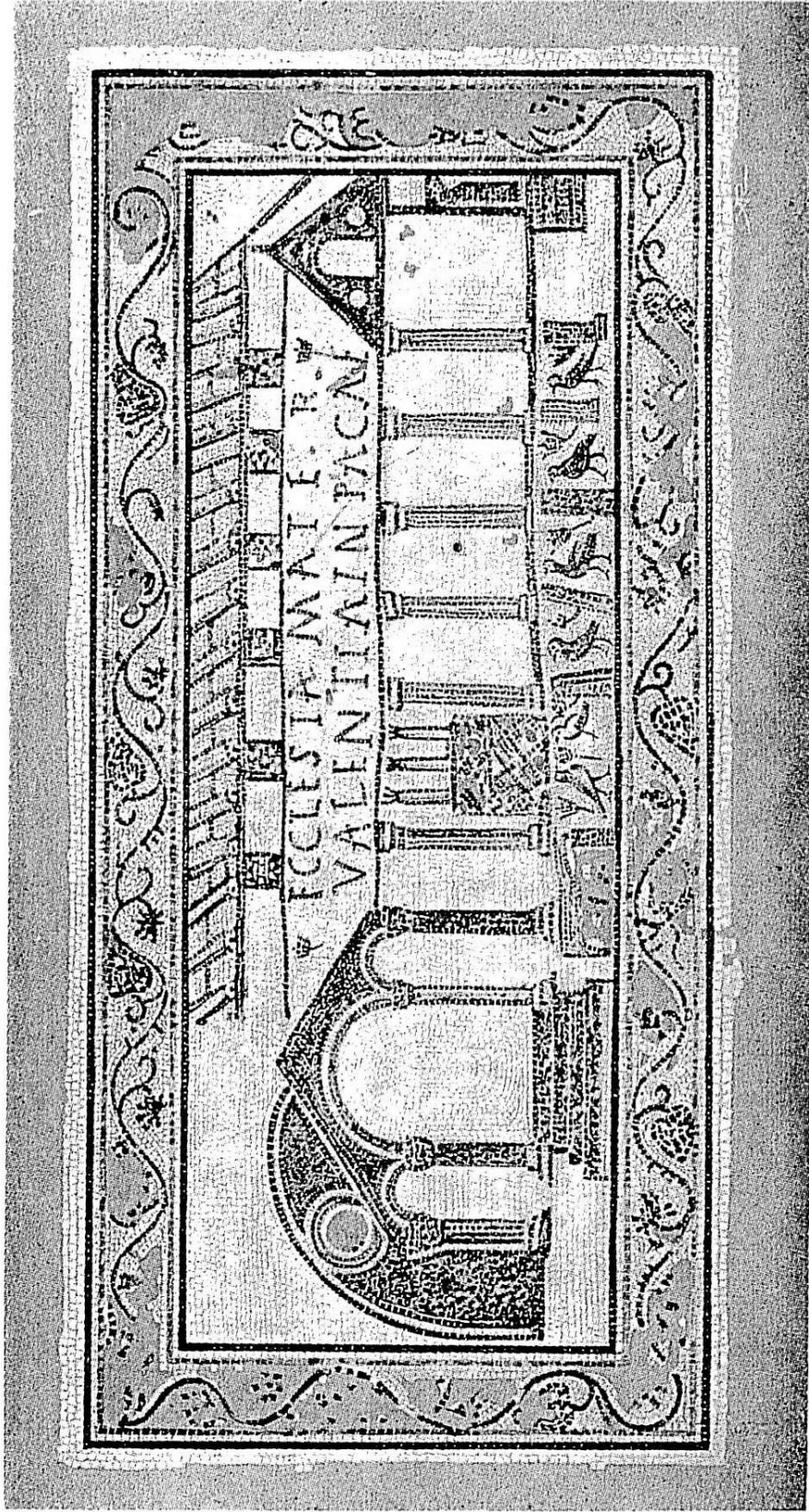
Il est probable qu'au III^e siècle, Rome suivait encore fidèlement la tradition orientale primitive, administrant pour cette raison le baptême solennel le jour de la Théophanie. En effet, Hippolyte fit un sermon aux néophytes εἰς τὰ ἅγια Θεοφάνεια, précisément comme dans le très ancien calendrier copte, où la fête de ce jour est appelée *dies baptismi sanctificati*. A l'époque où vivait saint Grégoire de Nazianze, les Grecs l'intitulaient la solennité des saintes lumières, — *In Sancta Lumina*, — en tant que le baptême est l'illumination surnaturelle de l'âme.

Le troisième souvenir annexé à la solennité d'aujourd'hui est le premier miracle accompli par le Sauveur aux noces de Cana. Il est compté parmi les théophanies christologiques, puisque les prodiges évangéliques fournissent la preuve extérieure de la divinité de Jésus. Saint Paulin de Nole ¹ et saint Maxime de Turin ² relèvent le triple aspect de la fête de l'Épiphanie, en termes tout à fait semblables à ceux qu'emploie l'Église romaine dans la splendide antienne de l'office de l'aurore. *Hodie caelesti Sponso iuncta est ecclesia* — noces mystiques symbolisées par celles de Cana — *quoniam in Iordane lavit Christus eius crimina* — baptême des péchés — *currunt cum muneribus magi ad regales nuptias* — adoration du divin Nouveau-Né — *et ex aqua facta vino laetantur convivae* — miracle de Cana.

Ce qui émerveille, c'est que ces éléments primitifs de la solennité orientale de la Théophanie se retrouvent, compénétrés plus ou moins à Rome dans la fête même du 25 décembre; cela

1. *Poem.*, XXVIII. Nat. ix, 47; *P. L.*, LXI, col. 649.

2. *Hom. VII in Epiph.*; *P. L.*, LVII, col. 273.



Mosaïque de Thabarca (ive siècle).

ECCLESIA MATER

est si vrai que, dans le discours qu'il prononça à Saint-Pierre le jour de Noël, quand Marcelline, sœur de saint Ambroise, reçut de ses mains le voile des vierges, le pape Libère lui dit entre autres choses : « O ma fille, tu as désiré une excellente union. Vois quelle foule de peuple est accourue au *Natale* de ton Époux, et personne ne s'en retourne sans être rassasié. C'est Lui, en effet, qui, invité à des noces, changea l'eau en vin, et, avec cinq pains et deux poissons, nourrit dans le désert quatre mille hommes. »

Le choix de la basilique de Saint-Pierre pour la station s'inspire du même concept qu'au jour de Noël. A Rome, les grandes solennités, sauf celles du baptême pascal, trop prolongées, se célèbrent chez le *Pastor Ecclesiae*, dont la basilique est le bercail du troupeau romain. Jusqu'au XIII^e siècle, les *Ordines Romani* prescrivaient que, après la messe, le pape ceignît la tiare et retournât à cheval au Latran. Plus tard cependant les Pontifes préférèrent rester au Vatican jusqu'aux secondes vêpres, auxquelles ils assistaient avec le pluvial d'écarlate et la mitre dorée. L'usage qui voulait que le pape lui-même célébrât aujourd'hui la messe stationnale, nous est attesté jusqu'à la fin du XIV^e siècle dans l'*ordo* de l'évêque Pierre Amelius de Sinigallia, qui fait une exception seulement pour le cas où une infirmité du Pontife ou la rigueur du froid l'en empêcheraient.

L'introït s'inspire librement de Malachie (III, 1) et fut chanté par les Byzantins quand ils vinrent à la rencontre du pape Jean I^{er}. Il est adopté aussi comme verset responsorial au second dimanche de l'Avent, mais on ne retrouve pas la source directe d'où il provient. « Voici qu'arrive le Seigneur et Dominateur, qui porte en main le règne, la puissance et le commandement. »

Le psaume est celui de la fête, le 71^e, où sont annoncés les rois qui offriront leurs dons au Christ. — Il faut toutefois remarquer, et nous le verrons avec évidence au canon, que, dans la liturgie romaine, toute cette fête de l'Épiphanie conserve encore quelque chose de sa signification orientale primitive, en sorte que, faisant presque abstraction de Noël, le mystère principal qu'elle a en vue semble être précisément la première manifestation du Verbe de Dieu revêtu de chair mortelle.

Dans la collecte, nous prions le Seigneur, qui, aujourd'hui, révéla par la splendeur d'une étoile son Fils unique aux gentils, de permettre que nous, qui le connaissons déjà par la foi, arrivions à contempler la lumière de l'essence divine.

La lecture est tirée d'Isaïe (LX, 1-6) et traite de la vocation des gentils à la foi et de leur droit de cité dans le royaume messianique. Les ténèbres du péché couvrent la terre, mais dans l'Église respandit bien vive la lumière divine, vers laquelle tous les peuples dirigeront leurs regards. Les nations s'efforceront à l'envi d'entrer dans la grande famille catholique, et la louange du Seigneur retentira dans tout l'univers.

Le verset graduel est tiré du même passage d'Isaïe, et décrit les nations qui accourent au berceau du Messie, apportant l'or et l'encens. La strophe alléluiatique, au contraire, provient de saint Matthieu (II), là où les Mages disent être venus adorer le Messie après l'apparition de l'étoile. C'est toujours la foi qui illumine notre route vers Dieu, en sorte qu'on ne peut Lui plaire sans elle.

La lecture évangélique est prise en saint Matthieu (II, 1-12), là où il narre l'arrivée des Mages à Jérusalem, le trouble d'Hérode et du Sanhédrin, et finalement l'offrande des dons à Jésus assis sur les genoux de Marie. Il est remarquable que l'Évangéliste ne parle pas de saint Joseph, comme s'il s'agissait d'un personnage entièrement étranger à la scène. Le saint patriarche dut certainement se trouver là, et même, en sa qualité de *pater familias*, exerça-t-il à cette occasion un rôle très important. Pourtant le silence de saint Matthieu et sa précision constante dans l'attribution exclusive à Marie du titre de Mère de Jésus, nous montrent qu'ici, mieux qu'une relation uniquement historique, nous avons une profonde représentation dogmatique du Verbe de Dieu fait homme, reconnu et adoré par les grands du monde, sur les genoux de sa Mère. Saint Joseph n'a aucune part essentielle en ce mystère, Marie en a une. C'est pourquoi l'Évangéliste nous a tracé son merveilleux tableau théophanique, excluant tous ces personnages accessoires qui, n'étant pas requis par la scène, en auraient confondu ou affaibli le concept essentiel.

L'offertoire rappelle cette prédiction du psaume 71, où il

est dit que les rois de Tharsis et des îles porteront des présents, les rois de Scheba et de Seba offriront des tributs au Monarque universel du monde.

Le rôle primitif de la collecte sur les oblations est différent dans la liturgie romaine et dans les liturgies gallicanes. Dans la première, elle sert d'introduction à l'anaphore eucharistique, tandis que dans les autres elle clôt la lecture des diptyques avec les noms des donateurs. Or, de même que, en quelques endroits, la récitation de ces noms a pris place après la consécration, ainsi certaines formules de « secrètes » romaines ont pénétré dans la liturgie gallicane *post mysterium*. Dans le rit romain, la collecte qui sert de préambule à l'anaphore eucharistique est en quelque sorte une anticipation de la *commendatio oblationum*, et, par suite, elle prend une signification pour ainsi dire parallèle à celle de l'*oratio post nomina* des liturgies franques.

Le texte de la collecte de la fête de ce jour se retrouve, plus ou moins modifié, en diverses liturgies. La leçon du Sacramentaire grégorien, et du missel romain actuel, est celle-ci : « Regardez favorablement, Seigneur, les offrandes de votre Église, puisqu'elle ne vous présente point l'or, l'encens et la myrrhe, mais qu'est immolé et pris en nourriture celui qui était jadis symbolisé par ces dons, c'est-à-dire Jésus-Christ notre Sauveur. »

L'incise spéciale qui, selon la lettre du pape Vigile à Profuturus de Braga, est insérée dans le texte de l'hymne eucharistique (= préface), est celle-ci : « parce que, votre Fils unique étant apparu dans la substance de l'humanité, il nous remit dans la voie du salut par la splendeur de son immortalité ».

Dans le protocole de la prière appelée par les Grecs *la grande intercession* et qui, dans le rit romain, encadre les diptyques épiscopaux de la Chaire apostolique, on fait une seconde fois mention expresse de la solennité de la Théophanie, de telle sorte toutefois qu'il est manifeste qu'à l'origine cette fête n'en faisait qu'une avec celle de Noël. Il y est dit en effet : « vénérant le jour très sacré où votre Fils unique, qui vous est coéternel dans la gloire, apparut parmi nous avec un corps visible, égal au nôtre ».

L'antienne durant la Communion, répète le verset alléluia-tique.

La collecte eucharistique demande la réalisation pour nous du mystère de ce jour, fêté par l'Église avec des rites si profonds et si solennels; en d'autres termes, la théophanie de Jésus apparaissant à l'âme.

La vie intérieure du chrétien est une reproduction de la vie de Jésus; aussi le but de l'Église en nous proposant le cycle annuel des fêtes, n'est-il pas simplement de commémorer les grandes époques historiques de la Rédemption humaine, mais encore d'en renouveler l'effet spirituel dans nos âmes. C'est pourquoi, dans l'office nocturne d'aujourd'hui, nous ne chantons pas seulement que le Christ est apparu aux Mages il y a vingt siècles, mais aussi qu'Il s'est révélé à nous-mêmes.

En un mot, ce n'est pas la simple Épiphanie historique que nous voulons célébrer, mais nous y associons aussi cette autre épiphanie subjective qui se vérifie en tout croyant, à qui Jésus apparaît au moyen de la sainte Foi.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE.

Station au titre de Pammachius.

L'OCTAVE de l'Épiphanie, avec une messe unique se répétant identiquement chaque jour de la semaine, est d'origine relativement tardive; d'ailleurs les anciens lectionnaires romains indiquent que la solennité avait tout au plus un prolongement de deux ou trois jours. Le lendemain de l'Épiphanie, la station était sur le Coelius, au titre de Pammachius, où naguère les martyrs Jean et Paul avaient été décapités et ensevelis dans leur propre *domus*. Vers le VIII^e siècle, ce rite stationnal en un jour ouvrable étant tombé en désuétude, la fête fut transférée au dimanche.

¶ L'introït fut tiré des livres apocryphes d'Esdras, quand, par suite de l'influence byzantine, ceux-ci pénétrèrent quelquefois dans la liturgie romaine elle-même : « J'ai vu un homme qui siégeait sur un trône élevé, et autour de lui était un grand

chœur d'anges qui l'adoraient, chantant des psaumes en son honneur. Voici celui qui règne depuis le commencement de l'éternité. » On y ajoute le psaume 99, qui est celui convenant le mieux à la joie de ce temps de Noël.

Dans la collecte, on supplie le Seigneur d'accorder sa faveur aux prières de son peuple, afin que non seulement on voie dans la lumière divine ce qu'il convient de faire, mais qu'on ait aussi la force de l'exécuter.

Cette petite prière de l'Église est une vraie perle théologique, une de ces nombreuses formules que Célestin I^{er} invoquait dans les questions relatives à la grâce, quand, en appelant à l'autorité des formules liturgiques, il écrivait : *Legem credendi, lex statuat supplicandi*. Pour opérer le bien, nous avons avant tout besoin de le connaître, et cela non seulement en général ou dans un ordre purement spéculatif, mais moyennant un jugement pratique de l'intelligence, qui, illuminée par la grâce, voit en détail ce que Dieu désire de l'homme en une circonstance déterminée. Le bien une fois connu, il faut le faire, et Dieu meut efficacement la volonté avec sa grâce, sans aucunement léser le libre arbitre. Comme l'Église nous l'enseigne dans la sainte liturgie, cette motion divine *adspirando praevenit et adiuvando prosequitur*, de façon à sortir la volonté de son état d'indifférence passive, lui donnant son acte connaturel libre.

L'épître n'a pas de caractère spécial, mais est la continuation de la lettre aux Romains commencée la veille de Noël. Elle s'adapte toutefois admirablement à l'esprit de la sainte liturgie durant ce cycle de Noël. De même que Jésus, dans l'obscurité de la maison de Nazareth, inaugura la Rédemption du monde en se faisant petit Enfant, obéissant à Marie et à Joseph ; ainsi le chrétien doit se réformer soi-même en inaugurant, comme s'exprime si bien l'Apôtre, une nouvelle enfance spirituelle dans l'humilité, la simplicité, l'obéissance, l'abandon filial à Dieu, à l'image de l'Enfant Jésus. Cet esprit d'enfance spirituelle nous induit à rester chacun à la place qui nous a été assignée par la Providence, sans vouloir nous élever, ou, comme dit saint Paul, sans chercher à être plus sage qu'il ne convient. Nous ne sommes que les membres mystiques d'un unique corps, celui du Christ. Peu importe que chaque membre n'ait pas les mêmes

fonctions que l'autre; tous néanmoins participent à une même vie divine, qui circule dans tous les membres de l'Église.

Le verset graduel provient du psaume 71, et est tout un cri de joie dans lequel éclate la nature pour le mystère de justice et de paix accompli en ces jours par le Seigneur.

La strophe alléluïatique est prise au psaume 99, celui de l'introït, et répond admirablement au caractère joyeux et de sainte allégresse de la station de ce jour.

La lecture de saint Luc (II, 41-52) narre la perte de Jésus dans le temple, son recouvrement après trois jours de recherche, et son retour à Nazareth, où, de douze à trente ans, son ineffable vie domestique fut résumée en ces simples mots par l'Évangéliste : *et erat subditus illis*. Mais en cette phrase, quel abîme de sagesse ! La Vierge très sainte, en proie à une désolation qui préludait à celle du Calvaire, voulut, en face des rayons de science divine illuminant le front de Jésus assis au milieu des docteurs, mettre en relief la vérité de sa nature humaine moyennant l'affirmation solennelle de ses droits maternels sur lui; et à Celui que les anges adorent en silence, se couvrant le visage de leurs ailes, elle, simple créature, donne le titre de fils, lui demandant le pourquoi de ses trois jours d'absence. *Quid fecisti nobis sic?* Quelle créature quelque élevée en sainteté qu'on la suppose, a jamais pu s'arroger une telle autorité sur le Fils unique de Dieu ? Et Marie non seulement le peut, mais le doit, en vertu de son office maternel lui-même, qui lui impose de veiller sur Jésus et de le garder jusqu'au jour où la victime doit être livrée pour le sacrifice.

La réponse de Jésus répand tant de lumière sur sa génération divine, qu'elle éblouit jusqu'aux yeux illuminés de sa Mère. *Nesciebatis quia in iis quae Patris mei sunt oportet me esse?* Marie avait réclamé des droits sur sa nature humaine, Jésus en proclame de bien plus élevés sur sa nature divine, mystère qui, naturellement, éblouit l'esprit de Marie et de Joseph, par le fait même de l'immense lumière dont le Seigneur inondait leur sublime élévation. *Et ipsi nihil horum intellexerunt*. Il en est toujours ainsi dans la vie présente, et la lumière que Dieu répand sur notre oraison, ne sert qu'à nous faire mieux connaître sa transcendance infinie.

Mais il faut noter encore un autre fait. Marie et Joseph se perdirent dans l'abîme de sagesse que révélait la simple réponse de l'Enfant Jésus. Non pas qu'ils ignorassent une vérité si simple, à savoir que toute créature est tenue de se dédier tout entière au service du Créateur; mais ils ne comprirent pas encore parfaitement le mode particulier et les circonstances dans lesquelles ce parfait *serviteur de Yahweh*, comme l'appelle Isaïe, voulait pratiquer son obéissance envers le Père. Si donc la pénétration de ce mystère est une science si sublime que s'y perdent les parents eux-mêmes de Jésus, qui pourra se flatter de n'avoir plus rien à apprendre au pied de la Croix ?

L'antienne de l'offertoire, tirée comme celle de l'introït, du psaume 99, est un vrai chef-d'œuvre musical. La luxuriante-mélodie correspond à l'âge d'or de la *Schola* romaine, et l'on voit bien que le compositeur a voulu en goûter toute la saveur spirituelle, avec tous ces mélismes accumulés sur le *iubilare Deo omnis terra*, que l'on chante jusqu'à deux fois.

La prière sur les oblations est concise, mais élégante : « Que le sacrifice qui vous est offert, Seigneur, nous donne vie intarissable et secours ! »

L'antienne de la Communion est tirée de l'Évangile, là où Marie demande à son divin Fils pourquoi il s'est ainsi éloigné de ses parents. Jésus répond : « Pourquoi me chercher ? Ne savez-vous pas que je dois m'occuper des affaires de mon Père ? »

La collecte après la Communion demande au Seigneur qu'après nous avoir réconfortés par le divin Sacrement, il nous accorde aussi de pouvoir y correspondre par une vie digne d'un si grand don.

Nesciebatis quia in iis quae Patris mei sunt oportet me esse? Voici un digne programme de vie sacerdotale à l'exemple de Jésus. En effet, le prêtre, comme Melchisédech dont l'apôtre fait remarquer qu'il apparaît d'une façon inattendue dans l'Écriture *sine patre, sine matre, sine genealogia*, le prêtre n'a plus de liens ni d'intérêts terrestres ou familiaux l'attachant au monde. Sa patrie est l'Église, — *presbyter de catholica*, comme s'appelaient parfois dans les catacombes les prêtres des premiers siècles; — sa famille est celle de Dieu, ses intérêts sont vastes et

dépassent le ciel, la terre et le purgatoire même, recherchant uniquement la gloire suprême de Dieu.

OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE.

LES Sacramentaires romains ignorent complètement cette messe, qui fut rédigée plus tard, en utilisant les collectes de rechange notées dans le gélasien, et la lecture évangélique attribuée originairement à la synaxe eucharistique de la IV^e férie après la Théophanie, depuis longtemps déjà tombée en désuétude. Tout le reste est comme le jour de l'Épiphanie.

La collecte est splendide et a toute la saveur de l'âge léonien. « Seigneur dont le Fils unique apparut parmi nous revêtu de notre nature corporelle elle-même, faites que, au moyen de Celui que nous reconnaissons semblable à nous extérieurement, nous soyons renouvelés intérieurement. »

La lecture de saint Jean, avec le récit de la théophanie au bord du Jourdain (I, 29-34), se relie à la très ancienne et primitive signification de la fête opposée par les catholiques aux gnostiques, qui vénéraient dans le baptême reçu au Jourdain la naissance de Jésus moyennant l'infusion de la divinité. L'Église considère néanmoins le baptême du Rédempteur dans les eaux de la pénitence comme l'une des plus importantes théophanies. Jésus y prend la place de l'homme pécheur et s'humilie sous le rite mystérieux du Baptiste; en même temps cependant, le Père et le Paraclet proclament sa Divinité, et toute l'auguste Trinité sanctifie le baptême de la Nouvelle Alliance, lui donnant la vraie vertu pour régénérer *ex aqua et Spiritu sancto* les fils adoptifs de Dieu. Ce n'est donc pas tant la naissance de Jésus, que notre renaissance à la vie surnaturelle que nous fêtons en ce jour, où nous nous écrions avec raison dans l'office nocturne : *Christus apparuit nobis, venite adoremus.*

La collecte sur l'oblation a une saveur antique et classique : « Nous vous présentons, Seigneur, nos offrandes, en la fête de l'apparition de votre Fils incarné, vous suppliant que, de même qu'il est l'instituteur de cette oblation, de même aussi il l'accueille avec miséricorde. »

L'« Eucharistie », ou action de grâces après la réception des

saints dons, s'inspire de l'ancien titre que les Byzantins donnaient à la solennité de ce jour, la fête des saintes Lumières : « Que nous préviennne, Seigneur, et nous accompagne partout votre splendeur, afin que nous contemplions d'un regard limpide le mystère auquel vous nous avez fait prendre part, et que nous le recevions avec la dévotion convenable. »

Le chrétien est enfant de lumière, aussi convient-il que dans ses actes il n'y ait jamais rien de ténébreux, rien qui ne soit droit, rien qui ne soit vrai. Marcher en avant avec vérité, au dire de saint Jean, signifie vivre selon la plénitude de l'idéal chrétien, réalisant son contenu divin et vivant de la vie de Jésus-Christ.

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Station à Saint-Eusèbe.

SELON l'usage romain primitif, conservé dans les antiques lectionnaires, les dimanches qui suivent, jusqu'au Carême, se comptaient depuis Noël ou la Théophanie, et le capitulaire de Würzbourg en énumère jusqu'à dix. Cela veut dire que cette série dominicale ne connaissait pas encore les trois dimanches de préparation au Carême institués vraisemblablement par saint Grégoire le Grand.

Tandis que les simples dimanches de l'année ne sont point distingués par la solennité stationnale, la station de ce jour était à l'origine exceptionnellement indiquée, et elle était fixée à la basilique de Saint-Eusèbe, près du cimetière de la voie Merulana, là où l'éponyme titulaire était mort de misère et de mauvais traitements pour la confession de la foi de Nicée, au temps de Constance. Le *dominicum Eusebii* est déjà mentionné dans une épigraphe du iv^e siècle, aussi est-il probable que la transformation de la maison en *Titre* suivit immédiatement la mort du martyr, au temps du pape Libère.

Nous ignorons les motifs qui déterminèrent le choix de la station pour ce jour. Cependant, quelques sources indiquant la station à Saint-Eusèbe, au lieu de ce dimanche, le 22 janvier jour où l'on célèbre le *Natale* du martyr Vincent de Saragosse, le Bienheureux Tommasi a supposé que ce choix était inspiré

par l'homonymie existant entre le diacre espagnol et un autre martyr Vincent, diacre de Sixte II, qui reposait précisément dans la basilique de Saint-Eusèbe. D'autres seraient plutôt enclins à reconnaître en cette station le dernier souvenir d'une antique commémoration des défunts, célébrée au cimetière de l'Esquilin, rite qui a laissé çà et là diverses traces dans les liturgies. Peut-être la raison est-elle beaucoup plus simple.

Généralement les dimanches de l'année n'avaient aucune station fixe. Cependant comme il y avait, après l'Épiphanie, deux ou trois jours de fête, avec une station au titre de Pammachius et une autre au titre d'Eusèbe, quand ces processions en des jours de travail tombèrent en désuétude, pour ne pas les ensevelir dans l'oubli, elles furent renvoyées au dimanche.

L'introït tire son antienne du psaume 65, qui invite toute la terre à adorer le Seigneur, et à chanter des psaumes à son nom.

La collecte supplie celui qui dirige le cours des cieux et de la terre, d'accueillir les supplications de son peuple et de lui accorder des jours tranquilles.

Après la collecte vient la lecture de la lettre aux Romains (XII, 6-16) et l'on y apprend comment l'on doit user des divers charismes ministériels pour l'édification commune. La distribution différente de ces grâces doit nous inspirer le plus grand respect pour la vocation d'autrui, sans prétendre à ce que notre spiritualité individuelle détermine les conditions de la vie surnaturelle de l'Esprit Saint dans l'âme des autres. Chacun a sa propre place et son propre don, mais l'un et l'autre sont ordonnés à l'avantage commun, qui est d'intégrer le corps mystique du Christ.

Le graduel provient du psaume 106. Le Seigneur a envoyé son Verbe pour guérir le monde, c'est pourquoi un cantique de gratitude s'échappe de tous les cœurs.

Dans le verset alléluïatique — qui était probablement à l'origine une simple acclamation suivant la lecture de l'Évangile — les anges et les vertus sont invités à louer Dieu (ps. 148).

Dans la liste des évangiles de Würzbourg, la lecture du miracle de Cana se trouve déjà assignée à la messe de ce jour; mais rien n'empêche de penser que les trois passages évangéliques de

l'adoration des Mages, du baptême et du changement de l'eau en vin, qui aujourd'hui se lisent le jour de l'Épiphanie, le jour de l'Octave et le dimanche suivant, représentent justement les lectures du triduum stationnal primitif, que comportait à Rome la fête de la Théophanie, quand on n'en célébrait pas encore l'octave.

Toute la scène décrite dans l'Évangile de ce jour, en outre du premier miracle de Jésus, cache une signification profonde, que l'esprit humain peut difficilement pénétrer. Pour les dévots de la Vierge Marie, combien il est suave et réconfortant de savoir que Jésus, grâce à elle, devance l'heure de sa manifestation au monde ! *Quid mihi et tibi est mulier? nondum venit hora mea.* Quelque explication que l'on veuille donner à ces paroles, par lesquelles le Sauveur oppose sa transcendance divine à la vérité de sa nature humaine qui le rendait fils respectueux de sa Mère, il est certain qu'il faut les entendre dans un sens affirmatif de grâce, comme les entendit précisément la très sainte Vierge. *Nondum venit hora mea.* Mais en réalité Jésus prévint-il à cette occasion *son heure*, et altéra-t-il le plan merveilleux de sa manifestation aux hommes ? Il nous semble que le sens de la demande de Marie était beaucoup plus complexe qu'il ne paraît à première vue. Elle demandait du vin, non pas exclusivement celui qu'il fallait pour le repas des noces, mais cet autre aussi, dont la liqueur miraculeuse de Cana était le symbole : la divine Eucharistie. Le type devait précéder de trois ans au moins sa réalisation, en sorte que Jésus, accueillant pleinement la prière de sa Mère bénie, convertit l'eau en vin, et, pour ce qui est de l'Eucharistie, il annonça que l'heure de son institution n'avait pas encore sonné.

L'offertoire de ce jour est lui aussi un *iubilus* tiré du psaume 65. Le prophète invite l'univers à louer Dieu et veut que tous les hommes connaissent les bienfaits qu'il en a reçus.

Dans la collecte sur les oblations nous prions Dieu de les sanctifier et de nous purifier des taches du péché.

L'antienne de la Communion, avec le miraculeux changement de l'eau en vin, et l'admiration du chef du banquet, intègre la pleine signification du prodige, en le rapprochant de la sainte Eucharistie. Le Seigneur a réservé *bonum vinum usque adhuc*, parce que, en ce dernier âge du monde seulement, qui est l'époque

messianique comme le dit saint Jean, il a accordé aux hommes le bon vin de son sang au saint Sacrement ; de plus, la douceur du saint amour de Dieu est un breuvage enivrant, qu'Il réserve seulement pour la fin à ses fidèles serviteurs.

Dans l'*Eucharistia* après les divins Mystères, nous supplions Dieu de rendre sans cesse en nous sa grâce plus efficace, afin que, restaurés par son Sacrement, nous puissions aussi nous disposer à obtenir ce qu'ils nous engagent à espérer.

Le bilan du monde est vite fait : *Vinum non habent*. De plus : *omnis homo*, c'est-à-dire l'esprit mondain, a l'habitude d'offrir à ses victimes le bon vin au commencement de ses orgies ; aussi, quand la passion aura pris le dessus, et que l'âme sera comme enivrée par les vanités de la chair, *cum inebriati fuerint, id quod deterius est*, alors on présente le mauvais vin, c'est-à-dire la lie amère de ce calice dont parle le psalmiste : *bibent omnes peccatores terrae*.

TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

IL y avait primitivement à Rome, outre les synaxes dominicales, celles de la IV^e et de la VI^e férie de chaque semaine ; en sorte que plusieurs passages de l'Écriture, assignés aujourd'hui au dimanche, appartenaient originellement à ces messes célébrées dans la semaine. Ainsi s'explique-t-on qu'aujourd'hui se continue la lecture de la lettre aux Romains, alors que, dans les anciennes listes romaines, on commençait l'épître aux Galates le premier dimanche après Noël. Il faut faire la même observation à propos des textes évangéliques qui, au moyen âge, d'après certains systèmes de lectures, étaient disposés durant la semaine de telle sorte qu'on lisait successivement les passages parallèles des quatre évangélistes. Ces synaxes des IV^e et VI^e feries ayant disparu du missel avec leurs lectures correspondantes, il en est résulté un vrai dommage pour l'instruction catéchétique du peuple chrétien.

Comme tous les dimanches de ce cycle, l'introït s'inspire d'une sainte joie et d'une allégresse reconnaissante envers Dieu. Il emprunte son antienne intercalaire au psaume 96.

Dans la collecte, nous présentons humblement à Dieu nos vœux, le priant d'étendre sa main puissante pour nous aider.

Dans la lecture (*Rom.*, XII, 16-21), saint Paul insiste sur la nécessité du pardon réciproque des offenses, montrant que le meilleur moyen de faire valoir notre droit foulé aux pieds, est de s'en remettre tranquillement au jugement de Dieu, vengeur incorruptible de toute injustice.

Le répons-graduel est pris au psaume 101. Le Seigneur s'est revêtu de puissance en réédifiant Sion, et il a répandu la crainte en tous les monarques de la terre.

Le verset alléluïatique appartient au psaume 96, qui est un véritable cantique de triomphe pour l'inauguration du nouveau royaume messianique, de caractère non plus nationaliste, comme celui d'Israël, mais vraiment universel.

La lecture de l'Évangile (*MATTH.*, VIII, 2-13) avec la guérison du lépreux et du serviteur du Centurion de Capharnaüm, prélude à la conversion des gentils, qui, semblables aux lépreux et aux hommes attachés au gouvernement ignominieux des aigles idolâtriques romaines, étaient méprisés par les Israélites orgueilleux, comme indignes de l'héritage messianique promis à la descendance d'Abraham. Il ne faut mépriser personne, puisque personne n'est si éloigné de la miséricorde divine qu'elle ne puisse l'attirer à Dieu et le convertir. Nous-mêmes qui, au dire de l'Apôtre, étions éloignés autrefois, *facti sumus prope in Sanguine Christi*.

L'antienne pour le psaume d'offertoire est un cantique de triomphe. « La droite du Seigneur a accompli un prodige, la droite de Yahweh m'a soulevé. Non, je ne succomberai pas à la mort, mais je vivrai et je raconterai les merveilles du Seigneur. »

Cette triple glorification de la droite divine, telle qu'elle se trouve textuellement dans le psaume 117, est une allusion au mystère de l'auguste Trinité. Elle est répétée par l'Église à la messe de l'invention de la sainte Croix. Par sa mort, Jésus écrase définitivement la puissance de la mort, et, en ressuscitant, il narre au monde les merveilles opérées par Yahweh à l'avantage de toute l'humanité rachetée et rendue participante de la grâce de la Résurrection.

La liturgie romaine répète ce très bel offertoire, entre autres jours, le mardi de la troisième semaine de Carême, quand on célèbre la synaxe dans la *domus Pudentiana* sur l'Esquilin, là où une vieille tradition vénérât la demeure des apôtres Pierre et Paul, et des premiers pontifes romains dans la maison des Pudens. C'est pourquoi l'édifice matériel de ce titre symbolise ici l'Église romaine et le Pontificat suprême; et c'est donc à raison que dans le chant *non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini*, on voulait voir une allusion aux privilèges et aux prérogatives de la Chaire apostolique.

La collecte sur les oblations supplie le Seigneur qu'elles servent à nous purifier de toute souillure, afin que nous puissions lui offrir le sacrifice non sanglant avec un esprit et un cœur purs.

L'antienne de la Communion est prise en saint Luc (IV, 22) : « Tous étaient remplis d'admiration pour ce qui sortait des lèvres de Jésus. » Maintenant ce chant est hors de place, puisqu'il ne se rapporte plus à la lecture évangélique correspondante au discours de Jésus dans la synagogue de Nazareth, qui, à l'origine, était assignée à la IV^e ou à la VI^e férie après la *Theophania*. La disparition de ces stations hebdomadaires dans le Sacramentaire grégorien laisse une grande lacune, puisqu'elle trouble aussi l'ordre des lectures qui maintenant se succèdent par intervalles.

L'« Eucharistie » après la sainte Communion s'exprime ainsi : « Ceux que vous avez daigné rendre participants de Mystères si sublimes, disposez-les aussi, Seigneur, par votre grâce, à en pouvoir obtenir tout entière l'efficacité. »

Comment se fait-il que parfois des âmes moins privilégiées par la grâce, ont une foi plus énergique et une humilité plus profonde que les personnes religieuses elles-mêmes ? Parce que trop souvent, ces dernières font comme les Hébreux, qui éprouvaient la nausée de la manne céleste. Se voyant préférées par Dieu, il entre en elles un sentiment subtil d'orgueil intérieur, qui engendre ensuite la paresse et le dégoût pour les choses spirituelles.

QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

LES messes dominicales qui suivent, jusqu'à la septuagésime, n'ont pas de chants spéciaux, mais reprennent ceux du III^e dimanche. C'est une anomalie qui s'explique par le fait

de l'incertitude même qui domine cette dernière partie du cycle après l'Épiphanie. Tout dépendait du commencement du jeûne quadragésimal ; or, dans plusieurs lectionnaires romains, ce cycle comprenait jusqu'à dix semaines, tandis que d'autres en énumèrent à peine trois. Les derniers dimanches après la Pentecôte se trouvent dans des conditions identiques ; aussi tout donne à penser que, en l'absence de chants spéciaux pour ces dimanches supplémentaires, la rédaction grégorienne de l'antiphonaire représente vraiment l'usage du VII^e siècle.

La collecte révèle les jours de saint Grégoire le Grand, quand les Lombards menaçaient la capitale du monde elle-même. Durant tout le V^e et le VI^e siècle, la Ville éternelle fut plusieurs fois prise, saccagée, humiliée et là prière de l'Église fait précisément allusion à cet état de choses. « O Dieu, qui savez bien que la faiblesse même de notre nature nous expose à succomber aux maux si nombreux qui nous accablent, donnez-nous le salut du corps et de l'âme, afin que nous surmontions, par votre grâce, ces maux que nous souffrons à cause de nos péchés. »

Vient ensuite un passage de la lettre aux Romains (XIII, 8-10) où l'Apôtre démontre que l'amour du prochain est la synthèse de tous les autres devoirs sociaux ; bien plus l'âme de toute la loi et la conséquence immédiate du précepte de l'amour de Dieu.

La lecture évangélique, avec le récit du miracle de Jésus calmant la tempête, est tirée de saint Matthieu (VIII, 23-27). Combien suave est la figure de Jésus qui, fatigué, s'abandonne simplement au sommeil au fond d'une pauvre barque de pêche ! Ainsi nous prêche-t-il l'esprit de mortification, d'humilité et de simplicité dans l'exercice du saint ministère. Il dort, mais son cœur continue à battre pour nous. En effet, si les ondes de la tempête n'emportent pas la barque, c'est lui qui la soutient, pour s'éveiller ensuite et venir au secours des Apôtres, juste au moment où toute autre espérance humaine de salut est perdue.

Dans la secrète sur les oblations nous demandons la grâce d'être purifiés de toute faute par l'offrande du divin Sacrifice, et d'être fortifiés, nous qui sommes si faibles.

La collecte eucharistique implore de Dieu que ses Mystères

nous détachent des plaisirs terrestres et nous réconfortent sans cesse par le céleste aliment de la grâce.

Pourquoi, ô mon âme, trembles-tu dans les adversités ? C'est comme une bourrasque qui a surgi dans l'océan borné et sinueux de ton cœur, mais les flots et les vents obéissent à la voix de Dieu.

CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

LE lectionnaire romain de Würzbourg n'énumère que quatre semaines après l'Épiphanie ; aussi, la lecture de l'épître aux Romains étant terminée durant la semaine même de Noël, commence-t-on aussitôt celle aux Galates le dimanche suivant. Le missel actuel conserve encore la lecture *ad Galatas* le dimanche dans l'octave de Noël ; pourtant les dimanches suivants il reprend la lettre aux Romains qui avait été interrompue, la poursuivant jusqu'aujourd'hui, où commence la lettre aux Colossiens, assignée au second dimanche après Noël dans le codex de Würzbourg. Comme l'on voit, ce sont deux systèmes de lectures, qui se sont fondus l'un dans l'autre, et qui révèlent bien la haute antiquité de notre liturgie du Siège apostolique.

Après le cri d'angoisse du dimanche précédent, voici un acte de confiance sereine exprimé dans la collecte de ce jour. « Gardez, Seigneur, votre famille, avec une miséricorde inépuisable ; et puisqu'elle s'appuie uniquement sur l'espérance de la grâce céleste, protégez-la toujours par votre défense. »

Le passage qui se lit ensuite, de l'épître aux Colossiens (III, 12-17), est un petit traité de vie intérieure, où l'on recommande la patience et l'amour mutuels, la prière continuelle, l'admonition réciproque, et, ce qui est plus grand encore, l'union intime avec Jésus, dont nos actions doivent tirer leur suc vital.

Il est remarquable que la liturgie romaine parcourt les épîtres des Apôtres en lisant seulement des passages fort courts à la messe. Il est probable pourtant qu'avant saint Grégoire les lectures étaient plus longues, et que la partie scripturaire omise était suppléée lors des vigiles nocturnes et des synaxes des IV^e et VI^e feries.

La lecture évangélique de saint Matthieu (XIII, 24-30) nous redit la parabole de l'ivraie. Le problème de l'origine du mal a exercé de tout temps les esprits les plus pénétrants. *Unde habet zizania?* Personne cependant ne l'a résolu d'une façon aussi décisive que Jésus dans la lecture de ce jour. *Hoc fecit inimicus homo*, c'est-à-dire : c'est un effet de l'envie du démon, de celui qui ne persévéra pas dans la vérité et devint dès le commencement homicide de tout le genre humain. Le père de famille laisse l'ivraie croître avec le bon grain, pour ne pas endommager la moisson. Mais en son temps, c'est-à-dire quand les impies auront accompli leur mission, qui est de servir d'instruments de purification pour les justes, quand ils auront reçu leur récompense par les consolations de ce monde, et que la sanctification des élus sera achevée, alors les anges de Dieu extirperont l'ivraie, et l'Église, sans ride et sans tache aucune, célébrera ses noces éternelles avec l'Époux divin et immaculé.

Dans la prière sur les oblations, en offrant au Seigneur l'Hostie de propitiation, nous le prions de faire que nos anciennes fautes étant effacées, nos esprits instables soient dirigés dans le sentier du salut.

Dans l'*Eucharistia* après la sainte Communion, nous supplions aujourd'hui le Seigneur de nous conduire à ce salut éternel dont il nous donne le gage dans le banquet sacré.

Combien profonds sont les mystères de la Providence ! Si le Seigneur ne punit pas dès maintenant et n'extermine pas les impies, c'est pour ne pas confondre les bons dans la même peine, eux qui sont attachés aux pécheurs par les liens du sang, de la cité, de la patrie. Le monde ne réfléchit point à cette très importante mission des saints, dont les mérites éloignent de la terre des châtiments pourtant bien mérités.

SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

VOICI le dernier dimanche du cycle de Noël; on continue aujourd'hui encore la série des lectures de saint Paul, avec l'épître aux Thessaloniens. Dès lors le cycle sera interrompu, pour faire place au cycle pascal, et il ne recommencera ensuite que vers le mois de juin.

Nous supplions le Seigneur, dans la collecte, que, en nourrissant toujours de sages conseils, nous puissions accomplir ce qui Lui plaît, non seulement en paroles mais par nos œuvres.

Dans le passage suivant (*I Thess.*, I, 2-10) l'Apôtre rappelle aux fidèles de Thessalonique les premiers jours du christianisme dans cette cité, quand la semence évangélique, répandue sur un terrain bien préparé et fécond, avait rendu cent pour un. De Thessalonique en effet, malgré toutes les persécutions et les difficultés auxquelles furent exposés les fidèles, la foi s'était répandue dans la Macédoine et l'Achaïe, mais cette propagande évangélique n'avait point été isolée, puisqu'on sait que l'un des moyens les plus efficaces pour la diffusion du christianisme dans le monde grec et romain fut l'œuvre du prosélytisme persévérant et étendu des laïques, spécialement dans l'élément féminin. L'Apôtre rend grâces à Dieu pour toute cette floraison splendide, qui confirmait le caractère surnaturel de sa prédication, tandis que lui, malade, flagellé et enchaîné à Philippes, avait cherché un refuge à Thessalonique, où il avait accompli un grand nombre de prodiges.

Les paraboles évangéliques désignées pour ce jour (*MATTH.*, XIII, 31-35), font suite à la lecture de dimanche dernier, et démontrent que pour opérer ses merveilles, Dieu n'a pas besoin d'un grand luxe de moyens. Bien au contraire, il choisit des intermédiaires et des instruments apparemment mal adaptés, pour que personne ne puisse s'attribuer le mérite de la réussite. Entre tous ces miracles, le plus stupéfiant est certainement l'Église, qui, après ses humbles commencements dans les sablières sinueuses des catacombes, étend depuis plus de dix-neuf siècles son empire universel sur toute la terre. Les plus puissantes dynasties, les empires les plus vastes sont tombés; le géant de la *Sacra Urbs* succombe et aussi son *basileus porphyrogénète* sur les rives de la Corne d'Or; par douzaines se lèvent et tombent les dynasties barbares des Gaulois, des Germains, des Angles; Charlemagne réunit sous son sceptre une grande partie de l'Europe centrale, puis viennent les dynasties impériales allemandes, les revendications communales de la Renaissance, l'universalisme napoléonien et l'idolâtrie moderne de l'État.

Dans l'exubérante vigueur de son éternelle jeunesse, l'Église voit avec sérénité surgir et décliner tous ces peuples, elle les berce dans leur enfance, les soutient dans leur décrépitude, et tandis que les générations humaines passent devant elle comme en un défilé, le regard fixé au ciel, elle reflète l'éternité.

La collecte sur les oblations explique fort bien les divers effets du Sacrifice : « Que cette oblation, Seigneur, nous purifie, nous confère une vie nouvelle, dirige nos pas, et nous soit une défense contre tous les périls. »

La collecte eucharistique de ce jour est d'une délicatesse exquise. « Ayant l'âme enivrée des délices célestes, faites, Seigneur, que toujours nous soupirions après ce Sacrement, source pour nous d'une vie indéfectible. »

Il n'y a rien de plus grand que l'Église, la *grande Église*, comme disait Celse dès le III^e siècle, pour la distinguer des soi-disant églises hérétiques. Elle est comparée à un arbre, sur lequel les oiseaux font leur nid. En effet, puisque la sainteté et la glorification de l'Église sont la fin dernière de tout le créé, — elle est la première née de toutes les créatures, écrivait déjà Rome durant le Pontificat de saint Clément, et tout a été créé en raison de l'Église, — il est nécessaire que les institutions sociales, les royaumes, les familles, tirent d'elle leur force et leur finalité. C'est pourquoi le libéralisme, la théorie de l'État et de l'Église considérés comme deux parallèles irréductibles, est une anarchie qui se résout en un athéisme véritable. L'histoire, cette maîtresse de la vie, ne démontre que trop la vérité de ce qu'écrivait le vieil auteur de l'épître *ad Diognetum*, à savoir que, privé de l'esprit du christianisme, le monde est comme un corps sans âme, qui se corrompt et se décompose.

TABLE DES MATIÈRES

L'INAUGURATION DU ROYAUME MESSIANIQUE

INTRODUCTION.

| | |
|---|------------|
| CHAPITRE PREMIER. — Hiérarchie et culte dans les premiers siècles chrétiens à Rome. | Pages 7 |
| CHAPITRE II. — Le calendrier romain | 29 |
| CHAPITRE III. — La genèse et le développement de l'« Ordinarium Missae » | 62 |

LA SAINTE LITURGIE, DE L'AVENT A LA SEPTUAGÉSIME

| | |
|--|-----|
| I ^{er} dimanche de l'Avent. — <i>Station à Sainte-Marie-Majeure.</i> | 129 |
| II ^e dimanche de l'Avent. — <i>Station à Sainte-Croix en Jérusalem.</i> | 134 |
| III ^e dimanche de l'Avent. — <i>Station à Saint-Pierre.</i> | 137 |
| Mercredi des Quatre-Temps. — <i>Collecte au titre d'Eudoxie. Station à Sainte-Marie-Majeure.</i> | 141 |
| Vendredi des Quatre-Temps. — <i>Collecte à Saint-Marc. Station aux Saints-XII-Apôtres.</i> | 146 |
| Samedi des Quatre-Temps. — <i>Station à Saint-Pierre.</i> | 150 |
| IV ^e dimanche de l'Avent. — <i>Station aux Saints-Apôtres.</i> | 167 |
| Vigile de la Nativité du Seigneur. — <i>Station à Sainte-Marie-Majeure.</i> | 172 |
| Nativité du Seigneur. — <i>A la première messe au cœur de la nuit. Station à Sainte-Marie ad Praesepe.</i> | 178 |
| A la II ^e messe, à l'aurore. — <i>Station à Sainte-Anastasie.</i> | 186 |

| | |
|--|-----|
| A la III ^e messe, au jour de Noël. — <i>Station à Sainte-Marie-Majeure (à Saint-Pierre)</i> | 192 |
| Saint Étienne, protomartyr. — <i>Station à Saint-Étienne au mont Cœlius</i> | 197 |
| Saint Jean, apôtre et évangéliste. — <i>Station à Sainte-Marie-Majeure</i> | 201 |
| Fête des saints Innocents. — <i>Station à Saint-Paul</i> | 206 |
| Dimanche dans l'octave de Noël | 209 |
| 29 décembre. Saint Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr | 212 |
| 31 décembre. Saint Sylvestre, pape et confesseur. — <i>Station au cimetière de Priscille</i> | 215 |
| 1 ^{er} janvier. Octave du Seigneur. <i>Station à Sainte-Marie au Transtévère</i> | 218 |
| 2 janvier. L'Octave de saint Étienne | 221 |
| 3 janvier. L'Octave de saint Jean | 221 |
| 4 janvier. L'Octave des saints Innocents | 221 |
| 5 janvier. Vigile de l'Épiphanie. <i>Station à Saint-Pierre</i> | 221 |
| 6 janvier. Épiphanie du Seigneur. <i>Station à Saint-Pierre</i> | 223 |
| Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. — <i>Station au titre de Pammachius</i> | 228 |
| Octave de l'Épiphanie | 232 |
| II ^e dimanche après l'Épiphanie. — <i>Station à Saint-Eusèbe</i> | 233 |
| III ^e dimanche après l'Épiphanie | 236 |
| IV ^e dimanche après l'Épiphanie | 238 |
| V ^e dimanche après l'Épiphanie | 240 |
| VI ^e dimanche après l'Épiphanie | 241 |